BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
A
211(1
NAPOLI

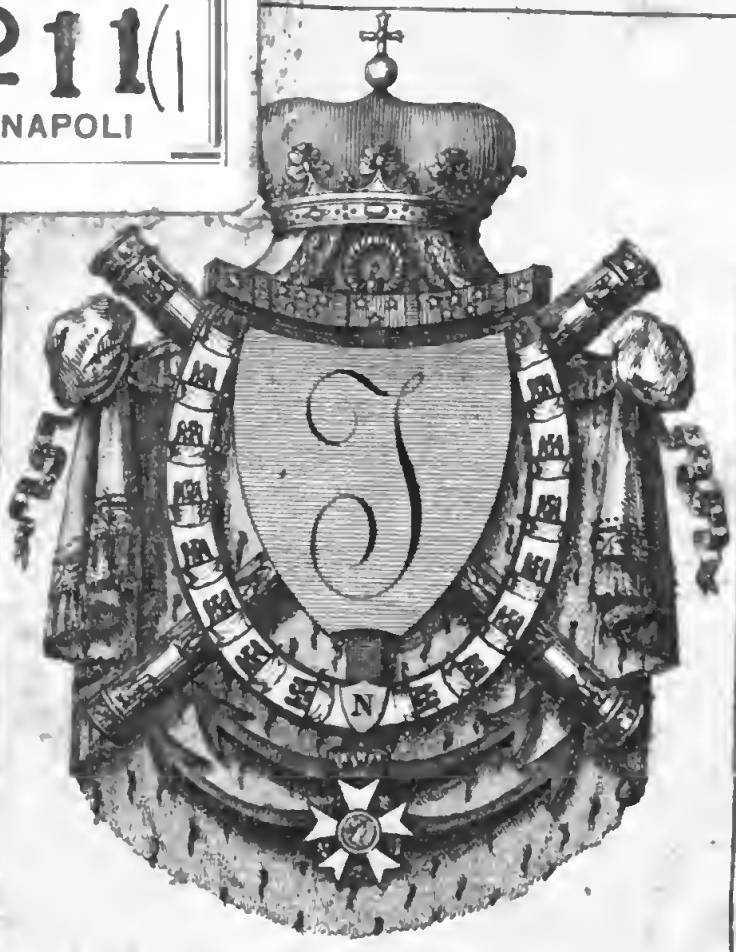

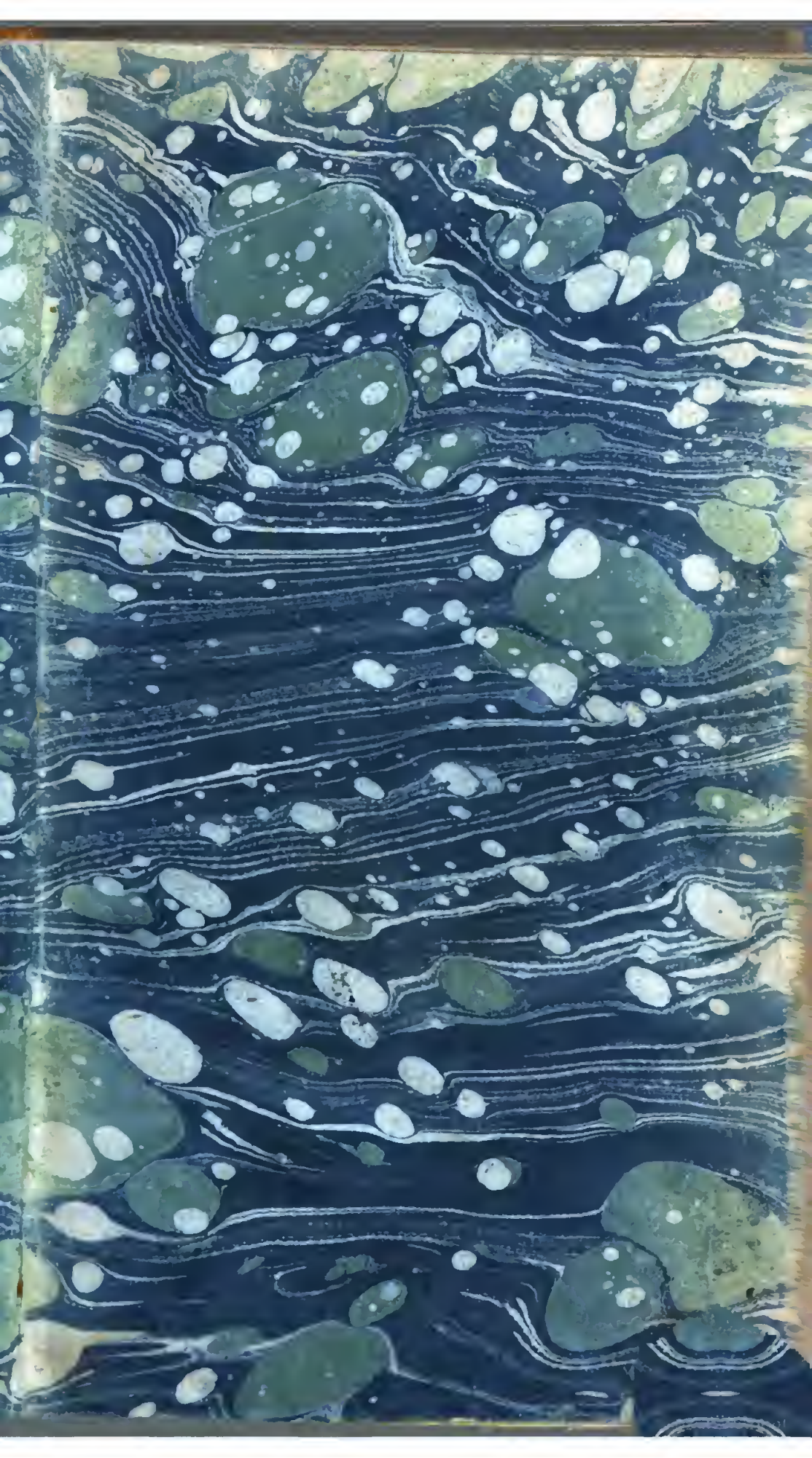

6.465.I

II Suppl. Palat. 4211

L'IMPROVISATEUR FRANÇAIS.

627.1.17

L'IMPROVISATEUR FRANÇAIS.

Le choix des pensées est invention.
La Bruyère.

Par S..... (de l'Oise.)

TOME I.

A PARIS,

CHEZ GOUJON FILS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
rue Taranne, N.° 737.

AN XII.—(1804.)

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

LISEZ, la plume à la main, disait le docte Fleury. J'ai pratiqué sa leçon, et pendant l'espace de trente années, je n'ai lu presqu'aucun livre, que je n'en aie fait un extrait. Qu'en est-il résulté d'abord? Un amas informe de notes en tout genre.

L'architecte ne se contente pas de tirer des pierres des diverses carrières qu'il parcourt, et de les amonceler les unes sur les autres; il sait encore les dégrossir, les tailler, les polir, les marquer; et bientôt s'élève un édifice qui récrée autant l'œil attentif du voyageur, que ces matériaux grossiers le choquaient auparavant. J'ai osé faire de même. J'ai débrouillé et mis en ordre la matière que j'avais long-tems entas-

*

sée, et j'en ai obtenu un corps d'ouvrage auquel il ne s'agissait plus que de donner un titre pour en faire un livre.

Ce livre, je l'ai intitulé *L'IMPROVISATEUR FRANÇAIS*, parce qu'il n'est presqu'aucun mot d'usage, aucun monosyllabe, aucune lettre même de la langue française, pourvu que ce monosyllabe ou cette lettre forme un mot, sur lequel mon livre ne soit en état d'*improviser*, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

De tous ces matériaux littéraires, j'aurais pu, comme tant d'autres, arranger différens recueils de pensées, d'anecdotes, de bons mots, d'épigrammes, etc.; mais je n'eusse fait, après avoir compilé, que classer des compilations; au lieu qu'en donnant à mon travail la forme lexique, j'ai joint au mérite d'une recherche opiniâtre, de la difficulté vaincue et de la nouveauté, celui d'une rédaction méthodique, et quelquefois de la composition, soit lorsque je ne trouve rien chez les autres que je puisse justement appliquer au mot sur lequel j'ai à *improviser*, soit lorsqu'il me semble qu'à ce que les autres ontdit, je peux ajouter quelque chose de moi.

Je n'ignore pas que, dans leur acception ordinaire, ces mots *improviser*, *improvisateur*, qui nous viennent de l'italien, *improvisare*, *improvisatore*, ne s'entendent, l'un que de la faculté, et l'autre, que de ceux qui ont la faculté, de faire et de débiter sur-le-champ, et sans aucune préparation, des *vers* sur quelque sujet proposé que ce puisse être. Je n'ignore pas que la plupart des nomenclateurs attribuent exclusivement aux italiens, ou, tout au plus, aux grecs avant eux, le talent d'*improviser* sur toutes sortes de matières. Je n'ignore pas toutes les merveilles que l'on raconte des *Bernardo Acolti*, surnommé l'*Unico*; des *Christophoro*, autrement dit l'*Altissimo*; des *Andrea Marone*, ou le *grand improvisateur*; des *Aurelio Brandolini*, qui *improvisaient sur-le-champ* l'analyse en vers de toute l'histoire naturelle de Pline, *sans en omettre aucune circonstance intéressante* (*). Mais le

(*) Ces étonnantes productions, ces merveilleux efforts de l'imagination délirante plutôt qu'inspirée, livrés à l'examen et à la méditation, ne présen-

tems des prodiges est passé ; et je ne crois pas qu'il se trouve un Français d'assez étrange mémoire, pour *improviser* en vers, et sans y avoir pensé auparavant, l'histoire naturelle du Pline de son siècle. Puis donc qu'il ne nous est pas donné d'*improviser* à la grecque ou à l'italienne, qu'il nous soit du moins permis d'*improviser* à la française, en adoptant la définition des rédacteurs du dictionnaire de l'académie (dernière édition,) qui appellent *improvisateur*, ou *improvisatrice*, celui ou celle qui, sans avoir besoin de préparation, parle, compose, écrit sur une question proposée ou agitée.

Si je suis parvenu à donner à mes lecteurs une idée de mon travail, ils conçoivent aisément que tous les mots que renferme l'*Improvisateur*, n'ont pu être traités d'une manière également agréable, ni présenter un intérêt égal. C'est le cas d'appliquer plus à-propos

---

taient le plus souvent qu'une composition sans ordre, sans clarté, sans raisonnement, et des vers fort au-dessous du médiocre. (*Mél. de Littérat. de* Suard, *tome III.*)

que jamais ces vers de Martial (*), qui auraient pu me servir d'épigraphe :

Vous trouverez dans cet ouvrage-ci,
Du passable, du bon et du mauvais aussi :
C'est sur ce pied qu'on vous le livre ;
Lecteur, attendez-vous y bien :
C'est-là le portrait de tout livre,
Plus encor le portrait du mien.

A ces observations générales, j'en dois joindre quelques autres particulières.

Je ne me suis pas proposé d'*improviser* sur les noms d'hommes, de villes, ou de peuples ; d'animaux, de plantes, de fleurs, ou de fruits étrangers, à moins que les choses transplantées dans notre climat, ou les noms servant d'objets de comparaison, ne nous soient devenus familiers, et n'aient en quelque sorte obtenu l'honneur de la naturalisation. Tels les mots *ours*, *lion*, *éléphant*, *tigre*, que nous connaissons comme s'ils étaient nés parmi nous. Tels les noms d'Alexandre, de Caton, de Ciceron, de turc, d'arabe, d'iro-

(*) Traduction de Ducerceau.

quois, à cause de ces manières de parler: brave comme Alexandre, sage comme Caton, éloquent comme Ciceron, fort comme un turc, dur comme un arabe, grossier comme un iroquois. Hors de là, j'ai abandonné les noms d'histoire naturelle, de géographie, de jurisprudence, de grammaire, ainsi que les termes techniques des arts et des sciences exactes, à ceux qui les ont traités *ex professo*, et d'une manière tout autrement instructive et savante. Les mots trop peu usités, ou vieux jusqu'à la décrépitude, ou familiers jusqu'à la bassesse, ont aussi été mis à l'écart. Quant aux termes qui pourraient allarmer les oreilles délicates, qu'il me suffise de dire que mon but a été d'instruire et d'amuser, sans nuire aux mœurs ni à l'honnêteté sociale.

Toutes les fois que j'avance un fait, ou que je raconte un bon mot, surtout s'il n'est pas en vers, je me fais un devoir d'indiquer la source où j'ai puisé : ainsi, c'est moins la vérité du fait que je garantis, que ma propre véracité. Si j'ai quelquefois omis de nommer mon garant, c'est qu'ayant fait

des recueils, fort jeune encore, je n'avais pas alors l'attention que j'ai eue depuis, d'apposer à mes notes le sceau des auteurs.

Quand il m'arrive d'énoncer une opinion, je ne m'engage pas à en être le défenseur, moins encore le partisan. Je dis ce que quelqu'un a dit, et non ce que je pense. Quand la pensée où l'opinion est de moi, je me nomme, et la lettre *S*, mise au bas de l'article, désigne que la réflexion, ou la pièce qui précède m'appartient, et que je la prends en quelque sorte sous ma responsabilité.

Lorsque le vers, ou les vers que *j'improvise* forment une sentence, ou présentent un sens déterminé et fini, je cite l'auteur seulement. S'ils ne sont qu'un exemple, ou s'ils ne viennent qu'à l'appui d'une proposition, je cite, et le poëte et la pièce d'où j'ai tiré mon exemple ou ma preuve. S'il m'arrive d'y manquer, c'est que, ne les ayant pas alors présens à la mémoire, ils m'ont paru n'en porter pas moins le cachet de l'adoption.

Jaloux d'être agréable autant qu'utile,

j'ai évité la monotonie le plus qu'il m'a été possible. Je me suis sans cesse rappelé que les muses, naturellement coquettes, aiment à changer de ton : *amant alterna camœnæ*. J'ai desiré d'imiter la nature qui, tantôt rembrunie, tantôt enluminée, varie selon les saisons et les jours. En un mot, j'ai tâché de ne pas m'écarter de ce précepte de Boileau :

Voulez-vous du Public mériter les amours?
Sans cesse en vos écrits variez vos discours.

L'IMPROVISATEUR FRANÇAIS.

A.

A l'instant qu'on l'appelle, arrivant plein d'audace,
Au haut de l'alphabet l'*a* s'arroge sa place.
(Piis, *Harm. imit.*)

* Beaucoup d'érudits pensent que l'*a* est la plus simple expression de la nature, non-seulement parce qu'il se prononce par la seule ouverture des lèvres, mais encore parce que c'est le premier son qui sort de la bouche des enfans, et le premier qui échappe à tous les hommes dans les mouvemens soudains de la douleur, de la joie, de la surprise et de l'admiration. (*Man. lex.*)

A l'aspect du Très Haut si-tôt qu'Adam parla,
Ce fut apparemment l'*a* qu'il articula.
(Piis, *Harm. imit.*)

A-B. Ne se dit guères qu'en cette phrase : il ne sait ni *a* ni *b*.

.... Je veux, si jamais on engage ma foi,
Un mari qui n'ait point d'autre livre que moi,
Qui ne sache *a* ne *b*.

(Molière, *dans les Femmes savantes.*)

* Les hommes ne refusent pas toujours par mauvaise volonté, mais souvent par la crainte d'être importunés de nouvelles demandes. Tel cet enfant qui ne voulait pas dire *a*, de peur qu'ensuite on ne lui fît dire *b*. (*Petit Dict. de la cour et de la ville.*)

ABAISSER. ABAISSEMENT. — Se disent plus souvent au figuré qu'au propre :

Qui s'élève est un fat, qui s'*abaisse* est un sot.

(*Favart.*)

* L'*abaissement* est souvent commandé, par le malheur ou l'infortune :

.... Oubliez une gloire importune,
Ce triste *abaissement* convient à ma fortune.

(Racine, *dans Iphigénie.*)

par la douleur :

Il faut dans la douleur que vous vous *abaissiez*.

(*Boileau.*)

par la honte et le remords :

Il faut (et des forfaits, hélas! telle est la suite)
S'*abaisser* sous la honte alors qu'on la mérite.
(*Laharpe.*)

* En quelque situation de la vie que l'on puisse se trouver, l'*abaissement* ne doit jamais aller jusqu'à blesser les lois de l'honneur ou de la vérité. Il serait alors l'effet de la bassesse ou de la lâcheté :

Qu'à son gré, s'il le faut, une foule inhumaine,
Dans mon sang répandu vienne éteindre sa haine,
Je l'attends ; je mourrai, mais sans m'être *abaissé*.
(Laharpe, *dans Coriolan.*)

Je vous vois accabler un homme de caresses,
Et témoigner pour lui les plus vives tendresses,
De protestations, d'offres et de sermens,
Vous chargez la fureur de vos embrassemens ;
Et quand je vous demande après quel est cet homme,
A peine vous pouvez dire comme il se nomme :
Votre chaleur pour lui tombe en vous séparant,
Et vous me le traitez à moi d'indifférent.
Morbleu, c'est une chose, indigne, lâche, infâme,
De s'*abaisser* ainsi jusqu'à trahir son âme.
(Molière, *dans le Misantrope.*)

* *Abaisser*, au propre, n'a pas la

même signification que *baisser*. On *baisse* les choses qu'on veut placer plus bas; on *abaisse* celles qui sont faites pour en couvrir d'autres. Ainsi les matelots baissent les voiles, et les religieuses *abaissent* leurs voiles. *(S.)*

ABANDONNER, ABANDON.

Femme qui souffre qu'on lui donne,
Aux soupirans tôt ou tard *s'abandonne;*

Car, comme l'a dit le bon Lafontaine :

De tout tems l'Amour a vu don
Être le père d'*abandon*.

ABANDON-HONNÊTE. — Situation intéressante où se trouve une jolie femme, lorsqu'un cavalier lui lit la brochure du jour, et que ses gens ont eu l'intelligence de se retirer à propos. *(Pet. Dict.)*

ABATARDIR. — Faire décheoir une chose de son état naturel.

Comme notre corps se fortifie par la communication des esprits vigoureux, il ne peut se dire combien il perd et s'*abatardit* par le continuel commerce et fréquentation que nous avons avec

les esprits bas et maladifs, dit Montaigne.

* A son fermier, un jour, Roch vantait sa noblesse,
Le manant, très-sensé, sur le champ répartit :
Tant pis pour vous, monsieur, car, je vous le confesse ;
Graine si vieille enfin *s'abatardit.*

ABATTRE, ABATTEMENT.

Abattement ne se dit guère qu'au figuré :

La colère est superbe et veut des mots altiers ;
L'*abattement* s'explique en des termes moins fiers.
(Boileau.)

* *Abattre* se dit au figuré comme au propre.

Quand la vue de Dieu, et le témoignage d'une bonne conscience nous soutiennent, les plus grands revers peuvent quelquefois nous frapper, mais jamais nous *abattre. (S.)*

* Louis XIV avait témoigné qu'il souhaitait qu'un jour ou l'autre, on *abattît* un bois qui lui ôtait quelque vue. Le duc d'Antin, alors sur-intendant des bâtimens, et qui mieux que personne connaissait le secret de faire la cour à son maître, fit scier tous les arbres du bois près de la racine, de façon

qu'ils ne tenaient presque plus. Des cordes étaient attachées au haut de chaque arbre pour les fixer, et plus de douze cents hommes étaient dispersés dans ce bois, prêts au moindre signal. Le duc savait le jour que le roi devait se promener vers ce lieu avec toute sa cour. Le prince ne manqua pas de témoigner encore que cette partie de forêt lui déplaisait. — Sire, ce bois sera *abattu* dès que votre majesté le voudra. — Vraiment je voudrais que ce fût tout-à-l'heure. — A l'instant le sur-intendant donne un coup de sifflet, et la forêt tombe, comme par enchantement. — Ah! mesdames, s'écria la duchesse de Bourgogne, je crois que si le roi demandait qu'on fît tomber nos têtes, monsieur d'Antin les *abattrait* de même. *(Dict. des Hom. ill.*, art. Louis XIV.)

ABBAYE, ABBÉ. — Mots à effacer du Vocabulaire français.

La Duchesse de Longueville, la plus ardente protectrice du jansénisme, mourut en 1679. Cette mort donna au célèbre Nicole le plus grand dégoût pour la France. J'ai perdu, disait-il, tout mon

bien; j'ai même perdu mon *abbaye*, car cette dame était la seule qui m'appelât monsieur l'*abbé*. (*Nouv. Dict. histor.* art. *Nicole.*)

* Monsieur l'*abbé* étoit le nom qu'on donnait indistinctement à tous les ecclésiastiques de France, depuis le plus petit clerc tonsuré jusqu'à l'évêque de Rome, s'il fût venu à Paris.

Ce nom d'*abbé* signifie *pere*; *abba*, *pater*. Ainsi, par une inconséquence trop ordinaire aux hommes dans les noms comme dans les choses, on honorait du nom de père en France ceux à qui il était expressément défendu de l'être.

(*S.*)

* On raconte du père Chataignier, dominicain, qui vivait au commencement du dix-septième siècle, l'anecdote suivante. Ce prédicateur excellait principalement à travestir les histoires de l'ancien et du nouveau testament. Voici comme on assure qu'il présenta, dans un de ses sermons, la conversion de la Magdelaine. « C'était une grande dame » de qualité, très-libertine. Elle allait » un jour à sa maison de campagne,

» accompagnée du marquis de Bethanie, et du comte d'Emmaüs. En chemin, ils apperçurent un nombre prodigieux d'hommes et de femmes assemblés dans une prairie. La grace commençait à opérer. Magdelaine fit arrêter sa voiture, et envoya un page pour savoir ce qui se passait en cet endroit. Le page revint, et lui apprit que c'était l'*Abbé* Jésus qui prêchait. Elle descendit de carrosse avec ses deux cavaliers, s'avança vers le lieu de l'auditoire, écouta l'*Abbé* Jésus avec attention, et fut si pénétrée, que dès ce moment elle renonça aux vanités mondaines ».

Cette histoire du bon père Chataignier le fit appeler depuis l'*Abbé* Jésus.

* Notre règne n'est pas tombé ;
Nous nous insinuons toujours dans le ménage ;
Chaque maison a son *Abbé* ;
Il y donne le ton, y joue un personnage.
Pour les valets, il est monsieur l'*Abbé* ;
Pour le maître, mon cher *Abbé* ;
Pour la dame, l'*Abbé*.

(*Legrand.*)

A-B-C. — Se prononce comme *Abécé*.

* L'*a-b-c* est le *nec plus ultrà* du savoir de beaucoup de gens qui n'en parlent pas avec moins d'assurance.

Quelle impertinence, s'écriait une précieuse, en entendant ces mots : *cu d'artichaut, cu-de-sac ;* quelle idée sale ils présentent ! — Madame, dans la conversation ordinaire, il vous serait difficile d'éviter l'expression qui vous blesse. — Je défie bien, monsieur, que vous m'en citiez des exemples. — Mais comment dites-vous quand il s'agit d'un écu? — Trois livres, ou soixante sols. — Comment appelez-vous le vêtement dans lequel les hommes passent leurs cuisses, et qui monte jusqu'aux reins? — Un haut-de-chausse. — Mais enfin, Madame, comment nommez-vous la lettre de l'alphabet qui suit le *p?* — Oh ! Monsieur, je ne m'attendais pas que vous me feriez l'affront de me remettre à l'*a-b-c*. *(Dict. d'Anecd.)*

ABÉCÉDAIRE. — Ce mot est substantif aussi bien qu'adjectif. Substantif, il signifie le livre élémentaire pour ap-

prendre aux enfans les lettres de l'alphabet : adjectif, il signifie : *qui n'est encore qu'à l'a-b-c.* — « On peut con-» tinuer à tout tems l'estude, et non » pas l'escholage, dit Montaigne. C'est » une sotte chose qu'un vieillard *abé-» cédaire.* »

* Il y avait autrefois des *abécédaires* de profession. C'était une secte d'Anabaptistes qui soutenaient que l'homme ne pouvait être trop ignorant, et que pour ne pas risquer d'être damné, il fallait non-seulement qu'il ne sût ni lire, ni écrire, mais même qu'il ne connût pas les premières lettres de l'alphabet, d'où leur vint le nom d'*abécédaires. (V. Porte-faix.)*

ABCES. — Vaugelas mourut d'un *abcès* dans l'estomac. Au moment où il ne s'y attendait pas, il le rendit par la bouche. Vous voyez, mon ami, dit-il à son domestique affligé, le peu que c'est que de nous, et il cessa d'être.

(Année franç. 23 mars.)

* Racine mourut d'un *abcès* au foie,

causé, dit-on, par la crainte d'avoir déplu au roi (Louis XIV.)

* Les petites lettres bien connues sous le nom d'*Epistolæ obscurorum virorum*, où l'ignorance et la présomption des moines et des théologiens de ce temps-là se trouvent dépeintes avec tant de naïveté et d'enjouement, parurent au siècle d'Erasme. Ce savant prit tant de plaisir à la lecture de ces lettres écrites dans le jargon barbare des théologiens scolastiques, qu'un jour, ayant au visage un *abcès* qu'on était sur le point de percer, il fit de si grands efforts, en riant à certains endroits, que l'*abcès* crêva de lui-même.

Bayle, qui raconte cette anecdote, demande si on ne la mettra point entre les exemples du profit de la lecture.

ABDIQUER, ABDICATION.

Quel souverain n'*abdiquerait* l'empire,
S'il ne craignait de devenir sujet? *(S.)*

* Il y a aujourd'hui un an que votre père *abdiqua* l'empire, disait le cardinal Grandville à Philippe II, fils et successeur de Charles V. — Et il y a aussi

aujourd'hui un an que mon père s'en repent, répondait le nouveau souverain. (Raynal, *Mém. hist.*)

Cette réplique n'aurait-elle pas fourni au poëte Ducis, dans sa tragédie du *Roi Léar*, l'idée de ces vers :

Un inconstant vieillard lassé du diadême,
Abdique imprudemment, et s'en repent de même.
Long-tems sur sa couronne il jette encor les yeux.

* Lorsque Philippe V, roi d'Espagne, attaqué de vapeurs, voulut *abdiquer*, il confia son dessein au jésuite Daubenton son confesseur. Ce prêtre vit bien qu'il serait forcé d'*abdiquer* lui-même, et de suivre son pénitent dans la retraite. Il eut l'imprudence de révéler, par une lettre, la confession du roi au duc d'Orléans, régent de France, qui projettait alors le double mariage de mademoiselle de Montpensier sa fille, avec le prince des Asturies, et celui de Louis XV avec l'infante, qui n'avait que cinq ans. Daubenton crut que l'intérêt du duc-régent le forcerait à détourner Philippe de l'*abdication* projettée, et que ce prince pardonnerait, à lui Daubenton, toutes les intrigues qu'il avait plus d'une fois tra-

mées à Madrid contre le ministère de France. Le régent ne les pardonna pas. Il envoya la lettre du confesseur au royal pénitent qui ne fit autre chose que la montrer au jésuite, sans lui dire un seul mot. Le jésuite en est frappé comme d'un coup de foudre : une apoplexie le saisit en sortant de la chambre, et il meurt à l'instant.

Ce fait est écrit avec toutes ces circonstances dans l'Histoire civile de Bollando, imprimée par ordre exprès du roi d'Espagne.

ABEILLE.

Que faut-il à l'*abeille ?* un asyle et des fleurs.

* L'*abeille* naît sans pieds, dit-on, ce qui l'a fait nommer *apis* par les latins. D'*apis* nous avons fait *apeille*, puis *abeille*. (*Hist. moder.*)

* C'est des vastes forêts de la Pologne et de la Moscovie que nous avons tiré les *abeilles*. (*Hist. des Insectes.*)

* Jeannette est la merveille,
Le chef-d'œuvre du Créateur :
Sa bouche étroite est si vermeille !
Son visage a tant de fraîcheur !
Hélas, qui ne serait *abeille*
Auprès d'une si belle fleur !

AB-HOC ET AB-HAC. — Mots empruntés du latin pour exprimer la confusion des mots et le désordre des idées.

Quandò conveniunt Catharina, Maria, Suzanna,
Continuo recitant et *ab hoc, et ab hâc et ab illâ.*

ABHORRER. — Avoir en horreur.

Ce qu'un jour l'homme *abhorre*, en l'autre il le souhaite.
(Boileau.)

* Dans les tems ordinaires, *abhorrer* n'est presque jamais qu'un mot, ou une idée du moment. Mais dans les tems orageux et révolutionnaires, c'est un sentiment inhérent et pénible. On s'*abhorre* réellement, on s'*abhorre* sans retour, on s'*abhorre* dans toute la force du terme. *(Dict. des hom. et des ch.)*

* Un évêque constitutionnel présidant, au mois de novembre 1792, la convention nationale, et répondant à la harangue d'un député de département, disait : « Bientôt il n'y aura rien de plus » *abhorré* dans le monde que les né- » griers et les rois. » . . . . . !!!

* On connaît cette maxime des théo-

logiens : *Ecclesia* ABHORRET *à sanguine* ; l'Eglise *abhorre* le sang. C'était pour cela que Philippe, comte de Dreux et évêque de Beauvais, marchant à la tête des armées, sous le règne de Philippe-Auguste, combattait avec une massue de fer, dont il écrasa la tête du comte de Salisbury, à la bataille de Bouvines. Il disait que comme l'Eglise *abhorrait* le sang, la massue étoit la seule arme dont il lui fût permis de se servir pour ne pas encourir ses censures. Quel misérable sophisme pour un apôtre de Jesus-Christ ! (V. *Aggréger.*)

ABIME. — Goufre très-profond.

Sur les bords du cercueil l'humanité succombe,
L'œil mesure en tremblant l'*abîme* de la tombe.

(Collardeau.)

* On donne le nom d'*abîme* aux profondeurs de la mer, et quelquefois à la mer même. — A voir les malheurs sans nombre dont les navigateurs sont les tristes victimes, on dirait que l'océan veuille punir les téméraires qui osent sonder ses *abîmes*. *(Dablancourt.)*

Ames de bronze, humains, celui-là fut, sans doute,
Armé de diamans qui tenta cette route,
Et le premier osa l'*abîme* défier.

(Lafontaine.)

* *Abîme* se dit aussi du passé, de l'avenir, et mieux encore de l'éternité.

Quoiqu'on aille un peu plus avant dans le passé que dans l'avenir, ils n'en sont pas moins deux *abîmes* impénétrables. L'un est un *abîme* où l'on ne saurait entrer, et l'autre un *abîme* d'où l'on ne saurait sortir.

.... Terreur d'un autre monde,
Abîme de l'éternité,
Obscurité vaste et profonde,
Tout cœur à ton aspect se glace épouvanté.

(Saurin.)

ABIMER.— D'*abîme*, nous avons fait *abîmer :*

Abîme tout plutôt, c'est l'esprit de l'Eglise.

(Boileau.)

ABJECTION, ABJECT.

Dans les rangs les plus bas, les noms les plus *abjects*,
S'ennoblissent souvent par les plus hauts projets.

(Corneille.)

* Les laquais vivent dans un état l'humiliation sans être humiliés; les noines dans un état d'humilité, sans tre humbles; les religieuses hospitaières dans un état d'*abjection*, sans tre *abjectes*. *(S.)*

* Rien de plus *abject* qu'un roi mérisé. Ce fut la première réflexion qui chappa à Charles I.er, roi d'Angleterre, orsque ses domestiques, qui avaient eçu l'ordre de le servir sans aucunes es cérémonies d'usage à l'égard de la ersonne royale, ajoutèrent au manque e l'étiquette, quelques termes durs et amiliers auxquels ce prince n'était pas ccoutumé. *(Dict. des Hom. Ill.* art. harles I.er*)*.

ABJURER, ABJURATION.

On *abjure* ses droits quand on trahit son sang.
(Rochefort, dans Electre.)

Dans ces tems malheureux de deuil et de terreur,
J'ai vu le prêtre aux pieds d'un sénat égorgeur,
Pour éviter la mort.... *abjurer* l'Evangile !!!
(S.)

* Ce fut le 12 juillet 1633, que alilée, le philosophe le plus vertueux,

comme le plus profond de son siècle, parut devant le tribunal de l'inquisition à Rome, pour y *abjurer* solennellement la vérité, et y entendre prononcer une sentence qui devrait à jamais servir de leçon à ces hommes orgueilleux qui osent condamner ce qu'ils ignorent, et semblent, par la dignité dont ils sont revêtus, rendre la religion complice de leurs excès contre la raison. Sept cardinaux signèrent le décret qui portait que Galilée serait emprisonné, et qu'il réciterait les sept pseaumes pénitentiaux une fois chaque semaine pendant trois ans, comme coupable d'avoir enseigné un système absurde et faux en bonne philosophie, et erroné dans la foi, en tant qu'il est contraire à la sainte écriture. Galilée eut la faiblesse de se soumettre à ce jugement ridicule. Il demanda pardon, à l'âge de 70 ans, d'avoir soutenu une vérité qu'à l'instant, les mains sur l'évangile, et les genoux en terre, il *abjura* comme une absurdité, une erreur et une hérésie. Au moment qu'il se releva, agité par le remords d'avoir parlé contre sa conscience, les yeux baissés vers la

erre, il dit en frappant du pied : « ce-
» pendant elle remue, *è pur si move* ».
N'était-ce pas-là *abjurer* son *abjuration?*

La femme de Galilée, qui ne fut rien moins que philosophe, quoique mariée à un philosophe, crut, après la mort de cet homme célèbre, devoir faire une sorte d'*abjuration* nouvelle, en livrant à son confesseur les ouvrages de son mari, pour que le fanatique directeur les livrât ensuite aux flammes.

ABNÉGATION. — Terme mystique, et qui ne s'emploie guère que dans cette phrase : l'*abnégation de soi-même*, pour dire le renoncement à soi-même.

L'*abnégation* de soi-même n'est souvent qu'apparente. Examinez de plus près, et vous verrez qu'elle n'est autre chose que l'amour-propre, ou l'ambition déguisés.

Un missionnaire voyageant dans l'Inde, rencontre un faquir chargé de chaînes, nud comme un singe, couché sur le ventre, et se faisant fouetter pour les péchés de ses compatriotes. Quelle *abnégation* de soi-même, s'écrie un

des spectateurs ! *Abnégation* de moi-même, reprend le faquir ! Apprenez que je ne me fais fesser dans ce monde, que pour mieux vous fesser dans l'autre quand vous serez chevaux et moi cavalier. *(Voltaire.)*

* Sans examiner jusqu'à quel point fut vertueuse ou criminelle la conduite de Charlotte Cordai, en enfonçant le couteau dans le sein de l'infâme Marat, on ne peut nier que cette fille célèbre n'ait porté dans cet acte de dévouement une grande et parfaite *abnégation* de soi-même. Voici comme s'exprima, à cet égard, son défenseur officieux (Chauvau-la-Garde : « L'accusée avoue avec » sang-froid l'attentat qu'elle a commis; » elle en avoue avec sang-froid la » longue préméditation; elle en avoue » les circonstances affreuses; en un mot, » elle avoue tout, et ne cherche pas » même à se justifier. Voilà, citoyens » jurés, sa défense toute entière. Ce » calme imperturbable, et cette entière » *abnégation* de soi-même qui n'an- » noncent aucun remords en présence » de la mort même; ce calme et cette » *abnégation* sublimes sous un rapport,

ne sont pas dans la nature ; ils ne peuvent s'expliquer que par l'exaltation du fanatisme politique qui lui a mis le poignard à la main ; et c'est à vous, citoyens jurés, à juger de quel poids doit être cette considération morale dans la balance de la justice : je m'en rapporte à votre sagesse. »

(S.)

ABOI. ABOIEMENT. — L'*aboi* du ien n'est point son *aboiement*. L'*aboi* t sa voix ; l'*aboiement* est son cri. Il t l'expression de sa méfiance ou de sa lère.

Ce mot *aboi* est une espèce d'onomopée, c'est-à-dire un mot formé sur le i de l'animal *aboyeur*. On dit *aboi*, *boyer*, des gros chiens dont le ton est us lourd, comme s'ils disaient *boi*, *i* : on dit *jappement* et *japper*, des tits chiens dont le ton est plus aigu, mme s'ils disaient *ja*, *ja*. — Au reste, s onomotapées sont sujettes à beauup de variations. C'est à peu-près mme le son des cloches, que chacun enid à sa manière. *(Syn. de Roubaud)*.

* Autrefois un calomniateur était condamné à se mettre à quatre pattes, et à *aboyer* pendant un quart d'heure comme un chien. On prétend que le roi Charles V avait introduit à sa cour cette punition, en usage chez les Polonais, et qu'il y avait des jours où l'on n'entendait qu'*aboiement* toute la matinée.

(Ess. hist. sur Paris.)

ABOLIR. ABOLITION.

Quand l'usage est mauvais il faut qu'on l'*abolisse*.

(Voltaire.)

* Le droit de conquête peut quelquefois apporter des avantages au peuple vaincu.

* Gélon après avoir défait 300 mille Carthaginois, les força d'*abolir* la coutume d'immoler leurs enfans.

Les Bactriens faisaient manger leurs pères vieux à de grands chiens. Alexandre vainqueur, *abolit* cette coutume barbare. *(Montesq., Esp. des lois, ch. IV et V.)*

* Le 21 septembre 1792, la convention nationale assemblée pour la première fois, sous la présidence de Pétion, déclare qu'il ne peut y avoir d'autre constitution que celle acceptée par le peuple.

A l'instant, Collot-d'Herbois s'élance à la tribune, et s'écrie : « Une déclaration » que vous ne pouvez ajourner, c'est » l'*abolition* de la royauté ». A ces mots l'assemblée se lève par un mouvement simultané, et la convention décrète solennellement que la royauté est *abolie* en France.

ABOMINABLE. — En latin *abominabile*, de la préposition exclusive *ab* ins, et d'*omen*, présage. C'est-à-dire, ins présage heureux, ou d'un sinistre résage.

* Constantin Copronyme, fils de Léon Isaurien, détestait tellement les moines u'il ne les désignait jamais que sous le om des *abominables*.

ABONDANCE.

Souvent trop d'*abondance* appauvrit la matière.
(Boileau, *Art poét.*)

L'*abondance* nous fait ignorer les besoins;
Où le besoin n'est pas, les desirs ne sont guères;
Les desirs moins ardens font que l'on goûte moins
La douceur de les satisfaire.

* Jean l'an passé fit sa femme d'Hortense;
Chez lui, depuis, on roule sur l'argent,
Et chacun dit qu'en la prenant
Il a trouvé la corne d'*abondance*.

ABONNER. ABONNEMENT. — M. d'Argenson, ministre, était un des plus zélés partisans des *abonnemens* particuliers, en matière d'impôts. — Ayant fait part d'un projet, à ce sujet, au roi Louis XV, le prince lui dit de le communiquer au contrôleur-général. Celui-ci l'écoute froidement, et dit : cela est fort bien; mais que deviendront les receveurs des tailles? Alors le ministre tournant le dos à son collègue, lui réplique : Apparemment, Monsieur, que si l'on trouvait le moyen d'empêcher qu'il y eût des scélérats, vous vous y opposeriez, en demandant ce que deviendraient les boureaux.

(Mém. sec., t. II.)

ABORD. ABORDER. — Je n'aime pas un homme que je ne puis *aborder* le premier. *(La Bruyère.)*

* Joinville rapporte qu'il a vu maintefois Louis IX (Saint Louis), après avoir ouï la messe en été, aller s'asseoir au pied d'un chêne dans la forêt de Vincennes, et que tous ceux qui avaient affaire à ce bon prince venaient

lui parler, sans qu'aucun officier s'avisât de les empêcher d'*aborder*.

(Ess. hist. sur Paris.)

* Rien n'a plus nui à la révolution, dit un écrivain moderne, que l'*abord* dur et farouche des proconsuls en mission, ou de leurs subalternes dans les comités révolutionnaires.

ABOUCHER. — L'évêque de Plaisance, légat du pape en France pendant les états de la Ligue, menaçait les Français de se retirer s'ils s'avisaient de s'*aboucher* avec l'hérétique, pour traiter de la paix ou même d'une trêve; et cet hérétique était Henri IV, avec qui le ministre d'un Dieu de miséricorde et de paix défendait de s'*aboucher!*

* L'intendant de la liste civile, le malheureux Laporte, exécuté après le 10 août 1792, écrivait quelques mois avant sa mort, à Septeuil, son ami, (émigré): « On fait plus d'affaires majeures en s'*abouchant* trois minutes, » qu'en écrivant des volumes. »

ABOUTIR.

Longue ambassade et long voyage,
Aboutissent à cocuage. *(Lafontaine.)*

ABOYER. — Ne menacez pas le chien qui *aboye*, dit le poëte Saadi, jetez lui plutôt un morceau de pain qui l'appaise.

* Un sage ne se met pas plus en peine des invectives d'un sot ou d'un fat, qu'un dogue ne se met en peine d'un roquet qui *aboye*.

* Un certain Démétrius affectait de blâmer hautement la conduite de l'empereur Vespasien. Il poussait l'insolence jusqu'à se présenter devant ce prince sans lui rendre aucun des honneurs dus à son rang. Vespasien, au lieu de le punir, se contenta un jour de lui dire : Tu fais ce que tu peux pour que je t'ôte la vie ; mais sache que quand j'entends un chien *aboyer* après moi, je ne le tue pas pour cela.

ABRÉGER.—Tout *abrégé* sur un bon livre est un sot *abrégé*. (Montaigne.)

* L'*abrégé* d'un bon livre est toujours trop court, et l'*abrégé* d'un mauvais toujours trop long. (*S.*)

* Un sauvage disait à un Espagnol qui se hâtait de l'égorger : tu as tort

d'*abréger* mes tourmens : je t'aurais appris à mourir.

* « Jeune homme, tu devrais res-
» pecter mes cheveux blancs, mais fais
» ce que tu voudras ; tu ne peux *abréger*
» ma vie que de peu de jours ». (Dernières paroles de l'amiral Coligny, expirant sous le fer d'un assassin, le jour de la Saint-Barthélemy).

ABREUVOIR. — L'empereur Galba est cité par Suétone pour avoir rendu un jugement qu'on pourrait comparer à celui de Salomon. Deux citoyens se disputaient devant lui la possession d'un cheval. Les témoins produits de part et d'autre ne faisaient que rendre la contestation plus douteuse. Galba ordonne que l'animal soit conduit à son *abreuvoir* ordinaire les yeux bandés, qu'ensuite on lui ôte son bandeau, et qu'on l'adjuge à celui des deux contendans chez qui il retournera de lui-même.

* Dans une ville de Touraine,
Grand débat pour une fontaine ;
Il n'était pourtant question
Que d'y mettre une inscription.

Comme la fontaine est publique,
On la vouloit patriotique,
Que sur-tout le mot *nation*,
D'une manière bien civique,
En relevât l'expression.
Pendant ce débat démocrate,
Passe une femme aristocrate,
Qui leur dit d'un ton doctoral,
Et mêlé d'un peu de malice :
Messieurs, mettez au frontispice,
Abreuvoir national.

* Carrier et ses infâmes suppôts appelaient la Loire, regorgeant des milliers de victimes qu'ils y faisaient jeter: *abreuvoir national.*

ABRI, ABRICOT, ABRICOTIER.— C'est de l'Epire que nous vinrent les *abricots.* On les transporta en Italie, puis en Angleterre.

* Il y a des pays où les hommes sont comme les *abricots :* on ne les choisit jamais dans leur point de maturité. On les met en place ou trop jeunes, ou trop vieux. (*Esprit des Journaux*, 1786.)

* *Coytier*, Médecin de Louis XI, reçut de ce prince jusqu'à 30,000 liv.

par mois, au rapport de Philippe de Commines. Mais dégoûté par la suite de cet Esculape, le roi donna ordre à son prévôt de s'en défaire sourdement. Le médecin averti par ce prévôt, qui était son ami, songea à éluder le malheur qui le menaçait, et connaissant la faiblesse que le roi avait pour la vie, il dit au prévôt que ce qui l'affligeait le plus, c'était qu'il avait remarqué par une science particulière qu'il avait depuis long-tems, que le roi ne lui survivrait que de quatre jours, et que c'était un secret qu'il voulait bien lui confier comme à un ami fidèle. Le prévôt donna ou fit semblant de donner dans le panneau. Il avertit le roi, qui fut si épouvanté, qu'il ordonna qu'on laissât Coytier en repos, à la condition qu'il ne se présenterait plus devant lui.

Le médecin obéit de bon cœur, se retira avec des biens considérables, fit bâtir une maison dans la rue Saint-André-des-Arcs, et fit mettre au-dessus pour devise un *abricotier*, pour montrer que *Coytier* était à l'*abri*, ou en sûreté dans ce lieu éloigné de la cour.

(Velly. *Hist. de Fr.*)

ABROGER. — Les Anglais ont un singulier attachement à leurs lois, ils souffrent difficilement qu'on les *abroge*. (*Ann. litt.* 1760, t. I.)

* Il y a des vérités si simples, que l'on semble avoir honte de se conduire d'après elles.

Quand les assemblées constituante et législative voulurent *abroger* en France toutes les lois anciennes, les gens sages leur criaient : n'effacez pas un iota du livre de la loi, que vous n'ayez écrit en marge celui qui doit le remplacer. Nos modernes Solon semblèrent *abroger* pour le plaisir d'*abroger*. Géants dans l'art de détruire, ils se trouvèrent des nains quand il fallut élever le nouvel édifice, et le vaisseau de l'état perpétuellement battu par les ouragans de l'anarchie, flotta long-tems sans agrêts, et sans que ses nouveaux pilotes pussent entrevoir le port où ils viendraient se r'agréer. (*S.*)

* Dioclès, législateur des Syracusains, avait porté une loi qui défendait, sous peine de mort, de paraître avec

des armes dans la place publique. Quelque tems après, l'ennemi ayant fait une irruption aux environs de Syracuse, Dioclès sort de chez lui, l'épée à la main, pour aller le combattre. Il apprend au même instant qu'il s'est élevé une émeute dans la place ; il y court ; un particulier s'écrie : vous venez d'*abroger* votre loi : dites plutôt que je l'ai confirmée, s'écrie à son tour Dioclès ; et à l'instant il se plonge l'épée dans le sein. (*Voy. d'Anach.* t. V.)

ABRUTIR, ABRUTISSEMENT, ABRUTISSEUR. — L'ignorance et la superstition, la misère et l'esclavage, voilà les causes les plus ordinaires de l'*abrutissement* dans lequel les hommes tombent.

L'affreux instant qui met un homme libre aux fers
Lui ravit la moitié de sa vertu première.

Il est un degré d'*abrutissement* qui ôte la vie à l'ame, et la voix intérieure de l'homme ne se fait point entendre à qui ne songe qu'à se nourrir. *(J. Jacques.)*

Vous aurez, dit le même, bientôt *abruti* votre enfant, si vous allez tou-

jours le dirigeant, toujours lui disant : va, viens, reste, fais ceci, ne fais pas cela. Si votre tête conduit toujours ses jambes, ou ses bras, la sienne lui devient inutile.

* Voltaire a employé le mot d'*abrutisseur*. Je voudrais bien, a-t-il dit, que les Turcs fussent chassés du pays des Périclès, et des Platon. Il est vrai qu'ils ne sont pas persécuteurs, mais ils sont *abrutisseurs*. Dieu nous défasse des uns et des autres.

ABSENCE, ABSENT.

L'*absence* est aussi bien un remède à la haine,
Qu'un appareil contre l'amour. *(Lafontaine.)*

* L'*absence* tue l'amant ou l'amour, dit un auteur anglais.

* Les longues *absences* éteignent l'amour; les courtes *absences* le raniment.
(Saint-Évremond.)

Ou sois long-tems *absent*, ou ne t'*absente* point,
Une courte *absence* est à craindre,
Souvent l'amour s'en sert pour mieux nous enflâmer.
(Corneille.)

L'*absence* diminue les passions médio-

cres; elle augmente les grandes: comme le vent éteint les bougies et allume le feu. *(Larochefoucauld.)*

* C'est une maxime avouée par la raison, la justice et la charité, qu'il ne faut pas mal parler des *absens*. Celui qui en dit du mal est toujours suspect. On ne suspecte presque jamais celui qui en dit du bien.

L'éloge des *absens* se fait sans flatterie.
(Gresset.)

ABSOLU.

Je hais ces mots de puissance *absolue*.

Ce vers de Pibrac empêcha qu'il ne fût fait chancelier de France.

* On dit que l'autorité du Grand-Seigneur est *absolue*. — Un pouvoir qui s'intimide, qui tremble, qui se rétracte à la voix de la sédition, à la lueur des incendies, loin d'être un pouvoir *absolu*, n'est pas même un pouvoir. C'est une fureur, une rage, qui n'a d'effet qu'autant qu'on tarde à l'étouffer. Aussi Louis XIV, ayant un jour témoigné qu'il ne voyait que le Sultan qui fût véritablement roi, parce qu'il jouissait d'une autorité *absolue*, le maréchal duc d'Es-

trées, qui avait été ambassadeur à Constantinople, et qui était présent, dit : Sire, je ne connais point de monarque moins *absolu*, puisque sa vie dépend en tout tems du Muphti et de l'Aga des Janissaires, et que de mon tems j'en ai vu deux ou trois d'étranglés.

* C'est abuser du pouvoir *absolu*, que de vouloir tout *absolument*. (*S.*)

ABSOLUTION.— Au commencement du 14.e siècle, la taxe des *absolutions* était encore illimitée. Un meurtrier, diacre ou sous-diacre, était *absous* avec la permission de posséder trois bénéfices, pour 12 sols tournois, trois ducats et six carlins, ce qui faisait environ vingt écus. Un évêque, un abbé ne pouvait recevoir l'*absolution* d'un assassinat, à moins de 300 francs. Mais celle de la bestialité n'était estimée que 250 f. On était *absous* pour de l'argent des péchés passés, même de ceux qu'à l'avenir on se réservait de commettre. On a retrouvé dans les archives de Joinville une indulgence ou *absolution* en expectative, non-seulement pour le cardinal

de Lorraine, mais encore pour deux personnes de sa suite, laquelle remettait à chacune d'elles et par avance, trois péchés à leur choix. — Lelaboureur, écrivain exact, rapporte que la duchesse de Bourbon, sœur de Charles VIII, eut le droit de se faire *absoudre* toute sa vie de tous ses péchés, elle et dix personnes de sa suite, à 47 fêtes de l'année, sans compter les dimanches. (Voltaire. *Ess. sur l'Hist. Gén.)*

* On sait que bien que, très-galante, mademoiselle de Charollais avait des accès de dévotion. Un jour qu'elle se croyait malade, elle voulut avoir un confesseur sur-le-champ. On court au plus prochain couvent, et on lui amène un capucin. Le béat est saisi d'admiration, de respect et de crainte à l'aspect de l'appartement doré de la princesse. A peine ose-t-il se poser sur un pliant qui se trouve près d'une bergère dans laquelle était enfoncée l'auguste pénitente. Il lui laisse tout dire, et n'a garde de proférer un seul mot. Quand elle a fini, il se lève; mais oubliant qu'il ouvre ou qu'il ferme à volonté les portes du

ciel, il s'incline, et d'une voix tremblante, Votre Altesse, lui dit-il, veut-elle bien permettre que j'aie l'honneur de lui donner l'*absolution? (Clef du Cab., 3 fruct. an 8.)*

ABSORBER.

Un riche créancier (1),
Au cœur inexorable,
De son débiteur insolvable
Faisait vendre à l'encan le chétif mobilier.
Dès que la vente fut finie,
L'huissier au malheureux dit : quand votre partie,
Justice et moi seront payés,
Frais débatus, vous le voyez,
La somme de neuf francs est tout ce qui vous reste :
Comment neuf francs, c'est une erreur,
Dit maître Rapin, procureur ;
Je croyais que les frais *absorberaient* le reste!

(S.)

ABSOUDRE. — « De tous les maux » qui peuvent arriver dans l'administra» tion de la justice, aucun n'est compa» rable à celui de faire périr un inno-

(1) Cette épigramme n'est pas une simple plaisanterie. Elle est le récit d'un fait qui s'est passé sous nos yeux. *(S.)*

« cent. Mieux vaudrait-il *absoudre* mille » coupables. » Pressé par le sentiment de la justice et de l'humanité, ainsi parlait le président de Lamoignon. Pressés par un sentiment bien opposé, les président et accusateur public du tribunal révolutionnaire, Dumas et Fouquier-Thainville parlaient bien un autre langage, et tenaient une conduite bien opposée. Leur maxime était: il vaut mieux condamner mille innocens, que d'*absoudre* un suspect; et leurs jugemens étaient toujours une conséquence terrible de leur affreux principe. *(S.)*

* Caton, l'homme le plus vertueux de son siècle, fut accusé quarante-deux fois, et quarante-deux fois *absous.*

ABSOUTE. — Absolution publique et solennelle.

L'*absoute* du jeudi-saint, à Rome, est une cérémonie tellement imposante, qu'un lord fameux qui y avait assisté, en parlait souvent aux protestans de sa nation, et chaque fois, terminait son récit par ces mots : j'étais catholique ce jour-là. *(Dict. des hom. et des ch.)*

ABSTÈME. — Terme emprunté du

latin. Il signifie qui s'*abstient*, et s'applique particulièrement à ceux qui s'abstiennent de vin.

« Les hommes sont naturellement « *abstèmes*, dit Jean-Jacques. La pre- » mière fois qu'un sauvage boit du vin, » il fait la grimace, et le rejette; et » même parmi nous, quiconque a vécu » jusqu'à vingt ans, sans goûter de li- » queurs fermentées ne peut plus s'y ac- » coutumer. Nous serions tous *abstèmes*, » si l'on ne nous eût donné du vin dans » nos jeunes ans. »

ABSTENIR. ABSTINENCE. — Il y a une maxime qui dit : il est plus aisé de s'*abstenir* que de se contenir. Si cette maxime était contestée, nous en appellerions aux évènemens de la révolution.

* On lit dans le Sadder, qui est l'abrégé des lois de Zoroastre : « Quand il est » incertain si ce qu'on te propose est » juste ou injuste, *abstiens*-toi. »

* Denys-le-tyran ayant un jour donné à Aristippe le choix de trois belles femmes, le philosophe les garda toutes trois, en disant : Il en a mal pris au berger Pâris pour avoir donné la préférence à

l'une des trois déesses. Mais les ayant ensuite éconduites toutes trois de chez lui ; il dit qu'il voulait faire voir qu'il savait également jouir et *s'abstenir.*

(Hist. Anc.)

* Le philosophe Bernier, qu'on appelait le joli philosophe, disait un jour à St-Evremond : Je vais vous faire une confidence que je ne ferais pas à madame de la Sablière, ni même à mademoiselle de Lenclos que je tiens d'un ordre supérieur. Je vous dirai donc confidemment que l'*abstinence* des plaisirs me paraît un grand péché. *(Esp. de* St.-Évremond. *)*

ABSTINENCE FORCÉE, ou ECCLÉSIASTIQUE. — Autrefois en Pologne, on arrachait les dents à quiconque était convaincu d'avoir enfreint les lois de l'*abstinence* les jours commandés par l'Eglise. (V. *Ess. hist. sur Paris.*)

* Le Journal de Verdun (août 1750, pag. 152), fait mention d'un religieux qui pendant plus de vingt ans, passa chaque carême dans une *abstinence* absolue du boire et du manger ; et ce qui rend le fait plus difficile à croire, c'est que ce religieux était un bénédictin.

* Père, vous prêchez joliment,
Mais vous allez un peu trop vîte ;
L'autre jour, me rendant visite,
Des gens d'esprit et de mérite,
Firent de vous ce jugement :
Dans tous ses discours d'éloquence,
Ce bon père, me dirent-ils,
Use de termes fort gentils,
Et les débite en abondance ;
Mais il devrait être interdit
Puisqu'il nous prêche l'*abstinence*,
Tandis qu'il mange ce qu'il dit.

ABSTRACTION. ABSTRAIT. — L'*abstraction* et la *distraction* ne sont pas du tout des termes synonymes, quoique beaucoup de gens, par ignorance ou par amour-propre, affectent de les confondre.

L'*abstraction* vient de l'étude et de la méditation ; la distraction, de l'étourderie ou de la curiosité. Le philosophe a des *abstractions ;* le petit-maître a des distractions. On se distrait à la promenade ; on s'*abstrait* dans le cabinet. C'est le propre d'un génie profond d'être *abstrait*, et d'un esprit superficiel d'être distrait. *(Roubaud.)*

* Une religieuse s'accusait d'avoir eu des *abstractions*. Dites des distractions, madame, c'est assez pour une religieuse, lui dit son confesseur.

* Tout édifice bâti sur des idées *abstraites*, est un temple à l'erreur. — Gardez-vous de tomber dans des *abstractions* métaphysiques, disait Vergniaux à ses collègues. Il faut au peuple des dehors qui frappent les sens.

ABSURDITÉ. ABSURDE.

Une merveille *absurde* est pour moi sans appas.
(Boileau.)

* Tel croit débiter une maxime, qui ne dit qu'une *absurdité*. — La plus grande des *absurdités*, a dit Voltaire, c'est de se contredire, et personne ne s'est contredit plus que lui. Aussi, ayant reconnu depuis que pour se contredire, il ne fallait qu'avoir changé d'avis, Voltaire désavoua, comme une *absurdité*, ce qu'il avait avancé comme un principe.

* Ciceron a dit : il n'y a point d'*absurdités* qui n'aient été soutenues par quelque philosophe.

ABUS, ABUSER.

A quoi servent nos lumières,
Si nous conservons nos *abus?* (Voltaire.)

* Une dame de qualité invectivait, sans pudeur, l'homme qui était l'objet de son ressentiment. Madame, lui dit-il, vous *abusez* de la considération que j'ai pour votre sexe, et du mépris que j'ai pour votre personne.

* Il n'y a rien dont on n'*abuse;* mais le plus grand, comme le plus condamnable des *abus*, c'est l'*abus* de pouvoir dans les hommes publics, et l'*abus* de confiance dans les particuliers.

* Maître Thibaut, pour la première fois,
Couchant avec sa femme et causant avec elle,
Lui racontait la nuit sur ses dix doigts,
De ses beaux faits la longue kyrielle.
Puis, en la caressant, lui disait, ma chère ame,
Mon petit cœur, rien n'égale ma flamme.
Mais si devant l'hymen, facile à mes soupirs,
Tu m'avais accordé l'objet de mes desirs,
Je ne t'aurais pas épousée.
Oui-dà, répondit-elle avec simplicité,
Quelque sotte aurait eu cette facilité;
Mais par deux fois déjà l'on m'avait *abusée.*

* Claude de l'Aubespine, après avoir rempli dignement plusieurs fonctions publiques, écrivait à Étienne de Nully, premier président à la Cour des Aides: « Vous sollicitez, monsieur, la place » de prévôt des marchands; je la solli- » cite aussi. Je sais que pour obtenir la » préférence, vous avez cherché à me » rendre suspect au roi. Pour vous » perdre dans l'esprit de S. M. il me » suffirait de remettre sous les yeux du » prince deux lettres que vous m'avez » écrites à son sujet, quand nous étions » encore amis. Je vous les renvoie, pour » n'être pas tenté d'*abuser* de la con- » fiance que vous aviez alors en moi ».

(V. *Ann. Fr. t. IV.*)

ACABIT. — Qualité bonne ou mauvaise de certaines choses. Il ne se dit guères que des fruits.

Hérault de Séchelles répondait un jour à un ami, qui lui peignait avec feu les horreurs de la révolution : Mon ami, tous les fruits du même arbre ne sont pas du même *acabit*.

* Un président de comité révolutionnaire, buvant avec ses dignes collègues

le vin de la cave d'un malheureux condamné, disait : d'honneur, je n'ai jamais bu de vin d'une meilleure *académie*. Il voulait dire *acabit*, et les quiproquos de ces gens là étaient aussi communs sur les personnes que sur les mots. (*Dict. des Hom. et des Ch.*)

* Boursault a fait ce mot feminin ; il écrivait *acabie*, et non *acabit*.

ACADÉMIE. — *Academus*, sectateur de Platon, passe pour avoir institué la première *académie*, à laquelle il donna son nom.

* L'*académie* française regarde comme son fondateur Conrard, né à Paris en 1603 Les gens de lettres se rendaient chez lui pour entendre la lecture de ses poésies, et voilà la première origine de l'*académie* par excellence.

* Ménage avait fait une satyre contre l'*académie* naissante, ce qui empêcha qu'il y fût reçu; sur quoi le président Rose disait : le motif qui l'a fait rejeter aurait dû le faire admettre, comme on force un homme à épouser une fille qu'il a déshonorée (1).

(1) Quelques-uns attribuent ce mot au parasite *Montmaur*.

* Le cardinal de Richelieu s'étant déclaré le protecteur en titre de *l'académie*, elle fut d'abord gratifiée du titre d'*académie éminente*. Ce fut Louis XIV qui accorda aux quarante membres qui la composaient leur logement au Louvre.

* Voici le portrait que dans ces derniers tems, un poëte a fait de l'*académie* française :

Coquette sans pudeur, fière de mille amans,
Femme à quarante époux presque tous impuissans;
Mère de quelques mots, régente d'ortographe,
Depuis plus de quatre ans tes autels sont déserts:
L'on ne t'adresse plus de prose ni de vers,
Et l'on n'est occupé que de ton épitaphe.

* *Académie royale de musique*, est le titre que portait encore, il y a peu d'années, l'opéra de Paris. Je ne dirai rien de cet établissement célèbre, disait Jean-Jacques, sinon que de toutes les *académies* du royaume et du monde, c'est assurément celle qui fait le plus de bruit.

* On voit dans Paris, dit un auteur, plusieurs *académies* qui ont dans leur établissement des vues, non-seulement toutes différentes, mais même toutes opposées les unes aux autres. — *Acadé-*

mie de musique pour exciter les passions; *académies* de philosophie pour les calmer. — *Académie* d'éloquence et de peinture, qui apprennent à immortaliser les hommes; *académie* d'armes qui apprennent à les tuer. — *Académie* de chirurgie qui apprend à conserver notre vie; *académies* de jeu qui apprennent à perdre notre argent, et à ruiner notre fortune.

* Croira-t-on que dans le manuscrit du dictionnaire de l'*académie*, le mot *académie* ait été oublié ? (*Esprit des Conversations agréables.*)

ACADÉMICIEN (1). — On sait le cas que Piron faisait du titre d'*académicien* :

Ci gît Piron qui ne fut rien,
Pas même *Académicien !*

Peut-être au reste eût-on pu appli-

(1) Quoique dans l'ordre lexicographique le mot *académicien* doive précéder le mot *académie*, ce recueil étant plutôt un dictionnaire de choses qu'un dictionnaire de mots, nous avons cru devoir, quand nous en formons plusieurs articles, placer les mots primitifs avant leurs dérivés. (*S.*)

quer à Piron ces réflexions de Voltaire, au sujet du titre d'*académicien*. « L'*académie française* est l'objet secret des » vœux des gens de lettres. C'est une » maîtresse contre laquelle ils font des » chansons et des épigrammes jusqu'à » ce qu'ils aient obtenu ses faveurs, et » qu'ils négligent dès qu'ils en ont la » possession. »

* L'*académie* d'Arles est la première qui ait accordé à une dame (mad.e Deshoulières) les honneurs du fauteuil *académique*, en lui envoyant des lettres d'*académicienne*.

ACARIATRE. — On appelle *acariâtre* une femme entêtée ou de mauvaise humeur. Jacques Sylvius et Nicot, dérivent ce mot de saint-Acaire, en latin *Acarius*, que l'on invoquait autrefois pour les femmes d'un caractère chagrin et bisarre.

* Combien, dit un auteur, de voyageurs peu philosophes qui ne jugent du caractère des nations, chez lesquelles ils séjournent, que par celui de deux ou trois personnes auxquelles ils ont eu affaire! Ils ressemblent alors à cet Autrichien,

qui passant par Blois où il n'avait vu que son hôtesse, qui était rousse et *acariâtre*, mit sur son *album : Nota* que toutes les femmes de Blois sont rousses et *acariâtres*. *(Dict. d'Anecd.)*

ACCABLER, ACCABLEMENT. — *Accabler* se prend quelquefois en bonne part :

Tu trahis mes bienfaits, je les veux redoubler ;
Je t'en avais comblé, je t'en veux *accabler*.
(Auguste à Cinna.)

plus ordinairement, il se prend en mauvaise part :

Accablé sous le poids du soin qui me dévore,
Vouloir me soulager, c'est m'*accabler* encore.
(Voltaire, *dans Œdipe.*)

* Je rencontrai un jour sur les bords de la mer, dit le poëte Saadi, un religieux qu'un tigre avait à demi dévoré. Il était prêt d'expirer, et souffrait beaucoup. Grand dieu ! s'écriait-il, je te rends grace de n'être *accablé* que de douleurs, et non de remords.

* La disposition à l'obéissance naît de l'*accablement* du peuple, disait le despote Richelieu.

ACCAPARER, ACCAPAREMENT, ACCAPAREUR. — De l'italien *accapiare*, resserrer, retenir dans un filet.

Qui fera le métier de roi, si je fais celui de marchand, disait un souverain à qui l'on proposait un *accaparement?* Louis XV ne jugea pas ces deux choses inconciliables. Vers la fin de son règne, il fit le métier d'*accapareur*, et l'on vit énoncer dans l'almanach royal de 1774, p. 553, une charge de trésorier des grains au compte du roi, dont était pourvu un certain Mirlavaud; ce qui donna lieu à la diatribe suivante:

Ce qu'on disait tout bas est aujourd'hui public;
Des présens de Cérès le prince fait trafic;
Il n'est aucun qui ne le sache;
Et ce bon roi, loin qu'il s'en cache,
Par son grand almanach, sans façon nous apprend
Et l'adresse et le nom de son heureux agent.

L'almanach fut dénoncé, les exemplaires saisis, la planche cassée, l'imprimeur Lebreton tancé, et son imprimerie fermée. (*Mém. sec.*).

* Sept ans auparavant, Prévost-de-Beaumont avait eu la malheureuse adresse de découvrir, et la témérité de publier

le traité de commerce et d'*accaparement*, passé en 1765, au nom de Louis XV, entre le contrôleur-général Laverdy et le nommé Matisset, pour l'espace de 12 années. Cette découverte lui valut sa détention à la bastille, où il resta vingt-deux ans, et où il aurait probablement terminé ses jours, si la journée du 14 juillet 1789 ne lui en eût ouvert les portes.

* François I.er et Charles V avaient prononcé la peine de mort contre les *accapareurs*, et la convention nationale, par son décret du 27 juillet 1793, avait mis les *accaparemens* au nombre des crimes capitaux.

ACCÉLÉRER, ACCÉLÉRATION. — Ne pourrait-on pas trouver, disait un ministre Turc au baron de Tott, un moyen de charge qui *accélérât* les coups de canon? Oui, dit le ministre Français, mais il se pourrait que par-là on *accélérât* la mort des artilleurs. Qu'importe, réplique le Turc? quelques canonniers de plus ou de moins ne doivent pas arrêter. (*Merc. de Fr., année 1784.*)

* La mécanique doit beaucoup à Galilée pour sa théorie de l'*accélération*.

ACCENT, d'où ACCENTUER. — On a dit que pour bien prononcer le français, il ne fallait point avoir d'*accent*. Ce n'est pas que notre langue n'en ait un; mais on a voulu dire par-là, qu'il fallait éviter tout *accent* provincial.

(Encyc. litt.)

* C'est souvent dans l'*accent* que se trouve la louange ou le blâme, l'adulation ou la raillerie. — Les Hébreux, dit le cardinal Duperron, appelaient *taam*, c'est-à-dire *gustus*, *goût*, ce que nous appelons *accent*. La raison, c'est qu'ils regardaient l'*accent*, ou la manière de prononcer, comme le goût, l'assaisonnement de la langue.

* Se piquer de n'avoir pas d'*accent*, c'est, dit l'auteur d'Émile, se piquer d'ôter aux phrases leur grace et leur énergie. L'*accent* est l'ame du discours; il lui donne le sentiment et la vérité. L'*accent* ment moins que la parole: c'est peut-être pour cela que les gens bien élevés le craignent tant. C'est de

*

l'usage de tout dire sur le même ton, qu'est venu celui de persiffler les gens sans qu'ils le sentent. A l'*accent* proscrit succèdent des manières de prononcer ridicules, affectées et sujettes à la mode, telles qu'on les remarque surtout dans les jeunes gens de la cour. Cette affectation de paroles et de maintien est ce qui rend généralement l'abord du Français repoussant et désagréable aux autres nations. Au lieu de mettre de l'*accent* dans son parler, il y met de l'air, ce n'est pas le moyen de prévenir en sa faveur.

ACCEPTER.

On m'accorde un bienfait en *acceptant* les miens.
(Dubelloy.)

* Callicratidas, général des Lacédémoniens, se trouvant dans une extrême disette pour lui et pour son armée, un particulier vint lui offrir 50 mille écus, à condition qu'il lui accorderait une chose injuste. Le général les refusa. Cléandre, un de ses officiers, dit : Je les *accepterais* si j'étais Callicratidas ; et moi si j'étais Cléandre, répartit Callicratidas. *(Hist. Anc.)*

* Les habitans d'une ville considérable ayant offert au maréchal de Turenne une somme de 100 mille écus pour qu'il ne fît point passer son armée sur leur territoire, Turenne répondit aux députés: comme votre ville n'est point sur la route où j'ai résolu de faire marcher l'armée, je ne puis *accepter* l'argent que vous m'offrez. (*Dict. des Gr.-Hom. art.* Turenne.)

* Le poëte Rousseau, banni de France par arrêt du parlement, avait trouvé dans la générosité d'un seigneur Flamand (le duc d'Aremberg), un secours annuel de 1,500 liv. que ce poëte avait *accepté*. Rousseau croyant, à la suite, avoir à se plaindre de son bienfaiteur, refusa l'argent de la pension qu'on lui apportait. Je l'*acceptais* avec plaisir, dit-il à l'intendant de ce seigneur, quand je me flattais d'être des amis de M. le duc; présentement que je ne le suis plus, je ne veux rien *accepter*. (Mém. secr.)

* On vint annoncer à Louis XIV que le cardinal Mazarin venait de rendre son ame à Dieu. Sire, dit un courtisan, je doute que Dieu l'ait *acceptée*. (*Encyclopediana.*)

ACCEPTION. — Sorte de préférence. Il n'est guères d'usage qu'en cette phrase: *acception* de personnes.

Il n'y a point *acception* de personnes devant Dieu, dit le sage. *Non est apud deum* ACCEPTIO *personarum.*—Maître, nous savons que vous enseignez et que vous dites toujours la vérité sans faire *acception* de personne..., disaient les juifs au législateur des chrétiens. *Magister, scimus quia rectè dicis et doces, et non* ACCIPIS *personam.* (Luc, XX, 21.)

* Un Arabe va se plaindre à Soliman II, des violences que deux inconnus exerçaient dans sa maison. Le sultan s'y transporte, fait éteindre les lumières, saisir les coupables, envelopper leurs têtes d'un manteau, et commande qu'on les poignarde. L'exécution faite, les flambeaux rallumés, il considère les corps des criminels, lève les mains au ciel, et rend graces à Dieu. Quelle faveur, lui dit son visir, avez-vous donc reçu d'en haut? Visir, répond le sultan, j'ai cru mes fils auteurs de ces violences; c'est pourquoi j'ai voulu qu'on éteignît les flambeaux. J'ai craint que la tendresse

paternelle ne me fît manquer à la justice que je dois à tous mes sujets *sans acception de personnes*. Juge si je dois remercier le ciel, à présent que je me trouve juste sans avoir été parricide!

ACCÈS, ACCESSIBLE. — Le palais d'un roi, disait François Ier., doit être d'un facile *accès* pour tous ses sujets. Ils sont ses enfans; la maison paternelle doit donc leur être toujours ouverte.

(*Dict. des H. Ill. art.* François Ier)

* Louvois, ministre de Louis XIV, était un homme dur, et d'un très-difficile *accès*. Une vieille femme qui s'était plusieurs fois présentée à son audience, et qui avait été chaque fois repoussée par les ministres subalternes, se présente au dîner du roi. Elle faisait frayeur, tant elle était décrépite, dit madame de Sévigné. Monsieur la repousse, en lui demandant ce qu'elle veut. — Hélas! monsieur, je voudrais prier le roi de me faire avoir *accès* auprès de monseigneur de Louvois. — Je le ferais volontiers, dit le roi, mais voilà madame Dufresnoi (1) qui le fera encore mieux que moi.

(1) Maîtresse du ministre.

* *Accès* se prend quelquefois pour un mouvement intérieur de l'ame :

Je ris des noirs *accès* où je vous envisage.
(Molière.).

ACCESSOIRE. — Ce qui n'est regardé que comme la suite ou l'accompagnement de quelque chose de principal.

L'*accessoire* chez Caton, c'était la vertu ; chez Ciceron c'était la gloire. Ciceron se voyait toujours le premier, Caton s'oubliait toujours. Celui-ci voulait sauver la république pour elle-même ; celui-là pour s'en vanter. Caton voyait toujours les choses de sang-froid ; Ciceron les voyait au travers de mille petites passions. *(Montesquieu.)*

* C'est avec un sentiment vraiment pénible qu'on se rappelle qu'au commencement des états-généraux de 1789, un jeune député, qui ne manquait pas d'éloquence, envisageait de sang-froid les proscriptions et les meurtres dont une populace effrénée se rendait coupable, et les présentait à la tribune comme un *léger accessoire au principal d'une grande révolution.* Victime lui-

même des fureurs révolutionnaires, il fut envoyé à l'échafaud par des hommes qui professaient ses erreurs politiques, et qui n'avaient ni ses talens, ni son patriotisme. *(S.)*

ACCIDENT. — Il arrive quelquefois des *accidens* dont il faut être un peu fou pour se bien tirer. *(Larochefoucauld.)*

* Nicole craignait tellement les *accidens* imprévus, qu'il n'osait sortir de sa chambre dans la crainte d'en être la victime.

* Quel esprit ne bat la campagne?
Qui ne fait châteaux en Espagne?
Pichrocole (1), Pyrrus, la laitière, enfin tous,
Autant les sages que les fous;
Chacun songe en veillant, il n'est rien de plus doux.
Une flateuse erreur emporte alors nos ames,
Tout le bien du monde est à nous,
Tous les honneurs, toutes les femmes.
Quand je suis seul, je fais au plus brave un défi;
Je m'écarte, je vais détrôner le sophi, (2);

(1) Prince ambitieux et visionnaire dont parle Rabelais.

(2) Empereur Persan.

On m'élit roi, mon peuple m'aime;
Les diadêmes vont sur ma tête pleuvant :
Quelqu'*accident* fait-il que je rentre en moi-même,
Je suis Gros-Jean comme devant. (*Lafontaine.*)

ACCLAMATION. — L'*acclamation* n'est qu'un signe fort équivoque de l'approbation.

L'époque de la cérémonie du sacre de Louis XVI approchant, ce fut l'objet de l'entretien du peuple, pour l'instruction duquel la police avait fait imprimer l'ordre de la marche et des cérémonies. Dans ce fatras trop long d'étiquettes puériles, on lisait : « Sa majesté sera reçue dans toutes les villes où elle passera, au son des cloches, au bruit de l'artillerie, aux *acclamations* des peuples, etc.; comme si les *acclamations* des peuples pouvaient être de commande, ainsi que des marches et des contre-marches ». (*Mém. secr.*)

* Louis XV agissait mal, laissait les autres mal agir, mais il voyait juste, s'énonçait bien, et avait une certaine éloquence naturelle. Voltaire a dit de ce prince au sujet de sa réponse au parlement, le 3 mars 1766, que si le roi

n'eût pas été le protecteur de l'académie, il aurait fallu sur-le-champ le nommer académicien par *acclamation*. On regarda en effet, dans le tems, cette réponse comme un modèle de précision, d'éloquence et de force. *(Mém. secr.)*

ACCLIMATER. — Mot de nouvelle origine, employé pour la première fois par l'abbé Raynal, pour signifier: s'accoutumer à la température du climat nouveau.

Le dictionnaire de l'académie ne l'a reconnu que dans son édition de l'an 7. — Mercier, dans sa Néologie, a ajouté au verbe *acclimater* le substantif *acclimatement*. *Acclimatique* ne tardera sûrement pas à venir. *(S.)*

ACCOLADE. — La cour de Rome a toujours été plus prodigue d'honneurs que d'argent. C'est de quoi se plaignait l'Arétin, dont les souverains redoutaient la censure, et dont ils recherchaient les éloges.

Le saint-père m'accorde souvent les honneurs de l'*accolade*, disait-il, mais ses embrassemens ne sont pas des lettres-de-change. *(Dict. hist. art.* Arétin.)

* Jamais on a profané avec autant d'indécence, que sous le régime de la terreur, l'*accolade* fraternelle. C'était en effet une triste et humiliante récompense pour un homme d'honneur que le baiser des assassins ! — On a vu de ces furieux dénoncer à leurs comités révolutionnaires des amans, pour avoir, dans leurs lettres interceptées, donné le nom d'*accolades fraternelles*, à leurs tendres embrassemens.

(Dict. des H. et des Ch.)

ACCOMMODER, ACCOMMODEMENT.

S'*accommoder* de tout est chose nécessaire.

(Moliere.)

* Il est avec le ciel des *accommodemens*.

(Le même.)

* Quand on a des passions, il faut pour être heureux faire en sorte qu'elles puissent s'*accommoder* ensemble, disait Fontenelle.

* A la femme de George, Albin faisait l'amour :
George en flagrant délit surprit sa femme un jour ;
L'époux gronde, la femme tremble :
George s'*accommoda*. Pour l'appaiser, Albin
Lui fit présent d'un muid de vin
Qu'ils burent tous les trois ensemble.

* Le nommé Delsenne, qui de perruquier était parvenu à la finance, soutenait opiniâtrement devant M. de Vaudreuil, son opinion sur un coup de cartes. Ce seigneur lui dit: M. Delsenne, votre obstination m'étonne ; je vous ai vu autrefois plus *accommodant.*

(La Police de Paris dévoilée.)

ACCOMPAGNER, ACCOMPAGNEMENT.

Il est des gens que l'on cenduit,
Il en est que l'on *accompagne.*

On conduit un ami, un égal, un inférieur même; on *accompagne* un supérieur, un grand.

Feu M. le comte de N... qui aimait à jouer sur les mots, s'apperçoit que M. le duc de N... à qui il venait de rendre visite, le suit par politesse ; il l'arrête, et lui dit d'un ton badin : Vous savez la musique, monsieur le duc, car vous aimez l'*accompagnement.* Monsieur, réplique le duc, je vous reconduis et ne vous *accompagne* pas.

ACCOMPLI (parfait).

Insensé que j'étais ! ai-je pu présumer
Que le ciel pour moi seul ait pris soin de former
Ce qu'on ne vit jamais, une femme *accomplie !*
(Destouches, *Philos. marié*).

* ..... Êtes-vous résolue
De ne prendre qu'un homme *accompli* de tout point?
Cet homme est le phénix, il ne se trouve point.
(Le même, *dans le Glorieux.*)

* D'un air libre et riant, tout dire, tout entendre,
Où l'on promet d'aller toujours se faire attendre;
Arriver en pestant contre quelqu'importun;
Faire sur sa parure une légère excuse;
Commencer vingt propos et n'en finir aucun;
Où l'on périt d'ennui jurer que l'on s'amuse;
Refuser de l'esprit à toutes les beautés;
Oser tout, épuiser trente sociétés;
En un mot, être folle, et se croire jolie:
Voilà ce qu'on appelle une femme *accomplie.*

ACCOMPLIR.

Rendez-vous à la loi, respectez sa justice;
Elle est commune à tous, il faut qu'on l'*accomplisse.*
(Voltaire.)

ACCORDER, synonyme d'*octroyer.*

Sotte et prude à mes vœux n'auront jamais de part;
L'une *accorde* trop tôt, l'autre *accorde* trop tard.
(Lafontaine.)

* Le cardinal Ximenès, pour n'être pas troublé dans l'exercice du bien qu'il voulait faire, n'*accordait* jamais rien de ce qu'on lui demandait. *(Maximes de l'honnête homme.)*

ACCORD.—Être, ou mettre d'*accord*.

Quelque livre que je consulte,
Disait un avocat vieux et désabusé,
Je ne vois qu'un jurisconsulte
Que le juge ait canonisé.
Ce qu'il fit de plus beau du métier dont nous sommes,
Ce fut une action dont il s'acquitta bien ;
Animé d'un saint zèle, il trouva le moyen
De mettre d'*accord* deux hommes
Qui ne se disputaient rien.

* Un domestique de Charles V entre étourdiment dans sa cellule, renverse une table et brise les trente montres que le prince avait déposées dessus. Charles se prend à rire : Plus heureux que moi, dit-il au domestique, tu as trouvé le secret de les mettre d'*accord*.
(De l'Homme.)

* Le proverbe espagnol dit que s'il n'y avait au monde ni fous, ni fripons, tout le monde serait bientôt d'*accord*.

ACCOTER, ACCOTOIR. Voyez *Accouder*, *Accoudoir*.

ACCOUCHER. — Autrefois lorsque

les femmes *accouchaient*, dans le Béarn, les maris se mettaient au lit, et les envoyaient à la charrue. Cette coutume a encore lieu dans certains endroits de l'Amérique, aux Antilles et à l'île Formose. (*Dict. de Trév. art.* Accoucher.)

* Une jeune femme recommandable par ses vertus et ses malheurs, vient implorer la protection de la présidente de N...; il y avait cercle. On introduit la suppliante, vers laquelle la maîtresse de la maison daigne jeter un regard de distraction. — Combien avez-vous d'enfans?.... — Trois, madame..... La présidente tourne la tête, reprend le fil de la conversation, et un quart-d'heure après se retourne de nouveau, et dit: avez-vous beaucoup d'enfans, madame? — Madame, depuis que j'ai eu l'honneur de vous en déclarer trois, je ne suis pas *accouchée*. Et l'infortunée se retire.

* La jeune duchesse de la Rochefoucauld-Liancourt étant *accouchée* pour la première fois, eut un *accouchement* très laborieux. Sa vie fut plusieurs fois en danger. Lorsqu'elle fut délivrée, et qu'on lui eût appris qu'elle avait un fils:

elle s'écria : je m'en réjouis, il n'*accouchera* pas. *(Corresp. litt. sec. 1788.)*

* Blaise aimait certaine donzelle,
Il l'épousa. Dès la première nuit,
En la caressant, il lui dit :
J'ai peur que nos plaisirs dans quelque tems, ma belle,
Ne te causent bien des tourmens.
Ne crains rien, lui répond la maligne femelle,
Blaise, j'*accouche* heureusement.

ACCOUCHEUR. — Ce ne fut qu'en 1663, et aux premières couches de madame de la Vallière, qu'on commença à la cour à se servir d'*accoucheur*. On craignit que la présence d'une sage-femme dans le palais, où le soupçon régnait déjà, ne fournît un aliment nouveau à la maligne curiosité des courtisans. On eut recours, pour leur donner le change, à un chirurgien que son ministère attachait à la cour.

(Journ. de Verdun, 1766.)

* Les peuples du midi, les Espagnols sur-tout, moins philosophes que les maris français, plus jaloux ou moins attachés à leurs femmes, conservent encore pour les *accoucheurs* une répugnance invincible.

(Dict. de Trév. art. Accoucheur.*)*

ACCOUDER, ACCOUDOIR. — Messieurs de l'académie se trouvant partagés pour savoir s'il fallait dire *accoudoir* ou *accotoir*, prirent le parti de consulter les maîtres carossiers de Paris.

(Le Pour et le Contre.)

* La différence d'*accoudoir* à *accotoir* est que l'*accotoir* sert pour s'appuyer de côté, et l'*accoudoir* pour s'appuyer en avant. *(Dict. de l'Ac. dern. éd.)*

ACCOUPLER. — Ce mot ne peut plus se prononcer sans indignation et sans effroi, quand on se rappelle qu'un de ces monstres à face humaine, un de ces tigres, enfantés dans les horreurs de la révolution, un Carrier (de Nantes) enfin, faisait *accoupler*, sans respect pour la vieillesse, sans pitié pour la jeunesse, sans compassion pour l'enfance, ses concitoyens des deux sexes, les faisait lier deux à deux, et dos à dos, et précipiter dans la Loire; ce qu'il appelait faire des mariages républicains. Affreux *accouplement* qui causa la mort à des milliers d'innocens! *(S.)*

* Une des cruautés qu'exercèrent les

espagnols sur les naturels du pays, lors de la conquête des Indes, fut d'*accoupler* ces malheureux deux à deux, les femmes aussi bien que les hommes, et de les faire ainsi marcher au travail de la terre ou de l'exploitation des mines. On faisait relever, à force de coups, ceux qui succombaient sous les fardeaux. Cet *accouplement* inhumain leur tenait lieu du doux *accouplement* auquel la nature invite si impérieusement les deux sexes, qui ne pouvaient se voir qu'à la dérobée. Les hommes périssaient dans les mines, les femmes dans les champs que cultivaient leurs faibles mains, et ces malheureux qui composaient un million d'ames, lors de la découverte de leur île, se trouvèrent en moins de cinq ans, réduits à quatorze mille. *(Hist. ph. et pol.)*

ACCOURCIR.

Il faut, en réprimant l'ardeur de nos desirs,
Pour prolonger nos ans, *accourcir* nos plaisirs.
(S.)

ACCOURIR. — *Accourir* est en sens contraire de courir. On *accourt* vers

quelqu'un, *accurrere*, ou *ad currere*. On court pour le fuir ou l'éviter.

La curiosité et le plaisir cruel de se repaître du malheur d'autrui, voilà, dit un auteur moderne, les motifs qui ont fait *accourir* de toutes parts des milliers d'individus, à Versailles les 5 et 6 octobre; aux Tuileries les 31 mai et 2 prairial; à la place de la révolution, lors des exécutions sanglantes qui s'y renouvelaient chaque jour, et par tout où chaque victime innocente ou coupable devait être donnée en spectacle. *(Dict. des H. et des ch.)*

Lucrèce n'a-t-il pas mieux expliqué que le Cousin Jacques cet

Étrange empressement de voir des misérables,

en l'attribuant, non au plaisir cruel de se repaître du malheur d'autrui, mais à la satisfaction que l'on ressent, ou plutôt à l'espèce de félicitation qu'on se fait, dans la pensée qu'on ne court pas soi-même des dangers qu'on voit courir aux autres, ou qu'on n'endure pas les tourmens qu'ils endurent. *Quibus ipse malis careas, quia cernere suave est? (S.)*

ACCOUTRER. ACCOUTREMENT. Ce mot est vieux, mais il vit encore, et n'est pas dénué de force.

Ménage qui passa toute sa vie à méditer sur les mots, et à en recueillir les origines, bien loin de donner celle d'*accoutrer*, a même oublié ce terme.

* Lorsque Denys-le-Tyran offrit à Platon, une robe à la mode de Perse, longue et parfumée, ce philosophe la refusa, disant qu'étant né homme, il ne se revêtirait pas volontiers d'une robe de femme. Aristippe l'accepta, avec cette réponse : que nul *accoutrement* ne pouvait corrompre un chaste courage. — Il y a des raisons de tout, a dit un philosophe.

* Le parlement de Paris ayant refusé d'enregistrer l'édit des consignations, le président Seguier, à la tête de plusieurs députés, fut trouver Henri IV pour lui représenter les motifs de la compagnie. « Je ne vous demande que celui-là, répondit le roi; ne me refusez pas, de peur que vous ne m'obligiez d'aller moi-même vous le présenter avec une demi-douzaine d'autres. Eh, messieurs, trai-

tez-moi au moins comme on traite les moines, et ne me refusez pas *victum* et *vestitum*. Vous savez que je suis sobre; et quant à mes habillemens, regardez, monsieur le président, comme je suis *accoutré* ». En effet, personne de la cour n'était vêtu plus simplement que ce prince. (Perefixe, *Hist. d'Henri IV.*)

ACCOUTUMER. ACCOUTUMANCE.

Au plaisir de vous voir mon ame *accoutumée*,
Ne vit plus que pour vous... *(Bérénice à Titus.)*

* Les hommes ont la malheureuse facilité de s'*accoutumer* à tout, excepté au repos et au bonheur. *(Fontenelle.)*

* Saint-Evremont disait d'un de ses amis malheureux : Je suis *accoutumé* à mes malheurs, mais je ne saurais m'*accoutumer* aux siens.

* Le cardinal de Polignac ayant été envoyé à Gertrudemberg, avec le maréchal d'Uxelles, pour faire aux alliés contre la France des propositions de paix; à peine eut-on lu quelques articles préliminaires, que M. Buys, chef de la députation hollandaise, interrompant cette lecture, s'écria : *Non dimittetur peeca-*

tum, nisi restituatur ablatum ; le tort ne sera point pardonné qu'avant tout il n'ait été réparé. Polignac indigné répondit fièrement et avec dignité : Messieurs, vous parlez comme des gens qui ne sont pas *accoutumés* à vaincre.

(Hist. de Fr.)

* L'amiral de Coligny, dangereusement blessé dans une affaire, dit à ses amis pleurant autour de lui : le métier que nous faisons ne doit-il pas nous *accoutumer* à la mort comme à la vie?

(Recueil d'épitaphes.)

* Marie-Stuard étant sur l'échafaud, le bourreau se mit en devoir de porter la main sur sa coëffure. Mon ami, lui dit-elle, de grace ne me touche point. Alors elle appela ses femmes qui lui ôtèrent le voile noir qu'elle portait, sa coëffure et ses autres ornemens. Elle ne put empêcher cependant que le bourreau ne lui ôtât son pourpoint, le corps attaché à la jupe et son corset, de manière qu'elle resta à demi-nue, en présence de quatre ou cinq cents personnes auxquelles elle fit une sorte d'excuse de l'état d'indécence où on la réduisait ;

Je ne suis pas, dit-elle, *accoutumée* à une pareille toilette, ni à un pareil valet-de-chambre. *(Ibid.)*

* Marc-Antoine Legrand, comédien du roi, et fils d'un chirurgien-major des Invalides, aussi maître chirurgien de Paris, où il naquit le même jour que Moliere mourut, débuta et fut reçu dans la troupe française au mois d'octobre 1702. Il avait la voix sonore et belle, mais la taille petite et peu majestueuse, et une figure à laquelle on avait eu de la peine à s'*accoutumer*, lors de son début, et dans les premiers tems.

On raconte à ce sujet qu'un jour qu'il avait joué dans un rôle tragique où il avait été mal reçu, il harangua le public à l'annonce, et finit par dire : Messieurs, il vous est certainement plus aisé de vous *accoutumer* à ma figure qu'à moi de la changer. *(Alman. du Théât.)*

* C'est à Montaigne que nous devons le mot *accoutumance*. *(Mél. tirés d'une gr. Biblioth.)*

ACCRÉDITÉ.

Rien n'est plus dangereux qu'un sot *accrédité*.

* Un homme à la tête des autres est souvent obligé, malgré sa délicatesse et sa fierté, de caresser un scélérat qui s'est *accrédité* parmi le peuple, si lui-même ne veut pas tomber dans le discrédit. *(L'ab. Esprit.)*

* On demandait à un hérétique visionnaire quel pouvait être le but de ses travaux et de ses peines pour *accréditer* ses rêveries... Hélas, dit-il, vous ne concevez donc pas quel plaisir il y a d'*accréditer* une chose que l'on ne comprend pas?

ACCROCHER.

Une dévote avait d'un janséniste
Eu le portrait du bienheureux Pâris.
Près d'elle était un voisin moliniste
Qui l'apperçut et jeta les hauts cris.
Eh, quoi! chez vous vous souffrez cette face!
Vous exposez aux yeux, sans nul égard,
Cet appelant qui fit à Saint-Médard,
Sur son tombeau courir la populace!
Ce favori de la grace efficace!
Choisissez mieux, et plutôt que plus tard,
Brûlez Pâris, *accrochez* Saint Ignace.

(Petit neveu de Bocace.)

ACCROIRE.

On ne peut parvenir qu'on ne s'en fasse *accroire*.
(Lachaussée.)

ACCROITRE.

Avec nos biens s'*accroissent* nos soucis.
(Molière.)

ACCROUPIR. (S')

Chaque peuple a ses usages. Un de ceux des Orientaux est de s'*accroupir* au lieu de s'asseoir. Les peuples du Levant s'*accroupissent* en urinant.

ACCUEIL. ACCUEILLIR.

Un *accueil* obligeant
Nous oblige plus que l'argent. *(Boisrobert.)*

* Louis XI, tout mauvais prince qu'il était, *accueillait* très-favorablement toutes les personnes de qui il espérait tirer des connaissances utiles, de quelque rang qu'elles fussent d'ailleurs. Il recevait à sa table les étrangers ainsi que les négocians de son royaume, lorsqu'ils étaient en état de lui donner des lumières sur le commerce; et il se servait de la liberté du repas pour les engager à parler avec plus de confiance. Un mar-

chand, nommé Maître-Jean, séduit par les bontés du roi, qui l'*accueillait* d'une manière plus distinguée que les autres, s'avisa de demander à ce prince des lettres de noblesse. Le roi les lui accorda. A quelque tems de-là, le nouveau noble s'étant présenté à Louis XI ; le roi, loin de l'*accueillir* comme à l'ordinaire, affecta de ne pas le regarder. Maître-Jean, surpris d'une semblable indifférence, osa se plaindre au monarque. — Allez, monsieur le gentilhomme, quand je vous faisais asseoir à ma table, je vous regardais comme le premier de votre condition. Aujourd'hui que vous êtes le dernier des nobles, je croirais leur faire injure, si je vous faisais plus d'*accueil* qu'au moindre d'entr'eux. *(Dict. d'anec.)*

ACCUMULER.

Un homme *accumulait* : on sait que cette erreur
Va souvent jusqu'à la fureur. *(Lafontaine.)*

ACCUSER, ACCUSATION. — *Accusation d'accusé* ne fait pas preuve ; c'est un axiôme.

* Une femme galante reprochait à un cavalier de s'être vanté d'avoir eu

ses faveurs. — Dites plutôt que je m'en suis *accusé*. (*Merc. de Fr. 1770.*)

* L'abbé Desfontaines voulant se justifier auprès d'un magistrat qui ne pensait pas avantageusement sur son compte, l'homme de robe lui dit : si l'on écoutait tous les *accusés*, il n'y aurait pas de coupable. — Et si l'on écoutait tous les *accusateurs*, répartit l'abbé, il n'y aurait pas d'innocent. (*Dict. des Hom. ill. art.* Desfontaines).

* On voulut perdre, à la cour, même avant qu'il y fût connu, l'abbé Alary, de l'académie française. On l'*accusait* d'avoir eu part à une intrigue qui éclata en 1718. Le régent, prince équitable, mit l'académicien à portée de se défendre, et quand il l'eut entendu : vos *accusateurs*, lui dit-il, nous auront servis l'un et l'autre ; ils me procurent l'occasion de vous connaître, et je vous fais instituteur du jeune roi. (Louis XV.) (*Dict. des Hom. ill. art.* Alary).

* Lorsqu'Alexandre rendait la justice, il avait coutume, pendant que l'*accusateur* parlait, de se boucher une

oreille avec la main. Comme on lui en demandait la raison, c'est, répondit-il, que je garde l'autre à l'*accusé*.

ACELDAMA, ou plutôt, *Chakeldam*, mot hébreu qui signifie *prix du sang*.

* Un financier avait fait élever à grand frais un hôtel magnifique. Il témoigna au poëte Piron qu'il désirerait y mettre une inscription courte, mais qui eût un grand sens. Mettez-y *Aceldama*, dit Piron. — *Aceldama !* mais je n'entends pas ce que cela veut dire. — Vous vous le ferez expliquer, dit le Poëte en se sauvant. (*Pironiana.*)

ACERBE.

Quels souvenirs affreux nous retrace ce mot!!!

Qui ne se rappelle en effet, avec autant d'indignation que d'effroi, le flegme insultant et barbare de ces élus du peuple qui, dans leurs comités ou à la tribune, cherchaient à affaiblir l'horreur des exécutions sanglantes qu'ils ordonnaient, en les présentant comme des *formes acerbes* commandées par les circonstances ! (*S.*)

ACHALANDER. — Trois choses, dit-on, sont nécessaires aux filles pour les *achalander :* jeunesse, richesse et gentillesse.

ACHARNER, ACHARNEMENT.

Tous les dévôts de cœur sont aisés à connaître,
Jamais contre un pécheur ils n'ont d'*acharnement*,
Ils attachent leur haîne au péché seulement.

(Molière.)

* Faites-moi connaître cet homme, disait le cardinal de Richelieu, lorsqu'il entendait dire du mal de quelqu'un; il ne sera sûrement pas sans mérite, puisque l'on est tant *acharné* contre lui. *(Lett. récr. et mor.)*

ACHEMINER. (S') — Quelqu'opposés que soient les lieux vers lesquels nous nous *acheminons*, c'est toujours vers la tombe que chacun de nous s'*achemine*. *(S.)*

ACHETER. — L'empereur Sévère disait : celui qui *achète* une charge publique, vendra en détail ce qu'il aura *acheté* en gros.

* Un marchand avait *acheté* cent

mille écus la fameuse perle appelée Pellegrine. Philippe IV, auquel le marchand fut présenté, lui demanda comment il avait osé mettre tant d'argent à une perle. Je songeais, répondit-il, qu'il y avait dans l'univers un roi d'Espagne pour l'*acheter*. Le monarque, frappé d'une réponse qui témoignait la grande idée qu'on avait de lui dans le monde, acheta la perle, fit compter au marchand quatre cents mille livres.

(Dict. d'anecd.)

ACHEVER, ACHEVEMENT. — Rarement on *achève* bien ce qu'on a mal commencé, dit l'axiôme : *Principio quæ sunt inchoata malo, vix bono peraguntur exitu.*

* Saint-Evremont a dit : l'étude commence un honnête-homme, le commerce des femmes l'*achève.*

* Quelqu'un haranguant Henri IV pour la compagnie dont il était député, fut si long-tems à finir son discours, que le roi, ennuyé de l'entendre depuis une heure, le prit par la main, et lui fit voir sa galerie du Louvre, en lui disant : Que pensez-vous de ce bâ-

timent, quand il sera *achevé !* ne sera-ce pas une belle chose? Assurément, Sire, répartit le discoureur. Eh bien ! dit le roi, il en sera de même de votre harangue. Au reste, j'ai bien démêlé vos raisons, je saurai y avoir égard en tems et lieu.

* Votre entretien est profitable,
A la promenade, à la table,
Vous charmez ceux que vous trouvez :
Mais où je vous trouve admirable,
Boindin, c'est quand vous *achevez.*

★ Le chancelier Daguesseau aimait beaucoup les anciens poëtes. Leur lecture fut, selon son expression, une passion de sa jeunesse. Un jour, il lisait un poëte grec avec M. Boivin : Hâtons-nous, dit-il ; si nous allions mourir avant d'*achever ! (Alman. litt. 1781.)*

★ Sire, disait un jour Dufresny à Louis XIV, qui l'aimait et qui se divertissait de ses plaisanteries : « Sire, je ne regarde jamais le nouveau Louvre sans m'écrier : superbe monument de la magnificence d'un des plus grands rois, qui de son nom ait rempli la terre ; palais digne de nos monarques, vous

seriez *achevé*, si l'on vous eût donné à l'un des quatre ordres mendians, pour tenir ses chapîtres et loger son général » ! *(Ess. Hist. sur Paris.)*

* Jean Frédéric, électeur de Saxe, étant tombé entre les mains de Charles V, répondit généreusement à ce Prince, qui le menaçait de lui faire couper la tête : « votre majesté impériale peut faire de moi tout ce qu'elle voudra, mais elle ne me fera jamais peur ». En effet, quand on vint lui annoncer son arrêt de mort, il en fut si peu troublé, qu'il dit au duc de Brunswick, avec lequel il jouait aux échecs : *achevons* notre partie. *(Amus. cur. et divert.)*

* Mahomet IX ayant usurpé la couronne sur Joseph, son frère, crut qu'il était de la politique de joindre la cruauté à l'injustice. Il le fit enfermer dans une étroite prison, et quand il se vit sur le point de mourir, voulant assurer la couronne à son fils, il donna ordre, avant d'expirer, d'aller couper la tête an malheureux Joseph. L'officier chargé de ce message arrive à la prison, et trouve ce prince en train de jouer une

partie d'échecs avec un iman : il lui annonce avec douleur la funeste commission dont il est chargé. Joseph, sans se troubler, lui demande le tems d'*achever* sa partie. L'officier n'ose lui refuser cette faible faveur. Tandis que le prince continue son jeu, un autre message arrive, qui apporte la nouvelle de la mort de Mahomet, et de la proclamation de Joseph pour son successeur.

(Florian, *notes sur Gonsalve.)*

ACHOPEMENT. — *Achopement* n'est guères d'usage que dans cette phrase : *pierre d'achopement...*

* Amelot a dit : « ceux qui de particuliers deviennent princes, ne trouvent plus d'*achopement* en leurs chemins... » Mais, dit Richelet, si monsieur Amelot eût daigné parler comme les autres, il aurait dit : « ceux qui de particuliers deviennent princes, ne trouvent plus de *pierres d'achopement* dans leurs chemins.

ACIDE. — Mot grec qui signifie *pointe*. L'*acide* est un sel qui imprime sur la langue une saveur piquante telle

que le vinaigre. — Depuis qu'on fait la médecine à l'anglaise, les *acides* sont devenus le remède à la mode.

ACIER.

J'ai vu des têtes couronnées,
Par leurs sujets à la mort condamnées,
Tomber sous l'*acier* d'un bourreau. *(Regnier.)*

* Ayant sur son souper trois pintes de clairet,
Certain ivrogne un soir sortait du cabaret,
Et s'appuyait de boutique en boutique :
Mais arrivé sur la place publique
Auprès d'un énorme poteau,
Planté là pour servir aux exploits du bourreau,
Il y va donner de la tête.
D'abord il s'écrie au voleur ;
Mais aussitôt remis de sa frayeur,
Hardiment au combat notre ivrogne s'apprête.
Alors un coup de poing est vivement lancé
Sur un tissu d'anneaux où Thémis peu sévère,
Du fripon maladroit suspendit le salaire ;
Et par un tel effort l'ivrogne renversé
Va rudement baiser la terre.
Corbleu ! dit il, je suis blessé...
Mais le marouffle craint l'effet de ma colère ;
Pour l'éviter il déguerpit.
Ah ! pendard tu m'as pris en traître ;
Mais aux boutons d'*acier* qui sont sur ton habit,
Je saurai bien te reconnaître. *(Raté.)*

ACOQUINER.

J'ai lu, je ne sais où, s'il m'en souvient, qu'un sage,
N'est par-tout ici bas qu'un oiseau de passage ;
Que l'homme sur la terre est fait pour cheminer,
Et que tout le tems qu'il l'habite,
Ce n'est qu'un voyageur que la beauté du gîte
En aucun lieu jamais ne doit *acoquiner*.

* Les femmes sont des animaux d'un naturel bizarre. Nous les gâtons par nos douceurs ; et je crois tout de bon que nous les verrions nous courir, sans tous ces respects et ces soumissions où tous les hommes les *acoquinent*. (Molière.) *(Com. de la princ. d'Élide.)*

ACQUERIR.

Tout chemin d'*acquérir* se ferme à la vieillesse.
(Régnier.)

* On garde sans remords ce qu'on *acquiert* sans crime,
Et plus le bien qu'on quitte est noble, grand, exquis,
Plus qui l'ose quitter le juge mal *acquis*. *(Corneille.)*

* Nous n'*acquérons* jamais la sagesse, nous n'*acquérons* que l'art de la feindre, a dit un philosophe.

* Brantôme disait de Marguerite d'Orléans, reine de Navarre, que c'était une princesse de très-grand esprit, tant de son naturel que de son *acquisitif*.

ACQUIESCER, ACQUIESCEMENT. — Le bonheur de l'homme consiste dans un double et paisible *acquiescement* à la condition où l'on se trouve. (*Saint-Évremond.*)

ACQUITTER. — Le trop grand empressement qu'on a de s'*acquitter* d'une obligation, est une espèce d'ingratitude. (*Larochefoucauld.*)

— Legendre a dit, dans le même sens : rarement aime-t-on les gens à qui l'on est trop obligé ; et l'impatience de s'*acquitter* envers eux, si louable en apparence, n'est souvent qu'un dépit secret de lui être trop redevable.

★ Lorsque le cardinal Mazarin sentit sa fin approcher, il présenta Colbert à Louis XIV, et lui dit : « Sire, je dois beaucoup à votre majesté; mais je pense m'*acquitter* en quelque sorte avec elle, en lui donnant M. Colbert ». — Colbert prouva par la suite combien cet éloge était mérité. (*Dict. des Hom. ill.* Colbert.)

ACRETÉ, ACRE, ACRIMONIE. — Signifient qui a quelque chose de piquant,

de mordicant, de corrosif.... Gardes tes baisers, je ne saurais les supporter .. ils sont trop *âcres*, trop pénétrans; ils percent, ils brûlent jusqu'à la moëlle... ils me rendraient furieux. *(J.-J. Nouv. Hél.)*

* Une femme se trouvant accrochée à un arbre, quelqu'un qui la vit en passant, dit : « voilà le fruit le plus *âcre* qu'arbre puisse jamais porter.

* Tel empire a dû ses malheurs à l'*acrimonie* du sang ou des humeurs de tel monarque héréditaire; tel autre fut redevable de son bonheur au régime balsamique et sain qui dès le plus bas âge avait adouci le sang de tel prince. C'est à l'*âcreté* du sang, et sur-tout à celle des humeurs, qu'il faut attribuer la fureur de beaucoup d'hommes devenus atroces pendant la révolution. Cette plaisanterie de Beaumarchais, qui disait que le succès des acteurs dépendait de la digestion des spectateurs, avait un grand sens, et s'étendait beaucoup plus loin que ne pensaient ceux qui l'entendaient. *(Dict. des Hom. et des Ch.)*

ACROSTICHE.

Monsieur, pour élever au ciel votre renom,
Donnez-moi par écrit votre nom et surnom;
J'en veux faire un poëme en forme d'*acrostiche*,
Dans les deux bouts du vers et dans chaque hémistiche.

(Molière.)

* Les uns font le mot *acrostiche* féminin, les autres masculin; l'académie s'est déclarée pour les derniers.

* Un *acrostiche* rendait raison de tout dans la vénérable antiquité. *(Voltaire.)*

* Une dame pressait quelqu'un de faire un *acrostiche* sur le nom du roi. (Louis XIV.) Le poëte, qui avait plus de talens que de fortune, lui présenta les cinq vers suivans :

Louis est un héros sans peur et sans reproche;
On desire le voir. Aussitôt qu'on l'approche,
On sentiment d'amour enflâme tous les cœurs;
Il ne trouve chez nous que des adorateurs;
Son image est par-tout, *excepté dans ma poche.*

* On trouve encore, dans quelques cabinets de curieux, une thèse en *acrostiche*, dédiée au cardinal de Richelieu. Cette thèse a pour titre : *quis ut Deus?* qui est semblable à Dieu? La réponse

à cette question est *Richelius* (Richelieu), dont les neuf lettres forment le commencement des neuf positions de la thèse ; et c'était dans le tems que ce ministre, les bras desséchés, couvert d'ulcères, était tourmenté de la maladie des Philistins ! (*Ann. franc.*)

Cette sorte de poésie est tombée dans le mépris, et un faiseur d'*acrostiches* n'est plus qu'un poëte ridicule. C'est l'effort d'un petit génie, qui n'a d'autre mérite que de surmonter de vaines difficultés, à peu-près comme les enfans, qui franchissent un fossé, ou sautent par-dessus une barrière, pour le seul plaisir de sauter. (*S.*)

ACTE (terme de pratique.)

A Paris où l'hymen est peu considéré,
La jeune et fringante Nicole,
Épouse du notaire André,
Aimait le notaire Bartholle,
Et passait avec lui certain *acte* frivole,
Qui n'était pas sur du papier timbré.
Le mari fit tapage. Ah ! dit l'aimable folle,
C'est un confrère, et son droit est sacré.
Tous vos *actes*, messieurs, sont exempts de contrôle.

ACTEUR, ACTRICE.

Ne faites point parler vos *acteurs* au hasard.

(Boileau, *Art. Poët.*)

* Le domestique d'une maison où allait quelquefois Préville, le priait depuis long-tems de lui procurer un billet de comédie. Préville enfin lui en donna un. Quelques jours après, cet *acteur* célèbre étant revenu dans la maison, demande au domestique s'il avait été content? Celui-ci répond qu'il a trouvé la salle fort belle, ainsi que les décorations; que quant à ces messieurs et ces dames, ils étaient habillés superbement. — Mais comment avez-vous trouvé ce que disaient les *acteurs*? — Oh! ma foi, ils parlaient de leurs affaires. Vous sentez que moi, cela ne me regardait pas. (*Alman. litt. 1781.*)

* On a remarqué que les trois plus célèbres *acteurs* de leur tems, Eckhof en Allemagne, Garrick en Angleterre, et le Kain en France, étaient morts dans la même année, 1788.

* Il ne monte jamais d'*actrices* sur les théâtres de Rome. Ce sont des castrats qui remplissent leurs rôles, et qui

les remplissent rarement bien, parce que leur figure est presque toujours en contraste avec leur personnage. *(Dict. de l'Ital.)*

Il n'en était pas apparemment de même dans l'ancienne Rome, puisque Pline parle d'une certaine *actrice* nommée Lucéja, qui montait encore sur le théâtre à l'âge de cent ans. *(Ess. hist.)*

ACTION, ACTIONNAIRE.

Une belle *action*
Vaut mieux que le plus bel ouvrage. *(Dorat.)*

* Parlez à D*** d'une belle *action*, il croit que vous lui parlez d'une *action* de la compagnie des Indes, et il vous dit : « j'en ai à vendre, dieu merci, qui ne me coûtent rien ». *(Petit. Dict.)*

* Un courtisan, qui avait beaucoup gagné à la banque de Law, demandait au maréchal de Villars où étaient ses *actions*. Dans l'histoire, répond ce général.

* Le seul bien qu'on ne peut pas nous enlever, disait le philosophe Antisthène, c'est le plaisir d'avoir fait une belle *action*.

* C'est en quelque sorte participer à une bonne *action*, que de la louer de bon cœur. (*Larochefoucauld.*)

* Il faut, dit Jean-Jacques, parler tant qu'on peut par les *actions*, et ne dire que ce que l'on ne saurait faire. (*Émile.*)

* Le maréchal de Vauban fait choix d'un grenadier sur lequel il compte pour visiter un poste dangereux. Le soldat part intrépidement à la voix de son général, et passe à travers le feu roulant de l'ennemi. Une balle l'atteint. Il continue de s'avancer, examine attentivement le poste qui lui est recommandé, et vient en rendre compte. Cependant le sang coule, Vauban qui s'en apperçoit, loue le soldat et lui présente sa bourse. — Mon général, dit le guerrier, je vous remercie de cette marque d'amitié ; mais votre or gâterait mon *action :* permettez que je ne l'accepte pas.

ACTIVITÉ, ACTIF. — César était *actif*, ou plutôt c'était l'*activité* personnifiée. *Nil* ACTUM *reputans si quid superesset* AGENDUM, dit Lucain, en parlant de ce grand capitaine.

Actif dans ses actions, il commençait une guerre et la finissait en un jour. *Actif* dans ses récits, il annonçait en trois mots, le commencement, la suite et le terme de ses exploits : *veni, vidi, vici.* Ne serait-ce pas affaiblir l'idée d'une semblable *activité*, que d'ajouter qu'il dictait à la fois quatre lettres en styles différens ? *(S.)*

* Charles XII fut, dit-on, le conquérant de nos jours qui fut le plus justement comparé à César pour l'*activité*. Bonaparte n'existait pas encore. *(S).*

ADAM. — Nom du premier homme.

Un avocat de Toulouse, nommé *Adam*, avait coutume de composer les harangues qu'était obligé de prononcer, dans certaines circonstances, le premier président. Cet avocat se vit contraint de faire un voyage de Paris. Pendant son absence, le président eut une harangue à faire. Il la composa le mieux qu'il put. Comme il la prononçait, un conseiller qui le vit embarrassé, cita ces paroles de la Genèse : *Adam ubi es? Adam* où êtes-vous ? *(Dict. d'Anecd. art.* Application.*)*

ADAPTER. — Une remarque vraiment affligeante pour les amis des talens (et de la patrie), dit le Cousin-Jacques, c'est que presqu'aucun de nos orateurs de tribune n'ait su *adapter* les mots aux choses, ni les hommes aux places.

Le nommé Lhuilier, cordonnier, ayant été, en 1792, élu procureur-syndic de la commune de Paris, un plaisant adressa au récipiendaire une harangue beaucoup mieux *adaptée* à son ancien état, que ce personnage n'avait été *adapté* à son état nouveau. La voici :

Grand syndic de Paris, homme vraiment de *poix*,
On sait que maint *pied-plat* blâme un si noble choix,
Crie à propos de *botte* et répand mille injures.
Qui pourtant mieux que toi sais prendre des *mesures* ?
Sut mieux, sans perdre *haleine*, abattre les *tyrans* ?
Mieux observer la *forme* et les *points* importans ?
Mais tu connais l'envie et sur quel *pied* nous sommes !
O père de nos *cors*, prends pitié de tels hommes !
Tu peux à volonté tous les *estropier*.
Sois grand jusques aux *bouts*; fais leur encore *quartier*.
Comme un second Orphée enchaînant les *oreilles*,
De la difficulté sachant *trancher les nœuds*,
Par des armes de *soie* opérant des merveilles,
Fais les *marcher plus juste* au gré de tous nos vœux !

ADDITION. — *Additionner* est le cri de guerre des plumitifs de tout étage, et la haute finance fait plus de cas d'une bonne *addition* que de toutes les découvertes de Copernic ou de Newton.

La duchesse de..... représentait depuis longtems à son mari, l'énormité de leur dépense, qui absorbait et au-delà le total de leur revenu. Elle accusait l'intendant d'infidélité. Madame, répondit le duc, je le soupçonnais bien aussi; mais j'ai bien examiné ses *additions;* elles sont toujours justes. (*Encyclopediana.*)

ADEPTE, qui est initié dans les mystères d'une secte ou d'une science. — Il se dit particulièrement de ceux qui croient être parvenus à la connaissance du grand-œuvre.

L'Empereur Rodolphe II, ayant appris qu'il y avait en Franche-Comté un chimiste qui passait pour être très-certainement un *adepte*, envoya un homme de confiance pour l'engager à venir le trouver à Prague. Le commissionnaire n'épargna ni persuasions, ni soins, ni pro-

messes pour déterminer le franc-comtois. Ce dernier fut inébranlable, et s'en tint constamment à ce dilemme : Ou je suis *adepte*, ou je ne le suis pas. Si je le suis, je n'ai pas besoin de l'empereur; si je ne le suis pas, l'empereur n'a pas besoin de moi. (*Nouv. Porte-feuille.*)

ADHÉRER, ADHÉSION. — *Adhérer, tomber d'accord, acquiescer, consentir*, ont bien entr'eux quelqu'analogie, mais ils ne sont pas synonymes.

Consentir, dit l'abbé Girard, marque la supériorité; *acquiescer*, la soumission (voyez ce mot) : tomber d'*accord*, annonce l'aversion pour la dispute; *adhérer*, la complaisance qui naît de l'amitié, de l'amour et de l'estime. — Les parens consentent à l'établissement de leurs enfans; les parties *acquiescent* au jugement d'un arbitre; les bonnes gens *tombent d'accord* de tout; et les amans *adhèrent* aux caprices de leurs maîtresses.

* En révolution, il est dangereux de donner son acte d'*adhésion* aux décisions du jour. Telle opinion vous fait

porter en triomphe aujourd'hui, qui demain vous conduit à l'échafaud.

AD-HONORES. — Expression latine qui s'est introduite dans notre langue pour signifier ce qui n'est que pour la forme, ce qui n'établit qu'un vain titre.

Je déclare hautement en termes clairs et nets,
Que je ne veux pas être époux *ad-honores.*
(Regnard.)

ADIEU. — Sarrazin l'a dit : En amour rien ne coûte tant que le dernier *adieu*.

Iris, lorsqu'il me faut retirer de chez vous,
Plus de vingt fois en un quart d'heure,
Je dis *adieu*, puis je demeure.

* Boileau avant que de mourir, vit entrer un de ses amis. Il lui dit, en lui serrant la main : Bon jour et *adieu* ; l'*adieu* sera bien long !

ADJECTIF. — M. de Voltaire a dit fort plaisamment et avec raison, que quoique l'*adjectif* s'accordât avec le substantif, en genre, en nombre et en cas, néanmoins ils ne se convenaient pas toujours.

ADJOINT.

Nous craignons de nous voir quelque jour un *adjoint*.
-Un *adjoint?* Qu'est cela?- Ce mot n'est pas moderne;
Un *adjoint*, c'est, ma chère, un mari subalterne;
C'est un vice-gérant, un blondin favori,
Qui prend en tapinois la place du mari.

(Destouches, *dans l'Irrésolu.*)

ADJUGER, ADJUDICATION, ADJUDICATAIRE.—On faisait au Louvre l'*adjudication* d'une des cinq grosses fermes, un jour que le partisan Boyer passait par hasard devant ce lieu. Dès que les intéressés l'apperçurent, ne doutant pas qu'il ne vînt dans l'intention de se rendre *adjudicataire*, ils lui députèrent un d'entr'eux pour lui proposer un bon de 50 mille écus, s'il ne voulait pas se trouver à l'assemblée. Boyer accepta la proposition, et laissa *adjuger* moyennant cette somme, qui lui fut en effet comptée le lendemain, ce qu'il eût bien laissé *adjuger* quand il ne l'eût pas reçue. (*Mem. hist. de la Houssaie.*)

ADMETTRE, ADMIS, ADMISSIBLE.

Les dames immolant le mérite aux richesses,

Pour les seuls financiers réservent leurs caresses,
Et sans l'or de Plutus nul n'y peut être *admis*.

(Legrand).

* Les Montanistes *admettaient* les femmes à la prêtrise et à l'épiscopat. Eh ! pourquoi, disaient-ils, ne les y *admettrait*-on pas? Dieu ne communique-t-il pas également ses dons à l'un et à l'autre sexe? Ont-elles moins d'esprit, d'intelligence, de courage et de prudence que nous? Pourquoi donc ne monteraient-elles pas en chaire? L'ame de la femme étant plus sensible que celle de l'homme, doit s'affecter plus vivement, plus profondément que la nôtre, car on n'émeut, on ne touche, on ne persuade jamais si bien que lorsqu'on est ou qu'on paraît soi-même bien touché, bien persuadé de ce que l'on dit. Donc les femmes sont plus propres que nous à la prédication; donc elles doivent y être *admises*.

L'auteur des *Essais sur Paris* fait à ce sujet la réflexion suivante: loin de vouloir que les femmes soient *admises* au sacerdoce, je voudrois qu'au contraire, pour les corriger de dogmatiser, il vînt de la barbe à toutes celles qui se

piquent d'être jansénistes ou molinistes... (Ce n'est plus le terme aujourd'hui.)

ADMINISTRER, ADMINISTRATION, ADMINISTRATEUR. — Plutarque disait avec raison: « Celui-là n'est » pas propre à l'*administration* publique qui ne saurait *administrer* sa » maison ». — C'est sans doute dans ce sens que le docteur Gorgias exhortant un jour les Grecs à la concorde et à la paix, Mélanthius lui dit : Commence par établir l'une et l'autre entre ta femme et ta servante, et tu viendras après l'établir parmi nous. *(S.)*

* Je me souviens sans cesse, disait l'empereur Adrien, que la république ne m'appartient pas en propre, et que je n'en suis que l'*administrateur* au nom de la nation. *(Hist. des Emp.)*

* Un avare disait : J'ai 50 mille écus de revenu ; mais j'espère l'augmenter encore, car je n'en dépense pas un quart. Monsieur, lui dit un homme d'esprit, vos biens me paraissent si fidèlement *administrés*, que vous devriez augmen-

ter les gages de l'*administrateur. (Passe-tems agréables).*

ADMIRER, ADMIRABLE, ADMIRATION, ADMIRATEUR.

Soyez, si vous pouvez, *admirables* en tout,
Si vous voulez qu'en tout on vous *admire.*

*.....Ainsi qu'en sots Auteurs,
Notre siècle est fertile en sots *admirateurs.*
(Boileau.)

* Les grands *admirateurs* sont pour l'ordinaire de sottes gens.
(Saint-Evremond).

* Une juste critique instruit, forme le goût,
Et l'on n'*admire* rien quand on *admire* tout.

* Il ne faut qu'un moment pour *admirer;* il faut un siècle pour faire des choses *admirables. (Helvétius.)*

* Un prélat fort éloquent fut déconcerté au milieu d'un discours qu'il adressait à Louis XIV, malgré l'habitude qu'il avait de parler en public. Le prince, de cet air d'honnêteté et de grandeur qu'il savait si bien mélanger, lui dit : Nous sommes heureux, monsieur, que votre

mémoire nous donne le tems d'*admirer* les belles choses que vous nous dites. *(Max. de l'honn. homme.)*

* Le même Louis XIV se promenait dans les jardins de Versailles, entre Mansard et Le Nôtre, et regardant tantôt la façade du château, tantôt la disposition du grand parterre: — Il faut en convenir, leur dit-il, on ne saurait mieux réussir que vous avez fait l'un et l'autre; tout cela est *admirable.* Mansard, naturellement fier, et ébloui de sa faveur, savourait à longs traits la douceur d'une approbation si honorable, lorsque Le Nôtre répondit, avec autant d'esprit que de modestie: Il y a, sire, quelque chose encore de plus *admirable.* — Quelque chose de plus *admirable,* dit le roi surpris? — Oui, sire, c'est de voir le plus grand prince du monde, s'entretenir avec tant de bonté avec son maçon et son jardinier. *(Code de la Raison.)*

* Voltaire donnait à Racine l'épithète d'*admirable, et non assez admiré.*

ADOLESCENCE. — Des enfans qui

naissent, la moitié au plus parviennent à l'*adolescence. (Jean-Jacques.)*

* *Adolescent* qui s'érige en barbon,
Adolescent qui vous parle en Caton,
Est à mon sens un animal bernable;
J'aime bien mieux l'air fou que l'air capable.

* Clément Marot a fait un recueil en vers qu'il avait composé dans son *adolescence;* il l'a intitulé : l'*Adolescence Clémentine.*

ADONIS, ADONISER (S').

Je suis *adonisé*, dites-vous, belle Iris :
Pourquoi s'en étonner? La raison en est claire :
Pour voir une Vénus, Iris, et pour lui plaire,
Faut-il pas être un *Adonis?*

* Si l'on appelle s'*adoniser*, se donner des goîtres qu'on n'a pas; porter ses cheveux courts et gras comme des teigneux qui sortent de l'hôpital Saint-Louis, et se fagotter de manière à consoler tous les arlequins et tous les bossus du monde, du ridicule de leur tournure; si, dis-je, on appelle cela s'*adoniser*, il faut convenir que nous avons encore un grand nombre d'*Adonis. (Dict. des hom. et des ch.)*

ADONNER (S'). Le père Lachaise se plaignait au roi Louis XIV que l'abbé Dubois, depuis cardinal, était *adonné* au vin, aux femmes et au jeu. — Cela peut être, dit le prince; mais il ne s'attache à rien de ce à quoi il s'*adonne*. (*Rec. d'épitaphes.*)

* Un gentilhomme, fort *adonné* à l'ivrognerie, se plaignait à l'évêque d'Amiens (la Mothe d'Orléans), que son curé était fort *adonné* aux femmes.— S'*adonne*-t-il au vin, dit le prélat? — Non, monseigneur. — Tant mieux, l'âge le corrigera du premier défaut; l'âge ne ferait qu'accroître le second.

ADOPTER, ADOPTION. — L'*adoption* est tout à-la-fois une institution bienfaisante et une image vivante de la nature. Elle donne plus d'étendue à la paternité, et plus d'activité à l'amour filial. Elle vivifie la famille par l'émulation; elle la répare par de nouveaux choix, et corrigeant ainsi les erreurs de la nature, elle en acquitte la dette en agrandissant son empire. C'est le rameau étranger enté sur un tronc antique. Il en ranime la sève; il embellit

sa tige de nouveaux rejetons ; et par cette insertion heureuse, elle couronne l'arbre d'une nouvelle moisson de fleurs et de fruits. (*Cambacérès à la conv.*)

* Comme il n'y a point de thèse qu'un esprit à paradoxes ne puisse soutenir, le cit. Dev.... membre du corps législatif, n'a pas craint d'avancer que l'*adoption* était une institution impie, qui prétendait partager avec la nature le droit de conférer le premier des sacerdoces. De quelque prestige qu'on l'environne, ajoutait-il, l'*adoption* ne sera jamais qu'une insolente parodie de la paternité.

* On lit dans l'histoire naturelle de M. de Buffon, le trait suivant. Un éléphant, maltraité par son cornac (conducteur) s'en était vengé en le tuant. Sa femme, témoin de ce spectacle, prit ses deux enfans, les jeta aux pieds de cet animal, encore tout furieux, en lui disant : puisque tu as tué mon mari, ôte-moi aussi la vie, ainsi qu'à mes enfans. L'éléphant s'arrête tout court, s'adoucit, et comme s'il eût été touché de regret, prend avec sa trompe le plus

grand de ces deux enfans, le met sur son cou, l'*adopte* pour son cornac. Il l'*adopta* si bien, qu'il n'en voulut jamais souffrir d'autre.

* L'abbé Blanchet est l'auteur de plusieurs petits morceaux de poésies d'un goût exquis pour la plupart, et dont quelques-uns très-connus, ont été attribués aux meilleurs poëtes du tems, qui ne s'en défendaient pas trop. L'abbé Blanchet ne l'ignorait pas, et disait : « Je suis charmé de voir que les riches *adoptent* mes enfans.

* *A une dame qui avait* adopté *trois jeunes et jolies personnes.*

Vos attraits, les amours qui naissent sur vos traces,
Tout vous faisait ressembler à Vénus ;
Vous lui ressemblez encor plus
Depuis que vous avez *adopté* les trois Graces.

(Nanteuil.)

ADORER, ADORATION, ADORABLE, ADORATEUR.

Tout était *adoré* dans le siècle payen ;
Par un excès contraire on n'*adore* plus rien.

(Racine fils, *poëm. de la Rel.*)

* *D'adorateurs* zélés à peine un petit nombre,
Ose des premiers tems nous retracer quelqu'ombre :
Le reste pour son dieu montre un oubli fatal.

(Racine père, *dans Athalie.*)

* *Adorer* est formé des mots latins *ad os manum admovere*, parce que les payens qui *adoraient* le soleil, portaient la main à la bouche lorsqu'ils lui rendaient hommage, et l'élevaient ensuite pour témoigner qu'ils voulaient lui être unis. (*Hist. Anc.*)

* A l'exaltation d'un pape, un certain cardinal s'approche de sa nouvelle sainteté, et lui dit : « vous voilà élu pape ; voici la dernière fois que vous entendrez la vérité. Séduit par les respects, vous allez bientôt vous croire un grand homme. Il ne sera pas moins vrai qu'avant votre exaltation, vous n'étiez qu'un ignorant et un opiniâtre. Adieu, je vais vous *adorer*. (*Boëte à l'Esprit*, n°. 2.)

* Chatellard, petit-fils naturel du chevalier Bayard, *adorait* Marie Stuard, reine d'Écosse. Cette princesse eut l'inhumanité de lui faire trancher la tête pour avoir osé lui déclarer son amour,

et cet amant déclara jusques sur l'échafaud qu'il ne cessait de l'*adorer. (Rec. d'Épit.)*

ADOSSER, ADOS. — C'est une incivilité de s'*adosser* contre la muraille ou contre la cheminée, sur-tout en hiver, lorsqu'on est en présence de personnes au-dessus de soi. C'est une fatuité avec ses égaux, c'est une impertinence même avec ses inférieurs.

* Un gentilhomme de Picardie avait dîné chez M. de la Mothe, évêque d'Amiens. Après le dîner on passa au sallon, et le gentilhomme qui s'était emparé de la conversation presque seul, pendant le repas, crut, après le café, pouvoir s'emparer du feu exclusivement, et d'un air d'aisance alla s'*adosser* au beau milieu de la cheminée. Monsieur, lui dit le prélat qui était dévot, mais qui ne perdait jamais l'occasion de dire de petites méchancetés, je savais bien que les Picards avaient la tête chaude, mais j'ignorais qu'ils eussent le cul froid.

ADOUCIR, ADOUCISSEMENT.

On *adoucit* le fer à force de le battre.

* Du sort des malheureux *adoucir* la rigueur,
C'est de l'autorité le droit le plus flatteur.
(Gresset.)

* M. de Sévigné disait à l'un des juges qui avaient condamné au supplice du feu la fameuse Lavoisin : Monsieur, ce doit être une chose bien cruelle que de faire brûler une femme à petit feu. — Oh ! monsieur, reprit le criminaliste, il y a de certains petits *adoucissemens* en faveur du sexe. — Eh quoi ! monsieur, est-ce qu'on les étrangle ? — Non, mais on leur jette des bûches sur la tête ; les garçons des bourreaux leur arrachent le corps avec des crocs..... Madame de Sévigné n'avait-elle pas raison de dire que ces petits *adoucissemens* lui faisaient grincer les dents ? (*lettre 69.*)

ADRESSE. — La réputation de Boërhaave était si étendue, qu'un mandarin lui ayant écrit de la Chine, avec cette seule *adresse :* à l'illustre Boërhaave, médecin en Europe ; la lettre lui parvint. (*Dict. hist. art.* Boërhaave)

* Une dame avait entretenu pendant

quelque tems une correspondance de galanterie avec un jeune débauché dont elle s'était follement éprise. Revenue de son erreur, elle rompt brusquement. Il ne tient qu'à moi de vous déshonorer en produisant vos lettres, lui dit-il. Montrez-les, répondit la jeune dame; je n'aurai à rougir que de l'*adresse*.

(Biblioth. des Rom.)

* Un franc provincial, écrivant à son fils,
Avait mis simplement au revers de l'épître :
Monsieur mon fils, demeurant à Paris.
On pense bien que de ce titre
La poste ne fit aucun cas;
Que l'épître ne parvint pas.
Le fils pourtant se désespère.
Il se rend au bureau, parle au premier commis,
S'enquiert si l'on n'a pas remis
Une lettre pour lui de monsieur son cher père?
A cette question le doute est éclairci.
On se souvient de l'*adresse* plaisante,
On la cherche, on la lui présente;
On ne se trompait pas, la lettre était pour lui.

ADRESSER. *Adresser* quelqu'un à ..... ou s'*adresser* à.....

Personne n'était plus modeste que le père Mabillon. Un allemand était venu

le consulter un jour sur quelques passages obscurs de l'antiquité. Il l'écouta, et sa réponse fut : *adressez*-vous à M. Ducange. — Eh ! c'est lui-même qui m'*adresse* à vous, dit l'étranger étonné. — Il est pourtant mon maître, répond Mabillon. Toutefois, puisque vous m'honorez de votre visite, je vous communiquerai le peu que je sais.

(Ann. franç. 23 nov.)

* L'abbé Chaulieu mourut à peu-près comme il avait vécu, en caressant l'amour et les plaisirs. A l'âge de plus de 80 ans, il s'était déclaré l'amant de madem. Delaunay, dont nous avons des mémoires sous le nom de mad°. de Staal. Comme il était devenu aveugle, il prêtait à sa maîtresse les charmes les plus propres à le séduire, et ne comptant plus sur les siens, il s'efforçait de se rendre aimable à force de complaisances et d'attentions. Il proposait souvent d'ajouter les présens à l'encens qu'il offrait. Mad. Delaunay, importunée un jour des instances avec lesquelles il la priait d'accepter mille pistoles, lui dit : je vous conseille, en reconnaissance de vos généreuses offres, de n'en pas faire de pa-

reilles à bien des femmes. Vous en trouveriez quelques-unes qui vous prendraient au mot. Oh! répondit Chaulieu, fort naïvement : je sais bien à qui je m'*adresse*.

(*Dict. des Hom. ill. art.* Chaulieu.)

ADRESSER, ADRESSE, ADROIT.

En fait de mariage,
Bien *adresser* n'est pas petite affaire.
(*Lafontaine.*)

* Cambyse, roi de Perse, était fort adonné au vin. Un jour un de ses favoris, nommé Prexaspes, lui représenta qu'on trouvait à redire qu'il bût tant. Je veux te faire voir, lui dit Cambyse, que le vin ne m'ôte ni le jugement, ni l'*adresse*. Pour cet effet, après avoir bu plus qu'à l'ordinaire, le tyran ordonne qu'on lui amène le fils du favori, qu'on le lie à un arbre, et s'adressant au père : si je ne perce, lui dit-il, le cœur de ton fils avec cette flèche, tu auras raison de dire que j'ai tort de tant boire. Cambyse tire sur l'enfant, l'atteint, le renverse. Il le fait ouvrir, et il se trouve que la flèche l'a percé droit au cœur. (ô Guillaume Tell,

tu n'étais pas encore!) Préxaspes, père aussi dénaturé que lâche favori, Préxaspes, loin de venger sur le tyran la mort de son fils, oublie sa douleur pour louer l'*adresse* du féroce Cambyse : » Apollon, lui dit-il, ne serait pas plus » *adroit* ». *(S.)*

* Quand viendrez-vous donc jouer chez moi, disait un grec (1) à un jeune homme qu'il voulait attirer dans ses filets? Quand j'aurai votre *adresse*, replique fort *adroitement* le jeune homme.

ADULATEUR, ADULATRICE.

Ne soyez à la cour, si vous voulez y plaire,
Ni fade *adulateur*, ni parleur trop sincère.

(Boileau.)

* Louis XIV aimait les louanges ; mais il aimait les louanges méritées, et non celles prodiguées par la vile *adulation*. — L'académie française était dans l'usage de lui présenter la matière qu'elle proposait aux candidats pour le concours de chaque année. Il arriva que

(1) En termes de jeu, on appelle *grecs* ceux qui savent filer les cartes et piper les dés. (*V. ce mot.*)

ces messieurs, non moins *adulateurs* que le plus lâche courtisan, ne rougirent point de présenter pour sujet du concours, celui-ci : Quelle est des vertus du roi celle qui mérite la préférence ? Le monarque rougit pour eux et pour lui, et défendit expressément qu'on proposât un pareil sujet. (*Dict. des H. ill. art.* Louis XIV.)

* Autre trait, qui prouve que ce prince avait assez d'élévation dans l'ame pour rejeter toute *adulation* servile : Boileau se permit un jour de critiquer en sa présence des vers que sa majesté avait trouvés fort bons. Quelques courtisans *adulateurs* voulurent relever cette hardiesse du poëte : il a raison, dit le roi, car il s'y connaît mieux que moi. (*Ibid.*)

ADULTÈRE.

Faut-il que sur le front d'un profane *adultère*,
Brille de la vertu le sacré caractère ?
(Racine, *dans Phédre.*)

* Ce mot *adultère* signifiait chez les latins, *altération*, *adultération*, chose bonne changée en une mauvaise, crime de fausses clés, faux contrats, faux-seings.

De-là celui qui se place dans le lit d'un autre fut appelé *adultère*.

* Suivant la loi de Moyse, l'*adultère* était puni de mort. Les romains n'eurent point de lois formelles contre l'*adultère* jusqu'au règne d'Auguste. Cet empereur fut le premier qui porta une loi contre ce crime ; ce fut la loi *Julia*, et il eut le malheur de la voir exécuter pour la première fois sur ses propres enfans. — Lycurgue punissait l'*adultère* comme le parricide ; Edmon, roi d'Angleterre, comme l'homicide : mais le roi Canut se contenta de faire bannir l'homme, et de faire couper à la femme le nez et les oreilles. — En Espagne, on faisait autrefois couper à l'homme la partie qui avait péché. — En Pologne, on le clouait publiquement par cette même partie, et lui mettant un rasoir à la main, on lui laissait la liberté ou de se rendre eunuque, ou de périr dans cette situation. — Les anciens saxons brûlaient la femme, et dressaient sur ses cendres un gibet où l'homme était pendu. Enfin, en Languedoc, dans les 13, 14 et 15°. siècles, lorsque quelqu'un, homme ou femme, était surpris en *adultère*, on le condam-

nait à courir tout nud, à l'heure de midi, d'un bout de la ville à l'autre. (Voyez CREVER). *Man. lex., art.* Adultère, et *Ess. hist. sur Paris.*)

* Un étranger demandait à un spartiate quel supplice on faisait subir dans son pays à un homme ou une femme convaincus d'*adultère*. On les condamne, dit le spartiate, à fournir un taureau qui, du sommet du mont Taigète, puisse boire dans la rivière d'Eurotas. — Et comment, reprit l'étranger, pourrait-on trouver un taureau de cette grandeur? — Ce serait moins difficile, reprend le spartiate, que de trouver à Sparte un *adultère*. (Voy. d'Anacharsis.)

* D'après le texte de l'Evangile, celui ou celle qui voit une personne d'un autre sèxe avec un œil de concupiscence, est déjà coupable d'*adultère : Qui viderit ad concupiscendum, jàm mœchatus est*. Cette sentence n'est que pour le for intérieur ; *jàm mœchatus est in corde suo*. Mais pour le for extérieur, il faut au moins un commencement d'action. — Autrefois en France, le délit d'*adultère* auprès des femmes, était arithmétiquement taxé, selon la gravité du

cas. Celui qui n'avait levé les jupes d'une femme que jusqu'aux genoux, payait une amende de six sols, c'est à-dire, trente livres de notre monnoie. Quiconque osait lever les jupes d'une femme de manière à opérer une entière nudité, soit d'un côté, soit d'un autre, payait douze sols, c'est-à-dire, vingt écus. Enfin si l'*adultère* était consommé, il fallait payer deux cents francs. *(Voltaire.)*

* Un cordelier prêchait sur l'*adultère*,
Et s'échauffait le moine en son harnois
A démontrer, par maint bon commentaire,
Que ce péché blesse toutes les lois.
Oui, mes enfans, dit-il, haussant la voix,
J'aimerais mieux, pour le bien de mon ame,
Avoir affaire à dix filles par mois,
Que de toucher en dix ans une femme.
(J. B. Rousseau.)

* De l'*adultère* au meurtre il n'est souvent qu'un pas.
(Voltaire.)

ADVERBE. — Les *adverbes* servent à modifier les verbes. *Peu, beaucoup, doucement, durement, fortement, faiblement, bonnement, méchamment*, etc. employés à propos :

Tous ces *adverbes*-là font admirablement.

mais pour les mots: *assurément, certainement, véritablement, absolument, singulièrement,* et tous ces *adverbes* en *ent* que nos orateurs de tribune jetaient naguères avec profusion dans le champ de l'éloquence, c'était une ivraie qui ne pouvait qu'étouffer le peu de bon grain qu'ils y répandaient. *(S.)*

ADVERSAIRE.

Faites vous des amis prompts à vous censurer.
Qu'ils soient de vos écrits les confidens sincères,
Et de tous vos défauts les zélés *adversaires.*

(Boileau, *Art poét.*)

ADVERSITÉ.

La fortune ne fait que des sots orgueilleux,
L'*adversité* forme les hommes. *(Pesselier.)*

On vous dit un grand homme. Comment le saurai-je, si la fortune ne vous a pas mis à portée de soutenir votre courage dans l'*adversité? (Senèque.)*

L'*adversité* est le creuset où la vertu s'épure, et la pierre de touche où l'amitié s'éprouve. *(S.)*

* Mes ennemis sont-ils dans la prospérité,
Je les combats avec courage.
Tombent-ils dans l'*adversité,*
Ils sont hommes, je les soulage. *(Favart.)*

* L'*adversité* a un avantage, c'est de nous apprendre à envisager la mort avec indifférence.

Rebus in *adversis* facile est contemnere mortem.

Interrogez les morts du temps de Robespierre.

AEROSTATION, AEROSTAT, ARÉOSTATIQUE, AERONAUTE, AÉROSTIER.

L'*aérostation* est l'art de s'élever, de voler dans les airs ; l'*aérostat* est la machine volante, autrement dite *ballon ;* l'*aérostatique*, la statique particulière à cet objet ; l'*aéronaute* ou *aérostier*, le héros qui, l'*ame de bronze* et le cœur *armé de diamans*, ose s'élever dans les plus hautes régions des airs.

* L'*aérostat*, dont l'invention est dûe à M. de Mongolfier, et celle de la perfection à M. Charles, est une des plus étonnantes merveilles que l'homme ait opérée d'un coup de génie ; elle promet de grandes découvertes. Mais il reste à trouver les moyens sûrs et toujours prêts de diriger les *aérostats*, et

d'en rendre l'usage facile, ce qui n'est pas peu de chose. *(S.)*

* Le docteur Franklin avait raison de dire, en 1784, que l'*aérostation*, alors à son berceau, était un enfant, et qu'on ne savait pas ce qu'elle deviendrait en grandissant. Quoiqu'encore fort éloignée, peut-être, du terme où elle peut aller, elle a fait depuis une marche très-rapide.

Au mois de fructidor de l'an IV, Garnerin, jeune *aéronaute*, (le même, dit-on, qui monta le ballon auquel on dût la mémorable journée de Fleurus), fit annoncer qu'après s'être élevé à ballon perdu, à la hauteur de 400 toises, il abandonnerait son *aérostat*, et descendrait du haut des airs sur la terre, sans autre secours qu'une espèce de dais ou parasol chinois qu'il appela très-justement *parachûte*, et qui soutenu par la colonne d'air sur laquelle il porterait, le soutiendrait lui-même à son tour, de manière qu'il regagnerait la terre avec aussi peu de danger qu'il se serait élevé au milieu des airs. Presque tout Paris courut pour être témoin de cette expérience qui se fit au milieu du

jardin appelé le *jardin Biron*, du nom de son dernier possesseur.

Un accident imprévu fit manquer l'essai. Les curieux en furent pour leur petit écu et leur après-dîner. Garnerin fut honni, baffoué, traité d'escroc, de charlatan, et qui pis est de *terroriste*. Il fut joué sur l'un des théâtres de la capitale sous le nom de *Gilles Garnement*.

Le jeune physicien ne perdit point courage. Ayant pour garant du succès, ses connaissances et la précision de ses calculs, il promit de recommencer son expérience sous peu de tems. Il tint parole.

Le 1.er brumaire de l'an VI, en présence d'un grand concours de monde, il s'élève du milieu du jardin de Mousseaux, à la hauteur de 3 à 400 toises. Parvenu à cette élévation dans l'espace de cinq minutes au plus, il détonne son ballon, qui, applati, voltige au-dessus de sa tête; ouvre son parachûte, et au même instant retombe sur la terre dans l'intervalle de deux minutes. Il est aussi-tôt conduit en triomphe au milieu des spectateurs, qui encore saisis d'ad-

miration et d'effroi, font retentir les airs de leurs applaudissemens redoublés. *(S.)*

* Au commencement de la guerre de la révolution, on forma une compagnie d'*aérostiers*, qui planant dans les airs, par le moyen de l'*aérostat*, découvraient les mouvemens et la position des armées, et en instruisaient celle des français. Ils ont rendu des services réels, sur-tout à la journée de Fleurus, dont le succès leur a été attribué en grande partie. Le Gouvernement a réuni l'école des *aérostiers* à celle du génie, séant à Metz.

AFFABILITÉ. AFFABLE.

..... Les gens nés d'un sang respectable,
Doivent se distinguer par un esprit *affable*.
(Destouches.)

Patru avait la plus grande aversion pour le mot *affable;* il est français, disait-il, mais laissons-le dire aux autres.

Quant à *affablement*, adverbe d'*affable*, il est peu d'usage, et ce mot aurait sûrement donné des convulsions à Patru. *(S.)*

* L'*affabilité* des grands n'est souvent qu'une vertu artificieuse qui sert à leurs projets d'ambition ou d'intérêt, et

ils cessent d'être *affables*, dès qu'on cesse de leur être utile. *(L'abbé Esprit.)*

AFFADIR, AFFADISSEMENT.

Des complimens outrés *affadissent* le cœur.

AFFAIBLIR, AFFAIBLISSEMENT.

On *affaiblit* toujours ce que l'on exagère.

* L'affectation dans le langage *affaiblit* la pensée, comme l'affectation dans les manières *affaiblit* les graces et la beauté.

* Philippe, roi de Macédoine, mourut assassiné par un de ses gardes au milieu d'une fête qu'il donnait pour les nôces de sa fille Cléopâtre. Les athéniens qui regardaient Philippe comme leur plus grand ennemi, témoignèrent une joie indécente à la nouvelle de sa mort. Ils allèrent même jusqu'à rendre un décret qui décernait la couronne à son assassin. Un seul citoyen s'opposa à cette lâcheté. Pourquoi, leur dit-il, cette joie de la mort d'un ennemi? L'armée qui nous a défait à Cheronnée n'est *affaiblie* que d'un seul homme.

(Dict. des Hom. ill. art. Philippe.*)*

AFFAIRE, AFFAIRÉ. — Fréron disait, et il avait raison : pour vivre en paix avec tout le monde, il ne suffit pas de ne se point mêler des *affaires* d'autrui, il faut encore souffrir qu'autrui se mêle de nos *affaires*.

* Il faut en France beaucoup de fermeté, et une grande étendue d'esprit pour se passer des charges et des emplois, et consentir ainsi à demeurer chez soi, et à ne rien faire. Personne presque n'a assez de mérite pour jouer ce rôle avec dignité, ni assez de fond pour remplir le vide du tems, sans ce que le vulgaire appelle des *affaires*. (*La Bruyere.*)

* Il y a, dit mademoiselle Scuderi, des gens qui ont toujours l'air occupé comme s'ils avaient mille *affaires*, quoiqu'ils n'en aient d'autres que de s'occuper de celles d'autrui. C'est un de ces êtres ridicules que Molière peignait quand il disait :

Il vous jette en passant un coup-d'œil effaré,
Et sans aucune *affaire* est toujours *affairé*.

* Le maréchal de Catinat s'étant rendu à la cour pour rendre compte de ce qu'il

avait fait dans le Piémont, et pour concerter le plan de la campagne suivante ; après qu'il eut épuisé tout ce qu'il avait à dire sur les opérations militaires, Louis XIV lui dit : C'est assez parler de mes *affaires*, comment vont les vôtres ? — Fort bien, sire, graces aux bontés de votre majesté, répondit le maréchal dont la fortune était très-médiocre. — Voilà, dit le roi, en se tournant vers ses courtisans, le seul homme de mon royaume qui m'ait tenu ce langage. *(Vie de Catinat.)*

* On disait à Louis XIV que le maréchal de Villars, auquel il avait donné le commandement de l'armée, y faisait bien ses *affaires*. Je le crois, dit le roi, mais il y fait encore mieux les miennes. *(Vie du maréch. de Villars.)*

* M. S... était en procès pour une *affaire* diffamante. Il tomba malade et mourut. Bouvard, qui était son médecin, dit : Je l'ai tiré d'*affaire*. *(Nouv. Mél. de mad. Necker.)*

* Messire Harpon, ardent à chicaner,
Se lamentait de n'avoir point d'*affaires*.
Un procureur veut toujours besogner ;
Foin de l'éclat de nos célibataires,

Dit maître Harpon : il me faut décliner
Devant l'hymen, prendre femme jolie,
Et ferai lors abondante moisson.
Si fait le sire. Il épouse un tendron,
Au doux regard, à la mine jolie.
Depuis ce tems, quand à messire Harpon,
Quelque quidam des *affaires* s'enquête :
Oh ! répond-il, demandez à Marton,
J'en ai, ma foi, bien par-dessus la tête.

AFFAISSER, AFFAISSEMENT. — On prend, dit l'auteur d'Émile, des notions bien plus claires et bien plus sûres des choses qu'on apprend de soi-même, que de celles qu'on tient des enseignemens d'autrui. En adoptant les rapports, les idées, les instrumens des autres, tels qu'ils nous les donnent, nous laissons *affaisser* notre esprit dans la nonchalance, tel à peu-près que s'*affaisse* le corps d'un homme qui toujours habillé, chaussé, servi par ses gens, et traîné par ses chevaux, perd à la fin la force et l'usage de ses membres.

* Le grand Condé était allé saluer Louis XIV, après la bataille de Senef, qu'il avait remportée contre le prince d'Orange. Le Roi le trouva sur le grand

escalier, lorsque le prince, qui avait peine à marcher, à cause de sa goutte, s'écria : Sire, je prie votre majesté de m'excuser si je la fais attendre ; je suis *affaissé* sous le poids des infirmités. Mon cousin, lui dit le roi, dites plutôt sous celui des lauriers.

AFFAMER.

Ventre *affamé* n'a point d'oreilles.

Jejunus venter non audit verba libenter.

* Philippe de Valois voulut battre l'ennemi à la journée de Crécy ; il ne le put pas. Il pouvait l'*affamer* et ne le voulut pas. Édouard, son ennemi, parlait souvent de cette faute capitale, et qui fut si funeste à la France.

* A l'entrée de Henri IV à Paris, la foule incommodait ce prince, et les capitaines des gardes voulaient faire retirer le peuple. Donnez-vous-en bien de garde, leur dit Henri : j'aime mieux avoir plus de peine, et qu'ils me voient à leur aise. Ils sont *affamés* de voir un roi...

* Fontenelle dans ses lettres galantes (lettre 5e.), parle d'un certain M. la L.... qui soupirant en vain depuis deux ans,

s'introduisit un beau jour dans le cabinet de sa maîtresse, et lui déclara que puisque rien n'était capable de la toucher, il était résolu de mourir, ce qu'il allait commencer sur-le-champ, et en effet le voilà qui s'étend tout de son long sur le carreau. La dame en rit, et le laisse là. La nuit vient : on lui demande s'il est fou ; point de réponse. La nuit se passe. Le lendemain de grand matin, on retourne l'exhorter à résipiscence... Madame, je vous ai dit bien mon dernier mot, et le désespéré tourne le dos. Le troisième jour la belle, plus embarrassée que jamais, porte un bouillon au mourant, qui le rejette avec dédain, l'air égaré et les yeux presque éteints. Le quatrième jour, la dame fait des réflexions profondes sur le scandale qui va arriver. Un homme mort dans mon cabinet ! Mort de faim ! Je suis perdue. Cela va faire un éclat horrible dans le monde. On ne croira point la vérité. On en fera mille plaisanteries... Enfin après une nouvelle exhortation, que l'amant malheureux n'entend plus parce qu'il est déjà mourant, on lui déclare que puisqu'on ne peut le faire sortir

de là par de bonnes raisons, il peut en sortir à tel prix qu'il voudra. — Ciel ! ai-je bien entendu !.... On le lui répète. Le mourant semble reprendre à l'instant des forces, qu'à l'aide d'un grand pain et de quelques bouteilles d'excellent vin, il avait eu soin de ne pas laisser épuiser. — Ce stratagême n'est-il pas le plus joli du monde, ajoute Fontenelle? Jusques-là on avait vu emporter les places en les *affamant;* M. la L.... a emporté celle qu'il voulait prendre en s'*affamant* lui-même.

* En 1795, le règne de la famine ayant succédé en France au règne de la terreur, les jacobins n'eurent point de peine à mettre en fermentation la populace *affamée.* Ils répandirent dans les faubourgs un prospectus d'insurrection, dont le troisième article portait : « Les » insurgés ont pour mot de ralliement, » *du pain et la constitution de 93.* Les » drapeaux porteront cette légende ; elle » sera écrite à la craie sur tous les chapeaux. Ceux qui ne porteront pas ce » signe, seront comptés parmi les *affa-* » *meurs* du peuple. »

AFFECTER, AFFECTATION.

L'ignorance vaut mieux qu'un savoir *affecté*.
(Boileau.)

* Il est un âge, dit Fléchier, où quand même on ne serait pas sage, il faut *affecter* de l'être, si l'on ne veut pas passer pour ridicule.

AFFECTION, AFFECTIONNER.

Par ses *affections* l'homme apprend à penser.
(Bareau, Ep. à Garat.*)*

* Un enfant n'a que deux *affections* bien marquées, dit Jean-Jacques, c'est la joie et la douleur. Il rit ou il pleure; les intermédiaires ne sont rien pour lui. Cette alternative continuelle empêche qu'il ne se fasse sur son visage aucune impression constante, et qu'il ne prenne de la phisionomie. Mais dans l'âge où devenu plus sensible, il est plus constamment ou plus vivement *affecté*, les impressions plus profondes laissent des traces plus difficiles à détruire, et de l'état habituel de l'ame résulte un arrangement de traits que le tems rend ineffaçable. *(Émile.)*

* Des cordeliers demandèrent un jour

au surintendant Bullion, à quel saint il voulait qu'ils dédiassent une chapelle qu'il leur avait fait bâtir. Hélas ! leur dit-il, à tel saint qu'il vous plaira; je n'en *affectionne* aucun. *(Dict. de Trév.)*

* Il n'y a pas beaucoup plus d'un siècle qu'en écrivant aux personnes de qualité, on finissait sa lettre par votre très-*affectionné* serviteur, et non-seulement M. d'Urfé finit ainsi une épître dédicatoire à Louis XIII, en 1620, mais Furetière, dans son épître au roi Louis XIV, auquel il dédia son dictionnaire de la langue française, termine par un *votre très-affectionné*, etc. Il est vrai que l'académie et les gens qui se piquaient de savoir écrire, en firent un reproche à Furetière, que l'on accusa d'un barbarisme énorme. *(Dict. de Trévoux, art.* Affection.*)*

AFFERMER. — A la fin du siècle dernier, s'établit en Angleterre et en Irlande, une société à l'instar des niveleurs de France, qui eussent voulu les uns et les autres ériger en loi de l'état, la loi agraire. — M. Price, Irlandais, ayant, en l'an 1800, *affermé* un bien

de campagne, sans avoir obtenu l'agrément de ces furieux, connus sous le titre de Bretons-unis, et qui s'étaient arrogé le droit de régler le taux des loyers, et les conditions des baux, il en reçut l'intimation suivante :

« *Salle de la liberté.* — Prenez-garde » que vous êtes convaincu d'avoir *affermé* la terre de.... pour le prix de... » la société vous a jugé digne de mort. » Rendez la *ferme*, autrement l'ordre » de votre mort est entre les mains du » bourreau. ... Donné en la chambre » du conseil, etc. »

M. Price négligea cet avis. Quelques jours après, en plein champ, à l'heure de midi, il reçut une balle qui le renversa sans vie, de la part d'un inconnu qui se retira tranquillement, quoiqu'à portée d'un grand nombre de travailleurs qui auraient pu l'arrêter. *(Rév. Fr. par deux amis de la lib.)*

AFFERMIR.

Sur sa propre innocence un mortel *affermi*,
A sa vertu pour juge et le ciel pour ami. *(Ducis)*.

* Je sais que tout état encore à sa naissance,
Ne saurait sans la guerre *affermir* sa puissance.
(Corneille.)

* Le véritable courage s'*affermit* au milieu des dangers, comme la vraie vertu s'*affermit* au milieu des tentations. *(S.)*

AFFÉTERIE, AFFÉTE.

Je laisse aux précieux ce langage *affété*,
Où s'endort un esprit de molesse hébété.
(Boileau.)

* C'était cette *afféterie* dans le langage que ridiculisait Molière dans la comédie des *Précieuses ridicules*, et c'était ce ridicule déversé avec tant de goût et de finesse, qui faisait que Ménage assistant à la première représentation de cette pièce, disait à Chapelain : Nous approuvions, vous et moi, toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si finement et avec tant de bon sens; croyez-moi, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé. *(Mém. sur la vie et les ouvr. de Molière.)*

* Quelques-uns pensent qu'*affété* est synonime d'*affecté*, et qu'il en vient. Cependant il y a cette différence entre l'un et l'autre, qu'il n'y a point d'*affété-*

rie sans *affectation*, au lieu qu'il peut y avoir *affectation* sans *afféterie*.

Les petits-maîtres ont des *affectations*, les petites-maîtresses des *afféteries*.

* Henri III était sur sa toilette d'une *afféterie*, telle que la petite-maîtresse la plus déclarée. Il couchait avec des gants d'une peau particulière, pour conserver la peau de ses mains, qu'il avait effectivement plus belles que celles de toutes les femmes de sa cour. Il mettait sur son visage une pâte préparée et une espèce de masque par-dessus. Il était tellement attaché à ces petitesses, qu'il chassa un jour le duc d'Épernon de sa présence, parce qu'il s'était présenté devant lui sans escarpins blancs, et avec un habit mal boutonné.

(Dict. des Hom. ill. art. Henri III.*)*

AFFICHE, AFFICHER.

Paris vit chez lui, de tout tems,
Les auteurs à grands flots déborder tous les ans;
Il n'a point de portail, où jusques aux corniches
Tous les piliers ne soient environnés d'*affiches*.

(Boileau, *sat.* 9.)

* Pour être vus, prônés, courus,
Les sots veulent qu'on les *affiche;*
Les talens, pour être connus,
N'auront jamais besoin d'*affiche.*

(Arlequin afficheur.)

* Paul s'écriait : la sensibilité
A pour mon ame un attrait invincible ;
Ami, répond Guillaume, en vérité,
Non moins que toi, moi je suis né sensible.
Mardi passé, j'eus un besoin urgent
De m'attendrir : j'allai voir l'*Indigent*,
J'y versai tant de larmes que ma nièce
Crut, les voyant couler, que j'étais fou. —
Moi j'ai pleuré ce jour-là tout mon saoul,
Rien qu'en lisant l'*affiche* de la pièce.

**Afficher* se prend aussi au figuré :

Dans la seule vertu trouvant assez d'appas,
Le sage la pratique et ne l'*affiche* pas.

(L'Homme à sentimens, coméd.)

AFFILER. — C'était sur le tombeau du maréchal de Saxe que deux braves allaient *affiler* le tranchant de leurs sabres avant de voler aux combats.

Ces deux braves avaient servi sous Maurice. Ils avaient été les témoins de sa valeur, et les compagnons de sa gloire. Ils lui payaient ainsi le tribut le plus flatteur qu'un héros puisse recevoir de

l'estime, de l'attachement et de l'admiration de ses frères d'armes. *(S).*

AFFILIER, AFFILIATION. — Les *affiliations* sans nombre, dont la société des jacobins de Paris chercha à s'entourer au commencement de la révolution, ne tardèrent pas à alarmer les amis de la liberté, qui n'envisagèrent dans ces *affiliations* qu'un accroissement de puissance, et la chûte prochaine de la liberté naissante.

Nous devons aux citoyens qui composaient la société populaire d'Abbeville (dép. de la Somme), la justice honorable de dire que si cette société sollicita et reçut des premières l'*affiliation* à la *société-mère*, elle fut aussi la première qui en découvrit les perfides intentions, donna l'éveil, et osa en braver le ressentiment. Par une lettre qu'elle fit consigner dans les journaux les plus accrédités du tems, la société populaire d'Abbeville annonça son divorce en ces termes: « En recevant de vous l'*affi-* » *liation* que nous avions sollicitée, » nous étions loin de prévoir la mons- » trueuse domination à laquelle vous

» deviez vous élever, et les funestes » effets qui devaient en résulter. Maintenant que la constitution existe, ce » n'est plus qu'auprès d'elle et des autorités constituées que nous devons » et voulons nous rallier. Vos *affiliations* nombreuses vous donnent une » attitude colossale, que nous ne voulons plus concourir à corroborer, et » nous venons vous prier de ne plus » nous compter au nombre de vos *affiliés*, et de nous effacer de la liste » pompeuse de vos *affiliations*, dont » notre lettre initiale nous fait occuper » la ligne la plus évidente, etc. » (*S.*)

AFFINITÉ (alliance, rapport).

Coquettes et cocus ont grande *affinité*.

(*Scarron.*)

* C'est Justinien qui a fait de l'*affinité* spirituelle un empêchement dirimant du mariage; empêchement que la raison condamnait, et que les nouvelles lois françaises ont fait oublier.

AFFIRMER. — Assurer est d'un pédant, ou d'un étourdi : *affirmer* est d'un menteur. — *Affirmer* tout, c'est

témoigner qu'on ne mérite pas d'être cru sur sa parole. (*Syn. de Girard.*)

AFFLIGER, AFFLICTION.

Il n'est *affliction* dont on ne vienne à bout.
(*Lafontaine.*)

* L'impatience dans l'*affliction* est le comble de l'*affliction*, disait l'abbé Blanchet.

* Le philosophe Démétrius disait avec raison : « l'homme qui n'a jamais éprouvé aucune *affliction*, est le plus malheureux des hommes ». En effet, les hommes ne sont heureux ou malheureux que par comparaison.

AFFLUER, AFFLUENCE.

Malheureux par trop de fortune,
Ne cherchons pas des biens l'*affluence* importune.
(*Lafontaine.*)

* Cromwel faisait son entrée dans Londres. Un flatteur lui fait observer l'*affluence* du peuple qui accourt pour le voir. L'*affluence* serait peut-être encore plus grande, dit-il, si l'on me conduisait à l'échafaud (*Recueil d'épitaphes*)

AFFRANCHI.

Jamais un *affranchi* n'est qu'un esclave infâme :
Bien qu'il change d'état, il ne change pas d'ame.
(Corneille.)

* Le triumvir Marc-Antoine, sur la fausse nouvelle que Cléopâtre, sa maîtresse, lui avait fait donner de sa mort volontaire, honteux d'être prévenu par une femme, s'adressa à un de ses *affranchis*, nommé Éros, pour le prier de terminer, par un même coup, sa vie et ses tourmens. Mais Éros se poignarde lui-même, et en tombant, jette dédaigneusement le poignard aux pieds de son maître. Est-il possible, s'écrie Antoine, que j'apprenne mon devoir d'une femme et d'un *affranchi !* En prononçant ces mots, il se frappe du même poignard, et expire dans les bras de sa perfide maîtresse, auprès de laquelle il se fit porter dès qu'il sut qu'elle respirait encore.

(Nouv. Dict. Hist. art. Antoine).

AFFRANCHIR.

Qui n'ose s'*affranchir* est digne de sa chaîne.
(Gresset.)

* Pendant le séjour de Louis IX en

terre-sainte, Blanche, sa mère, déclarée régente du royaume, donna la preuve d'une noble fermeté, en réprimant les attentats odieux des officiers du chapitre de Notre-Dame de Paris. Ces barbares tenaient enfermés dans les prisons de l'église, les hommes-serfs qui n'avaient pas payé la taille attachée à leur condition. Blanche, informée de la misère à laquelle ces malheureux sont livrés, et des maux qu'ils enduraient, fait demander leur délivrance, assurant que de sa part, elle s'informera de tout, et qu'elle fera justice. Le chapitre répond insolemment que personne n'a rien à voir sur ses sujets; qu'il peut les faire mourir si bon lui semble; et comme pour les punir de la protection dont ils sont honorés, il en laisse périr une quantité, soit par la faim, soit par les maladies qu'occasionnent les lieux humides et infects qui peuvent à peine les contenir. Blanche, justement indignée, se transporte avec main-forte aux prisons du chapitre; elle ordonne qu'on en brise les portes, et comme elle peut craindre qu'on ne lui obéisse pas, par l'appréhension des censures ecclésias-

tiques si communes alors, elle y donne les premiers coups d'un bâton qu'elle tenait à la main. En un instant la porte est brisée. On voit sortir une multitude d'hommes, de femmes et d'enfans, pâles et défigurés, qui se jettent aux pieds de leur libératrice, et la supplient d'achever ce qu'elle a si bien commencé. Blanche fait saisir les revenus du chapître, jusqu'à ce qu'il ait rendu ce qu'il doit à l'autorité, dont elle est dépositaire. Elle l'oblige d'*affranchir* ces malheureux pour une certaine somme par an. Elle aurait pu, sans doute, les *affranchir* de la certaine somme; mais ces tems n'étaient pas les nôtres, et il faut convenir, à la gloire de cette princesse, que ces *affranchissemens*, dont elle avait donné l'exemple, et qu'elle ne cessa de solliciter, devinrent très-fréquens par la suite. (*Ess. Hist. sur Paris*).

AFFREUX.

Le sort le plus *affreux* n'a plus rien qui m'étonne.
(*Crébillon.*)

* Il n'y a point d'objets *affreux* pour qui en voit tous les jours. (*Rousseau.*)

AFFRIANDER.

.... Ce point, monsieur, est le fruit défendu,
Et voilà justement ce qui nous *affriande.*
(Lisette à Ariste, dans le *Philosop. marié.*)

* Un financier, aussi impertinent que sot, se trouvait à la même table qu'un homme de lettres. Surpris de ce que ce dernier ne refusait aucun des morceaux délicats qui lui étaient offerts, il dit à la maîtresse de la maison, qui faisait les honneurs du repas : mais, madame, c'est trop *affriander* un philosophe. Monsieur s'imagine, sans doute, repart ce dernier, que la nature n'a produit les bonnes choses que pour les sots.

AFFRONT, AFFRONTER. — *Affronter* signifie *braver, garder son sang-froid* au milieu du danger :

Seigneur, je sais trop bien avec quelle constance
Vous saurez de la mort *affronter* la présence.
(*Atalide à Bajazet.*)

Affront signifie *injure, outrage, déshonneur.*

On pardonne une offense et non pas un *affront.*

* Les disgraces n'altérèrent jamais le cœur vertueux du chancelier d'Agues-

seau. La première fois que le duc d'Orléans, régent, lui fit redemander les sceaux qu'il lui avait confiés, le chancelier dit : « Je ne méritais pas l'honneur que me fit M. le régent en me les donnant; je mérite encore moins l'*affront* qu'il me fait en me les ôtant ». (*Dict. des Hom. ill. art.* Daguesseau.)

* Il y avait à Florence un homme de la maison de Médicis qui était fort déréglé et ne payait personne. Un de ses créanciers l'ayant fait assigner, il s'en trouva fort offensé, et alla trouver Alexandre de Médicis, duc de Florence. Il se plaignit amèrement de l'insolence du créancier, et de l'*affront* qu'il avait osé lui faire, sans aucun égard pour son Excellence, à laquelle il avait l'honneur d'appartenir. Toute la réponse que lui fit le duc fut : « Prenez garde à vous: si l'on vous mettait en prison, l'*affront* serait encore bien plus grand. (*Ann. Litt. 1772.*)

* Un nègre de St.-Christophe (en 1756) fut associé dès l'enfance aux jeux de son maître. Cette familiarité, communément si dangereuse, étendit les idées de l'esclave sans altérer son caractère. Quasi

(c'était son nom) mérita bientôt d'être choisi pour être directeur des travaux de la plantation ; et il montra dans ce poste important une intelligence rare jointe à un zèle infatigable. Sa conduite et ses talens augmentèrent encore sa faveur. Elle paraissait hors de toute atteinte, lorsque le chef des ateliers, jusqu'alors si chéri et si distingué, fut soupçonné d'avoir manqué à la police établie, et publiquement menacé d'une punition humiliante. Un esclave qui a long-tems échappé aux châtimens infligés trop facilement et trop souvent à ses pareils, est infiniment jaloux de cette distinction. Quasi qui craignait un *affront* bien plus que la mort, et qui ne se flattait pas de faire révoquer par les supplications l'arrêt prononcé contre lui, sort à l'entrée de la nuit pour aller invoquer une médiation puissante. Son maître s'en apperçoit et l'arrête. Quasi fait résistance. On se prend corps à corps. Les deux champions, adroits et vigoureux, luttent quelques instans avec des succès variés. L'esclave terrasse à la fin son inflexible ennemi, le met hors d'état de sortir de cette situation fâcheuse, et lui

portant un poignard sur le sein, lui tient ce discours : « Maître, j'ai été élevé » avec vous ; vos plaisirs ont été les » miens. Jamais mon cœur ne connut » d'autres intérêts que les vôtres. Je suis » innocent de la petite faute dont on » m'accuse ; et quand j'en aurois été » coupable, vous auriez dû me la par- » donner. Tous mes sens s'indignent de » l'*affront* que vous me préparez, et » voici par quels moyens je veux l'évi- » ter. » En disant ces mots, il se coupe la gorge, et tombe mort, sans maudire un tyran qu'il se contente de baigner de son sang. (*Esprit de l'abbé Raynal, art.* Mœurs, etc.)

AFFUBLER : du latin *fibula*, nom d'une *agrafe* avec laquelle on attachait son manteau.

Lorsque le roi de Prusse consultait Voltaire sur ses poésies, le poëte s'en excusait ; et quand le prince le pressait absolument, il lui disait : Sire, je vais m'*affubler* du manteau et du rabat de l'abbé d'Olivet, et j'examinerai ensuite le devoir de mon maître. (*Vie de Voltaire.*)

AFFUT.

Toujours autour de nous le Diable est à l'*affut*.
(Piron.)

* Turenne fut trouvé dans sa jeunesse par son précepteur, qui le cherchait depuis douze heures, dormant sur l'affut d'un canon, par un tems très-froid. Turenne fut tué depuis par un boulet, ce qui a fait dire :

De Turenne, en un mot, voici toute l'histoire :
Du sommeil à la mort le canon l'a porté.
Sur l'*affut* il s'endort ; il s'éveille à la gloire,
Et le boulet l'emporte à l'immortalité.

AFIN.

Par mon premier commence l'alphabet ;
Par mon dernier tout livre se termine :
Mon tout ici va se présenter net
Et c'est *afin* qu'aisément tu devine. *(S.)*

* Le poëte Euripide savait dans l'occasion se défendre avec ce noble orgueil qui sied si bien au mérite reconnu. Un jour qu'on jouait une de ses pièces, quelques spectateurs ignorans s'avisèrent de demander la suppression de plusieurs vers qu'ils jugeaient inutiles. Euripide s'avance gravement sur le bord du théâtre, et leur dit : je ne compose

pas mes ouvrages *afin* d'apprendre de vous, mais *afin* que vous appreniez de moi. (*Dict. des hom. ill. art.* Euripide.)

AFRIQUE. — L'une des quatre parties du monde connu. Elle a pris son nom de Melek *Ifriqué*, l'un des rois de l'Arabie Heureuse.

* Jules-César ayant débarqué en *Afrique*, tomba au sortir du vaisseau, ce qui parut à ses soldats d'un fort mauvais présage : mais, faisant tourner à son profit la disposition de l'armée : C'est maintenant, s'écria-t-il, que je te tiens, ô *Afrique*. (*Dict. des hom. ill. art.* César.)

AGACER, AGACERIE.

N'*agaçons* jamais les enfans;
Car pourquoi les rendre méchans? (*Volt.*)

* Les *agaceries* des femmes sont des déclarations d'amour. (*Montaigne.*)

AGE, AGÉ. —

Qui n'a pas l'esprit de son *âge*,
De son *âge* a tous les malheurs. (*Voltaire.*)

* On demandait un jour à Voltaire ce qu'il pensait de l'*âge* du monde ? Je ne sais, disait-il ; mais je regarde le

monde comme une vieille coquette qui cache son *âge*.

* Chaque *âge* a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.
Un jeune homme toujours bouillant dans ses caprices
Est prompt à recevoir l'impression des vices ;
Est vain dans ses discours, volage en ses desirs,
Rétif à la censure, et fou dans les plaisirs.
L'*âge* viril plus mûr, inspire un air plus sage,
Se pousse auprès des grands, s'intrigue, se ménage ;
Contre les coups du sort songe à se maintenir,
Et loin dans le présent regarde l'avenir.
La vieillesse chagrine incessamment amasse,
Garde, non pas pour soi, les trésors qu'elle entasse ;
Marche en tous ses desseins d'un pas lent et glacé,
Toujours plaint le présent et vante le passé :
Inhabile au plaisir dont la jeunesse abuse,
Blâme en eux les douceurs que l'*âge* lui refuse.
(Boileau, *Art poët.*)

Chaque *âge* porte avec soi sa misère,
Et ses défauts. La jeunesse est légère,
Impétueuse, adonnée aux plaisirs,
Toute épanchée en frivoles desirs :
De l'*âge* mûr l'ambition s'empare ;
L'*âge* qui suit est soupçonneux, avare,
Et sur le point de devoir tout laisser,
Il songe encore à toujours amasser.

* Averroës s'adonna dans son jeune *âge* au plaisir et à la poésie. Dans l'*âge* viril il brûla les vers qu'il avait faits,

s'appliqua à la législation, et remplit la place de juge. Dans l'*âge* mûr, il quitta cette place pour étudier la médecine, dans laquelle il obtint de grands succès. Enfin, dans le vieil *âge*, il se livra tout entier à la philosophie qui ne le rendit pas toujours heureux. *(Florian.)*

* Charles XII voulant mettre sur le trône de Pologne Stanislas Leczinski, le primat de ce royaume représenta au roi de Suède que son protégé était trop jeune pour cela. Mais il est à peu-près de mon *âge*, reprit sèchement le jeune monarque, et aussitôt il envoya le comte de Hoorn signifier à l'assemblée de Varsovie ses intentions, que l'on se garda bien de ne pas suivre. *(Dict. des Hom. ill. art.* Stanislas.*)*

* Le sieur d'Arcy venait souvent faire sa cour à Louis XIV, qui prenait plaisir à l'interroger. Ce vieillard parlait au roi très familièrement, retranchant toujours les termes de sire et de majesté. J'ai, disait-il un jour au monarque, plus de gloire que vous, car j'ai servi sous votre grand-père, sous votre père et sous vous. Quel *âge* avez-vous donc, lui dit le roi? C'est ce qui vous reste à savoir, répond d'Arcy, qui ne voulut

jamais satisfaire sur ce point la curiosité du prince, comme s'il eût cru, en lui cachant son *âge*, pouvoir aussi en faire un mystère à la mort. Il mourut, dit-on, *âgé* de cent vingt-trois ans. (*Max. de l'honn.-homme*)

* Le secret de leur *âge* est un secret que les dames gardent inviolablement, et je crois que c'est le seul, dit Fontenelle. Plusieurs femmes, ajoute-t-il, m'ont confié les affaires de leurs maisons, leurs amours mêmes, aucune ne m'a jamais confié son *âge*. J'en ai vu d'assez raisonnables pour prendre leur parti dans les occasions, avec beaucoup de fermeté et de constance. Je n'en ai point vu qui pussent faire un assez grand effort de courage et de raison pour dire leur *âge*.

* La marquise de *** ayant plaisanté la comtesse de *** sur son *âge*, le grand Corneille prit la défense de cette dernière, femme d'esprit, et connue dans le monde littéraire; il envoya à la marquise les stances suivantes :

AIR : *Ton humeur est Catherine.*

Marquise, si mon visage,
A quelques traits un peu vieux;

Souvenez-vous qu'à mon *âge*
Vous ne vaudrez guères mieux :
Le tems aux plus belles choses
Aime à faire cet affront ;
Il saura faner vos roses,
Comme il a ridé mon front.

Le même cours des planètes
Règle nos jours et nos nuits ;
On me vit ce que vous êtes,
Vous serez ce que je suis :
Cependant j'ai quelques charmes
Qui sont assez éclatans,
Pour n'avoir pas trop d'alarmes
De ces ravages du tems.

Vous en avez qu'on adore ;
Mais ceux que vous méprisez
Pourraient bien durer encore
Quand ceux-là seront usés :
Chez cette race nouvelle
Où j'aurai quelque crédit,
Vous ne passerez pour belle
Qu'autant que je l'aurai dit.

* Un jeune homme rencontre chez sa maîtresse son rival, homme *âgé ;* il crut le railler bien agréablement, en lui demandant quel *âge* il a. Je ne vous le dirai pas précisément, dit celui-ci, mais soyez sûr qu'un âne est plus *âgé*

à vingt ans qu'un homme ne l'est à soixante. *(Alm. littér.)*

* Bonjour, maître François. – Bonjour, maître Bastien.
— Eh bien, vous voulez donc épouser notre fille? —
— Oui, compère. — Je crois que vous ferez très-bien,
Car chacun vous dira que Thérèse est gentille.
— Oh! je suis comme vous certain de ce point-là;
Mais il faudrait encor pour entrer en ménage....
Vous m'entendez... enfin, dites-moi ce qu'elle a...
— Dix mille écus. — Fi donc! je demandais son *âge*.

* Rempli de sens et de courage,
Un officier vieilli dans les combats,
Allant un jour au feu, criait à ses soldats :
Amis, nous sommes tous aujourd'hui de même *âge*.
(Imbert.)

* Le mot de Louis XIV à Villeroi, après la bataille de Ramillies : *monsieur le maréchal, on n'est pas heureux à notre* AGE, est un modèle de délicatesse. *(Variét. litt.)*

AGENCE, AGENT. — Dans les constitutions apostoliques, que l'on croit du second siècle, on trouve ces mots: soyez des *agens de change* honnêtes. Comme ces constitutions sont au nombre des livres apocriphes, on sent que certains

agens financiers ne se croient pas obligés de s'y tenir. *(S.)*

* *Agens* de Pitt et de Cobourg, *agens* de l'étranger, dénomination ridicule que, sous le règne de la terreur et long-tems encore après, les législateurs, les directeurs, les administrateurs appliquaient à ceux qui ne disaient pas comme eux, ou ne faisaient pas comme ils l'entendaient. Il n'y avait pas jusqu'aux poissardes de la halle qui ne traitassent d'*agent* de la contre-révolution celui qui refusait de donner de leur poisson le prix qu'elles voulaient en avoir.

AGENCER, AGENCEMENT.

Ce n'est le tout d'*agencer* des paroles,
Et de souffler de froides hyperboles;
Il faut sentir, il faut vous élever
Aux vérités que vous voulez prouver.

(J.-B. Rousseau.)

AGENDA. — Mot tiré du latin, et qui signifie des tablettes, ou mémoires où l'on écrit ce que l'on a à faire, *(quod agendum)* dans la crainte de le mettre en oubli.

Il y a des gens qui sont obligés, pour

aider le peu de mémoire qu'ils ont, de se faire des *agenda* de tout ce qu'ils doivent exécuter. Un certain intendant de Tours, qui vivait au commencement de ce siècle, était fameux pour ses *agenda*. On les lui dérobait quand on pouvait les attraper, et on les lisait en arrière de lui pour en rire. On trouva un jour écrit sur l'un d'eux : « J'ai pris la résolution de me faire dorénavant la barbe moi-même, parce que mes gens sont des bourreaux qui m'écorchent ». Un peu plus bas il y avait : « Je ne veux plus jurer par la *mordieu*. Cette expression n'est pas convenable dans la bouche d'un magistrat et d'un intendant. Il vaut mieux dire *morbleu* ».

Ce n'est pourtant pas cet intendant qui est l'auteur du trait le plus fort en ce genre, mais un homme qui allant souvent de Paris à Lyon, écrivit un jour sur son *agenda* : « me souvenir de me marier en passant par Nevers.

(Loisirs d'un min. d'état.)

* Pendant tout le tems que Colbert administra les finances, il suivit une route toute contraire à celle de ses prédécesseurs. Les surintendans prenaient

sans compter, et ne rendaient point de compte; mais Colbert présentait au roi, au commencement de l'année, un *agenda* où les revenus de l'état étaient marqués en détail; et toutes les fois que le roi signait des ordonnances, ce ministre le priait de les marquer sur son *agenda :* de sorte que le roi se trouvait à portée de voir en quel état étaient ses affaires, et en même-tems celles de son ministre. *(Dict. des Hom. ill. art.* Colbert.*)*

AGENOUILLER, A GENOUX. — Philippe II était petit : pour se venger de ce tort de la nature, il exigeait de ceux qui lui parlaient qu'ils s'*agenouillassent* devant lui. *(Cit. Fr. 26 fr. an 11.)*

* Qu'un jeune homme énivré par l'amour, se *jette aux genoux* de sa maîtresse, je le lui pardonne : quand on n'est plus le maître de ses sens, on peut aussi n'être pas le maître de sa tête. D'ailleurs, une belle femme est une divinité pour qui la voit ainsi. Mais qu'un homme s'*agenouille* devant un autre homme, c'est une bassesse, une infamie. Lâche que tu es, ne vois-tu pas qu'un grand n'est grand que parce

qu'il est levé; et toi *à genoux.* — Serait-ce cette idée de Voltaire qui aurait fourni celle de l'épigraphe mise en tête d'une feuille hebdomadaire qui se débita pendant les trois premières années de la révolution, et qui fut un cri continuel de guerre et de ralliement? *Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à genoux devant eux. Levons-nous!*

* L'abbé de Rancé, réformateur de la Trappe, réprimande un jour un de ses moines, le frère Joseph, pour une erreur qu'il vient de commettre. Le frère reçoit la réprimande *à genoux*, et reste dans cette posture jusqu'à ce que son supérieur, qui n'en est averti que trois heures après, lui ordonne de se relever, en lui faisant une nouvelle réprimande de ce qu'il a négligé, pendant tout ce tems, de vaquer aux exercices du moment. J'ai craint, dit l'humble et fervent religieux, de manquer à la règle, qui ordonne de recevoir *à genoux* la réprimande du supérieur, et de demeurer en cette posture jusqu'à ce qu'il permette de se relever. J'avoue que j'y aurais

persévéré jusqu'à la mort. — Ce frère Joseph avait été lieutenant d'infanterie.

* Pendant son séjour à Paris, en qualité d'ambassadeur du roi d'Angleterre à la cour de France, lord Stair, dont l'extrême fierté fut assez connue, avait défendu à son cocher de jamais céder le pas ; il l'eût disputé au régent lui-même. Un jour son carrosse traverse une rue, où il rencontre le Saint-Sacrement. Le colonel Young baisse la glace, et demande à lord Stair s'il trouvait bon de laisser passer le Saint-Sacrement. Certainement, dit milord ; mais personne autre. Alors il ouvre la portière, descend de sa voiture, et rendant hommage à la religion du pays, il s'*agenouille* dans le ruisseau. (*Journ. de Genève, ann. 1788.*)

AGGRAVER. — Il ne faut souvent qu'*aggraver* sa faute pour échapper au châtiment. (*Jean-Jacques.*)

AGILITÉ, AGILE. — Personne n'est plus *agile* que celui qui ne possède rien. — En vain tu poursuis les Scythes, disait leur ambassadeur au plus grand conquérant du monde : je te défie de les

atteindre. Notre pauvreté sera toujours plus *agile* que tes armées. (*Rech. sur l'or. du despot. orient.*)

* Tiberio de Fiourelli, acteur de l'ancienne troupe italienne, mort le 8 décembre 1694, à l'âge de 88 ans, ne quitta le théâtre que cinq ans avant sa mort. Il avait encore tant d'*agilité* à cet âge, que dans quelques scènes pantomimes, il donnait un soufflet avec le pied. (*Rec. d'épit.*)

AGIOTAGE, AGIOTER, AGIOTEUR. — Il se peut faire que les mots *agio, agioter,* viennent du latin *agere, ago, agir,* parce qu'en effet il n'y a point de personnes plus actives, plus éveillées, plus surveillantes, que celles qui *agiotent.* (*Louis XIV, sa cour, et le régent.*)

* Les mots *agio, agioter, agiotage, agioteur,* n'ont qu'un siècle, ou à peu-près. L'on ne sait trop d'où ils sont nés; mais le mot et la chose ont obtenu toute la fortune des enfans qui ne sont pas légitimes. Le métier s'est surtout bien perfectionné depuis la révolution. (*S.*)

* Lorsque Dancourt donnait une pièce nouvelle, si elle ne réussissait pas, il avait coutume de s'en consoler, et d'aller souper avec deux ou trois de ses amis chez Chéret, à la Cornemuse. Un matin, après la répétition de la comédie des *Agioteurs*, qui devait être représentée pour la première fois, il s'avisa de demander à une de ses filles, qui n'avait pas dix ans, ce qu'elle pensait de la pièce. Ah! mon papa, dit-elle, je pense que les *Agioteurs* vous feront aller souper ce soir chez Chéret. *(Étrennes à Thalie.)*

AGIR. vo

Il ne faut pas *agir* chacun de même sorte.

(Lafontaine.)

* Rien n'est plus impertinent que de raisonner quand il faut *agir*.

AGIR. (il s'*agit*.)

On rapporte cette saillie d'un général d'armée : Les ennemis s'avançaient. Des nouvelles de leurs forces supérieures pouvaient décourager l'armée; le général l'appréhendait : aussi, lorsqu'on vint lui annoncer que les ennemis s'approchaient,

et qu'il était nécessaire d'envoyer reconnaître leur nombre: Il ne s'*agit* pas de les compter, dit-il, il s'*agit* de les vaincre.

* En 1745, Maurice, comte de Saxe, affaibli par la maladie, prend le commandement de l'armée dans les Pays-Bas. Comment, dans l'état de faiblesse où vous êtes, pouvez-vous, lui dit-on, vous charger d'une si grande entreprise? — Il ne s'*agit* pas de vivre, il s'*agit* de partir, répond le héros.

* Le desir de s'instruire inspire le même courage que celui de la gloire. L'abbé Chappe, envoyé en Californie pour y faire des observations astronomiques, y arrive au moment que cette isle est dévastée par une maladie contagieuse. Les officiers espagnols l'engagent à s'éloigner. — Le tems presse, leur répond-il, il ne s'*agit* pas de vivre, il s'*agit* d'observer. *(Ann. Fr. 1er. août.)*

AGITER, AGITATION, AGITATEUR.

Mille *agitations* que nos troubles produisent,
Dans mon cœur ébranlé tour-à-tour se détruisent.
(Corneille.)

* Jean-Jacques cite le mot de ce po-

lonais : « J'aime mieux les *agitations* » de la liberté, que le calme de la ser- » vitude. »

* Sidney, l'ennemi né de la monarchie et des rois, mais innocent des crimes de conspiration et de haute trahison dont il fut accusé, et pour lesquels il fut condamné à la mort; Sidney, entendant Jeffreys, son juge et son ennemi personnel, qui l'exhortait à marcher constamment au supplice, lui présenta son bras et lui dit : « Tâte mon poulx, et vois si mon sang est *agité* ». C'est ainsi qu'il mourut, avec la même fierté qu'il avait parlé. (*Dict. des Hom. ill.*, art. Sidney.)

Louis XVI fit à peu-près la même réponse, lorsque des factieux armés de piques vinrent par milliers assiéger son palais, le 20 juin 1792, et montèrent du canon jusques dans ses appartemens. Un grenadier l'invitant à ne rien craindre, Louis lui prit la main, la porta sur son cœur, en disant : « Vois si ce cœur est *agité* ».

* Cromwel, opposant un parlement militaire au parlement de Westminster, pour juger son roi, forma un conseil

d'officiers, et un autre de simples soldats, qui furent nommés les *agitateurs*.

AGNEAU. — Longuerue avait coutume de dire en parlant des intolérans : je ne conçois pas qu'on veuille faire une religion de loups d'une religion de l'*agneau*.

* Nous ne parlons pas ici de la fable du loup et de l'*agneau* de l'inimitable Lafontaine. Qui ne la sait par cœur ! Qui n'a cité souvent pour objet de comparaison cette fable, qui n'est pas un fait, mais qui rappelle tant de faits et présente une si grande moralité ! *(S.)*

AGNÈS.

Le vrai phénix est une *Agnès* sans doute,
Mais qu'il est rare à présent ! Sur sa route
Qui le rencontre est certes très-heureux.

(Caquet-Bonbec.)

* On remarqua aux représentations de l'*Ecole des femmes*, l'espèce d'enchantement que peut produire dans un acteur la perfection du talent. Mademoiselle Debrie, qui avait joué d'original le rôle d'*Agnès* dans cette comédie,

l'avait cédé, à soixante ans, à une jeune actrice. Lorsque celle-ci parut, le parterre demanda si hautement mademoiselle Debrie, qu'elle fut obligée d'être *Agnès* jusqu'à 65 ans, qu'elle quitta enfin ce rôle. (*Dict. des Hom. ill. art.* Molière.).

* Trois *Agnès* sont connus dans le monde littéraire : l'*Agnès* de Molière, l'*Agnès* de Destouches, et la belle *Agnès*, ou l'*Agnès* Sorel de Voltaire, et aucune de ces trois n'était rien moins que ce que le mot laisse à entendre. Au reste, on pourrait dire de bien plus d'une fille qui fait l'*Agnès*, ce que Cléon dit de Chloé dans la comédie du *Méchant* :

> On la croit une *Agnès*, mais comme elle a l'usage
> De sourire à des traits un peu forts pour son âge,
> Je la crois avaucée....

AGNUS. — On appelle ainsi une cire bénite par le pape, sur laquelle est imprimée la figure d'un *agneau*. On donne aussi ce nom à de petites images de piété ornées de broderies, et faites pour les enfans.

Le pape Clément VII, qui avait dé-

rangé sa santé en mangeant beaucoup de melons et de champignons qu'il aimait fort, prit un nouveau médecin qui lui changea toute sa façon de vivre. Il mourut bientôt après. Les Romains, qui se réjouissaient de sa mort, firent tenir le portrait du médecin qui l'avait expédié, à Pasquin, avec cette inscription au-dessous: *Ecce AGNUS DEI, ecce qui tollit peccatum mundi. (Dict. d'anec. art.* Pasquinades.)

* Jean Chatel, l'assassin d'Henri IV, était couvert d'*agnus* à l'instant qu'il commit son crime.

* Les plaisans du jour ont donné le nom d'*agnus* aux cocardes, aux cartes de sûreté, aux certificats de civisme et aux brimborions dont il fallait être muni sous le régime de la terreur pour être bon patriote.

AGONIE, AGONISANT. — Les habitans du Congo tuent les malades qu'ils imaginent ne pouvoir en revenir. C'est, disent-ils, pour leur épargner les douleurs de l'*agonie.*

* Un Harpagon était à l'*agonie;*
Son confesseur s'armant de fermeté,

Lui dit : il faut, mon frère, oublier cette vie,
Et ne vous occuper que de l'éternité....
Oui, j'entends la mort qui m'appelle,
Dit l'avare, et je sens que je suis sans espoir :
Mais à quoi bon brûler cette chandelle ?
Ne peut-on mourir sans y voir ? *(S.)*

* Dans une séance de l'assemblée constituante, où l'on discutait le projet de loi qui devait dépouiller le clergé de ses droits ; les réclamations, les plaintes, les emportemens d'un grand nombre d'évêques ayant excité les menaces de leurs adversaires, l'abbé Montesquiou appaisa le tumulte qui était à son comble, en invoquant l'indulgence de l'assemblée en faveur de ceux dont la fortune expirait : Chez les anciens, dit-il, les soupirs des *agonisans* avaient quelque chose de sacré.

* Louis XVI allant à la mort, récita tranquillement les prières dites des *agonisans.*

* Plusieurs de ceux qui échappèrent aux massacres des 2 et 3 septembre, donnèrent l'histoire de leurs souffrances dans les prisons, sous le nom de Mon *agonie* de 36 heures.

AGRAFE, AGRAFER. — La mode des *agrafes* est passée ; elles sont relé-

guées aux villages, et encore ces villages-là sont-ils à cent lieues de Paris au moins. Autrefois une *agrafe* de diamans, d'or, ou tout au moins d'argent, faisait partie de la toilette des dames. *(S.)*

* On lit dans une des comedies de Legrand : Et mon *agrafe*, comment l'avez-vous trouvée? — Fort belle. — Morbleu il y a plus d'éloquence dans cette *agrafe*-là que dans toutes les épîtres de Ciceron.

AGRAIRE. — La loi ou les lois *agraires* étaient des lois qui, chez les Romains, concernaient le partage des terres conquises. Ces lois causèrent de grands mouvemens dans la république romaine. Elles manquèrent d'en causer de plus grands au commencement de la république française. Des scélérats ou des fous en voulurent faire l'application à toutes les propriétés, prétendant faire arriver à l'égalité absolue, par un partage général; mais

> On sait aujourd'hui quel cas faire
> D'un fou qui tout coiffé d'un vain système *agraire*,
> Ne fait du sol français qu'une propriété,
> Et de ses habitans qu'une communauté.
>
> (Laya, *dans l'Ami des lois.*)

AGRANDIR. — Bouchardon était un des plus grands admirateurs d'Homère. Il disait après avoir lu l'Iliade : la nature est *agrandie* à mes yeux ; les hommes me paraissent à présent avoir quinze pieds de haut. *(Ann. litt. 1757.)*

* Si toutefois l'ardeur d'un injuste courage
Vous emportait un jour au-delà de vos droits ;
Ecoutez la leçon d'un Socrate sauvage
Faite au plus puissant de nos rois (1).
Pour la troisième fois, du superbe Versailles
Il faisait *agrandir* le parc délicieux ;
Un peuple, harassé, de ses vastes murailles
Creusait le contour spacieux.
Un seul, contre un vieux chêne, appuyé, sans mot dire,
Semblait à ce travail ne prendre aucune part :
A quoi rêves-tu là, dit le prince ? Hélas ! sire,
Répond le champêtre vieillard,
Pardonnez, je songeais que de votre héritage,
Vous avez beau vouloir élargir les confins,
Quand vous l'*agrandiriez* trente fois davantage,
Vous auriez toujours des voisins.

(J.-B. Rousseau.)

* Philippe IV ayant perdu le royaume de Portugal et quelques autres provinces, s'avisa de prendre le surnom de Grand.

(1) Louis XIV.

Le duc de Medina-Cœli dit à ce sujet : Notre maître est comme les trous, il s'*agrandit* à mesure qu'il perd du terrein. *(Loisirs d'un min. d'état.)*

AGRÉABLE, AGRÉMENT. — Des manières et une tournure d'esprit *agréables* font le mérite essentiel de presque toutes les sociétés.

L'*agrément* couvre tout, il rend tont légitime,
Aujourd'hui dans le monde on ne connaît qu'un crime,
C'est l'ennui..... (Gresset, *dans le Méchant.)*

* Les *agrémens* sont les vertus des courtisans, et presque les vices des sages. *(Saadi.)*

* L'*agrément* a fait plus de conquête que la fidélité. Il viendra peut-être même un tems où la fidélité ne sera plus qu'un ridicule. L'*agrément* sera toujours *agrément. (Fontenelle.)*

* Il n'y a rien, jusqu'à la vérité même, à qui un peu d'*agrément* ne soit nécessaire. *(Le même.)*

AGRÉER (Se rendre *agréable.*)

Peu de gens que le ciel chérit et gratifie,
Ont le don d'*agréer* infus avec la vie. *(Lafontaine.)*

AGRÉMINISTE. —On appelle *agréministes* les ouvriers qui façonnent les *agrémens* dont les dames font leur parure, et c'est ce que la plupart d'elles ignorent. —On admire une jolie femme et ses atours, dit encore Fontenelle. A la vue des effets très-galans qui résultent de ces aigrettes, de ses pompons, de ses franges, le poëte chansonnier s'est-il avisé de célébrer un peu le fuseau, la navette et la main industrieuse du pauvre *agréministe?* Non. Tout est pour celle qui porte l'habillement agréable, rien pour celui qui lui imprima l'*agrément.*

AGRÉGER. — Les médecins furent *agrégés* à l'université de Paris, et les chirurgiens en furent exclus irrévocablement. La raison de cette exclusion injurieuse était fondée sur ce que l'église, qui se mêlait de tout, et qui se disait abhorrer le sang, ne voulait point que les membres d'un corps qui le répandait, n'importe comment, fussent *agrégés* à la faculté de théologie, qu'elle regardait comme la première des quatre facultés de l'université.

AGRESSION, AGRESSEUR. —Saint-

Evremond prétend que par provision, on doit condamner l'*agresseur* :

Pourquoi m'attaquait-il ? Tout *agresseur* a tort.

* Une des qualités du style est d'être *agressif*, dit madame Necker ; il faut s'attaquer à son lecteur, l'apostropher, lui faire des reproches, ou même lui dire des injures. Quand on a l'air de s'adresser à une muraille, on n'écrit jamais que froidement.

AGRESTE, AGRESTIE. — *Agreste* signifie, *grossier*, *incivil*, comme on est supposé l'être aux champs, à la campagne. Il vient du latin, *ager*, champ. — Cet adjectif a perdu son substantif *agrestie*, qui se disait autrefois, et qui signifiait, *grossièreté*, *incivilité*. *Agreste* lui-même, n'est plus guères d'usage qu'au figuré. On dit fort bien des mœurs *agrestes* pour dire des mœurs simples, telles qu'on les a à la campagne :

Suivons dans nos rians vergers
Les mœurs *agrestes* de nos pères. (*Carnot.*).

AGRICULTURE, AGRICOLE, AGRICULTEUR. — On a mal-à propos confondu le nom d'*agricole* avec celui

d'*agriculteur*. On peut être *agricole* sans être *agriculteur*, c'est-à-dire, habitant des champs, sans savoir manier même une bêche.

Chers enfans de Cérès, ô chers *agriculteurs*,
Vertueux nourriciers de vos persécuteurs!
Un tems viendra sans doute où des lois plus humaines
De vos bras opprimés relâcheront les chaînes:
Dans un monde nouveau, vous aurez un soutien;
Car dans ce monde-ci je n'en espère rien.

(Voltaire.)

* Anacharsis, philosophe Grec, parlant de la contrée la plus vertueuse de la Grèce, disait: Je sais le secret de leurs vertus; ils préfèrent l'*agriculture* aux autres arts.

* Le premier, le plus respectable et le plus précieux des arts est sans contredit l'*agriculture*. Cet art n'est pas pernicieusement utile comme tant d'autres. L'*agriculture* est un art vraiment nécessaire à l'homme; elle seule fait sa richesse réelle, elle seule fut inventée par le besoin. Tous les autres arts sont des enfans du luxe. Cette vérité a été vivement sentie par les anciens. Les rois les plus sages ont honoré l'*agriculture*,

et comblé de bienfaits les *agriculteurs*. Hyeron II, roi de Syracuse ; Attale, roi de Pergame ; Magon, général des Carthaginois ; Caton le censeur ont joint le précepte à l'exemple de l'*agriculture*, et l'empereur de la Chine ne rougit pas de tracer chaque année un sillon d'une toise de long, pour témoigner l'honneur qu'il porte à cet art du laboureur ; et ce jour qu'il consacre à l'*agriculture*, est le plus grand jour de l'année chez les Chinois. *(Raynal.)*

* Le mot *agriculture* n'a été inséré que dans la dernière édition du Dictionnaire de l'académie. On ne le trouve pas encore dans la plupart des Dictionnaires, ce qui prouve qu'il a été longtems étranger aux gens de lettres. On ne voit guères ce mot dans les ouvrages littéraires du siècle de Louis XIV ; on ne le trouve pas dans le Télémaque où les laboureurs sont si souvent et si fortement recommandés. *(Synon. franç.)*

AGUERRIR.

Qu'heureux est le mortel dont l'âme est *aguerrie*
Contre tous les revers qu'on éprouve en la vie !
(Corneille.)

AGUET.

Mon premier tellement est utile à Paris,
Que sans lui Paris serait pris :
Mon second tellement à Paris est utile,
Que sans lui le désordre assiégerait la ville.
Mon tout formé des deux ensemble réunis,
S'applique à l'homme actif qui veille en tous pays.

(S.)

AH ! — Sorte d'exclamation qui marque la joie, la douleur, l'admiration, la surprise, etc.

M. de Fontenelle ne riait jamais. On lui en demandait un jour la raison. Je ne me suis jamais senti le besoin de faire *ah, ah, ah !* répondit-il. Fontenelle n'avait pas d'autre idée du rire, *(Mad. Necker, nouv. Mél.)*

* Les bouffonneries que nos anciens prédicateurs se permettaient autrefois, seraient incroyables, si elles n'étaient pas constatées. Un de ces orateurs prit, le jour de l'Assomption, pour texte de son discours, ces paroles du prophète Jérémie : *Ah ! ah ! ah !* et ensuite s'écria : telles sont les paroles, chrétiens mes frères, que Marie entendit dans le ciel lorsqu'elle y parut habillée, de-

puis la tête jusqu'aux pieds, de toutes les vertus et de toutes les graces dont la puissance divine peut enrichir une ame d'un ordre tout singulier. *Ah ! ah ! ah !* Le Père éternel lui dit : *Ah !* bon jour, ma fille. Jesus - Christ lui dit : *Ah !* bon jour, ma mère. Le Saint-Esprit lui dit : *Ah !* bon jour mon épouse. *Ah ! ah ! ah !* feront donc les trois parties de mon discours, et le sujet de vos favorables attentions. *(Ann. litt. 1773.)*

AIDER. AIDE. — Bon droit a besoin d'*aide ;*

Indiget auxilio vel bona causa suo.

Cette maxime vraie de tous les tems, l'est encore davantage aujourd'hui. *(S.)*

* On dit que Dieu *aide* à trois sortes de gens ; les fous, les ivrognes et les enfans. Un homme ivre, tombé de cheval, avait beaucoup de peine à remonter dessus. Mon Dieu, disait-il, *aidez-moi :* puis faisant un effort, il tombe de l'autre côté, se démet l'épaule, et dit en soupirant : Ah, mon Dieu ! vous ne m'avez que trop *aidé.*

* Le chancelier Thomas Morus étant au pied de l'échafaud sur lequel il allait

être décapité, dit à un des assistans : *Aidez-moi* à monter; je ne vous prierai pas de m'*aider* à descendre. (*Dict. des Homm. illust.* art. *Morus.*)

* Je crains l'art menteur et fatal,
Qui s'exerçant à l'aventure,
Ne fait souvent qu'*aider* le mal,
En voulant *aider* la nature.

* Il y a une maxime qui dit : Il faut *aider* son ami promptement de son argent, et lentement de ses conseils.

AIDES. — Anciens subsides établis en France sur les vins et les autres boissons, et insensiblement sur toute sorte de denrées.

C'est à la captivité du roi Jean, que l'on fait remonter l'origine de la cour des *aides*, établie pour juger de toutes les contestations auxquelles la perception du droit d'*aides* pouvait donner lieu. Les états-généraux tenus en ce tems accordèrent au dauphin une augmentation d'impôts à laquelle on donna le nom de *droit d'aides*. On nomma pour le percevoir des officiers qui eurent le nom de commis aux *aides*. Ils ne devaient subsister qu'autant de tems que durerait cette subvention extraordinaire et

momentanée. Créée en 1356, elle durait encore en 1789, et il ne fallut pas moins que la révolution pour la faire cesser.

En 1771, le parlement en guerre avec le chancelier Maupeou, fut exilé, et il fut question de supprimer la cour des *aides*, ce qui donna lieu au pamphlet suivant sous le titre de *placet au roi, présenté par les femmes des conseillers au parlement :*

Nos époux, ô Louis, sont en captivité ;
Nous gémissons loin d'eux dans la viduité :
Jusqu'à ce jour pourtant une erreur secourable
A nos cœurs désolés apportait quelqu'espoir.
Mais enfin de Maupeou la vengeance implacable
Nous condamne, dit-on, à ne les jamais voir.
A leur comble montés nos maux sont sans remèdes ;
Laissez-nous pour soutien, au moins, la cour des *aides*.

AIE. — Exclamation qui exprime la douleur réelle ou feinte.

Ne peut-on pas, dit Voltaire, supposer, sans offenser personne, que l'alphabet a commencé par des cris et des exclamations ? Les petits-enfans disent d'eux-mêmes : *ah ! hé !* quand ils voyent un objet qui les frappe; *hi, hi*, quand ils pleurent; *hu, hu, hou, hou*, quand

ils se moquent ; et *aie, aie*, quand on les frappe ; et il ne faut pas les frapper. *(Quest. encyclop.)*

AIEUL, AIEUX.

Il est de ces mortels favorisés des cieux
Qui sont tout par eux-même, et rien par leurs *aïeux*.
(Voltaire.)

Le mérite tient lieu des plus nobles *aïeux*.
(Destouches.)

* Stanislas, roi de Pologne, avait coutume de dire qu'une seule vertu valait mieux qu'un siècle d'*aïeux*.

AIGLE, AIGLON.

L'*aigle* d'une maison n'est qu'un sot dans une autre.
(Gresset.)

—L'*aigle* passe pour avoir la vue très-perçante. Il est, dit-on, le seul de tous les oiseaux qui puisse regarder fixement le soleil. Il accoutume ses petits à le regarder de même :

Ainsi l'*aigle* poussé d'un instinct sans pareil,
Eprouve ses *aiglons* aux flammes du soleil :
Ils sont désavoués s'ils ferment la paupière ;
Ils sont dignes de lui s'ils souffrent sa lumière.
(Brébeuf.)

* On raconte que Louis XIV qui avait le regard fixe et imposant, n'ayant

pu faire baisser les yeux à un soldat qui le fixait, lui demanda comment il osait le regarder ainsi. — Sire, il n'appartient qu'à l'*aigle* de fixer le soleil. — Le regard hardi de cet homme lui avait fait donner le nom de l'*aigle* dans son régiment.

* Dans la défaite de Varrus, proconsul de Rome, par Arminius, chef des germains, il se perdit deux *aigles*, l'une blanche, l'autre noire. La blanche échut à l'armée auxiliaire des sarmates ; la noire aux allemands. De-là viennent les armes de l'Empire et de la Pologne. *(Variétés littéraires.)*

AIGRE, d'où AIGRIR. —

Oublions tout, que rien ne nous *aigrisse* ;
Pour n'aimer pas, faut-il qu'on se haïsse ?
(Voltaire, *dans Nanine.)*

* Un philosophe a dit : « le citron » ne paraît jamais plus *aigre* qu'à la » bouche de celui qui est accoutumé » aux douceurs ».

* Un homme extrêmement avare, ne buvait son vin que quand il commençait à s'*aigrir*. Un de ses amis passant un jour devant sa maison, demanda au domestique de notre avare ce que faisait

son maître ? Il attend, répondit le serviteur, que son vin s'*aigrisse*. (*Amus. Cur. et Divert.*)

AIGRE-DOUX. — Mot composé, dont Lazare de Baïf a enrichi notre langue, et qui signifie, au propre, un fruit, une liqueur; au figuré, une voix, un style, mêlé d'*aigre et de doux*. (*Anti-Baillet.*)

* Lorsqu'on voulut, en 1762, faire servir les feuilles de l'abbé de la Porte, comme de satellites au Mercure, en les donnant en forme de supplément à celui-ci, et aux mêmes souscripteurs, on dit que l'un servirait de correctif à l'autre, et que le style fade de l'un, tempérant le style dur de l'autre, on en composerait un style *aigre-doux*, capable de réveiller le goût du lecteur. (*Mém. sec.*)

AIGRETTE. — Il y a un oiseau blanc, de la forme du héron, mais plus petit. Cet oiseau s'appelle *aigrette*. Il porte sur le dos, et à côté des aîles, des plumes blanches très-fines, et une seule sur la tête, plus blanche et plus fine encore. Ces plumes s'appellent aussi *aigrettes*,

et ce sont d'elles que se composent les plus belles *aigrettes* de nos dames. Est-ce l'oiseau qui a donné son nom à l'*aigrette?* Est-ce l'*aigrette* qui a donné son nom à l'oiseau ? Cette question n'est pas encore décidée. *(S.)*

* Sous les règnes de François Ier. et de Henri II, les femmes portaient un petit chapeau avec une plume. Depuis Henri II jusqu'à la fin du règne de Henri IV, elles portèrent de petits bonnets avec une *aigrette.* Sous Louis XIII, les *aigrettes* disparurent de la coëffure des femmes. Elles ont reparu depuis avec plus de fureur que jamais. Il est difficile de dire si la mode est plus légère que la plume, ou la plume plus légère que la mode. *(S.)*

AIGUIÈRE. — L'eau que l'on sert sur la table, se servait autrefois dans une *aiguière, aqualis,* à laquelle a suppléé la caraffe.

Est-ce qu'elle a laissé d'un esprit négligent,
Dérober quelqu'*aiguière* ou quelque plat d'argent?
(Chrysale, dans les Femmes Savantes.)

L'*aiguière,* depuis, ne servit plus qu'aux baptêmes : son usage est aujour-

d'hui fort restreint. Ce vase faisait encore, dans le commencement du siècle dernier, l'ornement des buffets.

AIGUILLE. — Les musulmans attribuent à Énoch l'invention des *aiguilles*.

* Une *aiguille !* fi donc ! quelle dame aujourd'hui
Ne se tiendrait déshonorée,
De se voir une *aiguille* entre les doigts fourrée ?
Nulle n'en veut porter, pas même en son étui.
(Ducerceau.)

AIGUILLETTE. — La reine de Naples, comtesse de Provence, fit, en 1347, un réglement par lequel il était enjoint aux femmes prostituées de porter sur l'épaule gauche une *aiguillette* rouge, afin qu'on pût les distinguer d'avec les femmes honnêtes. « L'an mil » très cent quarante et set, au hueit » du mois d'aoous, nostro bono reino » Jano, a permis lou bourdelou dins » Avignon, et vol que... per estre cou- » negudos, que porton uno *aiguillietto* » rougeou sur l'espalou de la man es- » cairo, etc. »

AIGUILLON. — On a été long-tems persuadé, sur le rapport de Pline le Naturaliste, que le roi, ou si l'on aime

mieux, la reine des *abeilles* ne portait point d'*aiguillon*.

* Le pape Urbain VII portait des abeilles dans ses armes. Comme il passait pour aimer la nation française et n'aimer pas les espagnols, un français fit courir ce vers en faveur de sa nation :

Gallis mella dabunt, Hispanis spicula figent.

Ce qui signifie :

De ces bourdons qu'on voit dans ses armes épars,
La France aura le miel et l'Espagne les dards.

Le pape, fâché de se trouver ainsi compromis, y répondit d'une manière fort ingénieuse et tout-à-fait convenable à sa qualité de père commun des chrétiens :

Cunctis mella dabunt ; nulli sua spicula figent ;
Spicula rex etenim figere nescit apum.

Ce qui signifie :

Le miel sera pour tous, l'*aiguillon* pour aucun :
L'*abeille* porte un dard ; mais son roi n'en a pas. *(S.)*

AIGUISER.

De l'amour les flammes puissantes
Font dans un cœur des choses étonnantes,
L'amour sait l'art d'*aiguiser* les esprits.

(Molière.)

* Il y avait à Rome trois frères Apicius. Tous trois se rendirent célèbres, non par l'art d'*aiguiser* leur esprit, mais par l'art d'*aiguiser* leur appétit en variant les apprêts de la bonne chère. Le dernier des trois se signala par l'invention d'un secret pour conserver les huîtres dans leur fraîcheur ; mais le plus fameux fut le second, qui publia un traité sur la manière d'*aiguiser* l'appétit : *De Gulæ irritamentis.* Il fut l'inventeur de certains gâteaux qui portaient son nom, et le chef d'une académie de gourmandise. Après avoir fait des dépenses excessives pour *aiguiser* et satisfaire ensuite son appétit, il crut que 250 mille liv. qui lui restaient, ne suffisant pas pour vivre, il n'avait d'autre parti à prendre que de s'empoisonner ; ce qu'il fit. (*Dict. Hist. art.* Apicius.)

* On montre dans l'église de Roschid, en Danemarck, une pierre à *aiguiser* des aiguilles, qu'Albert, roi de Suède, envoya à la célèbre Marguerite, fille de Waldemar III, pour lui remettre, disait-il, sous les yeux, les occupations de son sexe. — Je l'accepte, répondit cette courageuse princesse, et je m'en servirai pour *aiguiser* l'épée de mes

soldats. En effet, elle fit Albert prisonnier, et le força de lui céder la couronne. *(Voy. en Norwège.)*

AIL, plur. AULX. —L'*ail* est, dit-on, la thériaque des paysans du midi.

* Lorsqu'Henri IV vint au monde, son grand-père l'emporta dans sa chambre; il lui frotta ses petites lèvres d'une gousse d'*ail*, et lui fit sucer une goutte de vin dans sa coupe d'or, afin de rendre l'enfant plus mâle et plus vigoureux. *(Pérefixe.)*

* Vespasien ne pouvait supporter la molesse dans les gens de guerre. Il la regardait comme l'écueil de la discipline militaire. Un jeune officier qu'il avait nommé récemment à un grade supérieur, étant venu l'en remercier, tout parfumé d'ambre, le prince lui dit, d'un ton sévère : « J'aimerais bien mieux que vous sentissiez l'*ail* ». Il lui tourna le dos, et révoqua les provisions de la charge qu'il lui avait donnée. *(Dict. des Hom. ill. art.* Vespasien.*)*

AILE.

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des *ailes*.
(Lemierre.)

* Le marquis de Bakville, l'un de ces fous qu'on n'enferme pas parce qu'ils ont cent mille écus de rente, qui faisait toujours ce que les autres ne faisaient pas, voulut voler, parce que ses semblables marchaient. Il se fit donc faire une paire d'*ailes*, avec lesquelles il entreprit de traverser la Seine. Un ressort cassa pendant le trajet. Il tomba sur un des bateaux qui couvrent la rivière, et se cassa la cuisse. Il avait également fait faire une paire d'*ailes* pour son valet-de-chambre, dont le nouveau Dédale voulait faire un second Icare. Mais celui-ci, plus prudent, refusa constamment de partir le premier, malgré les instances de son maître, à qui il allégua qu'il devait poliment céder le pas. Ne voulant pas s'exposer à ne pas lui donner ses soins, dès qu'il vit que ce dernier tombait, il défit ses *ailes*, et alla à son secours à l'aide de ses pieds. *(Él. du Marq. de Bakville, par la Folie.)*

AILLEURS.

De tes repas dispense-moi,
Maudit avare que j'abhorre;
Après avoir dîné chez toi,
Il faut qu'*ailleurs* je dîne encore.

* Apollonius de Thyane fut accusé de magie sous Domitien. Ce prince ordonna qu'on lui coupât les cheveux et la barbe, et qu'on le tînt enchaîné dans une étroite prison. Si je suis magicien, dit Apollonius, toutes ces précautions sont ridicules et vaines. Un espion de l'empereur étant venu le trouver dans sa prison, et feignant de le plaindre, lui demanda comment il pouvait supporter ses fers. Je ne les sens pas, dit Apollonius ; mon esprit est *ailleurs.* (*Dict. Hist. art.* Apollonius.)

* Louis XIV fit venir de Rome à Paris le célèbre chevalier Bernini, ou Bernin, dans l'espérance qu'il corrigerait les plans que Claude Perrault, si injustement ridiculisé par Despréaux, avait présentés pour l'achèvement du Louvre. Dès que l'architecte italien eut examiné les ouvrages de l'architecte français, il s'écria : « quand on a de tels hommes chez soi, on ne doit pas en chercher *ailleurs.* (*Dict. Hist. art.* Bernini.)

AIMABLE, *voyez* AMABILITÉ.

AIMANT.

Dans ces lieux où Thalie exerce son empire,
Dans nos bals, nos jardins, et nos cercles pompeux;
La femme est l'ornement et l'ame de nos jeux,
Oui, la femme est par-tout l'*aimant* qui nous attire.

* L'*aimant*, proprement dit, est une pierre minérale qui a la merveilleuse propriété d'attirer à elle le fer qu'on lui présente, et la propriété plus merveilleuse de lui communiquer, par le simple frottement, une vertu plus attractive encore. — L'*aimant* a été, vraisemblablement, ainsi nommé, à cause de cette grande amitié qu'il témoigne pour le fer. On l'appelle en latin *magnes*, soit à cause de ses étonnantes vertus, soit pour faire allusion au lieu nommé *magnésie*, où il se trouve communément.

* Fabrice Hildan, médecin, est un jour appelé chez un paysan dans l'œil duquel était entrée une paillette de fer. L'Esculape tente différens moyens pour la retirer. La paillette lui échappe chaque fois par sa ténuité. Fabrice désespérait du succès, lorsque sa femme, informée de son embarras, lui promet de l'en

tirer, s'il lui permet de l'accompagner. Elle se rend auprès du malade et recommande à son mari de lui tenir les paupières bien écartées. Elle présente aussitôt un *aimant* qu'elle promène le plus près qu'elle peut de la surface; au même instant, la paillette vole vers l'*aimant*, et le malade se sent soulagé. Il ne croit trop pouvoir exalter l'adresse de la femme, et la vertu de l'*aimant*. (*Anecd. de Méd.*)

AIMER.

Avant d'*aimer* on ne vit point encore,
On ne vit plus dès qu'on cesse d'*aimer*.
(*Lamothe-Houdard.*)

* Mon bon patron, S. Jean, non pas ce Jean-Baptiste
Prêchant dans le désert, mais Jean l'Évangéliste,
Disciple bien *aimé* du maître le plus doux,
Disait toujours : enfans, *aimez-vous*, *aimez-vous*,
Puis *vous-aimez* encor (1). Morale enchanteresse !
Pour moi je le répète et le redis sans cesse :

(1) *Mandatum novum do vobis : ut* diligatis *invicem sicut* dilexi vos, *ut et vos* diligatis *invicem*.... *Discipuli mei estis, si* dilectionem *habueritis ad invicem*. (Joan. XIII, v. 34 et 35.)

Aimons-nous ; aimons-nous ; voyons des mêmes yeux,
Soyons du même avis, cela vaudrait bien mieux ;
Mais si nous éprouvons des sentimens contraires,
Souvenons-nous du moins que nous sommes tous frères.

* *Aimer* ou n'*aimer* pas, n'est point en notre choix.
(Mad. de Lasuze.)

* J'*aimais*, dit Fontenelle, madame de L. M. et je ne l'*aime* plus. Elle m'en fait des reproches, je n'entends que des plaintes perpétuelles : cela me met au désespoir ; car de bonne foi, est-ce ma faute si je ne l'*aime* plus ? Qu'elle me rende mon amour, je ne demande pas mieux. Je serais trop heureux de l'*aimer* encore !..... Pourquoi faut-il qu'on *aime*, ou qu'on n'*aime* pas toujours, ou qu'on n'*aime* pas tous deux en même-tems pour finir en même tems ? Je suis si chagrin contre l'amour, qu'à l'heure qu'il est je voudrais l'exterminer du monde.

* Si l'on *aimait* son ami pour lui-même, dit Helvétius, on ne considérerait que son bien-être ; on ne lui reprocherait pas le tems qu'il a été sans nous voir ou sans nous écrire. Apparemment qu'il s'occupe plus agréable-

ment, dirions-nous; je me trouve heureux de son bonheur. — Mais il y a des amis qui vous rendent d'autant plus malheureux qu'ils vous *aiment* davantage. Les femmes sur-tout n'*aiment* guères que de cette manière. Elles vous boudent, vous querellent, et ne vous voient que pour répandre en votre présence toute la bile que leur a causée votre absence.

* Lorsqu'en 1789, les Français, ceux-là qui *aimaient* véritablement la patrie, s'empressèrent de faire à l'état un sacrifice proportionné à leur fortune, une courtisanne écrivit à l'assemblée nationale la lettre suivante, qu'elle accompagna d'un don de 1,200 liv. « Messeigneurs, j'ai un » cœur pour *aimer ;* j'ai amassé quelque » chose en *aimant ;* j'en fais entre vos » mains hommage à la patrie. Puisse mon » exemple être imité par mes compagnes » de tout rang » ! *(Cour. fr. du 5 octob. 1789.)*

AINESSE, AINÉ.

Est-ce que l'on corrige un *aîné* de famille ?

(Cailhava.)

* Le droit d'*aînesse*, disait Voltaire,

a pu convenir dans des tems de pillage et d'anarchie à des possesseurs de donjons; mais il n'en est pas moins détestable, quand il s'agit de partager des rentes sur l'hôtel-de-ville.

* Si Turenne avait un défaut, c'était la vanité de sa famille. Elle allait jusqu'à lui faire donner la serviette à son neveu, quand celui-ci mangeait chez lui. Il disait : c'est l'*aîné* de ma maison. (*Dict. des Hom. ill. art.* Turenne.)

* M. de Vineuil fut exilé à Saumur par ordre de Louis XIV. Sa disgrace n'eut qu'un tems. Au retour de cet exil, le Roi lui demanda ce qu'il faisait tous les jours dans ce pays? Sire, dit M. de Vineuil, j'allais tous les matins à la halle y entendre débiter les nouvelles, et je m'y trouvai un jour qu'on y disputait pour savoir quel était l'*aîné* de Monsieur ou de votre Majesté. (*Lett. de mad. de Sévigné.*)

AINSI.

Ainsi que la vague rapide
D'un torrent qui roule à grand bruit,
Se dissipe et s'évanouit
Dans le sein de la terre humide :

Ainsi que l'airain enflammé
Fait fondre la cire fluide
Qui bouillonne à l'aspect du brasier allumé ;
Ainsi des scélérats les grandeurs éclipsées
S'anéantiront à nos yeux ;
Ainsi la justice des cieux
Confondra leurs lâches pensées.

(J.-B. Rousseau).

* Fais *ainsi* Pætus; cela ne fait point de mal : Sic *Pæte, non dolet.* Mot sublime d'Arie, femme de Cecina Pætus, quand s'appercevant que son mari, condamné à périr par l'empereur Claude, n'avait pas le courage de se donner la mort, elle saisit elle-même le poignard qu'il portait, s'en frappa la première, et le présenta tranquillement à son époux. *(S.)*

AIR (L'un des quatre élémens).

Barbin, libraire, s'était fait une fête de donner à Boileau un dîner, dans une maison de campagne très-petite, mais dont il faisait ses délices. Après le dîner, il le mena promener dans son jardin qui était très-orné, mais à peu-près aussi petit que la maison. Despréaux, après en avoir fait deux ou trois fois le tour, appela son cocher, et lui dit de mettre les chevaux à la voiture. Eh! pourquoi donc voulez-vous

vous en retourner si promptement, lui dit Barbin? — C'est, répondit le poëte, afin d'aller prendre l'*air* à Paris. (*Dic. des Hom. ill. art.* Boileau.)

AIR (Manière, façon).

Chacun pris dans son *air*, est agréable en soi.
(*Boileau.*)

* Le grand *air* est l'imitation des manières des grands. L'*air* grand est la phisionomie qui annonce de grandes qualités.

* Il faut à celui qui règne, dit la Bruyère, un *air* d'empire et d'autorité.

* L'*air* grand attire l'estime et le respect, mais l'*air* doux et affable attire l'attachement et l'intérêt. (*S-Evremond.*)

AIR (Mine, physionomie).

On est faite d'un *air*, je pense, à pouvoir dire
Qu'on n'a pas pour un cœur soumis à son empire.
(Molière, *coméd. des Femmes savantes.*)

* La jolie comtesse de... entre un jour dans un appartement, parée avec toute la coquetterie dont elle est capable. Madame de...., parce qu'elle est laide et sage, croit pouvoir lui donner une leçon, et lui dit: Comme vous voilà mise, comtesse, vous avez l'*air* d'une fille! —

Madame, lui répond la charmante comtesse, ne l'a pas qui veut. (*Journ. de Paris, ann. 1791.*)

* Cléon, lorsque vous nous bravez
En démontant votre figure,
Vous n'avez pas l'*air mauvais*, je vous jure,
C'est mauvais *air* que vous avez.

AIR (Ton, mélodie). — Il y a en Suisse un *air* de musique antique et fort simple, appelé le rans des vaches. Cet *air* est d'un tel effet sur l'ame des Suisses, qu'on fut obligé de défendre de le jouer en Hollande et en France, devant les soldats de cette nation, parce qu'il les faisait déserter tous, les uns après les autres. Je m'imagine, dit Bernardin de Saint-Pierre, que ce rans des vaches imite le mugissement des bestiaux, le retentissement des échos, et d'autres convenances locales qui faisaient bouillir le sang dans les veines de ces pauvres soldats, en leur rappelant les vallons, les lacs, les montagnes de leur patrie, et en même-temps les compagnons de leur premier âge, leurs premières amours, le souvenir de leurs bons aïeux, etc. (*Etude de la Nat.*)

La chanson intitulée la Marseillaise : *Allons enfans de la patrie!* a produit sur l'esprit des Français une ardeur guerrière, qui n'a pas été moins frappante que le rans des Suisses; et c'est particulièrement à l'*air* martial de cette ode, que cet effet a dû être attribué. *(S.)*

* Madame de Sévigné étant allé chez le premier président de Bellièvre, pour lui recommander un procès qu'elle avait, elle l'aborde d'un *air* aisé, et après lui avoir fait ses révérences, elle lui parle de son procès; mais comme elle s'apperçoit qu'elle s'embarrasse dans les termes: Monsieur, lui dit-elle, je sais bien l'*air*, mais je ne sais pas les paroles (1). *(Dict. des Hom. ill. art.* Sévigné.)

AIR (Haleine.)— On priait une dame qui avait l'haleine fort mauvaise, de chanter; elle le fit. Benserade qui était à côté d'elle, et que l'*air* infect qui sortait de sa bouche avait fort incom-

(1) Allusion à cette réplique d'un mécréant, qui tenant un enfant sur les fonts de baptême, fut invité par le prêtre à réciter le *credo* pour l'enfant: Monsieur, dit-il, j'en ai bien retenu l'*air*, mais je n'en sais pas les paroles.

modé, dit : la chanson de madame et sa voix sont jolies, mais l'*air* n'en vaut rien. (*Dict. de Moréri*, *art.* Benserade.)

* Le comte de Bussy-Rabutin voulant donner une idée de l'extrême propreté de madame de Sévigné, disait : l'*air* qu'elle souffle est plus pur que l'*air* qu'elle respire.

AIRAIN. — Cuivre mélangé, mais solide et malléable.

Dans tous les tems, comme dans tous les pays, les femmes ont été coquettes. Avant que les miroirs de verre servissent à leur toilette, elles employaient l'*airain* pour se mirer. Il est dit au ch. 38 de l'Exode, v. 8, que Moyse fit un vase d'*airain* des miroirs que les femmes qui se tenaient assidûment à la porte du tabernacle, lui remirent.

* Denys l'ancien, tyran de Syracuse, ayant un jour demandé quelle était la meilleure espèce d'*airain*, après que chacun eut dit son avis, un certain Antyphon répondit que c'était celle dont on avait fait les statues d'Harmodius et d'Aristogiton (deux citoyens d'Athènes

qui avaient entrepris de délivrer leur patrie de la tyrannie de Pysistrates. Ce sarcasme lui coûta la vie. (*Dict. des hom. ill. art.* Denys.)

* Aristote avait une telle ardeur pour l'étude, que lorsqu'il se mettait au lit pour se reposer, il tenait dans la main une boule d'*airain*, appuyée sur les bords d'un bassin aussi d'*airain*, afin que le bruit qu'elle ferait en tombant pût le réveiller. (*Ibid. art.* Aristote.)

* On dit d'un homme, qu'il a un front d'*airain*, pour dire qu'il est effronté, et un cœur ou un bras d'*airain*, pour dire qu'il est inexorable.

Je réprouve sans doute une loi trop sévère;
Mais il est des mortels, dont le dur caractère,
Insensible aux bienfaits, intraitable, ombrageux,
Exige un bras d'*airain* toujours levé sur eux.
(Voltaire, *trag. des Loix de Minos.*)

* L'abbé Desfontaines, dans ses feuilles, reprochait sans cesse à Piron la dureté de ses vers, et le désignait souvent par *æs triplex* (terme emprunté d'Horace). Piron répliqua enfin par l'épigramme suivante:

Pour dire à ma muse une injure,
Faible et téméraire écrivain !
Je vois d'ici quelle aventure
T'offrit ces deux mots : *triple airain.*
Tu les cherchas long-tems en vain,
Tant que suant à grosse goutte,
Tu t'essuyas le front, sans doute,
Et les trouvas là sous ta main.

AIS.

Un *ais* sur deux pavés forme un étroit passage.
(Boileau.)

Ce mot vieillit ; *planche* est le seul terme usité.

AISANCE.

On est vraiment heureux d'être né dans l'*aisance.*
(Colin-d'Harleville, *dans l'Optimiste.*)

* Quelques-uns tirent l'origine du mot *aisance* de *otiositas* (oisiveté.) Quelle analogie voient-ils entre ces deux mots, à moins qu'ils ne disent qu'elle est dans la chose ? On ne peut, en effet, se dissimuler que c'est à peu-près la manière d'être de la plupart des gens *aises* (*S.*)

AISE. (Joyeux, content.)

Hé bien ! Agnès, je suis de retour du voyage,
En êtes-vous bien *aise* ?—Oui, monsieur, dieu merci.
—Et moi de vous revoir, je suis bien *aise* aussi.
(Molière, *dans l'Ecole des Femmes.*)

* Lafontaine eut un fils qu'il abandonna de fort bonne heure à M. de Harlay (1) qui s'était chargé de son éducation et de sa fortune. Se trouvant un jour dans une maison où était ce fils qu'il n'avait pas vu depuis long-tems, Lafontaine ne le reconnut point, il témoigna à la compagnie qu'il trouvait de l'esprit et du goût dans ce jeune homme.—Ce jeune homme est votre fils, lui dit quelqu'un: Ah! ah! j'en suis bien *aise*, reprit le bon homme. (*Dict. des hom. illust. art.* Lafontaine.)

* *Aise* dit quelque chose de plus que content. On sait que madame de la Vallière, de maîtresse du plus grand monarque de l'Europe, se fit carmélite, sous le nom de sœur Louise-de-la-Miséricorde. Quelque tems après sa conversion, la reine l'alla voir, et lui demanda: Est-il vrai, madame, que vous soyez aussi *aise* qu'on le dit? Madame, répondit l'illustre pénitente, je ne suis pas *aise*, je suis contente. (*Let. X de mad. de Sevigné.*)

---

(1) Depuis premier président.

* Madame de *** voulait faire recevoir les sacremens à son père : « Tout le monde vous assure, lui dit-elle, que votre maladie est peu de chose ; on vous trompe, mon père ; je suis bien *aise* de vous dire que vous êtes en grand danger. » (*Nouv. Ext. de Mad. Necker.*)

AISÉ, AISÉMENT.

J'aime un esprit *aisé* qui se montre et qui s'ouvre,
Et qui plaît d'autant plus que plus il se découvre.
(*Boileau.*)

* César étant entré dans Rome pour l'asservir, voulut s'emparer du trésor. Le tribun Metellus s'y opposa fortement, et chacun le louait de sa fermeté. Mais César parlant en maître, le menaça de le tuer sur-le-champ, s'il n'obéissait, et tu n'ignores pas, jeune homme, ajouta-t-il, qu'il m'est plus *aisé* de le faire que de le dire. (*Dict. des hom. illust. art.* César.)

* M. de Vendôme avait envoyé à la cour un jeune seigneur chargé d'annoncer la victoire qu'il venait de remporter à Luzara. Ce jeune homme s'embarrassa dans le récit qu'il en fit. Madame la duchesse de Bourgogne qui était présente, riait de tout son cœur. Louis XIV

ne perdait rien de sa gravité. Le jeune seigneur ayant fini son récit comme il put, dit au roi : Sire, il est plus *aisé* à M. de Vendôme de gagner une bataille, qu'il ne m'est *aisé* de vous la raconter. (*Ibid. art.* Vendôme.)

* Des vers faits *aisément* sont rarement *aisés*.
(*Boileau.*)

AJOURNER, AJOURNEMENT. — *Ajourner* la justice, a dit quelqu'un c'est *ajourner* la question de porter de l'eau quand la maison brûle.

* « Il est des circonstances où le gouvernement doit *ajourner* la justice à des tems plus heureux. » Maxime machiavélique sortie de la bouche du représentant R** dans la séance du 12 vendémiaire an IV.

Nous aimons à croire que si la proposition d'*ajourner* la justice au tems du bonheur, eut été convertie en motion, quelqu'un aurait eu l'humanité de proposer pour amendement de ne pas *ajourner* le bonheur indéfiniment. (*S.*)

* Ferdinand IV, roi de Castille, fut surnommé l'*ajourné*, parce que dans

un accès de colère, il fit jeter d'un rocher deux seigneurs qui, avant que d'être précipités, l'*ajournèrent* à comparaître devant Dieu dans trente jours, et qu'il mourut en effet au bout de ce terme, en 1312. Ce siècle était celui des *ajournemens*. Clément V et Philippe-le-Bel avaient également été *ajournés* par le grand-maître des templiers expirant au milieu des flammes. Ce malheureux, innocent ou non, n'ayant plus que la langue de libre, et étouffé de fumée, s'écriait à haute voix : Clément, juge inique, et cruel bourreau, je t'*ajourne* à comparaître dans quarante jours devant le tribunal du souverain juge; et toi Philippe, je t'*ajourne* à comparaître dans un an. Sans doute, dit le savant auteur de l'histoire de France, que la mort de ce prince et celle du pape, qui arrivèrent précisément dans les termes prescrits, ont donné lieu depuis à l'histoire de ces *ajournemens* fabuleux. (Velli, *Hist. de Fr.*)

On a voulu aussi que le malheureux curé de Loudun, Urbain Grandier, ait donné un *ajournement* d'un an à ses juges, et qu'ils y furent aussi exacts.

Mais tous ces contes d'*ajournemens* ont obtenu dans le siècle dernier la même croyance que ceux des revenans. *(S.)*

AJOUTER.

Ajoutez quelquefois, et souvent effacez. *(Boileau).*

* L'empereur Henri IV avait auprès de lui le comte de Scarbiecki, que la république de Pologne avait envoyé pour conclure un traité de paix. L'empereur affectait de faire remarquer à cet ambassadeur les grandes richesses de l'empire, et les trésors qu'il avait amassés. Voilà de quoi, lui dit-il, dompter un jour les Polonais. L'ambassadeur peu troublé de la fierté de cette menace, tira aussitôt une bague de prix qu'il avait au doigt, et la jeta sur les trésors, en disant : *ADJICIAMUS aurum auro.* Action qui faisait voir qu'il acceptait le défi, et qu'il méprisait assez les richesses de l'empereur, pour ne pas craindre d'y *ajouter*. Cette action, qui pouvait causer une rupture, accéléra au contraire la conclusion de la paix entre l'empereur et les polonais. (Fulstin., *Hist. Polon.*)

AJUSTER, AJUSTEMENT.

Laissez en me parlant votre science auguste,
Et que votre langage à mon savoir s'*ajuste*.
(Molière, *dans les Femmes Savantes*.)

* Vous savez que je n'ai qu'un trait de plume, disait mad. de Sévigné; ainsi mes lettres sont fort négligées. Mais c'est mon style, et peut-être qu'il fera autant d'effet qu'un autre mieux *ajusté*.

* S'*ajuster*, au propre, signifie s'arranger, se parer :

Quiconque à son mari veut plaire seulement,
.... N'a pas besoin de tant d'*ajustement*.
(Molière, *dans le Tartuffe*.)

* Madame de Montespan succéda à madame de la Vallière en qualité de maîtresse de Louis XIV. Mad. de la Vallière avait aimé le roi par tendresse : mad. de Montespan aima la royauté par ambition. Mad. de la Vallière, quoiqu'elle se vît une rivale, n'en était pas moins attachée au roi, et se chargeait de la nouvelle maîtresse qu'elle *ajustait* de la manière qu'elle savait la plus propre à lui plaire, tellement que cette rivale ambitieuse disait qu'elle n'était contente de

son *ajustement*, qu'autant que mad. de la Vallière y avait mis la dernière main. (*Les Souven. de mad. de Caylus.*)

* De quelque riche *ajustement*
Dont puisse se parer une belle personne,
Elle n'a point de plus bel ornement
Que ceux que sa beauté lui donne.

A-LA-FIN. — *A-la-fin* appartient plus à la poésie qu'à la prose, et surtout pour finir l'un ou l'autre hémistiche:

On me dit qu'*à-la-fin* toute chose se change.
(*Malherbe.*)

A-LA-FOIS. — Louis XI craignait tant la mort, que dans les prières qu'il ordonnait continuellement, il ne voulait pas que l'on demandât pour lui autre chose à Dieu que la santé. Ayant fait faire un vœu à Saint-Eutrope, comme le prêtre joignait la santé de l'ame à celle du corps, Louis lui dit : n'en demandez pas tant *à-la-fois* de peur de vous rendre importun ; contentez-vous d'obtenir, par les mérites du saint, la santé du corps pour cette fois. (*Ann. litt. 1755.*)

ALAMBIC. — Vase de chimie qui sert

pour les distillations, que ne connaissaient pas les anciens, et que l'on attribue à l'arabe Géber. *(Hist. crit. de la Philosophie.)*

* D'*alambic* nous avons fait *alambiquer*, pour dire mettre son esprit à la torture, s'épuiser pour faire de l'esprit.

Loin qu'en systêmes vains mon esprit s'*alambique*,
Être vrai, juste, bon, c'est mon système unique.

(Destouches, *Philosophe marié.*)

* Madame de Grignan comparait les mystiques aux faux-monnayeurs, et disait que, comme les derniers à force de souffler faisaient de la fausse monnaie, les premiers à force de s'*alambiquer* l'esprit faisaient des hérésies. (Sévigné, *ses Lettres.*)

ALARME, ALARMER, ALARMISTE. — Un roi disait, c'était, je crois, Alphonse de Castille : qu'il craignait bien moins les armes de ses ennemis que les *alarmes* de son peuple. *(S.)*

* « Qu'est-ce que la vie humaine? » qu'une mer furieuse et agitée, où » nous sommes sans cesse à la merci » des flots, et où chaque instant change » notre situation, et nous donne de

» nouvelles *alarmes!* » Quand Massillon faisait entendre ces paroles dans la chaire de vérité, il semble qu'il prêchait moins pour le commencement du 18e. siècle, qu'il ne prophétisait pour la fin. *(S.)*

* Il fut un tems en France où, au milieu des causes les plus *alarmantes*, c'était un crimede s'*alarmer :* c'était en l'an II de la république française. Ceux qui se réjouissaient du succès de nos armées, étaient dénoncés comme des suspects qui voulaient énerver le courage des défenseurs de la patrie, en les complimentant ; et on les guillotinait comme endormeurs. Ceux qui s'affligeaient de leurs revers, étaient dénoncés comme suspects de vouloir les décourager; et on les guillotinait comme *alarmistes*. Enfin, ceux qui par prudence croyaient ne devoir se réjouir ni s'*alarmer,* étaient dénoncés comme des hommes indifférens au salut de l'état; et on les guillotinait comme modérés. *(S.)*

* On appelle *alarme* ou tocsin, le son d'une cloche destinée à avertir les

habitans d'une ville ou d'un village à courir aux armes. C'est sur-tout dans les tems de révolution que l'on sonne l'*alarme*, quand toutefois on vous laisse vos cloches. Au reste, on peut bien, en les enlevant, faire cesser le tocsin, mais qui fera cesser les *alarmes ? (S.)*

ALBATRE.—L'*albâtre* est une pierre précieuse, pour l'ordinaire très-luisante et très-blanche. Elle sert d'objet de comparaison au poëte qui veut exalter la blancheur du cou ou du sein d'une belle femme.

Sous un cou blanc qui fait honte à l'*albâtre*,
Sont deux tétons séparés, faits au tour, etc.
(Voltaire.)

* C'est à M. Guettard, célèbre botaniste, mort en 1786, que nous devons la découverte de l'*albâtre* qui se trouve aux environs de Montmartre, et dont les sculpteurs-marbriers ont fait de fort beaux vases. *(Ann. fr. 6 janv.)*

ALBUM.—Mot latin, adopté dans notre langue pour signifier un petit livre en blanc, où l'on peut écrire ce qu'on juge à propos, comme sur des

tablettes. Les étrangers qui voyagent ont ordinairement un *album amicorum*, sur lequel ils prient les personnes distinguées qu'ils visitent d'écrire leurs noms avec une sentence. Cet usage, un peu passé chez nous, se pratique encore dans quelques contrées du nord.

Un gentilhomme Allemand, très-connu dans la république des lettres, étant venu voir la savante mad. Dacier, il lui présenta son *album*, et la pria d'y mettre son nom et une sentence. Elle prit ce livre; mais ayant vu avec surprise les noms des plus savans hommes de l'Europe, elle voulut le rendre au voyageur, en lui disant qu'elle rougirait de se placer à côté de personnages si distingués Le gentilhomme redoubla ses instances. Mad. Dacier s'en défendit toujours. Enfin, obligée de céder, elle prit la plume, et mit son nom avec un vers de Sophocle, dont le sens était : *Le silence est le plus bel ornement des femmes.* (*Dict. des Hom. ill. art.* Dacier.)

* Louis XII, surnommé à juste titre le père du peuple, avait un *album*, sur lequel il inscrivait tous les gens de mérite qu'on lui faisait connaître, et qu'il

s'efforçait de découvrir. Quand quelqu'emploi à sa nomination venait à vaquer, il feuilletait son *album*, et y nommait un de ceux qui s'y trouvaient inscrits. (*Ann. fr. 1.er janv.*)

ALCHIMIE, ALCHIMISTE. — Un savant chimiste (M. Harris) a défini l'ALCHIMIE *ars sine arte; cujus principium est mentiri, medium laborare, et finis mendicare.*

* Un *alchimiste* réduit à l'hôpital (c'était Penote), avait coutume de dire qu'il ne souhaitait rien à ses plus mortels ennemis qu'un peu de goût pour l'*alchimie*.

* Dioclétien et César firent brûler tous les livres qui traitaient de l'*alchimie*; et les canons de l'église ont foudroyé de leurs censures ceux qui s'occupaient de cette science chimérique.

AL-CORAN ou AL-KORAN. — Les mahométans ont un tel respect pour l'*al-koran*, qu'ils savent jusqu'au nombre des mots, même des lettres qui le composent. Ils savent qu'il renferme 77,639 mots et 323,015 lettres. (*Dict. de Trév.*)

Un nommé Claude Morel, censeur royal, chargé d'examiner une traduction de l'*al-koran*, déclara n'y avoir rien trouvé de contraire à la foi catholique et aux bonnes mœurs. *(Tab. de Paris.)*

ALCOVE. — Il est à présumer que c'est de l'Orient que nous avons eu la première idée de ces réduits qu'on nomme *alcove*, car le mot *alcof* ou *alcove*, est arabe, et signifie le lieu où l'on dort. *(Alm. litt. 1790.)*

Nos cabanes, Segrais, ne sont pas magnifiques,
Nous dédaignons l'orgueil des *alcoves* dorés,
Nous possédons des bois, des musettes rustiques,
Des moutons et des prés.

On voit qu'ici *alcove* est du genre masculin. C'est la manière d'écrire des architectes; mais dans l'usage ordinaire *alcove* est féminin.

Dans une *alcove* artistement dorée,
Point trop obscure, et point trop éclairée,
Entre deux draps que la Frise a tissus,
D'Agnès Sorel les appas sont reçus.
Près de l'*alcove* une porte est ouverte
Que dame Alix, savante très-experte,
En s'en allant oublia de fermer.....

(Voltaire.)

ALÈGRE. — Qui est leste, dispos.

* Si par l'étude, notre ame n'en va pas un meilleur branle ; si nous n'en avons le jugement plus sain, j'aimerais autant que nous eussions passé le tems à jouer à la paume ; au moins le corps en serait plus *alègre. (Montaigne.)*

ALERTE. — Le grand Condé et la duchesse de Longueville étaient allés entendre le père Bourdaloue; la duchesse s'endormit. L'orateur venant à paraître, le prince la réveille en criant : *alerte, alerte*, ma sœur, voici l'ennemi. *(Ann. litt. 1768.)*

ALEXANDRE. — Roi de Macédoine, et connu pour le premier conquérant de l'antiquité.

Quoi donc! à votre avis, fut-ce un fou qu'*Alexandre?*
Quoi ! cet écervelé qui mit l'Asie en cendre?
Ce fougueux l'Angéli qui de sang altéré,
Maître du monde entier s'y trouvait trop serré ?
L'enragé qu'il était, né roi d'une province
Qu'il pouvait gouverner en bon et sage prince,
S'en alla follement et pensant être un dieu,
Courir comme un bandit qui n'a ni feu, ni lieu,
Et traînant avec soi les horreurs de la guerre,
De sa vaste folie emplir toute la terre.

Heureux ! si de son tems, pour cent bonnes raisons ;
La Macédoine eut eu des Petites-Maisons,
Et qu'un sage tuteur l'eut en cette demeure,
Par avis de parens, enfermé de bonne heure.

Charles XII, à la lecture de ces vers de Boileau, entra en fureur et déchira le feuillet. (*Encyclopediana.*)

Tout le monde connaît la réponse de ce prince encore enfant, et qu'on surprit lisant l'histoire d'*Alexandre*. — Que pensez-vous d'*Alexandre*, lui demanda-t-on ? — Que je voudrais lui ressembler. — Mais il n'a vécu que trente-deux ans. — C'est assez quand on a conquis des royaumes.

* Sixte-Quint, qui disait qu'il ne connaissait en Europe que trois têtes dignes de régner, lui, Henri IV, et la reine Elisabeth, ajoutait qu'il aurait desiré coucher seulement une nuit avec cette princesse pour donner au monde un nouvel *Alexandre*. (*Dict. des hom. illus. art.* Elisabeth.)

ALEXANDRIN. — Alexandre, surnommé de Paris, est un de nos plus anciens poëtes français. Il fit le roman que l'on nomme *Alexandre*. Comme

les vers de ce poëme sont de douze et de treize syllabes, on croit que c'est-là ce qui a fait donner depuis à ces grands vers le nom d'*alexandrins. (Dict. hist.)*

* Les vers *alexandrins* ne firent fortune ni à leur naissance, ni même longtems après. A peine étaient-ils connus du tems de Marot qui ne les employa que rarement, et après en avoir prévenu le lecteur, comme s'il lui eut demandé grace d'une pareille licence. Ronsard est le premier qui les a accrédités et qui leur a donné de la réputation et de la vogue. *(Encycl. litt.)*

* Voici comme s'exprime Voltaire dans son épître au roi de la Chine, en parlant de cette espèce de vers plus noble que les autres, et plus difficile en même-tems :

Ton peuple est-il soumis à cette loi si dure,
Qui veut qu'avec six pieds d'une égale mesure,
De deux *alexandrins* côte à côte marchans,
L'un serve pour la rime et l'autre pour le sens?

ALGARADE. — Insulte brusque et très-bruyante.

* Les jacobins, si l'on en croit le Cousin-Jacques, ne craignaient rien tant que les *algarades* de Robespierre.

ALGÈBRE.

Laissez-là votre *algèbre* et devenez meilleurs.
(Destouches, *Philos. am.*)

* Obscur comme l'*algèbre*, dit le proverbe. Cette obscurité n'est réelle que pour ceux qui ne sont pas initiés dans les principes de l'*algèbre;* ceux qui les connaissent y trouvent au contraire la solution des problèmes les plus difficiles.

* Vossius raconte que vers l'an 1400, un certain Léonard de Pise voyagea en Arabie, d'où il rapporta la connaissance de l'*algèbre* qu'il répandit en Italie. Cette science fit de grands progrès en Europe dans le XVIe. siècle.

ALGER, ALGÉRIENS. — *Alger* est de tous tems fameuse par les pirateries, sans lesquelles il lui serait difficile de subsister. — Lorsque l'abbé Prevôt publia la traduction des lettres familières de Ciceron, il en fit présent à l'abbé Desfontaines qui lui écrivit : je fais cas de votre ouvrage, j'en ferai un extrait comme il faut. Vous me pardonnerez bien, si j'y fais quelques remarques critiques. *Alger* mourrait de faim, si *Alger* était en paix

avec tout le monde. (*Dict. des hom. ill. art.* Desfontaines.)

* Les *Algériens* avaient rendu à M. d'Amfreville beaucoup d'esclaves chrétiens de toute nation, en considération de Louis XIV. Quelques Anglais qui étaient du nombre de ces esclaves, soutinrent qu'*Alger* ne leur rendait la liberté que par la crainte que la nation anglaise lui avait inspirée de tout tems, et qu'ils n'en avaient aucune obligation à la France. Pour toute réponse, M. d'Amfreville les fit jeter à terre. Les *Algériens* les reprirent et les remirent sur-le-champ aux galères. (*Mem. de M. le duc* de S.-Simon.)

* Les *Algériens* portent quelquefois le sentiment de la reconnaissance jusqu'à l'héroïsme.

Le bombardement d'*Alger* par les Français les avait jetés dans une telle fureur, qu'ils attachaient les esclaves de cette nation aux bouches de leurs canons, et envoyaient leurs membres épars à la flotte française. M. de Choiseuil, alors leur prisonnier, allait subir le même sort; un *Algérien* qui avait autrefois été pris par un vaisseau, à bord duquel était M. de Choiseuil, se ressouvenant du bon

traitement que celui-ci lui avait fait, demanda sa grace, et ne pouvant l'obtenir, il embrassa étroitement ce seigneur en disant au canonnier : tire; puisque je ne puis le sauver, j'aurai du moins la consolation de mourir avec lui. Le dey, présent à cette scène, en fut attendri, et fit grace au prisonnier. (*Ephémér.*)

ALIBI. — Le fameux Makinston, contemporain de Cartouche, était aussi redouté à Londres que Cartouche l'était à Paris. Makinston avait un cheval d'une telle prestesse, qu'il le mettait en état de citer, devant le jury, un *alibi* qui n'avait rien de réel, mais qui avait tellement les apparences de la réalité qu'il paraissait impossible de le condamner. Comment se persuader, en effet, qu'un homme qui était à telle heure dans un pays, distant d'un autre de dix à douze lieues, ait pu se rendre coupable, un heure après, d'un vol commis dans ce dernier endroit? (*Les amours de Cartouche.*)

ALIÉNER, ALIÉNATION. — *Aliéner*, au propre, signifie transporter la propriété à autrui, *ad alium*, d'une chose de valeur importante. *Aliénation*, au

figuré, se dit des affections, des volontés, de l'esprit.

Quelqu'un a défini la fureur, une *aliénation* d'esprit, sans fièvre.

* L'assemblée constituante n'eut pas plutôt organisé un comité d'*aliénation*, que ce terme donna lieu à une infinité de calembourgs. Toutes les opinions, toutes les motions, toutes les pétitions qui n'étaient pas dans le sens du parti dominant, étaient, dans le propos familier, renvoyées au comité d'*aliénation*.

ALIGNER. — Louis XIV étant un jour à Trianon, que Louvois faisait construire, trouva du gauche dans l'alignement d'une croisée. Il se fâcha contre l'ordonnateur. L'orgueilleux ministre, pour empêcher son maître de venir voir par la suite si les croisées étaient plus ou moins bien *alignées*, lui fit déclarer la guerre à toute l'Europe. Ce trait, qu'on aura peine à croire, fut cité à l'assemblée nationale par le duc d'Aiguillon, lorsque l'on agita la question du droit de guerre et de paix.

* C'était un spectacle vraiment bien bizarre, que cet assemblage de citoyens

de tout âge, de tout état, et d'opinions si diverses, qu'on faisait sortir de leurs maisons au son du tambour, et à qui un compagnon cordonnier, tout fier de son grade nouveau, criait d'une voix de rogome: allons *aleignez-vous*, *aleignez-vous* donc ! et le négociant, et l'homme de lettres, et le juge, et le paroissien, et le curé de s'*aligner* comme des capucins de cartes, et chacun de crier à cœur ou à contre cœur, vive la liberté ! vive la nation ! *(Dict. des hom. et des ch. art.* aligner. *)*

ALIMENT.

Demandez à Sylva par quel secret mystère
Ce pain, cet *aliment* dans mon corps digéré,
Se transforme en un lait doucement préparé ?
Comment toujours filtré dans ses routes certaines,
En longs ruisseaux de pourpre il court enfler mes veines,
A mon corps languissant rend un pouvoir nouveau,
Fait palpiter mon cœur et penser mon cerveau ?

* Ceux qui disent qu'il faut accoutumer les enfans aux *alimens* dont ils useront étant grands, ne raisonnent pas bien, dit Jean-Jacques. Pourquoi leur nourriture doit-elle être la même, puisque

leur manière de vivre est si différente ? Un homme épuisé de travail, de soucis, de peines, a besoin d'*alimens* succulens, qui lui portent de nouveaux esprits au cerveau ; un enfant qui vient de s'ébattre et dont le corps croît, a besoin d'une nourriture abondante et qui lui fasse beaucoup de chyle. D'ailleurs, l'homme fait a déjà son état, son emploi, son domicile ; mais qui est-ce qui peut être sûr de ce que la fortune réserve à l'enfant ? En toute chose, ne lui donnons pas une forme si déterminée, qu'il lui en coûte trop d'en changer au besoin. Ne faisons pas qu'il meure de faim dans d'autres pays, s'il ne traîne pas à sa suite un cuisinier français, ni qu'il dise un jour qu'on ne sait manger qu'en France. Voilà, par parenthèse, un plaisant éloge ! Pour moi, je dirai, au contraire, qu'il n'y a qu'en France qu'on ne sait pas manger, puisqu'il y faut un art si particulier pour rendre les *alimens* mangeables. *(Emile.)*

* Bayle attribue la stupidité naturelle aux paysans, à la grossièreté de leurs *alimens* qui, dit-il, ne peuvent faire qu'un chyle et un sang fort grossiers.

ALINEA. — Mot latin, devenu français, qui signifie *hors de la ligne*, ou *à la ligne suivante*, et que nous rendons par *à la ligne*.

L'*alinéa* doit avoir lieu toutes les fois que le sens de la phrase qui va commencer est entièrement séparé de celui de la précédente.

* Il y a de l'abus à multiplier les *alinéa*. Beaucoup de livres modernes deviennent ridicules par cette raison. Ceux qu'on imprimait il y a un siècle, étaient ridicules et fatiguans par la raison contraire. (*Encycl. litt.*)

ALITER. — Faut-il croire qu'il soit échappé à Boileau, ce détestable jeu de mots ? On parlait devant lui d'un homme qu'il méprisait, avec raison sans doute, et qu'il regardait comme un fat. On lui dit que cet homme était tombé malade. Quelle *fat-alité!* s'écria l'auteur de l'Art Poëtique, et de la Satyre contre l'Équivoque, en jouant lui-même sur l'équivoque *fatalité*. (*Ann. litt. 1765.*)

ALLAITER.

Est-il dans la nature un tableau plus touchant
Que celui d'une mère *allaitant* son enfant?

* Quand Jean-Jacques Rousseau a commandé aux mères d'*allaiter* leurs enfans, il s'est fait obéir. M. de Buffon leur en avait déjà donné le conseil, et il s'était fait écouter. M. Ballexard, citoyen de Genève, avait déjà prouvé les bons effets de cet usage, prévu toutes les objections, fourni toutes les réponses, et Montaigne avant lui avait fait tout cela. Honneur à Montaigne, à M. Ballexard, à M. de Buffon. Gloire à Jean-Jacques. *(Esp. des Journ. janv. 1788.)*

* Non contentes d'avoir cessé d'*allaiter* leurs enfans, les femmes cessent d'en vouloir faire, dit l'auteur d'Emile, et la conséquence est naturelle. Dès que l'état de mère est onéreux, on trouve bientôt le moyen de s'en délivrer tout-à-fait. On veut faire un ouvrage inutile, afin de le recommencer toujours, et l'on tourne au préjudice de l'espèce l'attrait donné pour la multiplier. Cet usage, ajouté aux autres causes de dépopulation, nous annonce le sort prochain de l'Europe. Les sciences, les arts, la philosophie et les mœurs qu'elle engendre ne tarderont pas d'en faire un désert,

Elle sera peuplée de bêtes féroces : elle n'aura pas beaucoup changé d'habitans. (*Émile, liv. 1.*)

* Le journal de Paris (ann. 1784, n°. 100) fait mention d'une fille qui, nubile à cinq ans et demi, en avait huit lorsque sa mère mit au monde un garçon qu'elle *allaita*. Un abcès survenu au sein l'ayant empêché de continuer l'*allaitement*, Anne Liberge (c'était le nom de la jeune fille) cherche, par un mouvement naturel, à appaiser la faim et les cris du petit infortuné son frère, à qui elle présente son sein. La nature répondant par une sorte de prodige à ce dévouement de l'amour fraternel, féconda les mamelles de la jeune fille, qui remplit pendant un mois, à l'égard de son frère qu'elle *allaita*, les tendres fonctions de la maternité.

ALLÉCHER. — Les femmes s'aiment le mieux là où elles ont le plus de tort ; l'injustice les *allèche*. (*Montaigne.*)

* L'auteur d'Émile se fâche contre le bon Lafontaine de ce que dans sa fable du corbeau et du renard, il s'est servi du mot *alléché* : Maître renard par

l'odeur *alléché*, etc. Ce mot n'est pas usité, dit-il, il faut donc l'expliquer; il faut dire qu'on ne s'en sert plus qu'en vers. Et si l'enfant vous demande pourquoi on parle autrement en vers qu'en prose, que lui répondrez-vous? *(Émile.)*

ALLÉE. — Quand je n'ai personne à qui parler de vous, écrivait Fontenelle à sa maîtresse, je prends le chemin de mes grandes *allées* sombres, et je m'y promène. Elles sont extrêmement dangereuses pour un amant. Elles inspirent des rêveries pernicieuses, et c'est une chose mortelle que le souvenir de votre beauté, fortifié de ces *allées*-là.

* Le jardin du palais des Tuileries est fait sur le plan de le Notre. On rapporte qu'il fit changer en une seule nuit la direction de la grande *allée*, que Louis XIV avait critiquée la veille, et que ce prince fut fort étonné de trouver à son réveil telle qu'il avait jugé qu'elle devait être. *(Le Messag. des relat. ext.)*

ALLÉGER, ALLÉGEANCE. — *Alléger*, *allégeance* commencent fort à

vieillir. Ces mots sont cependant très-significatifs :

Porte à ses déplaisirs cette faible *allégeance*,
Et dis lui que je cours achever sa vengeance.
(Corneille.)

* C'est bien, je le confesse, une juste coutume,
Que le cœur affligé,
Par le canal des yeux vuidant son amertume,
Cherche d'être *allégé*.

ALLÉGORIE.

L'allégorie habite un temple diaphane.

* Deux hommes représentés sortant de l'antre de la chicane, l'un en chemise et l'autre nud, sont une *allégorie* parfaite de deux plaideurs, dont l'un a gagné et l'autre perdu son procès. *(Diction. d'anecd. art.* Peintre.*)*

* L'*allégorie* doit toujours tellement convenir à son sujet, qu'on ne puisse pas l'appliquer à un autre.

ALLÉGRESSE.

Jamais nous ne goûtons de parfaite *allégresse* :
Nos plus heureux succès sont mêlés de tristesse.
(Corneille.)

ALLÉGUER, ALLÉGATION.

Alléguer l'impossible aux rois, c'est un abus.

(Lafontaine.)

* Au tems de Pasquier c'était la coutume de remplir ses discours d'*allégations* d'auteurs grecs et latins, et comme il le dit dans une de ses lettres, de rapiécer l'éloquence de divers passages des anciens. « Cette nouvelle forme » de plaider est venue, dit-il, d'une » opinion que nous eûmes de contenter » feu M. le président de Thou, devant » lequel ayant à plaider, et voyant son » savoir disposé à telles *allégations*, » nous voulûmes nous accommoder à » l'oreille de celui qui avait à nous » écouter. Or puisqu'il a plu à Dieu » l'appeler à lui (M. de Thou), je desire » aussi qu'avec lui soit ensevelie cette » nouvelle manière d'éloquence à la- » quelle pendant que nous nous amusons » à *alléguer* les anciens, nous ne faisons » rien d'ancien. Les Grecs ni les Romains » n'en usèrent point de cette façon. »

ALLELUIA. — Mot d'origine hébraïque, qui signifie réjouissez-vous.

....Dimanche unis à l'Eglise,
Sans plus craindre aucune méprise,
Nous chanterons l'*alleluia*. (*Car. imp.*)

★ La fureur de mettre des *alleluia* par-tout, avait tellement gagné les rubricaires, qu'ils en fouraient jusques dans les cérémonies funèbres. Saint Jérôme nous apprend qu'aux enterremens qui se faisaient à Rome, on chantait *alleluia*. (*Encyclopédie.*)

Othon II, roi de Germanie, faisant le siége de Paris, en 977, fit dire à Hugues Capet que c'était dans l'intention de chanter un *alleluia* dans le chœur de Nôtre Dame. Paris ne fût point pris, et l'*alleluia* d'Othon n'eut pas lieu.

ALLEMAGNE, ALLEMAND. — Vous me prenez pour un *allemand*; vous me faites une querelle d'*allemand*. — D'où viennent ces locutions devenues proverbes? Sont-elles autorisées par la raison et l'expérience? Les devons-nous à un préjugé contre la nation *allemande?* Leibnitz, dans une de ses lettres, dit qu'elles doivent leur

origine aux défauts et aux ridicules de la plupart des jeunes *allemands*, envoyés à Paris pour achever une éducation qui n'est pas commencée. Sachant à peine leur langue, ne pouvant parler la nôtre, ils retombent une seconde fois dans l'enfance d'où ils étaient à peine sortis : *Infans est qui fari nescit.* Ainsi, ou ils sont forcés de garder le silence, ou s'ils ouvrent la bouche, c'est pour faire des quiproquo qui excitent le rire, la mauvaise plaisanterie, et bientôt la mauvaise humeur et les querelles de la part des *allemands.* Nous ne parlons pas des tours que les escrocs leur font, et qui les fâchent encore davantage.

* La nation *allemande* eut long-tems à cœur la question qu'osa proposer le père Bouhours dans les entretiens d'Ariste et d'Eugène, savoir : si un *allemand* peut être un bel esprit ? Un *allemand* demande à son tour, si un Français peut avoir le sens commun ?

* Le maréchal de Schomberg, qui était *allemand*, avait un maître d'hôtel qui voulant s'excuser d'avoir mal réussi dans une commission, dit à son maître : je crois que ces gens-là m'ont pris pour

un *allemand.* Ils avaient tort, répondit le maréchal avec beaucoup de phlegme, ils devaient vous prendre pour un sot. *(Max. d'un honn. hom.)*

* Le roi de Prusse Frédéric II, parlait habituellement *allemand* et faisait fort bien des vers français; ce qui faisait dire à Voltaire : le roi de Prusse a raison de faire des vers français; il y a tant de Français qui font des vers *allemands!* *(Alman. littér. 1791.)*

* Lorsque Voltaire fut à la cour de Frédéric, en 1750, la tragédie de *Rome Sauvée*, qui n'avait encore paru que sur le théâtre de la duchesse du Maine, fut représentée à Potsdam par la famille royale. A une répétition de cette tragédie, les soldats qui formaient les gardes Prétoriennes, fort instruits dans les manœuvres militaires, entendaient fort mal les évolutions du théâtre. Voltaire qui faisait Ciceron, oubliant dans un moment d'impatience que les princesses étaient présentes, s'écria : f.... j'ai demandé des hommes, et non des *allemands.* Les princesses éclatèrent de rire de l'énergie avec laquelle l'orateur romain exprimait son impatience en Français. *(Vie de Volt.)*

ALLER. — Le père Bouhours, célèbre grammairien, fut attaqué d'une maladie violente, et qui l'emporta en peu de jours. Se trouvant à toute extrémité, il dit aux assistans : « *je m'en* VAIS ou *je m'en* VAS; l'un et l'autre se disent. » *(Alman. littér. 1780.)*

* Henri IV disputant un jour avec un ambassadeur d'Espagne, lui dit en colère : j'*irai* jusqu'à Madrid. — Pourquoi non, lui dit l'Espagnol, François I.er y a bien *été*. — Le prince piqué, mais qui n'en voulut rien témoigner parce qu'il s'était attiré cette réponse, répartit sur un ton moins sérieux : monsieur l'ambassadeur, vous êtes Espagnol et moi Gascon. Si nous nous mettons sur la rodomontade, la chose *ira* loin. *(Merc. de Franc. 1783.)*

* Au siège de Berg-op-Zoom, monsieur de St.-Germain, pour lors lieutenant-général au service de France, voyant un soldat sortir du débouché des sappes, et se retirer assez vîte vers la queue de la tranchée, demanda avec le ton et l'air du soupçon : où *va* ce soldat ? Je *vais* mourir, répond le soldat mortel-

lement blessé; et il tombe mort après avoir fait encore quelques pas. (*Espr. des journ. 1787.*)

* Quelques jours après la mort de madame de la Sablière, chez laquelle s'était retiré Lafontaine, celui-ci rencontra monsieur d'Hervart. — Mon cher Lafontaine, lui dit cet homme estimable, je sais le malheur qui vous est arrivé; vous étiez chez madame de la Sablière; elle n'est plus. Je viens vous proposer de vous retirer chez moi. J'y *allais*, répond Lafontaine. (*Ann. Fran.*)

* Madame Beauzée couchait avec un maître de langue allemande. Monsieur Beauzée la surprit un jour, au retour de l'académie. L'Allemand dit à la femme: quand je vous disais qu'il était tems que je m'en *aille !* ... Dites que je m'en *allasse*, monsieur, dit Beauzée en se retirant. (*Chamfortiana.*)

* Aux climats à Plutus soumis,
Où suivant son or on se niche,
Le fils d'un limonadier riche,
Du café passa chez Thémis.
Voilà donc le marchand d'eau chaude,
(D'une charge en payant le prix)

Pour punir le crime et la fraude,
Mis au rang des pères conscrits.
Comme il dormait à l'audience,
Un orateur haussant le ton,
(Il s'agissait de violence),
Dit : Que pouvait la faible Hortense
Contre ce terrible *garçon ?*
Ce dernier mot frappa l'oreille
Du sénateur qui s'éveilla,
Et tout au métier de la veille
Se mit à crier : *On y* VA.

(*Le marquis* de Fulvy.)

ALLIER, ALLIAGE. — Le brave Chevert appelait les récompenses pécuniaires, l'*alliage* de l'honneur. (*Ann. franc. art.* Chévert.)

★ Hyéron, roi de Syracuse, avait commandé une couronne d'or digne des Dieux auxquels il se proposait de l'offrir, et fait peser l'or qu'il y voulait employer. Quelques tems après l'orfèvre présente une couronne précisément du même poids, et d'un travail achevé. On admire la perfection de l'ouvrage; mais on suspecte la bonne foi de l'ouvrier. N'y a-t-il aucun *alliage ?* c'est ce que le roi veut découvrir, mais sans détruire la couronne.

A qui recourir pour la solution de ce problême? On appelle Archimède. L'habile mathématicien déclare qu'il le croit insoluble. Quelques jours après, Archimède, étant dans le bain, remarque qu'à mesure qu'il descend dans l'eau, l'eau monte par dessús les bords. Cette observation, stérile pour tout autre, le mène à la solution qu'il cherche. Transporté de joie, il sort du bain, et sans faire attention à l'état où il est, il court chez lui en criant : je l'ai trouvé, je l'ai trouvé. En effet, Archimède tirant de l'observation qu'il a faite toutes les conséquences que son génie lui fait entrevoir, il découvre la fraude de l'orfèvre, et détermine avec la plus grande précision l'*alliage* de l'argent avec l'or, dans la composition de la couronne qui lui avait été commandée. (*Dict. des hom. ill. art.* Archimède.)

ALLIER, ALLIANCE.

S'assure-t-on sur l'*alliance*
Qu'a faite la nécessité ? (*Lafontaine.*)

* Un auteur a dit : je ne sache pas de plus fâcheuse *alliance* que celle de la mémoire avec la bêtise. Que devenir avec un homme qui ajoute à son im-

pertinence toutes celles d'autrui ? (*Merc. de Fr. 1783.*)

* Il n'est pas de l'honneur et de la dignité d'un prince, de s'*allier* avec un tyran. Un monarque d'Égypte fit avertir le roi de Samos de sa cruauté et de sa tyrannie, et le somma de s'en corriger. Comme celui-ci n'en voulut rien faire, le prince Égyptien lui fit dire qu'il renonçait à son amitié et à son *alliance*. (*Montesquieu, lett. pers.*)

ALLOBROGE. — C'est le nom qu'on donnait autrefois à un ancien peuple de la Gaule Narbonnaise, et qui se donne aujourd'hui par dérision, ou par mépris, à des originaux ignorans. C'est un *allobroge*. Il parle comme un *allobroge*. Cette manière de s'exprimer n'est pas nouvelle; on trouve dans Juvénal (Satyre 7°., vers 214) qu'un certain rhéteur Gaulois, nommé Rufus, qui eut quelque réputation, traitait Ciceron d'*allobroge* :

Rufum, qui toties Ciceronem Allobroga *dixit.*

* On lit dans le Dictionnaire des Hommes et des ch. : « *allobroges* est le nom que Jules César donne dans ses

commentaires aux habitans de la Savoye. Ainsi les *allobroges* sont aujourd'hui des *français ;* et d'après l'idée que le vulgaire attachait autrefois à cette expression, les français ont été de vrais *allobroges* ».

ALLUMER, s'emploie souvent au figuré :

Un feu bien *allumé* ne s'éteint qu'avec peine.
(T. Corneille.)

* Les efforts que l'on fait pour éteindre l'amour, ne servent bien souvent qu'à l'*allumer. (Labruyère.)*

ALLUMETTE. — Il n'est si petit commerce qui, avec de l'activité, de la conduite, l'amour et l'ambition de son état, ne puisse enrichir son homme. — Un administrateur de la compagnie des Indes reçoit une lettre-de-change de vingt mille livres à vue, tirée sur M. M** marchand de menu bois, rue St.-Apolline, à Paris. On croit que c'est une plaisanterie. On va dans une petite rue, sale, étroite, et sombre ; on entre dans une allée obscure, et au fond on apperçoit un très-joli jardin, un petit pavillon de bon goût : c'est-là qu'habite M. M**.

Il paraît en robe de chambre du matin, en bonnet de velours noir, brodé en or. Il paie sur-le-champ les vingt mille francs; y joint le régal d'un jambon de Bayonne, de deux saucissons de Boulogne, et d'un flacon de Champagne mousseux. Ce M. M** est un marchand de menu bois; et de quel menu bois? de falourdes, de cotrets? Non... d'*allumettes*... Le lecteur rit. Encore un mot. M. M** fournit d'*allumettes* l'Espagne, les Indes, et la plupart des colonies anglaises, hollandaises. (*Esp. des journ. 1787.*)

* On faisait à Londres une collecte pour le bâtiment de l'hôpital de Betlém. Les commissaires chargés de cette quête, arrivent à une petite maison dont le porche était ouvert, et de ce porche, ils entendent un vieux garçon, maître de la maison, querellant sa servante, sur ce qu'ayant employé une *allumette*, elle l'avait étourdiment jetée au feu, sans faire attention que cette *allumette* pouvait encore servir par son autre bout. Aprés s'être amusés du sujet de la querelle, et de la véhémence des reproches, les commissaires frappent et se présentent

au vieux célibataire qui, instruit de l'objet de leur mission, leur remet 400 guinées. Les commissaires étonnés, de cette générosité, lui témoignent leur surprise. « Vous vous étonnez de bien peu de » chose, leur répond le vieux garçon. » J'ai ma manière de ménager et de » dépenser. L'une fournit à l'autre, et » toutes deux font mon bonheur. Au » reste, en fait de bienfaisance, atten- » dez tout de ceux qui savent compter » avec eux-mêmes. » *(Ann. litt. 1770.)*

L'auteur du Tableau de Paris, art. *aumônes*, raconte un trait absolument semblable, d'un habitant du faubourg St.-Germain. Deux phénomènes pareils se seraient-ils rencontrés dans un même siècle? Il y a tout lieu de craindre que l'un ne soit qu'une copie de l'autre. *(S.)*

* Un acteur nouveau se présente sur le théâtre de Bruxelles, et n'a point de succès. Après la pièce, il annonce qu'il jouera encore le lendemain, mais que s'il n'a pas le bonheur de plaire davantage, il renoncera au théâtre, et brûlera publiquement ses habits. Quand il reparut le lendemain sur la scène, les spectateurs

l'accueillirent à coup de bottes d'*allumettes*. (*Etr. de Thalie 1786.*)

ALLUSION. — Voltaire écrivait à M. d'Argental, en 1768 : si les *allusions* qu'on peut faire devaient empêcher les pièces d'être jouées, il n'y en aurait aucune qu'on pût représenter.

* Un de ces misérables qui sont payés pour nuire, ayant un jour, au spectacle, fait observer un vers qui attaquait fortement un vice commun à plus d'un grand, il s'écria : l'*allusion* est frappante ; elle est très-punissable. Très-punissable, s'écria quelqu'un du parterre : mais c'est vous qui la faites ; c'est donc vous qu'il faut punir. (*Journ. encycl.* 1777.)

Ceux qui craignent les *allusions* sur la scène, prouvent infiniment de petitesse, et à coup-sûr ils n'ont pas la supériorité d'âme nécessaire à ceux qui gouvernent. (*Dict. des h. et des ch.*)

ALMANACH.

Orphise à son époux, grand liseur de romans,
Disait, en se plaignant de sa façon de vivre :

Il faudrait, mon ami, que je devinsse livre,
Pour passer avec vous quelques heureux momens.
—Ah ! si le ciel, ma chère Orphise,
Dit-il, en aspirant sa prise de tabac,
En livre te changeait, à ma grande surprise,
Que ce soit donc en *almanach !* (Cb**)

* Une femme du monde, mais du plus grand ton, avait toujours sur sa table un *almanach* royal. Quand il arrivait quelqu'un, il fallait qu'il lui montrât son nom inscrit au précieux *almanach*. S'il n'y était pas, elle jugeait l'aspirant indigne de ses faveurs. (*Alman. litt. 1784.*)

* Fontenelle parlant de l'*almanach* royal, disait que c'était le livre qui contenait le plus de vérités.

* Urbain VIII se mêlait d'astrologie judiciaire, jusqu'à composer des *almanachs*. L'abbé de Longuerue racontait à ce sujet, l'historiette suivante : ce pape avait un ancien domestique nommé Onufrio, qui prenait avec lui beaucoup de libertés. Une nuit le pape l'appelle, et lui demande quel tems il fait. — Beau tems, reprend Onufrio, pour avoir plutôt fait. — Sapiano, dit le St.-père, je l'ai

prédit dans mon *almanach*.—Il pleuvait à verse. *(Dict. d'ann.)*

ALONGER.

L'impatience alonge les instans. *(Parny.)*

* Nous nous plaignons d'ordinaire que la vie est courte, et dès que nous desirons quelque chose, nous nous plaignons que le tems est long. Ce qui fait dire à un auteur Anglais (Steele) que les hommes desirent *alonger* leur vie en gros, et la racourcir en détail.

* Allain était sellier, et faisait des comédies. Il fit entr'autres l'*Épreuve Réciproque*. A la représentation, cette pièce fut trouvée trop courte, comme elle l'est en effet. Sur quoi Lamothe sortant du spectacle lui dit : M. Allain, vous n'avez pas assez *ALONGÉ la courroye*. *(Merc. de Fr. 1770.)*

* Voltaire dit que les figures des conspirateurs sont des figures pâles et *alongées*. César l'avait dit avant lui.

ALOUETTE. — On dit à ceux qui ont toujours le mot *si* à la bouche : si le ciel tombait, il y aurait bien des

alouettes prises. Ce proverbe a eu lieu chez les Latins comme chez nous : *si cœlum caderet, multæ caperentur* ALAUDÆ. Aristote rapporte l'origine de ce mot au préjugé des anciens, qui croyaient que le ciel était soutenu sur les épaules d'Atlas, et que sans cet étai, il tomberait sur la terre.

ALORS.

Lorsque la précoce vieillesse
Aura flétri tous tes appas,
C'est *alors* que tu te plaindras
De la fierté de ta jeunesse :
Alors un furieux amour
Versera ses poisons dans ton ame ulcérée ;
Et tu seras *alors* sans cesse déchirée
Par cet implacable vautour.

* Un père de famille, en Angleterre, avait déshérité son fils aîné à cause des désordres dans lesquels il donnait. Peu de tems après la mort du testateur, le fils, devenu plus raisonnable, changea de conduite, et mena une vie entièrement opposée à celle qu'il avait menée jusqu'*alors*. Le cadet qui avait eu tous les biens de son père par cette exhérédation, écrit au déshérité en ces termes :

« je vous envoie, mon frère, le testament de notre père, qui me fait possesseur de tous ses biens. S'il eût vécu jusqu'à ce jour, il n'en eût pas agi de même. Son intention n'a été d'exclure de sa succession que l'homme que vous étiez *alors*, et non l'homme que vous êtes aujourd'hui. Je vous attends pour partager avec moi ce qu'il nous a laissé, et suis, etc. ». *(Spect. anglais.)*

ALOYAU. — On appelait autrefois l'*aloyau* la pièce de huit heures, parce qu'elle faisait le déjeuné de beaucoup de personnes avant que l'usage de ne plus déjeuner que légèrement fût introduit. *(Dict. de Trév. art.* aloyau.*)*

* Une gourmande, nommée *la Dubois*, mourut d'une indigestion causée par un *aloyau* dont elle avait trop mangé. Elle ne se résigna à la mort que sur la promesse, qui lui fut faite, que l'article de son testament qui portait qu'elle voulait être enterrée près la boucherie des Quinze-Vingts, serait exécuté. On lui fit l'épitaphe qui suit :

Ci gît la gourmande Dubois,
Qu'un *aloyau* mit aux abois.

(Rec. d'épit.)

* On distingue dans un *aloyau*, le morceau des procureurs et celui des clercs; le dernier est le moins tendre. Il nous semble que ce devrait être le contraire; car rien n'est ordinairement plus coriace qu'un procureur. (*Alman. des gourm.*)

ALPHABET.

Un certain grec disait à l'empereur Auguste,
Comme une instruction utile autant que juste,
Que lorsqu'une aventure en colère nous met,
Nous devons avant tout dire notre *alphabet*;
Afin que dans ce tems la bile se tempère,
Et qu'on ne fasse rien que ce que l'on doit faire.
(Moliere, *Ecole des Fem.*)

* C'est à Cadmus, roi de Thèbes, que nous devons principalement l'invention des lettres de l'*alphabet*. Il en fit connaître quinze ou seize en l'an du monde 2549. 250 ans après, Palamède en inventa quatre pendant le siége de Troye, et long-tems après, Symonide inventa les quatre autres. (*Hist. anc. de Laur. Eschard.*)

* Atticus, fils d'un illustre Athénien, était un prodige d'ignorance. Il ne put

jamais apprendre que son *alphabet*. Encore fallut-il pour cela que son père lui donnât vingt-quatre serviteurs qui avaient chacun une lettre de l'*alphabet* différemment peinte sur l'estomac. A force de les voir et de les *appeler*, il sut son *alphabet*. (*Amus. cur. et div.*)

ALTÉRATION, ALTÉRER. — Se disent au figuré comme au propre.

Quel sujet inconnu vous trouble et vous *altère*?
(*Boileau.*)

* Comment va la santé, disait le marquis de Bièvre à un comte? — Elle est furieusement *altérée*, mon cher marquis. — Faites la boire, répondait l'homme aux calembourgs.

* On reprochait à Varillas d'*altérer* la vérité en écrivant l'histoire. Qu'importe, répondait-il, si le fait, tel que je le raconte, est plus intéressant que tel qu'il s'est passé. — Voltaire pensait et répondait à peu-près de même. (*Anecd.*)

Le célèbre Baron ne se présentait jamais sur la scène que ses traits naturels ne fussent plus ou moins *altérés*, selon

le personnage qu'il avait à représenter. Il appelait cela les expressions muettes qui ébauchaient le caractère de ses héros. *(Étr. à Thalie.)*

* Personne n'était né plus irascible que Socrate. Il fit tant d'efforts sur lui-même, qu'il devint le plus patient des hommes. Un des moyens qu'il employa pour cela avait été de prier ses amis de l'avertir, toutes les fois qu'ils remarqueraient la moindre *altération* dans sa figure ou dans sa voix. *(Voy. du jeune Anach.)*

ALTERCATION.

Si les chefs de famille avaient la prévoyance
D'étudier tous ceux dont ils font l'alliance,
Nous verrions, j'en suis sûr, dans les conditions,
Régner moins de scandale et d'*altercations*.

(J.-B. Rousseau, *com. du Flatteur.*)

* Le dictionnaire de l'académie n'admet point le mot *alterquer*, malgré l'autorité de l'auteur d'Émile et de la nouvelle Héloïse, qui a dit lettre 12 de ce charmant ouvrage : « il n'y avait pas moyen de beaucoup *alterquer* là-dessus devant le tiers qui nous écoutait. »

ALTERNATIVE. — L'universalité des hommes prouve que je ne suis pas fait pour vivre toujours seul. La singularité de mon individu prouve que je ne dois pas toujours être en compagnie. Mêlons donc aux charmes de la solitude les agrémens de la société. Le plaisir de l'un et de l'autre sera sans égal, tant qu'il sera ALTERNATIF : *Homines sustineas, hominibus abstineas, et contentus eris.* C'était la réflexion de Marc-Aurèle. *(Lett. récréat. et mor.)*

* Un enfant de Thémis, qui voulait l'être aussi d'Apollon, pria un jour Malherbe de lui dire son avis sur quelques vers que sa verve venait de produire. Avez-vous eu l'*alternative* de faire ces vers ou d'être pendu, lui répondit le sévère censeur ? — Pourquoi donc, monsieur ? — C'est qu'à moins de cela vous ne deviez point vous exposer au ridicule de mettre au jour une pareille pièce. *(Dict. hist. d'éduc.)*

ALTESSE. — Madame de Lillebonne, en parlant de Charles IV, duc de Lorraine, son père, ne disait jamais autrement que *son* ALTESSE, *mon père ;* ce

qui faisait que madame de Sévigné n'appelait pas cette dame, elle-même, autrement que *son* ALTESSE *mon père.*

* On annonce à Santeuil, dans ses derniers momens, que son *Altesse*, monseigneur le duc de Bourbon, envoie un page s'informer de son état. Santeuil lève les yeux au ciel, et s'écrie avec transport : *tu solus* ALTISSIMUS, *Jesu-Christe*, ce qu'il répète plusieurs fois avant de mourir. (*Ann. litter. 1764.*)

* Je me suis trouvé, disait un Quaker, avec une *Excellence et une Altesse.* On ne saurait être plus bête que son *Excellence*, et son *Altesse* n'avait guères que quatre pieds huit pouces. (*Ess. hist. sur Paris.*)

* Un seigneur, connu par ses graces et la finesse de son esprit, va un jour chez un prince de l'Empire, qui venait de marier sa fille : il y trouve une nombreuse compagnie et s'amuse beaucoup de l'extrême vivacité avec laquelle quelques petits princes qui y étaient, se traitaient mutuellement d'*Altesse.* Il sort de-là pour faire une autre visite; il revient enfin chez lui. On lui demande

comment il a passé la soirée ? J'ai été dans deux maisons, répond-il : dans l'une on jouait à l'*Altesse*, et dans l'autre au *loto*. (*Anec. anc. et mod.*)

ALTIER, ALTIÈRE.

La colère est superbe et veut des mots *altiers*.
(*Boileau.*)

* Il paraît que de tous les vers de Racine, les deux que madame de Maintenon aimait et admirait le plus, c'étaient ceux-ci :

Peut-être on t'a conté la fameuse disgrace
De l'*altière* Vasthy dont j'occupe la place ?

Elle s'en faisait l'application, et dans une lettre où cette dame parle de madame de Montespan, à laquelle elle avait succédé, on lit :

....Après la fameuse disgrace
De l'*altière* Vasthy dont j'occupe la place.
(*Les Souvenirs de mad. de Caylus.*)

AMABILITÉ, AIMABLE.

Il faut pour être aimé,
Savoir se rendre *aimable*.
Ut ameris, AMABILIS *esto*. (*Ovide.*)

* Un amant sûr d'être aimé
Cesse toujours d'être *aimable.*
(Mad. Deshoulières.)

* L'homme le plus estimable,
En amour n'est qu'un séducteur,
Et l'amant le plus *aimable,*
N'est qu'un *aimable* trompeur.

*. On peut sans être belle être long-tems *aimable.*
(Voltaire.)

* En amitié comme en amour, c'est à cause de son *amabilité*, et non à cause de son pouvoir ou de ses richesses qu'il faut être aimé. — C'était bien moins comme roi que comme homme *aimable*, qu'Henri IV se faisait aimer tout-à-la-fois des hommes et des femmes. Sully était son ami, et non son courtisan, et la princesse de Condé, jeune, belle, *aimable*, persécutée pour son amour, étrangère à l'ambition qui fait aimer le pouvoir, fort au-dessus, par son caractère et son rang, de l'orgueil d'être la maîtresse d'un roi, n'en aimait pas moins Henri IV, âgé de 50 ans. C'est un ange que cette princesse de Condé, écrivait une femme; mais son amour pour Henri IV, est un démon qui la tourmente. *(Merc. de Fr. 1784.)*

AMADIS. — Manche de casaquin de femme, serrée et boutonnée jusqu'au poignet. On a donné le nom d'*amadis* à cette forme, parce qu'à la première représentation d'*Amadis des Gaules*, les acteurs en portèrent.

AMADOU, AMADOUER. — L'*amadou* est une espèce de champignon long-tems froissé entre les mains pour le rendre souple et spongieux. — Ce mot vient du latin *admanutum, manié.*

* Il y a dans le comté de Fincalste, en Virginie, une petite source dont l'eau peut servir d'*amadou* aux habitans. Elle prend feu comme notre *amadou*, dès qu'on y fait jaillir l'étincelle d'une pierre à fusil, et elle brûle de même jusqu'à ce qu'elle soit entièrement consumée; après quoi la terre qui lui sert de lit, offre toutes les apparences d'une couche de cendres. Dès qu'il ne reste plus d'eau pour alimenter la flamme, il en sort de la nouvelle par les crevasses du fond, et une demi-heure suffit pour rendre au courant son abondance accoutumée. (*Journ. de Par. 1786.*)

* D'*amadou*, nous avons fait *ama-*

douer, qui exprime la manière d'amener doucement quelqu'un à son but.

A qui veut s'avancer, la route la plus sûre
Est de savoir louer les grands outre mesure ;
Ils ne souffrent près d'eux que des gens qui les louent,
C'est par les complimens que les grands *s'amadouent*.
(*Boursault.*)

AMAIGRIR.

Le bonheur du prochain vous cause de l'ennui,
Et vous *amaigrissez* de l'embonpoint d'autrui.
(Destouches, *Philos. marié.*)

Quand un régime ancien le corps assujettit,
L'intervertir n'est pas sagesse ;
Par de tels changemens rarement on engraisse,
Le plus souvent on *amaigrit*.

* On n'a jamais tant *amaigri* les Anachorètes par les austérités dont on composait leur régime, que les secousses révolutionnaires ont *amaigri* les Français. (*Dict. des hom. et des ch.*)

* On raillait sur son embonpoint un jeune homme qu'entretenait une vieille femme ? Que serait-ce donc, si je couchais seul, dit-il. — Tu *amaigrirais*, lui répondit-on. (Il n'eut plus eu de quoi subsister.) (*Elite de bons mots.*)

AMALGAMER. — Mot composé de deux mots Grecs qui signifient *joindre ensemble.* Il ne s'applique guères qu'aux opérations chimiques. — De tous les métaux, le fer et le cuivre sont les seuls qu'on ne peut *amalgamer.* (*Dict. de Trév.*)

AMANDE, AMANDIER. — C'est du mot Italien *amendola*, que nous avons fait notre mot *amande*, et nous avons appelé *amandier*, l'arbre qui porte ce fruit.

Les *amandes* douces sont bonnes pour les humeurs et pour les reins; les *amandes* amères appaisent la vapeur des liqueurs spiritueuses. — Le médecin Drusus, grand buveur, au rapport de Plutarque, prenait à chaque coup qu'il buvait, cinq *amandes* amères pour appaiser les fumées du vin.

AMANT, AMANTE. — La petite *amour* parle, mais la grande est muette, disait Bertaud; ce qu'un poëte a ainsi commenté :

Ah, jeune Lise, prens-y garde,
Le mot *j'aime* est plein de douceur;

Mais souvent tel qui le hasarde,
N'en connut jamais la valeur.
Il faut une prudence extrême
Pour bien distinguer un *amant :*
Celui qui dit mieux : je vous *aime,*
Est bien souvent celui qui ment.
Qui ne sent rien parle à merveille ;
Crains un *amant* rempli d'esprit ;
C'est ton cœur et non ton oreille,
Qui doit écouter ce qu'il dit.

* Larochefoucauld disait : dans les premières passions, les femmes aiment l'*amant ;* mais après les premiers délires, elles aiment l'amour.

Si l'*amant* ne plaît pas, l'amour ne peut déplaire.
(Lafontaine.)

* Labruyère a observé, après Larochefoucauld, qu'il était plus aisé de trouver une femme qui n'eût point eu d'*amans*, que de trouver une femme qui n'eût eu qu'un *amant.*

* On faisait part à Piron de cette remarque d'un anglais : les rhétoriques et les poëtiques ne font pas plus les orateurs et les poëtes, que les traités des jeux ne font les joueurs.—Et que l'art d'aimer d'Ovide, ou du gentil Bernard,

ne fait les *amans*, répondit Piron. En effet, disait encore le bon Lafontaine :

..... Pour ces leçons
Il n'est besoin de tout l'esprit du monde.

AMARANTHE. — L'*amaranthe* est le symbole de l'immortalité chez les poëtes.

Ta louange dans mes vers
D'*amaranthe* couronnée,
N'aura sa fin terminée
Qu'en celle de l'univers. (*Malherbe.*)

* Il n'y a personne qui ne connaisse la fameuse épigramme de M. Trissotin :

Ne dis plus qu'il est *Amaranthe*,
Dis plutôt qu'il est *de ma rente*;
Voilà qui se décline : *ma rente, de ma rente, à ma rente.* (Moliere, *dans les Femm. sav.*)

AMASSER, AMAS.

Le desir d'*amasser* ne connaît pas de bornes.

....Pour *amasser* des biens
Il ne faut épargner ni crime, ni parjure.
(Boileau, *Sat. VIII.*)

* Les flibustiers avaient pour principe de dissiper tout ce qu'ils avaient,

sans jamais rien *amasser ;* et lorsqu'on leur demandait la raison d'une conduite qui paraissait si étrange à tant d'autres, ils répondaient : aujourd'hui vivans, demain morts; que nous importe d'*amasser? Hist. polit. philos.)*

Dans les biens que l'homme entasse
Qu'il sait peu se modérer !
Il semble qu'il n'en *amasse*
Qu'à dessein d'en desirer.

AMATEUR, AMATRICE — Peut-on dire *amatrice ;* comme on dit *amateur?* Non dit Voltaire, *amatrice* ressemble trop à *la matrice.* Il est donc ridicule, impertinent même de l'employer.

Ceux qui sont pour le mot *amatrice*, opposent à l'autorité de Voltaire celle de Rousseau (J.-J.) qui a dit : « cette capitale (Paris) est pleine d'*amateurs* et sur-tout d'*amatrices* qui font leurs ouvrages, comme M. Guillaume faisait ses couleurs ».

* Un de ces gens qui près des femmes
En sont toujours aux petits soins,
Et font de leurs discrètes flammes
Plus de jaloux que de témoins,
Un abbé, non sans abbaye,

Lorgnait avec des yeux d'Argus
Un portrait, où femme jolie
S'était peinte par fantaisie
Sous le costume de Vénus.
— Mais, madame, ce ne peut être
Que vous... c'est vous, assurément!
— Vous le trouvez donc ressemblant?
— Il perdrait trop à ne pas l'être...
Oui... Quel coloris enchanteur!
Que de vérité, de magie!
A cette touche je parie
Que Boucher seul en est l'auteur:
Ce clair-obscur est séducteur...
Et puis cette forme arrondie...
— L'abbé raisonne en connaisseur.
— Non, madame, sans modestie,
Vraiment; je ne suis qu'*amateur*.

* Lorsqu'on fit souffrir à Damiens (assassin du roi Louis XV) une mort des plus affreuses qu'on puisse imaginer, toutes les fenêtres qui donnaient sur la place de grève, furent louées chèrement, et sur-tout par les dames. Un académicien de Paris, qui voulut entrer dans l'enceinte pour examiner la chose de plus près, fut repoussé par les archers. Le bourreau leur dit : laissez entrer monsieur, c'est un *amateur* : et cet

amateur était M. de la Condamine. (Voltaire, *quest. encycl.*)

AMAZONE. — L'erreur où étaient les anciens qu'il y avait une peuplade de femmes qui vivaient sans hommes, s'abandonnaient aux étrangers, faisaient périr tous les enfans mâles, et brûlaient la mamelle gauche des filles pour les rendre plus propres à bander l'arc et à tirer le javelot dans les combats, a fait donner à ces mêmes femmes le nom d'*amazones*, du mot Grec qui signifie *sans mamelles.*

* La reine Christine de Suède étant arrivée à Fontainebleau, en habit d'*amazone*, en 17.., plusieurs dames de la cour vinrent pour la saluer et s'avancèrent pour l'embrasser. La princesse, un peu blessée de cette familiarité, se contenta de dire : quelle fureur ont donc ces dames de me baiser ? Est-ce à cause que je ressemble à un homme ?

Ce fut cette princesse qui introduisit en Italie et en France, la mode de l'habit d'*amazone.* (*Vie de Mad. de Maintenon.*)

La baronne de *** s'étant un jour

habillée en *amazone*, l'abbé de l'Attaignant lui adressa ces vers :

L'autre jour l'aimable baronne,
Etant vêtue en *amazone*,
Fit naître un plaisant différend
Entre les Dieux de la tendresse ;
Venus la voulait pour amant,
L'Amour la voulait pour maîtresse.

AMBASSADE, AMBASSADEUR, AMBASSADRICE.

L'*ambassadeur* d'un roi m'est toujours redoutable ;
Ce n'est qu'un ennemi sous un titre honorable,
Qui vient, rempli d'orgueil ou de dextérité,
Insulter ou trahir avec impunité.

(Voltaire, *dans Brutus.*)

* Labruyère a dit : tout le rafinement, toute la politique d'un *ambassadeur*, consiste à tromper et à n'être pas trompé.

* On voulait obliger un *ambassadeur* de Louis XIII, à la cour d'Espagne, à rendre un hommage qui ne cadrait nullement avec les instructions qu'il avait reçues du roi son maître. Il ne voulut jamais se soumettre à ce que les Espagnols exigeaient de lui. Le roi d'Espagne croyant décontenancer l'*ambassadeur*, lui dit tout haut : est-ce que

le roi de France n'a pas à sa cour d'autre *ambassadeur* que vous à m'envoyer?— Sire, le roi mon maître a sans doute des gens plus sages que moi dont il peut disposer, mais il a cru qu'à tel roi, tel *ambassadeur.* (Raynal, *Mém. hist.)*

* Le célèbre Hugo Grotius étant *ambassadeur* de la reine de Suède en France, son chapelain prêcha un jour sur la prééminence du sacerdoce. Plein de l'idée du caractère dont il était revêtu, il se donnait à chaque période le titre pompeux d'*ambassadeur* du roi des rois. Au moment de se mettre à table pour dîner, lorsqu'il eut fait la prière d'usage, Grotius le prit par la main et le conduisit au fauteuil destiné pour lui-même. Le chapelain surpris en demande la raison. Comme je ne suis que l'*ambassadeur* d'une reine, lui dit-il, et que vous êtes l'*ambassadeur* du roi des rois, la préséance vous appartient. *(Ann. litt.)*

* L'histoire ne fournit point d'exemple plus ancien d'une *ambassadrice* extraordinaire, que celui de la maréchale de Guébriant, envoyée à Varsovie, en 1646,

par la reine Anne d'Autriche, régente du royaume, pendant la minorité de Louis XIV. (*Hist. du comte de Saxe.*)

* Le chevalier de Bouflers ayant été envoyé par Louis XVI en *ambassade*, auprès de la princesse Christine, pour la complimenter sur sa nomination à l'abbaye de Rémiremont; cette abbesse le reçut avec beaucoup de hauteur. Il fut piqué, et composa la chanson suivante, qu'il fit insérer dans le journal de Paris, et que le roi fit supprimer à la prière du comte de **, frère de la princesse.

AIR : *Ton himeur est Catherine.*

Enivré du brillant poste
Que j'occupe en ce moment,
Dans une chaise de poste
Je m'embarque lestement;
Et je vais en *ambassade*,
Au nom de mon souverain,
Dire que je suis malade (1)
Et que lui se porte bien.

(1) Le chevalier de Bouflers était incommodé d'une fluxion, au moment de son départ pour l'honorable *ambassade*.

Avec une joue enflée,
Je débarque tout honteux ;
La princesse boursoufflée,
Au lieu d'une en avait deux ;
Et son altesse sauvage
Eut l'air de trouver mauvais
Que j'eusse sur mon visage
La moitié de ses attraits.

Princesse, le roi mon maître,
Pour *ambassadeur* m'a pris ;
Il veut vous faire connaître
Le feu dont il est épris ;
Quand vous seriez sous le chaume,
Il donnerait, m'a-t-il dit,
La moitié de son royaume
Pour celle de votre lit.

La princesse à son pupître
Compose un remercîment ;
Elle me donne une épître
Que j'emporte fièrement :
Et je m'en vais dans la rue,
Fort satisfait d'ajouter
A l'honneur de l'avoir vue,
Le plaisir de la quitter.

AMBIGUITÉ, AMBIGU. — Ce qui peut s'entendre en deux sens contraires : dérivé de *ambo*, (deux) et *ago*, (j'agis.)

*.....*L'ambiguité*
Répandant son adroite et fine obscurité,
Aux yeux embarrassés des juges les plus sages
Tout sens devint douteux, tout mot eut deux visages:
Plus on crut pénétrer, moins on fut éclairci.
(Boileau.)

* Le style d'un oracle est souvent *ambigu.*

C'était par l'*ambiguité* de leurs réponses que les oracles des anciens, en ne proférant que des mensonges, avaient l'air de proférer des vérités.

Pyrrhus consulte l'oracle sur le succès de la guerre qu'il veut faire aux Romains. L'oracle lui répond :

Aio te, Æacida, Romanos vincere posse.

Ce qui signifie : « je vous annonce que vous pourrez vaincre les Romains; » ou : « je vous annonce qne les Romains pourront vous vaincre. »

* Alexandre tombe malade. Il envoye des députés au Dieu Sérapis, afin de savoir si, pour obtenir guérison, il est nécessaire qu'il se fasse transporter jusque dans le temple de ce Dieu. L'oracle répond : « il vaut mieux qu'Alexandre reste où il est. » Or que risquait l'oracle

par cette réponse adroite ? Si Alexandre devait mourir, à quoi bon lui eût-il conseillé de se déplacer ? S'il devait en revenir, à quoi bon encore ? —

Ces deux traits, de Pyrrhus et d'Alexandre, rappellent le mot de Lafontaine :

Il ne se faut point arrêter
Aux deux traits *ambigus* que je viens de conter.

AMBITION, AMBITIEUX, AMBITIONNER. — Ces mots viennent du latin *ambire, aller à l'entour. Les* Romains appelaient brigue *ambitus*, et *ambitiosi*, ceux qui briguant les charges, allaient autour de l'assemblée pour mendier les suffrages.

* L'*ambitieux*, dit Labruyère, a autant de maîtres qu'il y a de gens qui lui sont utiles. Au reste :

Qui pourrait se flatter de n'avoir dans la tête
Un petit grain d'*ambition ? (Lafontaine.)*

Funeste *ambition*, détestable manie,
Mère de l'injustice et de la tyrannie,
Qui de sang la première a rempli l'univers,
Et jeté les humains dans l'opprobre et les fers !
C'est toi dont les fureurs toujours illégitimes,
Firent naître à-la-fois les sceptres et les crimes.
(J.-B. Rousseau.)

* Il n'y a de telle épargne pour nos rois, disait Pasquier, que celle qui provient de l'*ambition* de leurs sujets; c'est pour eux un fond inépuisable. En ceci chacun court en poste à la pauvreté. Il n'y a si bonne maison dont nos rois ne soient par-là même héritiers.

Ce que l'*ambition* fait en grand dans les cours,
Elle le fait ailleurs en petit, tous les jours.
(Desmahis.)

Alcidamas près de Damis,
Voyant l'*ambitieux* Jodelle,
Prosterné dans une chapelle,
Comme il l'est si souvent chez un premier commis,
Ami, dit-il, regarde un peu de grace;
Jodelle est aujourd'hui dans la dévotion!
Lui dévôt, reprend Damis, bon!
Il prend Dieu pour un homme en place.

AMBLE, AMBLER. — Du latin *ambulare*, marcher.

Heureux qui soutient le galop,
Moi, je ne puis aller que l'*amble*.
(Chans. nouv.)

* L'*amble* est la plus douce allure du cheval, et la première des poulains, quand ils ne sont pas assez forts pour trotter.

* Un habile médecin de Londres, se trouvant dans une compagnie où la conversation roulait sur les différentes manières dont un cheval peut marcher; une dame qui montait quelquefois à cheval, fit des réflexions sur l'*amble*. C'est, dit-elle, le seul pas où cet animal lève les deux pieds du même côté, dans le même instant. Le médecin surpris de cette idée, tâche de prouver honnêtement le contraire : la dame soutient vivement son dire. Le docteur prend le parti du silence, et les disputans se séparent, convaincus chacun de la bonté de sa cause. Rentré chez lui, l'esculape prend la plume et démontre de la manière la plus apparente, qu'il est impossible qu'un cheval marche les deux pieds levés du même côté à la - fois, le centre de gravité ne le pouvant permettre. Il envoie sa démonstration à la dame, qui pour toute réponse le fait prier de passer chez elle : il s'y rend; et notre cavalière ayant fait *ambler* son cheval en sa présence, elle lui fait remarquer les deux pieds du cheval levés du même côté, dans le même instant. « Voilà, monsieur, lui dit-elle, en quoi

vous avez mal raisonné, vous avez cru devoir spéculer, lorsqu'il fallait consulter l'expérience ». L'erreur du médecin, était d'autant plus grossière, que tout homme qui marche est dans le même cas que le cheval qui *amble*. (*Observ. sur les sav. incréd.*)

AMBRE, AMBRER. — L'*ambre* est une substance résineuse, inflammable, et odoriférante.

Es-tu de l'*ambre*, disait un sage à un morceau de terre qu'il avait ramassé dans un bain, et qui était très-odoriférant? Tu me charmes par ton parfum. Non, dit le morceau ramassé; je ne suis qu'une terre vile, mais j'ai habité quelque tems avec la rose. (*Apologue Orientale.*)

* D'*ambre*, Mercier, dans sa Néologie, a fait *ambrer*, pour nous dire que le maréchal de Richelieu fut le premier en France qui sut *ambrer* le vice, c'est-à-dire le rendre agréable.

AMBROISIE. — Quelques-uns disent: *ambrosie*. — L'*ambroisie* ou l'*ambrosie* est la viande exquise, comme le nectar

est le vin délicieux dont on prétend que les Dieux se rassasient.

Soûle-toi de nectar, crève-toi d'*ambroisie*,
Je n'aurai pour ces mets aucune jalousie. *(Scarron.)*

* Le même néologiste, dans le livre cité plus haut, d'*ambroisie*, a fait *ambroisier*. « — Ce n'est point à l'amour, c'est à l'amitié tendre et constante d'une femme, qu'il appartient d'*ambroisier* notre vie ».

AMBULANCE, AMBULANT, AMBULATOIRE. — Autrefois la justice était *ambulatoire*. Sous le règne de l'assemblée constituante MM. Duport et Chabrout, voulurent faire revivre ce système. MM. Thouret et Tronchet s'y opposèrent. M. Prugnon se montra sur-tout l'adversaire déclaré de ce projet renouvelé des Grecs. « La présence des » tribunaux, disait-il, est une justice » anticipée. Une justice absente et éloi- » gnée, ne peut qu'affaiblir le respect » dû aux lois... Les voyages dégradent » la dignité des juges. Il est des decences » publiques qui apprennent qu'il est » impossible de concilier la dignité des » juges avec *l'ambulance*. La justice

» est une seconde providence : là où » est la justice, là il y a un temple ; » ses ministres sont des pontifes. Mais » si vous admettez les assises, les juges » arriveront comme des postillons ; » ils partiront comme des charlatans. » Ces juges placés entre des aubergistes » et des bourreaux, paraîtront ridicules » s'ils n'exercent une grande sévérité. » Le juge ne doit connaître que l'au- » dience et son cabinet ; *trouver le* » *travail après le travail.* D'après le » nouveau système il ne trouverait que » *la course après la course ;* sa vie » ne serait qu'un perpétuel *postillonage.* » Les grands chemins les retiendront » plus long-tems que les grandes causes, » et le livre des postes sera plus consulté » que le livre des lois. Il faudra d'ex- » cellentes voitures pour cette justice » *ambulante*, et d'excellens repas pour » la nourrir ». *(Ess. hist. sur la rév. de France.)*

AME, *principe de la vie.* —

On définit mon *ame* et sa nature :

Elle est un nombre (1), un souffle (2), un mouvement (3),

(1) Pythagore. (2) Anaxagore. (3) Les Platoniciens,

Un feu (1), des sens (2), un cinquième élément (3);
Chaque parti soutient sa conjecture.
Mon embarras augmente à tout moment....
Vous mentez tous, dit d'un ton véhément
Un grand docteur que l'école révère (4):
Pour définir si mécaniquement
Ce pur rayon de divine lumière,
Présomptueux! savez-vous seulement
S'il fut jamais des corps une matière?

* St.-Thomas dans sa question 75°. et suivante, dit : que l'*ame* est une forme subsistante *per se ;* qu'elle est tout en tout ; que son essence diffère de sa puissance ; qu'il y a trois *ames* végétatives, savoir : la nutritive, l'augmentative, et la génératrice ; que la mémoire des choses spirituelles est spirituelle, et la mémoire des choses corporelles, corporelle ; que l'*ame* raisonnable est une forme immatérielle, quant aux opérations, et matérielle quant à l'être. St.-Thomas a écrit deux mille pages de cette force et de cette clarté. Aussi a-t-il été appelé l'ange de l'école. Mais quand il y a tant de gens qui parlent,

(1) Zénon. (2) Hypocrate. (3) Critalaüs. (4) Le père Mallebranche.

il est difficile de s'entendre, et quand on ne s'entend pas, on ne dit rien de bien. *(Voltaire.)*

* Le premier qui a dit que deux lignes perpendiculaires à une troisième ligne, étaient parallèles entr'elles, ayant proposé une vérité claire et sensible aux yeux du géomètre, aucun géomètre ne l'a contredit. Métaphysicien, posez de semblables thèses, et on vous croira. En attendant, souvenez-vous que Dieu vous a donné l'entendement pour vous bien conduire, et non l'intelligence pour définir l'*ame. (Le même.)*

* Dans une compagnie où se trouvaient Fontènelle et Marivaux, la conversation s'étant tournée sur la métaphisique, et de-là sur l'*ame*, quelqu'un demanda au dernier ce que c'était donc que l'*ame ?* Il répondit qu'il n'en savait rien. — Eh bien, reprit l'interrogateur, demandez-le à M. de Fontenelle. — Il a trop d'esprit, dit Marivaux, pour en savoir plus que moi là-dessus.

* Mignol de Montigny s'étant cassé la jambe à dix ans, on le trouva occupé à examiner les pièces de sa montre, qu'il

avait démontées avec beaucoup d'adresse. Interrogé sur les motifs qu'il avait d'en agir ainsi, il répondit : j'ai voulu voir son *ame*. — Il voulait dire les causes qui faisaient mouvoir sa montre ; et c'était annoncer qu'il s'était déjà formé pour son âge, une idée assez nette de l'*ame*. (*Ann. Franc.*)

Du financier Randon le destin est-il beau?
L'or à grand bruit roule sur son bureau ;
Item, fillette en chambre, au logis belle femme :
Vin des Dieux dans sa cave, excellent cuisinier ;
Troupe de beaux-esprits pour le désennuyer.
Que lui faut-il de plus ?... Une *ame*.

* Une belle *ame* dans un beau corps paraît encore plus belle, et il n'y a guères de confesseurs dont on ne put dire ce que l'on disait de M. Arnaud d'Andilly, qu'il avait plus d'envie de sauver une *ame* quand elle était dans un beau corps, que lorsqu'elle était dans un laid.

* Deux écoliers allant de Ségovie à Salamanque, virent un tombeau sur lequel était gravée cette inscription : ici est enterrée l'*ame* du licencié Pierre Garcias. L'un d'eux plaisante beaucoup

sur l'absurdité de ces paroles, comme si une *ame*, disait-il, pouvait être enterrée ! Son camarade conçut qu'elles pouvaient cacher un sens plus raisonnable. Il laissa gagner les devans à son compagnon, leva la pierre sous laquelle l'inscription était gravée, fouilla dans la terre, y trouva un trésor et une autre inscription, sur laquelle il lut ces mots : sois mon héritier, toi qui as eu assez d'esprit pour démêler le sens des paroles de l'inscription, et fais un meilleur usage que moi de mon argent. L'écolier fort satisfait, remit la pierre, et s'en alla avec l'*ame* du licencié. (*Biblioth. de société.*)

* Antoine de Lève entretenant un jour Charles V des affaires de l'Italie, lui proposa de se défaire, par assassinat, de tous les princes qui y avaient des possessions. Eh ! que deviendrait mon *ame*, lui dit l'empereur ? Avez-vous une *ame*, repartit de Lève ? en ce cas abdiquez l'Empire. (*Pet. lett. à un gr. ministre.*)

* Chez les Sifans, quand le chef d'un canton est à l'agonie, on étend des fleurs et des herbes odoriférantes tout

le long de sa cabane. Douze jeunes garçons et douze jeunes filles entrent ; et chacun de ces douze couples, à un certain signal, travaille avec ardeur à la production d'un enfant, afin que l'*ame* du mourant, en quittant son corps, en trouve aussitôt une autre, et ne soit pas long-tems errante. *(Ess. hist. sur Paris.)*

* L'empereur Adrien voyant approcher la mort, ne la brava point fièrement, comme fit Caton d'Utique, mais il sembla jouer avec elle. On connait les petits vers badins qu'il fit à ce sujet :

Animacula, vagula, blandula,
Hospes, comesque corporis,
Quæ nunc abibis in loca
Pallidula, rigida, nudula,
Nec, ut soles, dabis jocos.

Ma petite *ame*, ma mignone ;
Tu t'en vas donc, ma fille, et Dieu sache où tu vas.
Tu pars seulette, et tremblotante ; hélas !
Que deviendra ton humeur folichonne ?
Que deviendront tant de jolis ébats ?
(Traduc. de Fontenelle.)

* Nicolas de trop près ayant vu Jaqueline,
Il en parut, soudain, un tendre fruit d'amour ;
Leur curé, soit par zèle, soit par humeur chagrine,

Quelle honte, dit-il, enfant du noir séjour !
C'est ainsi qu'on se livre à l'éternelle flamme !
Quoi, reprit Nicolas, j'en aurais du remords !
Ma Jaqueline et moi n'avons fait que le corps ;
Et si ç'eut été mal, Dieu n'eût pas bouté l'*ame*.

AMÉLIORER, AMÉLIORATION.— Quand les choses sont passablement bonnes, ou vont passablement bien, gardez-vous de vouloir les *améliorer*. Craignez sur-tout les *améliorateurs*, c'est pour eux et non pour vous qu'ils travaillent. *(S.)*

* Un gentilhomme gascon,
Fort grélé, mais pas trop bête,
Chez son voisin, gros baron,
Dînait un jour, ce dit-on ;
Un seul point troublait la fête :
Dans un château mal vîtré,
Et nullement calfeutré,
Du susdit baron d'Arbasse,
Les noirs enfans d'Aquilon,
Par plus d'une ample crevasse,
Entraient à discrétion ;
Même on dit que dans la salle,
Par mainte fente fatale,
S'introduisant sans façon,
Ils sifflaient de bonne sorte ;
A quelques pas de la porte

Notre campagnard placé,
Par l'incommode influence
De cette cruelle engeance,
Se sentait le dos glacé.
Cependant on fait bombance,
Et le maître de céans
S'adressant aux assistans,
Avec un air d'importance,
Parle d'augmentations
Qu'il veut, malgré la dépense,
Faire en ses possessions.
Oh! puisqu'il s'agit en somme,
Dit l'affligé gentilhomme,
D'*améliorations*,
Sandis, baron, j'en sais une
Qui dans six mois, pour le moins,
Doit doubler votre fortune...
Merci, voisin, de vos soins;
Mais quel est ce plan, de grace?
C'est, mon cher monsieur d'Arbasse,
Dit le Gascon grelotant,
Quand j'aurai quitté ma place,
D'y mettre un moulin-à-vent.

AMEN. — Le mot *amen* qui est hébreux, et qui signifie *ainsi-soit-il*, a passé dans presque toutes les langues pour signifier la même chose.

Et dicet omnis populus AMEN. Deutér.

ch. XVII, vers. 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26.

* *Amen*, *amen* était le terme consacré par le législateur des chrétiens, pour confirmer la vérité de ce qu'il disait. Les évangélistes l'ont employé 97 fois dans ce sens.

* Quand on est ennuyé des criailleries, des disputes, ou des explications sans fin de quelqu'un, on dit : il ne reste plus qu'à dire *amen*. — Quand quelqu'un répond avant d'avoir tout entendu, on lui dit : attendez-donc jusqu'à *amen*. — On dit d'un homme qui approuve tout : il dit *amen* à tout. *Et respondet omnis populus* AMEN.

AMENDE. — Peine pécuniaire imposée par la justice.

Qui a pu donner lieu au proverbe : *les battus payent l'amende?* C'est, selon les uns, un titre donné par Philippe-le-Bel, en 1448, aux habitans de Lorris, dans lequel il est dit : « quand quelqu'un des combattans en gage de bataille sera vaincu, il paiera cent douze sols d'*amende*. » C'est, selon les autres, la fausse interprétation de ce même

titre, dont le texte tenait de l'*apostrophe*, et était ainsi conçu : *les bas-tu? paye* L'AMENDE. (*Dict. de Trév. art.* coutume.)

AMENDE-HONORABLE. — Peine infamante infligée par la justice pour réparation d'un délit.

En 1387, le prevôt de Paris rendit, à la requête du curé de St.-Méry, une ordonnance qui enjoignait aux courtisannes de la rue Brisemiche d'en déguerpir, attendu l'indécence de leur domicile si près d'une église et d'un chapitre. Des bourgeois s'opposèrent à l'exécution de cette ordonnance, et entreprirent de maintenir ces femmes dans la possession où elles étaient de cette rue. Le parlement par arrêt du 21 janvier 1388, fit droit à l'opposition des bourgeois. Pour s'en venger le curé de St-. Méry accusa l'un d'eux d'avoir mangé de la viande un vendredi, et le fit condamner à faire *amende-honorable*, un dimanche, à la porte de la paroisse. (*Hist. de Paris.*)

* Le duc d'Orléans, régent, se délassait souvent de l'étiquette du palais,

de l'importunité des courtisans, et des soucis du gouvernement dans la liberté franche et piquante qu'il trouvait dans les maisons des courtisannes. Un jour que lui et ses familiers étaient chez la fameuse Laneveu, il arriva que le commissaire, l'inspecteur de police et ses mouchards, entrèrent chez elle. Ils allaient verbaliser, quand appercevant Son Altesse et sa suite, ils changèrent leur air de gravité magistrale en révérences et en courbettes. Le prince ne les en tint pas quittes pour des salutations et des excuses. Il les obligea, de faire, à genoux, en chemise, et une bougie à la main qui tint lieu de torche ardente, *amende-honorable* à des demoiselles, auxquelles ils n'étaient pas accoutumés de parler avec autant de crainte et de soumission. *(Le régent et sa cour.)*

AMENDER. — Rendre meilleur.

AMENDEMENT. — Changement en mieux.

Le proverbe dit :

Jamais cheval ni mauvais homme
N'*amenda* pour aller à Rome.

Vous êtes *amendé* du voyage de Rome ;
Et votre ame aujourd'hui tournée au repentir,
Fait mentir le proverbe, en cessant de mentir.
(Andrieux, *suite du Menteur.*)

* On dit *amender* une proposition, un projet de décret, pour dire les *rectifier.* Beaucoup de décrets ont besoin d'*amendement*, beaucoup plus de gens encore auraient besoin de s'*amender.* (*Dict. des hom. et des ch.*)

AMENER.

Voilà donc le triomphe où j'étais *amenée!*
(Racine, *dans Iphigénie.*)

Combien d'ambitieux et d'intrigans, parvenus d'abord au faîte des honneurs et des dignités, puis conduits à l'échafaud, ont pu depuis dix ans s'appliquer cette sentence.

* Pendant la guerre de 1748, on parlait dans une maison de Londres du projet qu'avaient les Français de faire une descente en Angleterre. Un enfant de neuf ans écoutait avec beaucoup d'attention, et puis tout d'un coup se levant de sa chaise, il s'approche de son père et lui dit : si les Français viennent, *amèneront*-ils des enfans avec eux ? Je ne sais pas, répondit le père. Pourquoi

demandes-tu cela ? C'est répliqua le petit homme en serrant les poings, que s'ils en *amènent*, je me battrai avec eux de bon cœur. Toute la compagnie fut enchantée de ce mouvement de haîne, contre un peuple regardé comme l'ennemi déclaré de la patrie. Et tout le monde d'embrasser l'enfant, et de le louer de sa courageuse résolution. (*Dict. d'anecd. art.* Anglais.)

AMÉNITÉ.

Vieillard peut, par l'*aménité*,
Trouver encor secret de plaire. (*Henrion.*)

* C'est à Ménage que nous avons l'obligation de ce mot, qui signifie agrément dans les manières, et qu'il a eu bien de la peine à introduire dans notre langue. On n'osait encore s'en servir au commencement du 17e. siècle, et Charpentier, doyen de l'académie française, a bravé le préjugé en employant le mot *aménité*, auquel on reprochait trop d'afféterie. (*Dict. de Trév. art.* aménité.)

AMÉRIQUE, AMÉRICAIN.

L'*américain* farouche est un monstre sauvage
Qui mord, en frémissant, le frein de l'esclavage;

Soumis au châtiment, fier dans l'impunité,
De la main qui le flatte, il se croit redouté.
(Voltaire, *dans Alzire.*)

L'*américain* farouche, en sa simplicité,
Nous égale en courage, et nous passe en bonté.
(Id. *ibid.*)

* Si les idées de justice et de reconnaissance qui règnent aujourd'hui, avaient eu la même influence dans le 15e. siècle, le continent d'*Amérique*, au lieu de porter ce nom, aurait été connu par celui de *Colombe*, *Colombia*, ou *Colombine*, en l'honneur de l'homme courageux qui l'a découvert (en 1492.) Mais dans cet âge d'ignorance et de cruauté, *Améric* Vespuce, négociant de Florence, eut l'adresse de faire porter son nom à cette moitié du globe qu'il ne fit que parcourir en 1497, tandis que l'immortel *Christophe Colomb* était traité comme un traître, et conduit en Europe chargé de fers. (*Merc. de Fr. 1785.*)

* François Ier. ne souffrait pas volontiers que les rois d'Espagne et de Portugal, partageassent exclusivement entr'eux l'*Amérique* entière. Je voudrais bien voir, disait-il, l'article du testa-

ment d'Adam, qui lègue à eux seuls ce vaste héritage. *(Hist. polit et philos.)*

AMERTUME, AMER.

Tout au monde est mêlé d'*amertume* et de charmes.
(Lafontaine.)

Que par-tout le bonheur est mêlé d'*amertume !*
(Voltaire.)

* Le maître de Lockman lui ayant donné à manger un melon *amer*, il le mangea tout entier. Son maître étonné de cet acte d'obéissance, lui dit : comment avez-vous pu manger un si mauvais fruit ? J'ai reçu, lui répondit Lockman, si souvent de votre part des douceurs, qu'il n'est pas étrange que j'aie mangé, une seule fois en ma vie, un fruit *amer* que vous m'avez présenté. Cette réponse généreuse de l'esclave, toucha si fort son maître, qu'il lui accorda aussitôt la liberté. Lockman, après être devenu libre, d'esclave qu'il était, devint un des plus célèbres philosophes orientaux. *(Dict. des hom. ill. art.* Lockman.*)*

AMEUBLER, AMEUBLEMENT. — La coqueterie des femmes donne souvent de la mauvaise humeur aux maris.

Inde iræ. On se souvient de Belphégor et de madame Honesta.

Souvent leur guerre avait pour fondement,
Le jeu, la jupe, ou quelqu'*ameublement*,
D'été, d'hiver, d'entre-tems; bref un monde
D'inventions propres à tout gâter.

(Lafontaine.)

AMEUTER.

Tel on voit s'*ameuter* tous les chiens d'un village,
Au moindre aboîment d'un mâtin;
Tel souvent au cri d'un mutin,
Un peuple sans raison s'*ameute* et fait tapage.

* Il y avait sous le règne de Henri IV deux gueux, parmi ceux nourris et logés dans la rue des Francs-Bourgeois, qui s'étaient tellement exercés, dans leur oisiveté, à contrefaire le son des cors de chasse, et la voix des chiens, qu'ils *ameutaient* vers eux tous les chiens qui les entendaient et sur-tout les chiens de chasse; un jour que Henri chassait dans la forêt de Fontainebleau, il fut fort surpris d'entendre, comme à une demi-lieue de lui, le son des cors et les cris d'une meute de chiens: il fut néanmoins assez prudent pour n'aller pas plus avant.

L'on ne doute pas que ces misérables, gagnés par des fanatiques, n'eussent eu intention d'attirer le roi de ce côté, et de le percer d'un dard, après quoi l'on n'aurait pas manqué de dire que, n'étant pas bon catholique, c'était le diable qui l'avait tué. (*Ess. Hist. sur Paris.*)

AMI.

Chacun se dit *ami*, mais fou qui s'y repose.
Rien n'est plus commun que le nom,
Rien n'est plus rare que la chose.
(*Lafontaine.*)

* Cet homme, disait Saint-Evremond, a trop d'*amis* pour en avoir.

* Je veux qu'on me distingue, et pour le trancher net,
L'*ami* du genre-humain n'est pas du tout mon fait.
(*Moliere.*)

D'*amis* avec *amis* on fait la différence.
(*Destouches.*)

Entouré de flatteurs dont il se croit chéri,
L'opulent Alcidas, d'une sottise extrême,
Me dit un jour : Tous ceux que vous voyez ici,
Sont mes *amis*. J'en ai ! j'en ai tant que moi-même
J'ignore combien !... Je lui dis :
Si jamais le malheur, ou seulement son ombre,

Entre chez vous, comptez ce jour-là vos *amis* ;
Vous en saurez bientôt le nombre.

* Un jeune homme à qui son pere demandait d'où il venait, repondit sans hésiter : Je viens de voir un de mes *amis*.... Un de vos amis ! Vous en avez donc plusieurs ? Ah ! mon fils, combien vous êtes plus heureux que moi ! il y a soixante et dix ans que je suis au monde, j'ai toujours cherché des *amis*, à peine encore en ai-je pu trouver un. *(Max. de l'hon. homme.)*

* Denys le tyran voulant un jour parler au prince son fils, lui fit dire de venir souper avec lui. Le fils s'en excusa comme étant déjà à table, mais il assura qu'aprés le souper il viendrait rendre ses devoirs à son père, ce qu'il fit en effet. Le tyran lui demanda pourquoi il n'était pas venu souper avec lui ? C'est, répondit le jeune prince, que j'avais cinq ou six de mes *amis* invités. — Voilà beaucoup d'*amis*, mon fils ; êtes-vous bien sûr de leur *amitié* à tous. — Je n'en fais aucun doute, mon père. — Eh bien ! je veux que dès ce soir vous mettiez tous ces *amis*

à l'épreuve. Rappelez-les tous auprès de vous, et leur dites que vous venez de m'assassiner; que vous avez besoin de leur secours pour préparer l'esprit du peuple à entendre sans danger une pareille nouvelle, et à vous voir tranquillement monter sur le trône en ma place. Dès que, dans cette occurrence, ils vous auront protesté de leur attachement inviolable, dès que vous les verrez disposés à tout risquer pour vous, vous viendrez m'en faire part, et je me rejouirai avec vous de l'inestimable trésor que vous aurez trouvé dans de tels *amis*.

Le jeune Denys obéit ponctuellement aux ordres de son père, bien persuadé qu'il allait trouver dans ces jeunes gens la preuve du dévoûment qu'ils lui avaient si souvent juré. Mais quelle fut sa surprise, quand de tous ceux qui mouraient avec lui à table, et le verre à la main, il ne s'en trouva aucun qui voulut courir pour lui le moindre péril, lorsque les plus pressantes circonstances semblaient l'exiger. Il avoua à son père le dénouement de cette scène, tel qu'il était, et ce prince lui

dit : une autrefois, mon fils, connaissez mieux vos prétendus *amis*. *Fide, sed cui vide*, et sachez qu'un homme est trop heureux dans ce monde, quand, pendant tout le cours de sa vie, il peut trouver un seul *ami* fidèle, sans oser se flatter d'en acquérir plusieurs.

* Les voluptueux ont des compagnons de débauches ; les intéressés ont des associés ; les politiques assemblent des factieux ; le commun des hommes vifs a des liaisons ; les hommes vertueux ont seuls des *amis*. — Cethégus était le complice de Catilina ; Mécène, le courtisan d'Octave ; mais Cicéron était l'*ami* d'Atticus. (*Voltaire.*)

* Assez d'*amis* parmi les hommes, mais quels *amis* ! assez d'*amis* de nom ; assez d'*amis* d'intérêt ; assez d'*amis* d'intrigue et de politique ; assez d'*amis* d'amusement, de compagnie, de plaisirs, assez d'*amis* de civilité, d'honnêteté, de bienséance ; assez d'*amis* en paroles, en protestations. (*Bourdaloue.*) — De tels *amis* veulent être aimés comme le proverbe italien veut qu'on les aime tous : *Ama* L'AMICO *tuo tanto*

che da del suo. (Aimez votre *ami* comme s'il était le sien.)

* Un gentilhomme avait été dans la familiarité d'un grand prince, décédé depuis peu. Son fils trouvant sur ses terres ce gentilhomme en équipage de chasse, fit semblant de ne pas le connaître, et d'un ton méprisant lui dit : mon *ami*, qui t'a permis de chasser ici ? Le gentilhomme piqué de ce ton qu'il ne méritait pas, répond avec une noble fierté: J'avais l'honneur d'être l'*ami* de monsieur votre père, mais j'ignorais que j'eusse l'honneur d'être le vôtre. Le prince sentit sa faute, et chercha à la réparer par l'accueil le plus flatteur. *(Dict. d'anec. V. bons mots.)*

* L'empereur Auguste allait volontiers manger chez tous ceux qui l'invitaient. Un citoyen le pria un jour à souper, et ne lui donna qu'un repas médiocre et sans aucun apprêt. Il fallut que le maître du monde se contentât de la fortune du pôt. Seulement il dit à son hôte, en s'en allant : je ne croyais pas que nous fussions tant *amis*. *(Max. de l'honn. homme.)*

* Philippe de Lenoncourt, archevêque de Rheims, sous Henri III, comparait les *amis* faux à des dents gâtés, et les *amis* frivoles à des dents branlantes.

AMIABLE. — Les discussions *amiables* valent mieux pour s'entendre que les insinuations calomnieuses, les inculpations forcenées, les haînes de rivalité, les machinations de l'intrigue et de la malveillance. (*Mirabeau à la tribune de l'Ass. Const.*)

AMIDON. — Pâte faite de la plus pure fleur de farine, et dont on compose la poudre à poudrer.

Ils étaient de grands scélérats, de véritables affameurs du peuple, ces boulangers qui, au fort de la famine, vendaient pour faire de l'*amidon* une partie de la farine qu'on leur confiait pour aider leurs concitoyens à subsister! Un d'eux fut pris sur le fait. « Mon bon ami, lui dit bénignement le commissaire de police, je ne veux pas vous perdre, mais que cela ne vous arrive plus, sans quoi je vous prédis que vous le payeriez cher. » Le

boulanger était un misérable, et le commissaire un homme indigne de sa place. Il eût fallu destituer l'un et condamner l'autre à ne plus vivre que de son, dit le *Cousin Jacques*, qui rapporte ce trait.

AMIRAL, AMIRAUTÉ.—Un *amiral* est le chef des forces maritimes d'un Etat. Le premier *amiral* de France fut Florence de Varennes, en 1270.

* Ruyter, le plus fameux *amiral* qu'ait eu les Hollandais, mourut d'une blessure, qu'il reçut dans un combat contre les Français, peu de tems après la mort de Turenne. Sur quoi madame de Sévigné, apprenant cette nouvelle, et se rappelant l'évènement des huit maréchaux de France qu'on avait créés après la mort de ce héros, et qu'elle appelait la monnaie de Turenne, mandait malicieusement à madame de Grignan : « La gazette de Hollande dit que les ennemis ont perdu sur mer ce que nous avons perdu sur terre, et que Ruyter était leur Turenne. Si les Hollandais avaient de quoi s'en consoler, je ne les plaindrais pas; mais je suis per-

suadé qu'ils n'auront jamais l'esprit de faire huit *amiraux*.

* On sait que l'*amiral* anglais Byng fut condamné à être fusillé, pour n'avoir pas *approché d'assez près* le vaisseau *amiral* de France. Il est vrai, comme dit Candide, que l'*amiral* français était aussi loin de l'*amiral* anglais, que l'*amiral* anglais l'était de l'*amiral* français; mais dans ce pays-là il est bon de tuer de tems en tems un *amiral* pour encourager les autres.

AMITIÉ.

L'amour est le fruit du printems,
L'*amitié* le fruit de l'automne.

* Vouloir du bien à notre ami, c'est à quoi se borne notre *amitié*. Nous allons rarement jusqu'à lui en faire. — L'*amitié* n'est qu'une hypocrisie dans la plupart des hommes, et un enthousiasme passager dans quelques-uns. *(Voltaire.)*

Pour des cœurs corrompus l'*amitié* n'est pas faite.
(Le même.)

* L'*amitié* ne se commande pas plus que l'amour et l'estime. *Aime ton pro-*

chain, ne devrait donc signifier que: secoures ton prochain autant qu'il est en ton pouvoir, et non pas: jouis de sa conversation s'il est ennuyeux; confies-lui tes secrets, quoiqu'il soit un bavard; prêtes-lui ton argent quoiqu'il soit un dissipateur. *Aimez* vos ennemis, doit signifier tout bonnement: ne les haïssez pas, et loin de les haïr, soyez humains et même genéreux envers eux. *(S.)*

* Les violentes *amitiés* d'Oreste et de Pilade, sont un peu chimériques, et la belle union de ces deux héros de l'*amitié*, passerait aujourd'hui pour un attachement outré, qui n'est bon qu'à faire le sujet d'une tragédie. *(S-Évremont.)*

Quoi qu'il en soit, l'*amitié* a eu ses victimes comme l'amour.

Pinthias et Damon étaient unis de la plus étroite *amitié*. Denys, tyran de Syracuse, condamne sur une simple dénonciation Pinthias à la mort. Pinthias demande qu'auparavant il lui soit permis d'aller régler des affaires importantes qui l'appellent dans une ville voi-

*

sine; il promet de se rendre au jour marqué, et part après que Damon a garanti cette promesse aux dépens de sa propre vie.—Cependant les affaires de Pinthias traînent en longeur. Le jour destiné à son trépas arrive. Le peuple s'assemble. On blâme, on plaint le trop confiant Damon qui marche tranquilement à la mort, trop certain que son ami allait revenir, trop heureux s'il ne revenait pas. Dèjà le moment fatal approche, lorsque mille cris tumultueux annoncent l'arrivée de Pinthias. Il court, il vole au supplice; il voit le glaive suspendu sur la tête de son ami, et au milieu des embrassemens et des pleurs, ils se disputent le bonheur de mourir l'un pour l'autre. Les spectateurs fondent en larmes. Le roi lui même se précipite du trône et leur demande instamment de partager une si belle *amitié. (Voy. du jeune Anach.)*

* Au siège de la Capelle par les Français, en 1650, un Espagnol apprend que son ami a été renversé par un coup de mousquet dans la tranchée. Il vole aussitôt à son secours; il

le trouve mort, étendu sur la poussière. Son premier mouvement est de se jeter sur le corps du mourant. Il l'embrasse, le tient quelque tems pressé contre son sein palpitant.... Accablé de sa propre douleur, il expire un instant après. —L'archiduc, instruit de cet évènement, en fut attendri. Il voulut que l'on enfermât dans un même tombeau, deux amis que la mort n'avait pu séparer, et après les avoir fait transporter, en grande pompe, à Avesne, il leur fit élever un mausolée en marbre. C'était un monument que la sensibilité érigeait à l'*amitié*. (*Ann. belg.*)

* Sous le règne de la terreur, un jeune homme, Girey Dupré, illustra sa mort par l'enthousiasme de l'*amitié*. Mis au rang des accusés : étiez-vous l'*ami* de Brissot, lui demande le tribunal révolutionnaire? — J'étais son *ami*. — Que pensez-vous de lui? — Qu'il a vécu comme Aristide, et qu'il est mort comme Sidney! — Sans adhérer à ce sentiment de Girey-Dupré pour Brissot, on ne peut qu'admirer, dans sa réponse, la force de l'*amitié*, qui dans de telles circonstances lui donna

le courage de s'exprimer avec une telle énergie. (*Précis hist. de la révol. fr.*)

* A l'île St.-Christophe, deux nègres, jeunes, bien faits, robustes, courageux, nés avec une ame rare, s'*aimaient* depuis l'enfance. Associés aux mêmes travaux, ils s'étaient unis par leurs peines, qui dans les cœurs sensibles attachent plus que les plaisirs. S'ils n'étaient pas heureux, ils se consolaient du moins dans leur infortune. L'amour, qui les fait toutes oublier, vint y mettre le comble. Une négresse, esclave comme eux, avec des regards plus vifs sans doute, et plus brûlans à travers un teint d'ébène que sous un front d'albâtre, alluma dans ces deux *amis* une égale fureur. Plus faite pour inspirer que pour sentir une grande passion, elle aurait accepté l'un ou l'autre pour époux, mais l'un ne voulait pas plus la ravir à l'autre, qu'il ne pouvait la céder à son *ami*. Le tems ne fit qu'accroître les tourmens qui dévoraient leurs ames, sans affaiblir leur *amitié*, non plus que leur amour. Souvent leurs larmes coulaient amères et cuisantes, dans les embrassemens qu'ils se prodiguaient,

à la vue de l'objet chéri qui les désespérait tour-à-tour. Ils se juraient quelquefois de ne plus l'aimer, de renoncer à la vie plutôt qu'à l'*amitié*. Toute l'habitation était attendrie par le spectacle de ces combats déchirans. On ne parlait que de l'amour des deux *amis* pour la belle négresse. — Un jour ils la suivirent au fond d'un bois; là, tous deux l'embrassent à l'envi, la serrent mille fois contre leur cœur, lui donnent tous les noms qu'inventa la tendresse, et tout-à-coup, sans se parler, sans se regarder, ils lui plongent un poignard dans le sein. Elle expire, et leurs larmes, leurs sanglots se confondent avec ses derniers soupirs. Le bois retentit de leurs cris forcenés. Un esclave accourt. Il les voit de loin qui couvrent de leurs baisers l'objet de leur étrange amour. Il appelle, on vient, et l'on trouve ces deux *amis* qui, le poignard à la main, se tenant embrassés sur le corps de leur malheureuse amante, baignés dans leur propre sang, expiraient eux-mêmes dans les flots qui ruisselaient de leurs blessures. (*Raynal.*)

* Lorsque le feu roi de Suède, Gustave III, était à Paris sous le nom de comte de Haga, il vivait dans une grande intimité avec madame de la Marck, sœur du dernier maréchal de Noailles. Elle lui adressa les vers suivans. C'était une femme d'esprit, mais qui ne se piquait point de faire des vers. Elle avait demandé ceux-ci à Loiseau de Mauléon, jeune avocat, qui annonçait un grand talent et qu'une mort prématurée enleva, peu de tems après, aux lettres et au barreau.

Gustave, je vous *aime*, et dix lustres entiers
M'ont bien donné le droit de vous le dire.
Les rois ont cent mille guerriers
Pour assurer le sort de leur empire ;
Des généraux pour livrer les combats ;
Des courtisans pour chanter la victoire ;
Des belles pour joindre à leur gloire
Le doux attrait des plaisirs délicats :
Mais un ami qui librement leur donne
Les sentimens qu'on veut à leur couronne,
Un tendre ami qui vole dans leurs bras,
Pour les payer des fatigues du trône,
Les malheureux rois ne l'ont pas.
Vous l'aurez, prince, et l'*amitié* fidèle,
Que je vous offre, en est le sûr garant.

Puissiez-vous dire en voyant ce modèle :
Un roi sans l'*amitié* peut sans doute être grand ;
Mais il n'est pas heureux sans elle.

AMNISTIE, AMNISTIÉ. — Mot dérivé du grec, qui signifie *oubli du passé.*

Trente tyrans renversent le gouvernement démocratique à Athènes ; ils usent de leur puissance avec insolence et avec cruauté, protégeant les méchans, faisant une guerre atroce à tous les gens de bien, et livrant aux bourreaux quiconque était ennemi de leur gou vernement, ou de quelqu'un d'entre eux. Thrasibule, ne pouvant se résoudre fléchir sous ces monstres, émigre avec plusieurs de ses concitoyens, et se retire à Thèbes : là, il négocie avec des étrangers, lève une armée, et marche contre les trente tyrans. S'étant rendu maître du Pyrée, il y est assiégé par Pausanias, roi de Sparte, que les tyrans envoient contre lui. Thrasibule entre en correspondance avec Pausanias. On convient que tous les émigrés d'Athènes rentreront en possession de leurs bienss et de leurs privilèges ;

qu'on oubliera tout le passé, excepté à l'égard des trente tyrans, et que ceux qui ne se fieront pas à cet accord, auront, à leur tour, la liberté d'émigrer à Eleusis. — Au moyen de cette convention, Thrasibule, et tous les émigrés qui l'avaient suivi rentrent dans Athènes ; le gouvernement démocratique y est rétabli ; ceux qui ne se fient pas à l'accord, émigrent à Eleusis, comme ils en avaient la faculté. Ils ne tardent pas à y intriguer, et cherchent à lever une armée d'étrangers. Les Athéniens instruits de leurs manœuvres, leur font dire que cette querelle ne peut finir que par la perte des émigrés ou de la patrie. Ils leur offrent un *acte d'oubli* pour tout le passé. Les émigrés rentrent, après avoir accepté la proposition. La religieuse fidélité avec laquelle on observa des deux côtés les conventions de cette *amnistie* nouvelle, termina tous les différends et rendit la paix à Athènes. — Ainsi la première *amnistie* dont aient parlé les anciens, fut accordée par des émigrés à des rebelles, et la

seconde à des émigrés par l'autorité légitime.

* Quand les chefs d'un gouvernement prononcent l'*amnistie*, ou le pardon du crime, il faut qu'ils soient sûrs qu'ils auraient pu prononcer avec la même autorité son châtiment; autrement l'*amnistié* est sans reconnaissance pour un bienfait nul, et non sans défiance contre un pardon politique. L'*amnistie* suppose donc nécessairement supériorité dans celui qui l'accorde : car si celui en faveur de qui elle est prononcée, n'est pas inférieur en puissance, il est *amnistié* par sa propre force, et cette *amnistie* politique, quoique tacite pour celui qui l'accorde, n'est jamais un secret pour celui qui l'obtient. Que doit donc faire le gouvernement quand les secousses violentes d'une révolution ont élevé le crime à son niveau ? Il doit se roidir et appeler toutes ses forces à son secours, pour lutter avec avantage contre son ennemi. Si le crime est vaincu, l'*amnistie* ne lui est plus inutile; elle peut donc obtenir sa reconnaissance : elle n'est plus une faiblesse; elle peut deve-

nir le gage de la paix. Mais que tout chef d'un état se souvienne que, pour *amnistier*, il faut être fort : faible, il faut fléchir ou combattre.

A-MOINS. — A-moins de, à-moins que de.

Certaine fille avait l'esprit rêveur :
Chacun disait : c'est peut-être l'humeur.
La faculté, sur ce point consultée,
Après avoir la chose examinée,
Dit que bientôt la belle tomberait
En fievre lente, et puis qu'elle mourrait.
Force sera que cette humeur la mange,
A-moins que de.. (l'*à-moins* est bien étrange !)
A-moins enfin qu'elle n'ait à souhaits
Compagnie d'hommes. (*Lafontaine.*)

AMOLLIR.

Des chevaliers français tel est le caractère,
La paix n'*amollit* point leur valeur ordinaire.
(*Voltaire.*)

AMONCELER. — *Amonceler* signifie plus qu'*amasser*, plus *qu'entasser*, plus qu'*accumuler*. Il est le complément de ces trois choses. — La prévoyance amasse ; l'avarice entasse ; l'insatiable avidité accumule, et après avoir accumulé elle *amoncèle*.

* Le génie du mal a, pendant sept années, plus *amoncelé* de crimes parmi nous, que n'en pouvait offrir l'immensité des siècles qui nous ont précédés. *(Accus. publ. n°. 25.)*

AMORCE, AMORCER.

Craignez d'un vain plaisir les trompeuses *amorces*.
(Boileau.)

Fuyez d'un vain plaisir l'*amorce* enchanteresse.
(Voltaire.)

* Un gascon reçut d'un de ses camarades dans le service, une lettre dont le style ne l'accommodait pas. Il lui répondit que s'il se présentait jamais devant lui, il lui casserait la tête d'un coup de pistolet. L'autre, enchérissant, lui répond par ces deux mots : *amorce*, je pars. *(Dict. d'anec.)*

AMORTIR, AMORTISSEMENT. —

Un jeune égyptien, épris d'amour pour la courtisane Théognide, rêva une nuit qu'il couchait avec elle, et sentit à son réveil sa passion fort *amortie*. La courtisane l'ayant su, le fit appeller en justice, lui demanda sa récompense,

puisqu'elle avait guéri sa passion et satisfait son desir. Le juge ordonna que le jeune homme apporterait dans une bourse la récompense d'usage ; qu'il la jetterait dans un bassin, et que la courtisane se payerait du son et de la couleur des pièces, comme l'égyptien s'étaient contenté d'un plaisir imaginaire. Ce jugement fut approuvé de tout le monde, excepté de la courtisane qui représenta que ce songe avait *amorti* les desirs de l'égyptien, tandis que le son et la couleur de l'or avaient irrité les siens, et qu'ainsi l'arrêt était injuste.

(Plutarque.)

AMOUR.

Amour ! Amour ! quand tu nous tiens,
On peut bien dire : adieu prudence.

(Lafontaine.)

L'amitié qui naît de l'*amour*
Vaut encor mieux que l'*amour* même.

* La marquise de Pompadour ayant demandé à l'abbé de Bernis une définition de l'*amour*, l'abbé lui répondit par ce quatrain qui lui ouvrit les portes des dignités et de la fortune :

L'*Amour* est un enfant ; mon maître :
Il l'est d'Iris, du berger et du roi.
Il est fait comme vous, il pense comme moi,
Mais il est plus hardi, peut-être.

* *Amour* est un étrange maître !
Heureux qui peut ne le connaître
Que par récit, lui ni ses tours. *(Lafontaine.)*

* L'*amour*, disait la charmante Ninon (Lenclos), l'*amour* est une illusion des sens, un besoin, un sentiment aveugle, qui ne suppose aucun motif dans l'objet qui le fait naître, ni ne l'engage à aucune reconnaissance. L'*amour* est un caprice dont la durée ne dépend pas de nous, et qui est sujet au dégoût comme au repentir. — Tant que son goût subsistait, Ninon *aimait* de bonne-foi, mais dès qu'il était passé, ce qui arrivait tôt ou tard, elle rompait sans retour. Elle le déclarait même à ses amans, avec une franchise qui leur ôtait le droit de se plaindre. Je veux bien encore être votre *amie*, leur disait-elle ; mais je ne puis plus être votre *amante*.

* M. Huet, évêque d'Avranches, avait sur l'*amour* une opinion assez

singulière. L'*amour*, disait-il, n'est pas une passion de l'ame seulement, comme la haîne et l'envie, mais c'est aussi une maladie du corps, comme la fièvre. Elle est dans le sang et dans les esprits qui s'allument, s'enflamment et s'agitent extraordinairement; on pourrait traiter l'amour méthodiquement, par les règles de la médecine pour le guérir. Je crois que l'on en viendrait à-bout par de grandes sueurs et de copieuses saignées qui, emportant avec l'humeur ces esprits enflammés, purgeraient le sang, calmeraient son émotion et le rétabliraient dans son état naturel. Ce n'est pas une simple conjecture, ajoutait-il, c'est une opinion fondée sur l'expérience. — Un grand prince atteint d'un *amour* violent pour une demoiselle de mérite, fut contraint de partir pour l'armée. Tant que son absence dura, sa passion s'entretint par le souvenir, et par un commerce de lettres fréquent, jusqu'à la fin de la campagne, qu'une maladie dangereuse le réduisit à l'extrémité. Il reprit sa santé, mais sans reprendre son *amour*, que de grandes évacuations avaient em-

porté à son insu. Se persuadant toujours qu'il était *amoureux*, mais ne l'étant plus que de mémoire, il se trouva froid et sans passion auprès de celle pour laquelle il croyait encore avoir de l'*amour*.

* L'*amour* est l'étoile de la nature que l'imagination a brodée. Veux-tu avoir une idée de l'*amour*? Vois les moineaux de ton jardin, vois tes pigeons, contemple le taureau qu'on mène à la genisse, regarde ce fier cheval que deux valets conduisent à la cavale qui l'attend, et qui détourne sa queue pour le recevoir : vois comme ses yeux étincellent; entends ces hennissemens, contemple ses sauts, ses courbettes, ses oreilles dressées, cette bouche qui s'ouvre avec de petites convulsions, ces narines qui s'enflent, ce souffle enflammé qui en sort, ces crins qui se relèvent et qui flottent, ce mouvement impétueux dont il s'élance sur l'objet que la nature lui a destiné : mais ne sois point jaloux, et songe aux avantages de l'espèce humaine; ils compensent, en *amour*, tous ceux que la nature a donnés aux animaux : force, beauté, légereté, rapi-

dité. — La plupart des animaux qui s'accouplent ne goûtent de plaisir que par un seul sens, et dès que cet appétit est satisfait, tout est éteint. Aucun animal, hors toi, ne connaît les embrassemens. Tout ton corps est sensible; tes lèvres sur-tout jouissent d'une volupté que rien ne lasse, et ce plaisir n'appartient qu'à ton espèce. Enfin, tu peux, dans tous les tems, te livrer à l'*amour*, et les animaux n'ont qu'un tems marqué. Si tu réfléchis sur ces prééminences, tu diras avec le comte de Rochester : l'*amour*, dans un pays d'athées, ferait adorer Dieu. — Comme les hommes ont reçu le droit de perfectionner tout ce que la nature leur accorde, ils ont perfectionné l'*amour*. La propreté, le soin de soi-même, en rendant la peau plus délicate, augmente le plaisir du tact; et l'attention sur sa santé, rend les organes de la volupté plus sensibles. Tous les autres sentimens entrent ensuite dans celui de l'*amour*, comme des métaux qui s'amalgament avec l'or. L'amitié, l'estime viennent au secours. Les talens du corps et de l'esprit sont encore de

nouvelles chaînes. L'amour-propre surtout resserre ces liens. On s'applaudit de son choix, et les illusions en foule sont les ornemens de l'ouvrage dont la nature a posé les fondemens. Homme ! voilà, ce que tu as au-dessus des animaux. Mais si tu goûtes tant de plaisirs qu'ils ignorent, que de chagrins aussi dont ils n'ont point l'idée ! Ce qu'il y a d'affreux pour toi, c'est que la nature a empoisonné, dans les trois quarts de la terre les plaisirs de l'*amour* et les sources de la vie, par une maladie épouvantable à laquelle l'homme seul est sujet, et qui n'infecte que chez lui les organes de la génération.

* Zénon, l'un des sept sages de la Grèce, avait coutume de dire, que si les savans et les sages n'étaient pas susceptibles des impressions de l'*amour*, personne au monde ne serait plus à plaindre que les belles, qui se trouveraient réduites à n'être aimées que des sots.

* Une femme galante devenue vieille, et dangereusement malade, avait envoyé querir son confesseur, qui lui disait:

il faut oublier votre vie passée et songer à ne plus aimer que Dieu. Helas! reprit-elle, à l'âge où je suis, comment songer encore à de nouvelles *amours!* *(Dict. d'anec.)*.

AMOURETTES, diminutif d'*amour*. — Les hommes de génie se livrent rarement à l'amour, mais ils donnent souvent leurs loisirs aux *amourettes*, *(Dict. de l'ac. au mot* amourette.*)*

Leurs ardeurs les plus parfaites
Durent tout au plus un jour;
Ils ont tous des *amourettes*,
Aucun d'eux n'a de l'amour.

* Le 7 juillet 1792, l'évêque constitutionel de Lyon, M. *Lamourette*, député à l'assemblée législative, y prononça un discours pathétique sur la scission qui régnait entre les membres, au grand scandale des vrais amis de la constitution, à laquelle on doit convenir que la majeure partie était dévouée. Cette motion donna lieu à un mouvement subit qui parut annoncer la réconciliation. Les députés des deux bords s'embrassèrent étroitement. Mais cette réconciliation ne dura pas vingt-quatre heures; et

ceux qui rient de tout, dirent que ce n'était là qu'un baiser d'*amourette*. — M. *Lamourette* périt sous la hache révolutionnaire, environ dix-huit mois après.

AMOUREUX. — La moins coquette des femmes, dit Florian, sait qu'on est *amoureux* d'elle, un peu avant celui qui en devient *amoureux*.

* Madame de Cornuel avait coutume de dire qu'on ne pouvait pas être long-tems *amoureux* sans faire beaucoup de sottises, ni parler long-tems d'amour sans en dire. — Et madame de Sevigné disait, en parlant des *amoureux*, il faut tout leur pardonner ainsi qu'aux gens des petites maisons.

* Si l'amour est une faiblesse, c'est la faiblesse des héros, et il en est peu qui aient été insensibles. Aussi Platon avait-il coutume de dire que si l'on composait une armée de jeunes gens *amoureux*, il n'y aurait point d'exploits dont ils ne fussent capables pour plaire à leurs maitresses et se rendre dignes d'elles.

* On a beaucoup cité dans les tems, le compliment du vieux maréchal de

Brissac, à Marie-Antoinette, lorsqu'elle fit, en qualité de dauphine, son entrée à Paris. Environnée d'une foule prodigieuse de parisiens ou d'étrangers, il lui dit : madame, vous avez sous vos yeux deux cent mille *amoureux* de votre personne. — Cette malheureuse princesse était encore environnée d'un plus grand nombre d'êtres qu'agitaient des sentimens bien différens, lorsque, vingt-deux ans après, elle traversa Paris sur la fatale charrette qui la conduisit à l'échafaud!

AMOUR-PROPRE. — *Amour de soi;* petit patrimoine qui tient lieu de tout ce qu'on n'a pas.

* Un auteur a appelé l'*amour-propre* le plus grand de tous les flatteurs.

* La vanité est l'*amour-propre* qui se montre; la modestie, l'*amour-propre* qui se cache : qui ne songe point à soi, n'est ni vain ni modeste. (*Journal de Paris, 1788.*)

L'*amour-propre* offensé ne pardonne jamais.

* L'*amour-propre* entre essentiellement dans l'exercice de toutes les vertus,

et une bonne action n'est qu'une manière de s'*aimer*, plus noble que les autres. *(Abadie.)*

L'*amour-propre* est, dit-on, le plus sot des *amours :*
Mais c'est le plus fidèle, on y revient toujours.
Contre lui vainement la sagesse murmure,
Avec nous cet *amour* est né,
Autant que nous cet *amour* dure ;
C'est un faible, il est vrai ; mais tout examiné,
C'est un faible que la nature
Aux plus grands hommes a donné.

L'*amour-propre* a souvent des routes inégales ;
S'il fait notre déréglement,
Il est aussi le fondement
De toutes les vertus morales. *(Abb. d'Hally.)*

L'*amour-propre* est la source en nous de tous les autres ;
Lui seul allume, éteint, et change nos desirs.
(Corneille.)

* L'*amour-propre*, a dit un auteur, est semblable à l'avarice : il ne laisse rien traîner. L'une se baisse pour ramasser une guenille, et l'autre le plus plat éloge.

* Nul mortel, peut être, ne porta la présomption et l'*amour-propre* plus loin qu'un certain Ségérus, professeur

en l'université de Wirtemberg. Il osa faire graver son portrait au - dessus d'un crucifix, avec cette inscription : Seigneur Jesus, m'*aimez-vous ?* Jesus répondait : oui très-illustre, très-excellent, très-docte seigneur Ségerus, poëte couronné de sa majesté impériale, et très-digne recteur de l'université de Wirtemberg, oui, je *vous aime. (Rec. d'épit.)*

* Un gueux des environs de Madrid, demandait noblement l'aumône. N'êtes vous pas honteux de faire ce métier indigne, quand vous pouvez travailler, lui dit un passant auquel il s'adressait? « Monsieur, lui replique le mendiant, c'est de l'argent que je vous demande et non pas des conseils. » Puis il tourne le dos avec toute la majesté Castillane. — C'était, dit Voltaire, un fier gueux que ce seigneur ; sa vanité était blessée pour peu de chose. Il demandait l'aumône par *amour de soi-même*, et par un autre *amour de soi-même*, il ne souffrait pas qu'on lui en fît des reproches. Ceux qui ont dit que l'*amour de nous-même* était la base de tous nos sen-

timens, et de toutes nos actions, ont eu raison par toute la terre; mais comme on n'écrit pas pour prouver que tous les hommes ont un visage, il n'est pas plus besoin de leur prouver qu'ils ont de l'*amour-propre*. Cet *amour-propre* est l'instrument de notre conservation. Il ressemble à l'instrument de la perpétuité de l'espèce; il est nécessaire, il nous est cher, il nous fait plaisir, mais il faut le cacher. (*Quest. encyclop. art.* Amour-propre.)

Un sourire, un regard, un petit air flatteur,
Quelques attentions de la part de Glycère
Nous persuadent que son cœur,
A tout autre amant nous préfère.
Le penchant aussi-tôt nous parle en sa faveur.
Et nous aspirons à lui plaire.
C'est ainsi que presque toujours,
Des amitiés et des amours
L'*amour-propre* devient le père. (*Pannard.*)

AMOVIBILITÉ, AMOVIBLE (qui peut être changé.)

* En 1682, les évêques de France proposèrent de rendre les curés *amovibles*, et n'ayant pu y parvenir, ils renouvellèrent leurs demandes sous la

régence de M. le duc d'Orléans. Ce prince leur dit : l'*amovibilité* des curés me parait raisonnable, mais celle des évêques le serait-elle moins ? Les prélats se turent, et depuis il n'en fut plus question. *(Ess. hist, sur Paris.)*

* Dans le nouveau régime, on a décrété l'*amovibilité* des fonctions administratives, judiciaires et législatives, afin d'éviter, a-t-on dit, la perpétuité des pouvoirs. Qu'est-il arrivé ? Que chacun, assuré de n'être pas long-tems en place, ne s'est occupé que de ses intérêts propres, et point du tout de celui des autres. — Le vieux proverbe avait donc raison : il vaut mieux n'avoir à engraisser qu'un, que plusieurs. *(S.)*

AMPHIBIE, qui vit sur la terre et dans l'eau.

Le Castor, la Grenouille, la Tortue, etc., sont des animaux *amphibies.*

* Vers la fin du 15e. siècle, il y avait en Sicile une espèce d'*amphibie*, qui s'appelait Nicolas. On lui avait donné le nom de Pescécola, (Nicolas le poisson). Il s'était accoutumé, dès sa plus tendre jeunesse, à pêcher des

huîtres et du corail au fond de la mer. Il y restait quelquefois quatre ou cinq jours, ne vivant que de poisson crud. Comme il nageait parfaitement, il lui arrivait quelquefois de passer à l'île de Liparo et d'y porter des lettres enfermées dans un sac de cuir. Frédéric, roi de Sicile, instruit de la force et de l'adresse de Pescécola, lui ordonna de plonger dans le gouffre de Carybde, proche du Promontoire il Capo di Faro, pour reconnaître la disposition de ce lieu. Comme ce prince remarqua que Nicolas avait de la peine à faire ce pas si dangereux, il y jeta une coupe d'or et la lui donna s'il pouvait la retirer. — L'habile plongeur, animé par l'appas de cette récompense, se jete au fond du gouffre, où il demeure près de trois quart-d'heures dans un état qu'on peut bien supposer *amphibie*, et revient ensuite sur l'eau, tenant à la main la coupe d'or. Il fait au roi le récit des rochers, des cavernes, et des monstres marins qu'il dit avoir vus ou sentis, protestant qu'il lui serait impossible d'y retourner une seconde fois. Mais Frédéric lui montre une bourse d'or qu'il lui promet, et une coupe d'or

plus belle que la première qu'il jete encore dans la mer. Pescécola s'y précipite bientôt après, mais ne reparait plus....

Quid non mortalia pectora cogis,
Auri sacra fames!... *(Dict. d'Anecd.)*

AMPHIBOLOGIE. — On appelle *amphibologie*, un discours qu'on peut interpréter à double sens, à cause de sa construction vicieuse. Par exemple, *le père du jeune homme que vous avez vu*; où l'on voit que le *que* peut se rapporter à *père* comme à *jeune homme.*

Ibis redibis non morieris ibi,

Est encore une *amphibologie* qui dépend de la ponctuation.

Ibis, redibis, non morieris ibi, signifie : vous irez, vous reviendrez, et vous n'y mourrez pas. Et *ibis redibis? non morieris ibi*, se traduit par : voûs irez? oui. Mais reviendrez-vous? non; car vous y mourrez.

*Pline, le naturaliste, avait écrit deux livres sur l'*amphibologie; (de dubio sennone)*. C'était, disait-il, pour apprendre à parler d'une manière si fine,

que les tyrans n'y pussent rien entendre. (*Nouv. manusc. de mad.* Necker.)

AMPHIGOURI. — Il semble qu'on peut définir *amphigouri* un rêve composé ; comme on peut définir le rêve, un *amphigouri* naturel.

* On sait que Collé, dans sa jeunesse, se livra au goût des parades et des *amphigouris*, qui étaient de mode alors. Voici ce qu'on trouve au bas du seul *amphigouri* auquel il ait accordé une place dans son théâtre de société. L'*amphigouri*, dit-il, n'est comme on sait, qu'un galimathias richement rimé. J'ai fait beaucoup trop de couplets dans ce genre méprisable; je les regarde comme les *delicta juventutis meæ*. Je me permets de donner celui-ci, parce qu'il a toute l'apparence d'avoir quelque sens, puisque le célèbre Fontenelle, l'entendant chanter chez madame de Tencin, crut le comprendre un peu, et le fit recommencer pour l'entendre mieux. Madame de Tencin interrompit le chanteur, et dit à Fontenelle : Eh ! grosse bête ! ne vois tu pas que cet *amphigouri* n'est que du galimathias ?

Voici le couplet :

AIR : *Du menuet de la pupille.*

Qu'il est aisé de se défendre
Quand le cœur ne s'est pas rendu !
Mais qu'il est fâcheux de se rendre,
Quand le bonheur est suspendu !
Par un discours sensible et tendre
Egarez un cœur éperdu :
Souvent par un mal-entendu
L'amant adroit se fait entendre.

C'est bien là du galimathias, en effet. Mais on trouverait plus d'une arriette moderne dont le public a été la dupe, et qu'il serait aussi difficile d'expliquer. (*Jour. Encyclop. 1777.*)

Vadé a fait en prose un *amphigouri* très-plaisant, quoique fort long. (*Voyez ses œuvres.*)

AMPHITHÉATRE. — C'est de l'*amphithéâtre* de Madrid, a dit un auteur, que Pizarre, Alderète et Pédraria, partirent pour aller égorger des hommes sur le théâtre du nouveau monde.

* Les anciens Romains se distinguèrent par la magnificence de leurs *amphithéâtres*, et parce qu'ils servaient

pour l'ordinaire à placer les spectateurs, dans les combats d'hommes à hommes, ou d'hommes avec des animaux. Ces *amphithéâtres* furent regardés par les chrétiens comme des lieux proscrits. C'est à ces *amphithéâtres* que Santeuil fait allusion dans ces deux vers qu'on lisait naguères sur la porte des écoles de chirurgie de Paris, où il avait été chargé de poser une inscription :

Ad cædes hominum prisca amphitheatra *patebant :*
Ut discant longum vivere nostra patent.

Ce qu'un poëte français a rendu assez faiblement par :

C'est ici qu'on apprend à prolonger ses jours,
L'ancien *amphithéâtre* en abrégeait le cours :

AMPLEUR, AMPLITUDE, AMPLE. — Quand des hommes qui affichaient les mœurs les plus scandaleuses, se faisaient appeler *Sainteté ;* quand des hommes qui se vautraient dans la fange des plaisirs les plus crapuleux, se faisaient appeler *Majesté ;* quand on déférait la *Hautesse* à des pigmées ; l'*Éminence* aux plus plates figures ; l'*Excellence* à la scélératesse, ou à la fourberie ; la *Grandeur* à la bassesse ; la *Sérénité* à l'air le plus

brusque ; la *Gracieuseté* au ton le plus dur ; quelle qualité fallait-il exclusivement attribuer à la pédanterie ? Les docteurs en théologie étaient décorés du titre de *Très-sages maîtres ;* les bacheliers de *Très-savans ;* le recteur de l'université, ainsi que ses suppôts, portait une très-longue et très-*ample* robe, on l'appela donc monseigneur *Son* AMPTITUDE : AMPLISSIME *rector ;* et cette dénomination, quoiqu'elle fût peut-être la plus barbare, n'était réellement pas la plus ridicule, puisque c'est ordinairement la robe qu'on salue. Peut-être les recteurs de l'université, en se donnant de l'*amplitude*, ont-ils eu la sotte vanité de se comparer au Soleil, et de croire que si cet astre éclairait de sa lumière le monde physique, ils éclairaient de l'éclat de leur science le monde moral, et qu'ils avaient comme lui une AMPLITUDE *orientale*, et une AMPLITUDE *occidentale* (1).

AMPLIFICATION, AMPLIFIER. — Un auteur a défini l'*amplification :* l'art de noyer dans deux feuilles de ver-

(1) Termes d'Astronomie.

biage, ce qu'on pourrait et ce qu'on devrait dire en deux lignes.

* L'*amplification*, dit Voltaire, est une belle figure de rhétorique, qu'on devrait plutôt appeler un défaut. Quand on a dit tout ce qu'on doit dire, on n'*amplifie* pas, et quand on l'a dit, si l'on *amplifie*, on dit trop. Présenter la vérité sous toutes ses faces, ce n'est pas *amplifier;* c'est éclairer le plus, et le mieux qu'il est possible. Aller au-delà, c'est exagérer, ce qui ennuie; c'est mentir, ce qui déplaît.

* On donne le prix dans les collèges à celui qui *amplifie* le mieux un discours. C'est enseigner l'art d'être diffus ou bavard, et quelquefois l'un et l'autre. Il vaudrait bien mieux en donner à celui qui dirait autant et plus, en moins de mots. Mais en évitant l'*amplification*, craignez la sécheresse.

AMPOULE. (Ste.)

Comme athée obstiné faut-il jetter au feu,
Quiconque ne croit pas, que député de Dieu,
Un pigeon distinguant Saint Remi dans la foule,
Lui vint jadis à Rheims porter la *sainte-ampoule?*
(Chénier, *Epître sur la calomnie.*)

* Il n'y a personne qui n'ait entendu parler de la sainte *ampoule*, petite phiole ou bouteille, prétendue venue du ciel, et apportée par une colombe pour le sacre du roi Clovis, et de ses successeurs. L'huile enfermée dans cette phiole, dévotement gardée par les bénédictins de l'abbaye de St.-Remi de Rheims, où se faisaient sacrer nos rois, ne diminuait jamais et n'aurait jamais diminué, disaient les moines, si la main sacrilège d'un conventionnel nommé Rhul, ne l'eût répandue sur le pavé, dans un moment d'enthousiasme républicain. « J'ai brisé, écrivait-il en effet à ses collègues, j'ai brisé le monument de la superstition de nos ancêtres, la sainte *ampoule*, ce hochet sacré des fripons et des sots. Je vous envoie le reliquaire qui lui servait de réceptacle. Vous le recevrez enveloppé dans une chemise de volontaire. »

AMPOULÉ.

Mon esprit n'admet pas un honteux barbarisme,
Ni d'un vers *ampoulé* l'orgueilleux solécisme.

(*Boileau.*)

* Un écrivain célèbre appelait les

lettres de Balzac, des harangues *ampoulées*.

AMPUTER, AMPUTATION. — Termes plus ordinairement employés en chirurgie, et qui signifient l'action de couper un membre avec les instrumens de cette profession.

* Les lois Saliques prononcent en termes formels l'*amputation* de l'oreille de tout vilain, qui osera s'approcher d'une femme noble pour la caresser. (*Cour. Fr. 1792.*)

* Jean-Frédéric Veisse, chirurgien d'Auguste I, roi de Pologne, avait travaillé pendant cinq ans dans les hôpitaux étrangers, et le fameux Petit, de Paris, avait été son premier maître. Un mal d'aventure survenu à un doigt du pied du roi, devint très sérieux. Veisse, qui voit tous les symptômes de la gangrène, opine pour l'*amputation*, contre l'avis des premiers médecins qui décident qu'il faut dépêcher un courier à Paris pour faire venir M. Petit. Cependant la vie du roi courait le plus grand danger. Après quelques heures d'une incertitude pénible, Veisse se décide à une action

qui pouvait le perdre. Il fait prendre au roi une dose d'opium, l'endort profondément, et pendant son sommeil, avec autant d'adresse que de courage, il lui *ampute* le doigt. Eveillé par une douleur aigue, le roi se plaint de ce qu'on prend si mal son tems pour le panser; mais la force de l'opium ne tarde pas à le rendormir. Le lendemain, il s'apperçoit que son doigt est coupé, et demande qui a fait une opération si hardie? — Sire, répond Veisse, pardonnez un sujet fidèle et reconnaissant, qui, vous voyant dans le plus grand danger, hasarde tout pour conserver votre vie précieuse. Si la décision des premiers médecins eût été suivie, si l'on eût attendu pour l'*amputation* l'arrivée de Petit, de Paris ici, certainement la gangrène mortelle allait gagner tout le pied de votre Majesté, et tout mon zèle, comme tous les secours humains, n'eussent pu rien pour vous sauver. Et il n'y avait pas, dit le Roi, d'autres moyens à employer que l'*amputation?* — Non, sire, il n'y en avait aucun autre : Petit le dira, j'en réponds sur ma tête. — Qui a été présent à l'opération? — Le valet de cham-

bre de votre Majesté. — Fort bien. Gardez donc tous les deux, jusqu'à nouvel ordre, le plus inviolable secret. Et toi (continue le prince, en tirant sa tabatière d'or dont il jette le tabac) mets là-dedans le doigt coupé, et garde le comme un souvenir. — On ne dit rien. Personne n'eut le moindre doute de ce qui s'était passé. Douze jours après arrive Petit. Les médecins sont assemblés sur l'heure. On lui expose quel avait été l'état du roi, lorsqu'on l'avait demandé, et l'état actuel dans lequel on supposait assez naïvement qu'il devait être. Le chirurgien français frappé d'étonnement, et reconnaissant, d'après le récit, la gangrène aux symptômes annoncés depuis tant de jours, s'écrie qu'il ne peut concevoir comment le roi vit encore, ni comment, dans un péril si pressant, qui ne permettait aucun délai, on avait été si loin chercher des conseils inutiles; qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que la plus prompte *amputation*, supposé qu'il en fût encore tems. Tous les ennemis de Veisse couverts de honte, n'osaient plus soutenir les regards du roi; mais

quelles furent tout-à-coup leur confusion, et leur surprise, quand Veisse s'avança vers Petit, et lui dit, en tirant la boëte du roi de sa poche : le moyen que vous indiquez est déjà hasardé : regardez, voici le doigt; il porte avec lui tous les symptômes d'une gangrène incurable. Les justes éloges du chirurgien français, les assurances que S. M. se trouvait entre les plus savantes mains, et qu'ayant près d'elle un élève qui égalait son maître, elle n'avait plus à l'avenir aucun besoin de ses conseils, confirmèrent enfin le mérite d'un sujet fidèle, que le roi récompensa comme il le devait. *(Journ. de Paris 1786.)*

AMUSER, AMUSEMENT.

Le monde est vieux, dit-on; je le crois, cependant
Il le faut *amuser* encor comme un enfant.

(*Boileau.*)

* On s'*amuse* davantage dans la compagnie des libertins aimables, de ce qu'on appelle un roué, que dans celle des gens sages et respectables. Venez demain dîner chez moi, disait une femme de qualité à une dame son amie; c'est

le jour des coquins : à coup-sûr vous vous y *amuserez. (Paris en miniat.)*

Qui pourrait *amuser* un homme *inamusable?*

* Ce vers de la galerie du 18e. siècle s'appliquait à Louis XIV, que dans ses vieux jours personne ne pouvait *amuser*, pas même madame de Maintenon, qu'il semblait n'avoir pris que comme un objet d'*amusement*, ou au moins de dissipation. — Ah! ma nièce, s'écriait cette dame, si vous saviez ce que c'est que d'avoir à *amuser* un homme qui n'est plus *amusable!*

* François Lemel de Bois-Robert, moins connu par ses ouvrages que par l'agrément de son humeur et l'enjouement de sa conversation, fut nommé l'*amuseur* en titre de son Eminence Monseigneur le cardinal de Richelieu. *(Ephémér. litt. et polit.)*

* Pater, négociant hollandais, avait une femme charmante, avec laquelle il fit un voyage en France. Tous les galans de la cour et de la ville comptèrent bientôt des douceurs à la belle dame. C'était le cas, si le mari eût voulu se

procurer des protections, de la faire passer pour sa parente : point du tout, Pater osa dire aux grands seigneurs, plus étonnés que confus : je suis sensible à l'honneur que vous me faites, mais je ne crois pas que vous vous *amusiez* ici ; toute la journée je suis avec Madame, et toute la nuit je couche avec elle. (*Almanach. litt. ann. 1788.*)

AN, ANNÉE. — On présentait à Louis XIV un officier pour remplir une place. Cet homme, dit le roi, est trop âgé. Sire, reprit l'officier en habile courtisan, je n'ai que quatre *ans* plus que Votre Majesté, et j'ai encore vingt-cinq *ans* à la servir. Le roi lui accorda ce qu'il demandait. (*Dict. d'anec.*)

* Suivons sans reculer nos hautes destinées,
Les Dieux du haut du ciel ont compté nos *années*.
(Voltaire, *dans la Mort de César.*)

* Je me disais à mon réveil :
Je viens de commencer l'*année*
A s'évanouir destinée,
Comme les vapeurs du sommeil.
Mais hélas ! pensée importune,
Que je voudrais pouvoir bannir !...
Un jour j'en dois commencer une
Que je ne verrai pas finir.

* Un maire de Norwick ayant convoqué une assemblée du corps de ville, pour traiter quelques affaires municipales, observa, après qu'elles furent finies, que depuis long-tems il avait une proposition à faire, dont il se flattait que les magistrats et la corporation reconnaîtraient la justesse. Considérant, ajouta-t-il, le grand nombre d'*années* qui s'étaient écoulées depuis le décès de la reine Anne, il était surpris que l'on continuât, par respect pour sa mémoire, à mettre son nom à la tête de tous les actes publics, et s'en étonnait d'autant plus que parmi les personnes présentes, il n'y en avait sûrement pas une qui ne fût prête à convenir, avec lui, que jamais on n'avait vu sur le trône de la Grande-Bretagne un monarque plus chéri de son peuple et plus digne de l'être que sa majesté le roi Georges III. Il croyait donc de son devoir de proposer une chose que la loyauté de ses dignes collègues ne manquerait pas de leur faire approuver unanimement. C'était que dans tous les écrits, actes, chartres, etc., qui à l'avenir seraient passés dans la

ville de Norwick, au lieu de se servir de ces mots, *Anno Domini*, on fit usage de ceux-ci *Georgio Domini*. (*L'Esprit des Jour. Décem. 1788.*)

* Lucien attribue à Numa l'invention des souhaits de bonne *année*.

* Distique du docteur Lorry sur le nouvel *an*.

Hæc est illa dies quâ plebs vesana, furensque,
Se fugiendo petit, seque petendo fugit.

* Sans doute le règne de la terreur a été de trop longue durée. Cela n'empêcha pas que sur la fin, un président du comité révolutionnaire ne dît, avec un grand sang-froid, à l'exécrable Fouquier-Thainville : Citoyen accusateur public, combien voulez-vous que je vous livre chaque *année* de têtes pour la guillotine? *Bon an, mal an*, j'estime que cela pourra monter à tant. (*Dict. des hom. et des choses.*)

ANA. — C'est le nom qu'on donne à des recueils de pensées, ou de bons mots, extraits des ouvrages de certains auteurs : tel le *Ménagiana*, le *Segressiana*, le *Boilæana*, le *Santoliana*, etc.

Dieu nous préserve des *ana*, a dit Richelet! En effet, la plupart de ces recueils indigestes contiennent peu de bon, assez de médiocre, et beaucoup de mauvais. Plusieurs déshonorent la mémoire des hommes célèbres à qui ils semblent consacrés, et dont ils dévoilent les petitesses, les puérilités et les faiblesses. Selon l'expression de Voltaire, on doit la plupart des *Ana* à ces éditeurs qui ne vivent que des sottises des morts.

* Un bibliomane a fait, de nos jours une collection de tous les *Ana* qu'il a pu ramasser depuis le *Jesu-Christiana*, jusqu'au *Poissardiana*. Il possédait cent trente ouvrages différens sous cette même terminaison.

ANACHRONISME.—Faute contre la chronologie.— On accuse Virgile d'avoir fait un *anachronisme*, en faisant Enée et Didon contemporains, tandis qu'il est constant que Didon n'a vécu que trois cents ans après la prise de Troye. Au surplus, *l'anachronisme* chez les poëtes est souvent volontaire, parce qu'ils sou-

mettent les tems à leurs fictions. La même licence n'est point donnée aux peintres. C'est donc par abus, ou par ignorance, que dans son tableau de la Circoncision, regardé comme un chef-d'œuvre de l'art, le peintre Cigoli représente le vieillard Siméon considérant l'Enfant Jesus avec des lunettes qui furent inventées plus de dix siècles après; ou qu'un autre peintre, non moins célèbre, revêt d'une étole l'ange Gabriel saluant Marie, dans un tableau de l'Annonciation qu'on allait admirer dans le chœur de l'église des Carmélites de Paris.

ANAGRAMME. — Transposition des lettres d'un ou plusieurs mots de suite, de telle façon qu'elles forment un autre, ou d'autres mots et un autre sens; comme *logica* (logique,) dont les lettres transposées forment *caligo* (ténèbres;) ou *capitulum* (chapitre,) dont la transposition peut faire *caput muli* (tête de mulet.)

* Ménage, sans comparaison,
J'aimerais mieux tirer l'oison,

Et même tirer à la rame,
Que d'aller chercher la raison
Dans les replis d'une *anagramme*.
Cet exercice monacal
Ne trouve son point vertical
Que dans une tête blessée;
Sur le Parnasse nous tenons
Que tous ces renverseurs de noms
Ont la cervelle renversée.

(Colletet.)

L'anagramme la plus juste peut-être qui ait été faite en français, est celle de l'exécrable moine de l'ordre des Jacobins, qui assassina Henri III, *(Frère Jacques Clément)* dont le nom renversé fait lire : *C'est l'enfer qui m'a créé.* — La plus ingénieuse *anagramme* latine est celle des paroles que prononça Pilate interrogeant Jesus : *Quid est veritas?.... est vir qui adest.*

* Quelqu'un ayant présenté à Henri IV l'*anagramme* de son nom, dans l'espérance d'en être bien récompensé, le roi lui demanda quelle était sa profession? Sire, je travaille à faire des *anagrammes*, mais je suis fort pauvre. — Je n'en suis pas étonné, dit le roi, car

vous faites-là un pauvre métier. *(Passe-tems agréable.)*

* Les faiseurs d'*anagrammes* eurent plus beau jeu sous le règne de Louis XIII, qu'ils n'avaient eu sous celui de Henri IV son père. Un avocat du parlement d'Aix, nommé Billon, ayant présenté à Louis XIII, lors de son entrée en cette ville, cinq cents *anagrammes* qu'il avait laborieusement composées sur son nom, ce prince fut si enchanté du chef-d'œuvre, qu'il fit à l'auteur une pension considérable qui fut continuée à ses enfans. Il est vrai qu'en revanche il ne donna jamais rien au grand Corneille. *(De l'am. de H. IV. pour les L.)*

* Le nom de *Jacques Roure* se trouvait renfermer la fin tragique par où ce malheureux devait terminer ses jours : *(qui sera roué.)* En effet Jacques Roure fut roué, pour s'être déclaré chef d'une sédition qui s'était élevée en Languedoc.

(Man. de parler la langue fran.)

* André Pujom, de la Haute-Auvergne, en allant à Paris, passa par Riom. Il y rêva la nuit que l'*anagramme*

de son nom était : *pendu à Riom*. En effet, le lendemain il s'éleva une querelle entre un homme de l'auberge où il était logé et lui. Il tua son ennemi dans la chaleur de la dispute, et il fut pendu huit jours après à Riom. (*Dict. d'anec. art.* Songes.)

* *César Coupé*, célèbre *anagrammatiste*, et fertile en bons mots sur les maris qui avaient des femmes coquettes, en eut une qui fit parler d'elle. Il fut obligé de s'en séparer. Quelqu'un qui avait une revanche à prendre contre ce satyrique, publia l'*anagramme* de son nom, où l'on trouvait *cocu séparé*.

(*Lett. nouv. de Boursault.*)

* Un homme de Marseille ayant passé trois jours à rêver comment il ferait l'*anagramme* d'un de ses amis nommé *César l'Empereur*, ne put trouver autre chose que l'*empereur César*. (*Gén. de la langue française.*)

* Quelqu'un ayant envoyé à Claude Ménétrier l'*anagramme* de son nom, dans lequel il avait trouvé *miracle de la nature*, cet écrivain célèbre lui répondit :

Je ne prends pas pour un oracle
Ce que mon nom vous a fait prononcer,
Puisque pour en faire un miracle,
Il a fallu le renverser. (*Ann. litt. 1758.*)

ANALOGIE, ANALOGUE. — Rapport qui se trouve entre une chose et une autre. Ce rapport consiste dans les noms, dans les choses, ou dans les personnes.

* L'*analogie* qui se trouve entre les noms de certaines maladies et les noms de certains saints, a fait que les superstitieux ont attribué à ces mêmes saints la vertu particulière de guérir ces mêmes maux. C'est ainsi qu'on s'est autrefois adressé à St.-*Mathurin* pour les fous qu'on appelait *mats*, et que les italiens appellent encore *matis*; à St.-*Eutrope*, que le petit peuple appelle *Itrope*, pour les hydropiques; à St.-*Avertin*, qu'on appelait autrefois *Avertineux*, pour les vertugineux; à St.-*Mamès*, pour les maux aux *mamelles*; à St.-*Cloux*, pour les *cloux*; à St.-*Main*, pour la *galle aux mains*; à Ste.-*Reine*, qu'on appellait jadis *roigne*, pour la *rogne*; à St. *Genou*, pour la goutte aux *genoux*;

à St.-*Aignan*, pour la teigne; à Ste.-*Claire*, et à Ste.-*Luce*, pour les maux d'yeux; à St.-*Ouen*, pour la surdité; à St.-*Saturnin*, autrement dit *Atourni*, pour ceux à qui la tête tourne; à St.-*Prix*, pour les *entrepris* ou *paralytiques*, *etc.* C'est par la même raison que pour les choses perdues ou égarées, on a eu recours à St.-Antoine de *Padoue*, ou de *Pade*, parce qu'en l'ancien langage italien, on appelait *épaves* les choses perdues, et *Pava*, la ville de Padoue dans laquelle reposait le corps de St.-Antoine. (*Anec. franç.*)

ANALYSE, ANALYSER. — L'*analyse* éclaire la raison et détruit le sentiment, a dit Pope.

Jeune Homme, qui lira ce recueil, parle souvent d'*analyser*, mais n'*analyse* qu'en tremblant. La méthode *analytique* produit souvent l'égarement de l'esprit et du cœur. (*La pet. Encycl.*)

* Il y a des plaisirs dont il faut savoir jouir à propos, sans chercher à *analyser* froidement leurs principes ou leurs causes. C'est ce que Gresset disait particulièrement de la musique.

* Qu'est-ce que les hommes ne parviendront pas à *analyser*, puisqu'ils sont parvenus à *analyser* les rayons du soleil ?

ANARCHIE. — Mot grec qui exprime le défaut de chef et de gouvernement dans une nation.

L'*anarchie* est l'extrémité opposée du despotisme en fait de gouvernement. L'un et l'autre se touchent; l'un et l'autre sont le fléau des nations. Mais s'il fallait opter entre l'état de despotisme et celui d'*anarchie*, je préférerais le premier, a dit Voltaire. Sous le despotisme, c'est la loi du plus fort qui commande, il est vrai; mais le plus fort peut être juste : au lieu que, dans l'*anarchie*, il n'y a plus de lois; tout le monde subsiste dans la confusion et le désordre, et les plus scélérats y sont les plus puissans. Disons donc avec un écrivain moderne :

Que tous ces charlatans, populaires larrons,
Et de patriotisme insolens fanfarons,
Purgent de leur aspect cette terre affranchie :
Guerre, guerre éternelle aux faiseurs d'*anarchie*!

(Laya, *dans l'Ami des Lois.*)

* C'était un usage constant chez les Perses, qu'à la mort d'un roi, la nation fût livrée pendant cinq jours aux horreurs de la plus complette *anarchie*. Le vol, le meurtre, le viol s'y commettaient impunément. Il ne fallait pas un si long terme au peuple pour sentir que l'*anarchie* était de tous les gouvernemens le plus pernicieux, et ils n'en recouraient qu'avec plus d'empressement à l'autorité d'un monarque.

ANATHÊME.

Loin ceux à qui du mal l'apparence trompeuse
Leur fait contre un ami, coupable ou malheureux,
Lancer d'un saint mépris l'*anathême* orgueilleux !

* Lorsque Duguesclin partit pour son expédition contre Pierre-le-Cruel, roi de Castille, il mena avec lui les grandes compagnies qui désolaient la France. On appelait ainsi les troupes qui restées sans emploi depuis la paix, mettaient à contribution les pays qu'elles parcouraient. Les campagnes d'Avignon où résidait le pape, et par où ces troupes passèrent, ne furent pas plus respectées. Le Saint-Père fulmina une bulle d'excommunication contre les chefs et les soldats.

Les désordres ne firent que redoubler. En conséquence, Sa Sainteté envoya un légat à Duguesclin, pour le prier d'arrêter la fureur de ses troupes. Je ne le puis, dit le général : vous devez connaître mieux que moi la force des *anathêmes* de l'église; depuis qu'on les a lancés contre mes soldats, ils sont devenus loups-garoux. C'est pourquoi je conseille au pape de leur envoyer de l'argent; c'est le seul moyen de les mettre à la raison, autrement ils seront pires que des diables. L'avis était pressant. La levée des *anathêmes;* des prières pour le succès des armes de ces enragés et une somme de cent mille francs en furent le résultat. Duguesclin, informé que cet argent avait été levé sur le peuple, le renvoya, et fit dire au pape que ce n'était qu'à la bourse des cardinaux et à la sienne propre que ses soldats en voulaient. L'Esprit saint inspira au sacré college de payer de ses propres deniers, et le désordre fut appaisé. (*Vie des Hom. ill. art.* Duguesclin.)

ANATOMIE, ANATOMISER.—C'est un grand art, sans doute, de savoir faire

l'*anatomie* du corps de l'homme ; mais c'en serait un bien plus grand de savoir *anatomiser* son cœur.

* L'*anatomie* paraît être née en Égypte, le berceau des arts. Elle n'était point inconnue en Grèce, plusieurs siècles avant Hypocrate. On trouve dans Pausanias l'exemple de la première dissection légale. Aristodème voulait immoler sa fille pour satisfaire à un oracle. Son amant, au désespoir, imagine, pour sauver sa maîtresse, de publier que cette victime ne pouvait être agréable aux dieux, puisque la fille d'Aristodème était grosse. Le père exalté par le fanatisme de l'honneur et de la superstition, ouvre les flancs de sa fille et venge son innocence de ce qu'il appelle la calomnie de son amant. (*Journ. Encycl. févr. 1777.*)

* Ce furent des philosophes qui les premiers consacrèrent à l'*anatomie* des travaux suivis. Gallien fut le dernier *anatomiste* parmi les anciens. Douze cents ans après ce grand homme, on recommença à disséquer. (*Ibid.*)

* Sous François Ier. l'étude de l'*anatomie* passait encore pour un sacrilège. (*Ibid.*)

* Rondelet, né à Montpellier, en 1507, s'appliquait à l'*anatomie* avec une telle ardeur qu'il fit lui-même l'ouverture du corps d'un de ses enfans : opération plus digne d'un cannibale que d'un français. (*Dict. hist.*)

* Vous êtes si habile dans l'*anatomie*, disait quelqu'un à M. Petit, que vous devriez guérir toutes les maladies. Cela est vrai, repondit le savant médecin ; mais malheureusement nous sommes comme les crocheteurs, qui connaissent parfaitement les rues de Paris, mais ne savent pas ce qui se passe dans les maisons. — On a attribué la même répartie au docteur Jean Marry, mort en 1722. (*Alman. littér. 1778.*)

* L'*anatomie* et l'astronomie sont les deux sciences où se trouvent le plus sensiblement marquées les caractères du souverain être. L'astronomie annonce son immensité, par celle des espaces célestes ; et l'*anatomie* son intelligence infinie par la mécanique des animaux. On peut même croire que l'*anatomie* a quelqu'avantage, l'intelligence preuvant

encore plus que l'immensité. (*Éloge de Méry par Fontenelle.*)

ANCÊTRES. — Tant qu'on peut se parer de son propre mérite, on n'emploie pas celui de ses *ancêtres*. (*Saint-Évremont.*)

* Denys de Salvaing, seigneur de Boissière, a travaillé sur le blason. Comme il était fort prévenu sur sa maison, il n'a pas été exempt de soupçon sur la généalogie qu'il nous en a donnée. C'est à cette occasion que l'on disait que si le commun des hommes devait la vie à ses *ancêtres*, Boissière l'avait donnée aux siens. (*Dict. de Morery.*)

ANCHOIS. — On rapporte que la veille de sa mort, le poëte Théophile témoigna à Boissac, son ami, une grande envie de manger des *anchois*, et le pria instamment de lui en envoyer. Boissac, persuadé que ce mets était contraire au malade, refusa de le satisfaire. Le malade mourut, et Boissac se repentit de son refus. « Les *anchois* auraient peut-être sauvé mon ami, dit-il » ! La nature demande quelquefois des choses

qui, toutes mal saines qu'elles paraissent, peuvent être salutaires par la disposition particulière où l'on se trouve.

(Tableau hist.)

ANCIENNETÉ, ANCIEN. — Claude Perrault, dans son parallèle des *anciens* et des modernes, donne la préférence aux derniers. Boileau, ne s'étant d'abord montré que simple spectateur, dans une lutte où il devait combattre, le prince de Conti dit à Racine : Si Boileau continue encore à garder le silence, vous pouvez l'assurer que j'irai à l'académie écrire sur son fauteuil : tu dors Brutus ! Boileau se réveilla, et donna contre Perrault les réflexions sur Longin, qui furent toutes à l'avantage des *anciens*, qu'il trouve divins, et en faveur desquels il prétend que la nature s'est épuisée. L'état de la question n'en fut pas mieux posé pour cela, ni la cause plus décidée. Cette dispute littéraire, dans laquelle les savans du tems s'engagèrent pour la plupart, ne fut qu'une guerre de parti. Perrault ne concevait pas l'acharnement de quelques écrivains dans cette affaire, attendu qu'ils devaient

prendre moins d'intérêt aux savans de l'antiquité, qu'à ceux de leur siècle. Expliquez-moi donc, disait-il un jour à Fontenelle, pourquoi M. Dacier, contre lequel je n'ai jamais écrit, m'honore de toute sa colère? — Comment voulez-vous que Dacier vous pardonne, reprit Fontenelle? En attaquant les *anciens*, comme vous faites, ne voyez-vous pas que vous décriez une monnaie dont il a ses coffres pleins? (*Ephém. litt. et polit.*)

ANCRE. — Grosse pièce de fer dont les extrémités sont recourbées en arc, et qu'on emploie pour arrêter et fixer les vaisseaux. Ce terme s'applique quelquefois au figuré.

Rome vertueuse fut un vaisseau tenu par deux *ancres* dans la tempête : la religion et les mœurs. (*Esp. des L.*)

* Il était d'usage, sous le règne de Louis XIII, que les veuves, pendant la première année de leur veuvage, portassent un voile, dont elles couvraient leur visage. Une jeune femme qui était dans ce cas, et qui passait

pour être la maîtresse du maréchal d'*Ancre*, l'idole des femmes de la cour, s'étant avisé de se soustraire à l'usage, quelques femmes en murmurèrent hautement. Mesdames, répondit un seigneur, tout vaisseau qui est à l'*ancre*, ne doit point avoir de voiles.

ANDOUILLE. — Henri V, roi d'Angleterre, qui, après avoir conquis la moitié de la France, mourut de la fistule au château de Vincennes, en 1422, était loué par les historiens, parce qu'il était religieux, tempérant et heureux à la guerre. La postérité, plus éclairée dans ses jugemens, voit en lui un prince cruel et barbare. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler, entr'autres traits qui le caractérisaient, l'ordre qu'il donna d'égorger les prisonniers français après la fameuse bataille d'Azincourt, et la réponse qu'il fit aux habitans de Paris qui se plaignirent à lui de ce que les troupes brûlaient tout le pays des environs. C'est usance de guerre, répondit cet homme féroce : *Guerre sans feu ne vaut pas mieux qu'*ANDOUILLE *sans moutarde. (Publ. 14 mess. an 11.)*

ANE, ANESSE, ANON, ANERIE.

Je sais, dit le bon Lafontaine,

Bon nombre d'hommes qui sont *ânes*.

*.....Un *âne* instruit par la nature,
A l'instinct qui le guide obéit sans murmure.
(Boileau, *Sat. VIII.*)

L'*âne* offre une heureuse alliance
De qualités et de vertus;
Frugal, bon, plein de patience,
Il aime comme on n'aime plus.
Hymen! veux-tu que de tes flammes
Les cœurs sentent toujours le prix?
Donne ses vertus à nos dames,
Ses qualités à leurs maris.

L'arabe place dans l'histoire
Les *ânes* devenus fameux;
Un roi de l'Inde se fait gloire
D'avoir des *ânes* pour ayeux.
L'*âne* eut jadis sa fête en France;
Ah! si ce bon tems revenait,
A combien de gens d'importance
Il faudroit donner un bouquet!

L'*âne* entretient dans l'abondance
Marchés et moulins tour-à-tour,
Et s'il succombe à sa souffrance
De sa peau l'on fait un tambour.
Or quel homme, je vous en prie,

Entre ceux qu'on vante si fort,
Fit plus de bien pendant sa vie,
Et plus de bruit après sa mort ?
(Alm. des Muses an X.)

* Chez les Indiens du Maduré, une des premières castes, la caste des Cavaradouques, prétend descendre d'un *âne*. Ceux de cette caste traitent, en conséquence, les *ânes* comme leurs frères, prennent leur défense, poursuivent en justice, et font condamner à l'amende quiconque les charge trop, les bat ou les outrage par emportement et sans raison. Dans un tems de pluie, ils donnent le couvert à un *âne* et le refusent à son conducteur, s'il n'est pas d'une certaine condition. — Le prince qui gouverne aujourd'hui le Maduré est de cette caste : ainsi les *ânes* doivent avoir acquis une certaine considération dans l'état. *(Ess. hist. sur Paris.)*

* Le roi de Perse a des *ânes* dans ses écuries. — Un jour, un espagnol les voyant richement enharnachés et rangés dans la cour du palais, perdit sa gravité et se mit à rire. Un officier de la cour lui en demanda la raison. L'espagnol

répondit qu'il riait de voir traiter avec tant de distinction des animaux qu'on traite avec le dernier mépris en Espagne. — C'est apparemment que les *ânes* sont fort communs dans votre pays; car pour nous, nous ne les traitons avec tant de distinction que parce qu'ils sont rares. *(Dict. de Trév.)*

Lucas à pieds, menait à son village
Six *ânes*, qu'à la foire il venait d'acheter.
Quand il eut bien marché, fatigué du voyage,
Sur l'un des animaux il crut devoir monter.
Mais quelle fut sa surprise et sa peine,
De voir devant ses yeux cinq baudets seulement,
Au lieu de la demi-douzaine
Qu'en partant il avait sous son commandement!
Trois fois le compte il recommence;
Et toujours oubliant l'*âne* qu'il a sous lui,
Trois fois, de son mortel ennui
Il sent croître la violence.
En sanglottant le rusé villageois
Retourne sur ses pas; il tourne à droite, à gauche;
Pendant quatre heures il chevauche,
Par monts, par vaux, et jusqu'au fond des bois.
Après s'être donné vainement la torture,
Il regagne enfin sa maison;
Et sans descendre du grison
Qui lui sert de digne monture,

A sa femme il déduit sa piteuse aventure.
Calme-toi, pauvre sot, lui dit-elle tout net,
Tu n'en comptes que cinq, et moi j'en trouve sept.

* Un ignorant, bel esprit, se présente à l'université de Rheims, pour y passer maître-ès-arts. Il y est reçu. Surpris de la facilité avec laquelle il avait acquis ce grade, il va de nouveau trouver le président de la faculté, et lui dit : Monsieur, pendant que je suis en cette ville, je voudrais profiter de l'occasion, et faire aussi passer mon cheval maître-ès-arts. — Monsieur, lui dit le président, je suis fâché de ne pouvoir vous obliger davantage; mais nous ne recevons ici que les *ânes*.

Anerie. — Qui fagoterait suffisamment un amas des *âneries* de l'humaine sapience, il dirait des merveilles.
(Montaigne.)

Anesse, *Anon.* — Le lait *d'anesse* est le meilleur après celui de femme. —Popée, épouse de Néron, avait toujours à sa suite quatre à cinq cents *ânesses*, pour se baigner dans leur lait et se conserver le teint frais. — Les petits maîtres de Rome se frottaient le

visage et la peau, de pain trempé dans du lait d'*ánesse*, pour la rendre plus blanche et pour empêcher la barbe de venir si-tôt. Ce luxe de Popée et des jeunes Romains n'a point échappé à la plume de Juvenal. *(Dict. de Trév.)*

* Le lait d'*ánesse* n'est en réputation en France que du règne de François I.er, et voici comme l'usage s'en est introduit. Ce monarque se trouva très-faible et très-incommodé. Les médecins ne purent le rétablir. On parla au roi d'un juif de Constantinople qui avait la réputation d'être un très-habile homme. François I.er ordonna à son ambassadeur en Turquie de faire venir à Paris ce docteur israélite, quoi qu'il pût coûter. Le médecin juif arriva, et n'ordonna pour tout remède que du lait d'*ánesse*. Ce remède doux réussit parfaitement, et tous les courtisans des deux sexes s'empressèrent à suivre le même régime, pour peu qu'ils crussent en avoir besoin. *(Alman. litt. 1783.)*

Anon. — Chez les Perses on estime beaucoup la chair de l'âne sauvage, et sur-tout celle de l'*ánon*. Les Romains

l'aimaient beaucoup aussi, au rapport de Pline. Chez eux la chair d'*ánon* et celle de chien furent successivement de mode. Celle de notre *âne* domestique est dure et d'un goût peu agréable. Si nous le traitions et le nourrissions mieux, elle serait peut-être meilleure. Elle paraissait telle du tems de Liébault, seigneur français qui faisait nourrir soigneusement pour sa table un troupeau d'*ánesses*.

* La chair d'*ánon* était pour le chancelier Duprat un mets exquis ; tous les courtisans, ainsi que ses parasites, la trouvaient par conséquent excellente. Mécènes avait le même goût. *(Nouv. Dict. hist.)*

ANEANTIR, ANÉANTISSEMENT.

Un citoyen n'est rien ; dans la perte commune
Il doit *s'anéantir*. (Voltaire, *dans l'Orp. de la Ch.*)

* Bayle a dit qu'Épicure qui soutenait le système de l'*anéantissement*, ne laissait pas que d'être inquiet de ce qui se passerait après lui.

* Rien ne *s'anéantit ;* non rien ; et la matière
Comme un fleuve éternel, roule toujours entière.
(Roucher.)

* J'aime mieux être damné qu'*anéanti*, disait un homme qui visait à la célébrité. — Beaucoup d'autres plus prudens qu'ambitieux, diraient : j'aime mieux être *anéanti* que damné. *(S.)*

* Charles V délibérant sur le traitement qu'il ferait subir aux Gantois qui s'étaient revoltés, consulta le duc d'Albe, qui répondit : toute patrie rébelle doit être *anéantie*. *(Ephém. 12 janvier.)*

ANECDOTE. — Un auteur a comparé les compilateurs et les conteurs d'*anecdotes*, aux marchandes d'huîtres, qui montrent toujours les plus belles et mettent au fond du panier les petites et les mauvaises.

* Chaque famille, chaque pays, chaque nation, chaque partie de l'univers a ses *anecdotes*. La nature entière a les siennes, de tout âge, et de toutes contrées. *Anecdotes* grandes, sublimes, et gravées par toute la terre en caractères ineffacables et faits pour toutes les langues que le philosophe entend, mais qui ne sont regardées que comme des songes et des chimères par le vulgaire prévenu, qui ne veut penser, ni

voir par lui-même. *(Recher. sur le Desp. Orient.)*

* Procope est le seul des anciens qui nous ait laissé des *anecdotes*, et qui ait montré les princes tels qu'ils étaient dans leur intérieur. C'est contre Justinien et sa femme Théodora, qu'il a particulièrement écrit. *(Richelet.)*

* L'abbé Velly écrivit un jour à Voltaire, pour savoir en quel endroit il avait puisé une *anecdote* curieuse, mais hasardée. — Qu'importe, lui répondit Voltaire, que l'*anecdote* soit vraie ou fausse? Quand on écrit pour amuser le public, faut-il être si scrupuleux à n'écrire que la vérité. *(Nouv. Dict. hist. art.* Velly.*)*

* Falconnet, médecin consultant du roi, des facultés de Paris et de Montpellier, de l'académie royale des inscriptions et belles lettres, l'un des plus savans hommes de l'Europe, avait toute sa vie recueilli des *anecdotes*. Il les mettait sur des cartes, et à sa mort, sa composition en ce genre se montait à plus de 150,000. Il légua ce recueil d'*anecdotes* à M. de Sainte-Palaye,

son confrère de l'académie des belles lettres. *(Mém. sec.)*

Piron faisait aussi un recueil d'*anecdotes.*

* *Anecdotique* n'est pas Français. Il le deviendra peut-être. *Anecdote* est tout ensemble substantif et adjectif. On dit une *anecdote* historique et une histoire *anecdote. (Dict. de l'Acad. Fr.)*

ANÉMONE. — Fleur printanière.

La durable *anémone*,
De l'éclat qui l'environne
Embellit les autres fleurs. *(Chéron.)*

* Un curieux de Paris, nommé Bachelier, apporta du Levant les premières *anémones* doubles. Mais cette fleur ne serait peut-être pas aussi commune aujourd'hui parmi nous, sans la ruse qu'employa un homme de robe qui en avait envain demandé de la graine à Bachelier, soit en troc, soit en argent. Le magistrat s'avisa d'aller voir l'amateur, avec trois ou quatre de ses amis qui étaient dans le complot. Il avait donné l'ordre au laquais qui

portait la queue de sa robe, de la laisser tomber sur des pots qu'il verrait le long d'une certaine allée qu'il lui désignerait. On se promène, on cause, on rend la conversation assez intéressante pour que le bon homme Bachelier y donne toute son attention. Quand on est parvenu à l'allée désignée, le laquais laisse tomber la robe de son maître. Les graines des *anémones* s'y attachent par leur duvet. Quand le magistrat croit en avoir assez enlevé, il prend congé du fleuriste (1).

Content de son butin, le sénateur retourne,
Et secouant la robe où son trésor séjourne,
Il l'amasse, il le sème, et cet adroit voleur
Fit d'un larcin permis l'univers receleur.

(Les Jardins d'orn. par de Gouges.)

ANGE, ANGÉLIQUE. — Lorsque le marquis d'Effiat accompagna, en Angleterre, la fille de Henri le Grand, épouse de Charles Ier., il fit une visite au chancelier Bacon. Le chancelier était

(1) Tournefort, *Voyage du Levant.*

dans son lit, malade; il le reçut les rideaux fermés. Vous ressemblez aux *anges*, lui dit le marquis. On entend toujours parler d'eux, et l'on n'a jamais la satisfaction de les voir. Monsieur, répondit Bacon, si votre bonté me compare aux *anges*, mes infirmités me font assez voir que je suis un homme. (*Nouv. dict. hist. art.* Bacon.)

* La marque du papier timbré était autrefois la figure de deux *anges*. D'où est venu le proverbe : envoyer un *ange* à quelqu'un, pour dire lui envoyer un sergent ou une assignation.

* Les *archanges* sont au-dessus des *anges*, comme les archevêques sont au-dessus des évêques. C'est pour cela que deux auteurs aussi anciens que ridicules (Dodonne et Solel) voulant exalter les qualités de leurs dulcinées, qui avaient nom *Angélique*, leur donnèrent celui d'*Archangélique*.

ANGÉLUS.

Trois fois par jour l'*Angelus* sonnera. (*Parny.*)

* Ce fut le pape Jean XXII qui institua en Italie la prière connue sous

le nom d'*angelus*. Louis XI l'adopta avec empressement, et en introduisit l'usage en France. Le pape, à la prière de ce roi, plus superstitieux que dévot, accorda trois cents jours d'indulgence à tous les fidèles qui, aux trois coups de cloche qu'on sonnerait à midi, diraient trois fois, à genoux, l'*ave Maria* pour la conservation de la personne du roi et de son royaume. Cette bulle fut suivie d'un édit du roi : l'un et l'autre furent enregistrés dans toutes les cours de France. (*Dict. de Trév.*)

* Deux Français se cherchaient l'un l'autre à Florence, dans la place du vieux palais, sans pouvoir se retrouver, à cause de la grande foule qui regardait un bouffon. On vint à sonner l'*angelus*. Tous les Italiens s'étant mis à genoux, les deux Français, restés seuls debout, se retrouvèrent. (*Alman. littér. 1791.*)

* Dans un voyage que Piron fit à Bruxelles pour voir le poëte Rousseau, ils se trouvèrent un jour seuls au milieu de la campagne. Midi sonne, Rousseau se met à genoux pour dire l'*angelus*. M. Rousseau, lui dit Piron, cela est

inutile; il n'y a que Dieu qui nous voit. (*Alman. littér. 1777.*)

ANGLAIS, ANGLETERRE, ANGLOMANIE, ANGLOMANE.

Anglica gens est optima flens, sed pessima rideus.

* Piron, parlant de l'*Angleterre*, a dit :

Deux ressorts font mouvoir son triste citoyen,
La soif de notre sang et le mépris du sien.

* Milord Summer, grand chancelier, qui passait pour la meilleure tête d'*Angleterre*, étant pressé de s'expliquer sur ce qu'il pensait, par rapport à la guerre de 1700, au lieu d'apporter des raisons pour en justifier l'entreprise, répondit : « j'ai été élevé dans la haîne de la France ». (*Voy.* AMENER.)

* Que les *anglais* soient tristes, misanthropes,
Toujours avec nous contrastés,
Cela ne me fait rien ; leurs tristes enveloppes
N'offusquent pas d'ailleurs leurs bonnes qualités.
Ils sont francs, généreux, braves, je les estime ;
Ils ont assurément une ame magnanime.

(Favart, *dans l'Anglais à Bord.*)

* La seule supériorité des *Anglais* sur les Français, c'est de n'avoir ni moines, ni loups. Nous avons fait un pas à cet égard, et c'était le plus difficile. *(S.)*

* L'*anglomanie* est une maladie qui règne en France, comme la manie d'imiter les Français règne en *Angleterre*. — *Anglais* et Français, peuples rivaux, se détestent et se singent sans cesse. Un petit-maître de Paris ne se croit de mise qu'autant qu'il est habillé, coëffé, botté, et monté à l'*Anglaise*. Il en est de même d'un petit-maître de Londres, qui veut prendre le ton, les façons, les manières d'un petit-maître de Paris. Toute la différence qui se trouve entre ces deux espèces d'êtres, c'est que le Français prête de la grace à tout ce qu'il imite, et que l'*Anglais* n'y donne que du ridicule. — Louis XVI détestait les *Anglomanes*, tant hommes que femmes. *(S.)*

ANGLE, ANGULAIRE. — Les géomètres enseignent que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux angles droits. Théologiens, enseignez des vérités aussi positives, et vous ne trouverez pas de mécréans! *(S.)*

* Philippe de Morvilliers, favori de Charles VII, roi de France, ne put parvenir à se faire recevoir président d'une des chambres du parlement de Paris. Quelque tems après, la place de premier président étant venue à vaquer, le roi la lui conféra. Lorsqu'il vint pour se faire recevoir, il commença son discours par le verset du pseaume 117 : « la pierre que les ouvriers avaient rejettée, est devenue la pierre ANGULAIRE ». *Lapidem quem reprobaverunt ædificantes hic factus est caput* ANGULI. M. de Saint Romain lui répondit par le verset suivant. « C'est le seigneur qui l'a ainsi ordonné, et nous en sommes tous surpris ». *A domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris* ». *(Dict. d'anecd.)*

ANGOISSE. — Douleur amère, du latin *angor*. Ce mot est un peu vieux.

La vue des maux d'autrui me tourmente, a dit Montaigne, et les *angoisses* des autres *m'angoissent* matériellement.

* Le 13 juillet 1683, fut décapité à Londres milord Russet, condamné pour fait de conspiration. Sa femme qui lui avait servi de secretaire dans sa prison,

vint le jour de son exécution lui faire ses derniers adieux, accompagnée de ses enfans. Lorsque cette vertueuse épouse sortit de la chambre de son illustre et infortuné mari, il la suivit des yeux aussi loin qu'il put, et quand il ne la vit plus, il dit : on peut me faire mourir quand on voudra; à présent l'*angoisse* de la mort est passée. (*Délass. des trav. de la camp.*)

* L'eau d'*angoisse* et le pain de tribulation étaient chez les moines un pain et une cruche d'eau auxquels ils réduisaient ceux des leurs, qu'ils enterraient vivans dans des cachots, pour avoir commis quelques délits dont ils s'attribuaient l'examen et le châtiment.

ANGUILLE.

De l'*anguille* et du fromage,
Manger trop cause dommage. *(Ec. de Salerne.)*

* C'est une *anguille* de Melun ; il crie avant qu'on l'écorche, *proverbe.*

Un jeune homme nommé l'*Anguille*, représentait à Melun le personnage de St.-Barthélemi. Comme l'exécuteur s'approchait pour faire semblant de l'écorcher, il cria de toutes ses forces, ce

qui donna naissance au proverbe. (*Dict. des prov. art.* Anguille.)

L'Adage Italien dit : l'homme et la femme qui se marient mettent la main dans un sac où sont dix couleuvres et une *anguille*. Il y a pour chacun dix à parier contre un, qu'ils n'attraperont pas l'*anguille*.

ANICROCHE.

Il n'est si facile amour
Qui n'ait par fois son *anicroche*.

(*Comédie de....*)

ANIMAL.

De tous les *animaux* qui s'élèvent dans l'air,
Qui marchent sur la terre, ou nagent dans la mer,
De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,
Le plus sot *animal*, à mon avis, c'est l'homme.

(Boileau, *Sat. VIII.*)

* Madame de la Sablière logeait Lafontaine, qu'elle aimait, qu'elle estimait, et que sans cesse elle plaisantait. Un jour qu'elle avait fait maison nette, en congédiant tous ses domestiques, elle dit : je n'ai gardé avec moi que mes trois *animaux :* mon chat, mon chien, et mon Lafontaine. (*Dict. des hom. ill. art.* Lafontaine.)

ANIMALCULE. — Diminutif d'*animal.*

Les insectes, ou plutôt les atômes vivans, que nous connaissons sous le nom d'*animalcules*, sont si petits, que dans une goutte d'eau égale à un grain de millet, il s'en trouve jusqu'à 45 mille. *(Hist. abr. des insectes.)*

ANIMER.

Un héros qu'on opprime, attendrit tous les cœurs;
Il les *anime* tous quand il vient à paraître.

(Voltaire, *dans Tancrède.*)

* J'ai connu des hommes en notre France, dit Brantôme, qui, plus *animés* de leurs maîtresses que de leur volonté, ont entrepris et fait de belles actions.

Animé d'un regard je puis tout entreprendre.

(Pyrrhus dans Andromaque.)

ANIMOSITÉ. — L'antipathie, le ressentiment, l'indignation, une secrète horreur, peuvent entrer dans une ame honnête; ils peuvent maîtriser un cœur généreux : l'*animosité* ne s'empare que des ames communes; c'est la fièvre de la colère.

ANNALES, ANNALISTE. — Quand

les faits sont classés année par année, la dénomination d'*annales* s'applique au récit qu'en donne l'historien qui en a été témoin. Telles sont les *annales* de Tacite. (Chantreau, *Sc. de l'Hist.*)

* Ciceron rapporte, l'origine des *annales* à l'usage où était à Rome le grand pontife d'écrire les faits remarquables pendant l'année, pour en conserver la mémoire. L'*annale* s'exposait sur une tablette dans sa maison, afin que le peuple pût aller lire. C'est ce qu'on appelait les grandes *annales*. Cette coutume subsista jusqu'au grand pontificat de Mutius Scævola, et ce ne fut que vers l'an 630 de Rome, que Cælius Antipater joignit la qualité d'historien à celle d'*annaliste*.

Historien et *annaliste* ne sont pas la même chose. L'historien retrace tout ensemble les faits, les causes, les motifs, les ressorts qu'il examine, qu'il discute, qu'il juge; qu'il rassemble, qu'il ordonne, et qu'il encadre élégamment. L'*annaliste* raconte les faits purement et simplement, selon l'ordre des années et des tems, comme le jour-

naliste selon l'ordre des lieux et des jours. *Non exornatores ; sed narratores (S.)*

ANNEAU. — Les Romains avaient trois différentes sortes d'*anneaux*. La première servait à distinguer les conditions ; la seconde consistait en *anneaux* d'épousailles ; la troisième était destinée à servir de sceaux. Les Empereurs Romains, et Néron entr'autres, firent plusieurs règlemens à ce sujet. On cessa bientôt de les observer. (Dusault, *traduct. de Juvénal.*)

* Nous avons bien aussi trois *anneaux* distinctifs ; l'*anneau épiscopal*, l'*anneau nuptial*, et l'*anneau* ordinaire, ou la bague. L'*anneau* épiscopal est celui que les évêques, suivant le rit catholique, portent au doigt dans leurs cérémonies religieuses : ils le donnent à baiser aux fidèles. L'*anneau* nuptial est celui que le prêtre bénit, au moment des épousailles, et que le mari met au doigt de sa femme, en lui disant : « De cet *anneau* je vous épouse, et de mon corps je vous honore ». Enfin le troisième

anneau est celui qui se porte communément au doigt.

* Chez les Romains on ne portait d'abord qu'un seul *anneau ;* puis on en porta un à chaque doigt. Peu à peu le luxe augmenta au point qu'on eut des *anneaux* pour l'hiver et des *anneaux* pour l'été : on les appelait *anneaux sémestres.* Enfin il y en eut d'hebdomadaires , c'est-à-dire pour chaque semaine. Lampride , ch. 2 , remarque que personne ne porta là-dessus le luxe aussi loin que l'empereur Héliogabale, qui ne mit jamais deux fois le même *anneau* pas plus que les mêmes souliers. (Dusault, *trad. de Juvénal.*)

* L'*anneau* de l'empereur Maximin était , au rapport de Capitolin , le bracelet de sa femme. Il le portait au pouce , qu'il avait aussi gros que le poignet de son épouse.

* On mettait à Rome un *anneau* de fer aux triomphateurs, le jour de leur triomphe , afin de leur rappeler qu'ils étaient hommes , et que la fortune qui les élevait au faîte de la gloire, aurait pu, et pouvait encore , les faire tomber

dans l'esclavage. (*Ess. hist. sur Paris.*)

* Polycrate, tyran de Samos, était un prince dont aucune adversité n'avait encore troublé le bonheur. Amasis, roi d'Egypte, son ami et son allié, crut devoir lui écrire à ce sujet. « Votre bonheur m'effraye, lui dit-il. Je crains que la divinité maligne, qui voit d'un œil jaloux la fortune des hommes, ne renverse la vôtre tôt ou tard. Pour éviter ses coups mortels, je vous conseille de vous procurer quelque malheur en faisant volontairement le sacrifice d'une chose à laquelle vous soyez fort attaché ». Le tyran crut Amasis. Il avait à son *anneau* une émeraude dont il faisait un cas infini. En se promenant sur sa galère avec ses courtisans, il jeta son *anneau* dans la mer. Quelques jours après des pécheurs ayant pris un poisson d'une grosseur extraordinaire, lui en firent présent. Quand on l'eut ouvert, on y trouva l'*anneau* du roi. Quelques années après, Cambyse termina par le supplice de la potence, une vie qui n'avait été jusques-là qu'une suite de bonheur et de prospérité. (Prideaux, *hist. des juifs.*)

* Dans l'ancienne Grèce, les sophistes, ou orateurs, portaient au doigt une bague brillante pour plaire aux yeux des auditeurs. On dit qu'Hyppias surprit son auditoire, dans les jeux olympiques, par l'éclat d'un *anneau* qu'il avait au doigt. Athénée fait mention d'un Athénien qui se présenta vêtu d'une robe magnifique, et avec un *anneau* d'or. Les avocats romains conservèrent cet usage, selon le témoignage de Juvénal, qui dit que sans cela on ne faisait pas grande attention à ce qu'ils disaient :

Nisi fulserit ANNULUS *ingens.*

Ce poëte assure que ceux qui n'avaient pas le moyen de se décorer d'un *anneau* pour se rendre les juges favorables, étaient obligés d'en emprunter. Il fut donc un tems où les Romains nous surpassaient en corruption ! *(S.)*

ANNÉE, voyez AN.

ANNIVERSAIRE. — Mot composé d'*annus*, année, et *vertere*, tourner. C'est proprement le retour *annuel* de quelques jours remarquables ; ce qui

s'entend le plus communément du jour de la naissance ou de la mort de quelqu'un. *(Journ. Encycl. 1768.)*

* Le gouvernement révolutionnaire faisait célébrer l'*anniversaire* des évènemens les plus fameux de la révolution. Le gouvernement Consulaire, plus sensé, s'est contenté de faire célébrer l'*anniversaire* des évènemens les plus heureux. Ce n'est pas assez de décréter des *anniversaires*, dit un écrivain moderne. Il faut que la mémoire de l'évènement qu'il rappelle, en excitant la reconnaissance et la joie des uns, n'excite pas les pleurs et le ressentiment des autres.

ANNONCER, ANNONCE. — Il faut beaucoup d'esprit pour faire recevoir avec tranquilité et résignation une mauvaise nouvelle qu'on est chargé d'*annoncer*.

A la mort de M. le dauphin, père de Louis XVI, Louis XV avait chargé le grand aumônier de rester auprès du mourant jusqu'au dernier soupir. Ce prélat, après la mort, s'étant présenté au roi, S. M. prit sur-le-champ le parti

d'envoyer chercher M. le duc de Berry, depuis Louis XVI; et après lui avoir fait un discours relatif aux circonstances, il le conduisit chez madame la dauphine. En entrant il dit à l'huissier de la chambre : *annoncez* le roi, et M. le dauphin. Cette princesse sentit l'*annonce*. (*Mém. secr.*)

* Fléchier, évêque de Nîmes, était allé passer quelques jours chez la marquise de Thoiras, à une lieue de Nîmes. Il la quitta pour aller célébrer les fêtes de la pentecôte dans sa cathédrale. Le prélat ne faisait que d'arriver, lorsqu'on l'engagea d'aller *annoncer* à cette dame que son mari venait d'être tué dans une bataille. Il part, et en arrivant trouve au pied de son escalier la marquise, à qui, après le premier compliment, il demande où elle va ? — A la messe. — Vous êtes donc chrétienne, madame, réplique l'évêque : en ce cas allons prier Dieu pour le marquis votre époux qui a été tué à l'armée. — Cette manière ferme d'*annoncer* une mauvaise nouvelle, eut tout l'effet qu'on pouvait desirer. (*Dict. des hom. ill. art.* Fléchier.

* Le duc de Richelieu savait que son écuyer occupait sa place auprès de la duchesse sa première femme ; il ne le trouvait mauvais que parce que c'était un valet. Un jour il rentre chez lui, contre son ordinaire, à six heures du soir, et plus extraordinairement encore, il descend chez madame à qui il avait à parler pour un procès. Il ne trouve personne pour l'*annoncer*. Il traverse les appartemens, la chambre à coucher, et ouvrant doucement la porte d'un cabinet, il voit son épouse et son écuyer qui causaient très-familièrement ensemble. Ils étaient tellement occupés, qu'ils n'apperçurent pas le duc, qui, après les avoir considérés un instant, referma la porte sur lui aussi doucement qu'il l'avait ouverte. Il retourne dans l'anti-chambre, fait grand bruit, rentre dans la chambre à coucher, en criant : il n'y a donc personne ici pour m'*annoncer!* Il approche de la porte du cabinet, toujours en criant de plus en plus fort. Quand il imagine avoir donné aux acteurs qui y étaient renfermés, le tems de revenir à eux, il entre. Mon Dieu, madame, dit-il

aussi-tôt, je vous conseille de chasser tous vos gens ; pas un de ces coquins n'est dans votre anti-chambre, on est obligé d'entrer sans être *annoncé ;* je sens tout l'inconvénient qu'il y a à cela, je vous conseille, en ami, de punir une pareille négligence, et je vous prie de ne pas m'en vouloir. *(Vie priv. du duc de Richelieu)*

ANNULLER.

Le champ de Lise, après deux mois de mariage,
Portait déjà des fleurs. Mais Lise détestait
Déjà de son hymen l'ennuyeux esclavage.
Fille de procureur, Lise très-bien savait
Qu'il est des actes qu'on *annulle*
Devant certain notaire. Or Lise, sans scrupule,
D'un air Agnès va chez le sien ;
Lui dit : monsieur, je voudrais bien
Faire *annuller* l'acte de mariage,
Où chez vous, sans réflexion,
Je signai oui, pour signer non.
Le garde-note, homme prudent et sage,
Lui dit : l'acte qui fut passé pardevant nous,
D'un autre fut suivi passé pardevant vous :
Or il faudrait pour *annuller*, madame,
L'acte odieux qui vous a rendu femme,
Que j'*annullasse* en même-tems,

L'acte charmant qui vous a rendu mère···
— *Annullez*, monsieur, j'y consens;
Si le dernier me plaît, je le ferai refaire. *(S.)*

ANOBLIR, ANOBLISSEMENT. — L'ancienne coutume de Champagne disait qu'au pays champenois le ventre *anoblissait*. On fait remonter ce dicton, et le privilège qu'il suppose, à l'époque de la bataille de Fontenay, en 841, où presque toute la noblesse de Champagne périt; ce qui engagea à accorder aux femmes nobles de cette province, le droit d'*anoblir* leurs maris. Quelques uns rapportent l'origine de cette prérogative, au règne de St.-Louis, sous lequel presque toute la noblesse champenoise fut tuée, ou demeura prisonnière en Afrique. Il est plus vraisemblable que les comtes de Champagne, toujours attentifs à faire fleurir le commerce dans leurs États, imaginèrent ce genre d'*anoblissement*, pour couronner les travaux des roturiers, en donnant aux nobles l'éclat qui suit toujours les richesses. *(Vély, hist. de Fr.)*

* Vers l'an 1371, Charles V, surnommé le Sage, *anoblit* tous les bour-

geois de Paris. Cet *anoblissement* fut confirmé par Charles VI, Louis XI, François Ier. et Henri II. Henri III restreignit ce privilège en 1577 ou environ, aux seuls prevôts des marchands et échevins de Paris. *(Nouv. ess. hist. sur Paris, par le chev. du Coudrai.)*

ANONYME. — Mot grec qui signifie *sans nom.*

..... Les lettres *anonymes*
Sont ordinairement les armes d'un méchant,
Du plus vil assassin qui frappe en se cachant
Dessous le masque épais de sa bassesse extrême;
Sûr que les coups qu'il porte à l'innocence même,
Seront tous aggravés par la crédulité,
Enfoncés jusqu'au cœur par la malignité;
Et qu'enfin la blessure est d'autant plus funeste,
Que si l'on en guérit, la cicatrice reste.

(Lachaussée.)

* Lorsque les ministres-cardinaux, Richelieu et Mazarin, recevaient des lettres *anonymes*, ils les couvraient d'un égal mépris, et disaient, l'un : voilà des lettres auxquelles je suis dispensé de répondre; l'autre : voilà les billets qui me causent le moins d'embarras. *(Lett. récréat. et mor.)*

* Quand on est lâche et qu'on est sot,
On est à l'aise sous le masque :
Le brave ose lever son casque ;
Le vrai talent signe un bon mot :
Mais, toi, faquin pusillanime,
Jugeant, rimant comme Pradon,
Tu pourrais bien signer ton nom,
Et rester encore *anonyme*.

* De sa naissance légitime
Tout fier, un enfant disputait
Avec un petit *anonyme* ;
Et dans son orgueil, lui disait :
Malheureux qui n'a point de père !
Peux-tu bien t'égaler à moi !
Qui sait, dit l'enfant du mystère,
J'en ai peut-être plus que toi.
(Alm. des Muses, an XI.)

ANSE. — Rochefort a dit : toutes nos actions se prennent à deux *anses* : les uns y louent ce que les autres y blâment.

* La raison est un pot à deux *anses*, qu'on peut saisir à gauche et à dextre. *(Montaigne.)*

ANTAGONISTE. — On proposait à Alexandre de disputer le prix aux jeux olympiques. J'y consens, répondit-il,

pourvu que l'on me donne des rois pour *antagonistes.* (*Dict. hist. art.* Alexandre.)

ANTECHRIST. — Un vieux moine se présentant un jour à l'audience de Benoît XIV, s'exhale en doléances, en larmes, en sanglots, sur un malheur, le plus grand de tous les malheurs possibles. De quoi s'agit-il donc, lui dit le saint-père ? — Il m'a été révélé, répond le moine, en redoublant ses sanglots, que l'*antechrist* est né ! — Et quel âge dit-on qu'il ait ? — Trois ou quatre ans. — Bon, bon, répliqua le pape, ce sera l'affaire de mon successeur. (*Ann. littér. 1773.*)

ANTI-CHAMBRE. — Quel tems n'est pas obligé de perdre, dans l'*anti-chambre* d'un protecteur, un homme d'esprit qui veut s'enrichir ! A quelles flatteries, à quelles bassesses ne doit-il pas se plier ! En Turquie, il s'expose au dédain d'un muphti, ou d'une sultane ; en France, aux bontés outrageantes d'un ministre, ou d'un grand seigneur, qui, méprisant en lui un genre d'esprit trop différent du sien,

le regarde comme un homme inutile à l'État, incapable d'affaires sérieuses, ou s'en amuse tout au plus, comme on fait d'un joli enfant occupé d'ingénieuses bagatelles. S'il le reçoit chez lui, c'est moins par goût que par vanité, et pour qu'on sache, qu'outre ses peintures, ses gravures, ses antiques, ses livres, il a encore des gens de mérite dans sa maison, en un mot qu'il a de tout. *(Helvétius.)*

* M. le dauphin, père de Louis XVI, engagea un jour l'abbé Nollet à aller faire sa cour à un homme en place, dont la protection pouvait lui être utile. Le savant physicien lui fit une visite, et lui présenta ses œuvres. Le protecteur dit froidement, en jetant les yeux dessus : je ne lis pas ces sortes d'ouvrages. Monsieur, lui répondit l'abbé, voulez-vous permettre que je les laisse dans votre *anti-chambre ?* Il s'y trouvera peut-être des gens d'esprit qui, en attendant l'honneur de vous parler, les liront avec plaisir. *(Dict. hist. art.* Nollet.*)*

* Leibnitz disait de Descartes, qui

s'est quelquefois égaré dans ses spéculations : la philosophie de l'auteur des tourbillons, est l'*anti-chambre* de la vérité. *(Alman. litt. 1783.)*

* M. De....., intendant des finances, sortait de son cabinet avec des sous-fermiers, et faisant des excuses à madame De..... de ce qu'elle était dans l'*anti-chambre* avec les laquais ; elle lui répondit : ce n'est pas là ou je les crains, c'est dans le cabinet de mes juges. (Elle plaidait alors contre les intéressés.) *(Dict. d'anecd.)*

* Mademoiselle Scudery saluait les domestiques par-tout où elle allait : ils ne sont point insolens, disait-elle, tant qu'ils restent dans l'*anti-chambre*. *(Chron. du cit. Fr.)*

ANTIDATER, ANTIDATE. — Une dame ne se donnait que trente ans, quoique sa sœur cadette s'en donnât davantage. Elle reçut ce couplet :

Ne croyez pas que je vous flatte,
Je sais bien supputer le tems ;
Ou vous avez plus de trente ans,
Ou bien votre sœur *antidate*. *(Lebrun.)*

* Sous le règne de Frédéric II, deux

négocians, également bien famés, se trouvent avoir un procès de la plus haute importance. Il s'agissait entr'eux du paiement d'une obligation, présentée par l'un, et niée par l'autre, quoique ce dernier avouât que sa signature était si bien imitée qu'il s'y serait trompé lui-même. Frédéric entend parler de cette affaire, et de l'embarras des juges. Il fait appeler les parties, et fait représenter la reconnaissance, l'examine, et lui seul s'apperçoit que la date est antérieure à l'établissement de la manufacture où a été fabriqué le papier qui la porte. Il n'y avait pas de replique à un pareil argument, et jamais *antidate* ne fut aussi-bien prouvée. Le demandeur fut obligé d'avouer sa turpitude, et d'implorer la clémence du roi.

ANTICIPER, ANTICIPATION.

La sagesse précoce est la moins assurée :
Le tems qu'elle *anticipe* est pris sur sa durée.
(Lachaussée.)

* Les hommes, dit Fontenelle, ne savent être patiemment ce qu'ils sont. Il faut toujours qu'ils *anticipent* sur l'avenir, et ils n'ont pas tant de tort

qu'on pourrait bien se l'imaginer. Le présent n'est qu'un instant, et ce serait grande pitié que nous fussions réduits à borner là toutes nos vues. Ne vaut-il pas mieux que nous les étendions le plus qu'il nous est possible, et que nous gagnions sur l'avenir. C'est toujours autant dont nous nous mettons en possession par avance, et si nous venons à mourir sur ces entrefaites, ce sera toujours avoir joui par *anticipation.* (*Dialogue des Morts.*)

* *Anticipation*, chose funeste à un état quand elle est mise en pratique par les agens d'une autorité dissipatrice.

ANTIDOTE. — Mot grec qui signifie contrepoison.

* Un poëte a dit d'une courtisane qui vendait certain remède pour certain mal:

Qu'elle a d'esprit et de raison
La fine et charmante Charlotte !
Elle débite le poison
Pour mieux vendre son *antidote.*

* Henri IV, persuadé que la connaissance des hommes, et le juste parti qu'on sait tirer de leurs talens, tendent plus

que toute autre chose à faire fleurir une nation, et à procurer le bonheur des individus, disait qu'un roi habile devait faire comme un habile apothicaire; composer, des poisons les plus subtiles, les plus excellents *antidotes. (Passe-tems agréables.)*

ANTIENNE. — Ce mot est aussi d'origine grecque; il signifie *contre-voix*, ou voix rendue, renvoyée.

* Le cardinal de Richelieu était vindicatif et jaloux de toute sorte de gloire. Ayant fait placer dans une galerie du Palais-Royal, les portraits de plusieurs hommes illustres, parmi lesquels se trouvait celui de Blaise de Mont-Luc, maréchal de France, il en fit lui-même l'éloge pour mettre au bas du tableau. Cet éloge était ainsi conçu : *Multa fecit, plura scripsit, vir tamen magnus fuit.* Le cardinal voulut avant que de s'en déclarer l'auteur, savoir ce qu'en penserait Bourbon, professeur royal en langue grecque à Paris. Bourbon l'ayant lue, dit : voilà ce qu'on appelle du latin de bréviaire : si l'on y ajoutait un *alleluia*, ceci pourrait figurer comme AN-

TIENNE à la fin de *magnificat.* Le cardinal instruit de cette observation dit: il a raison; aussi est-ce un prêtre qui a fait cette *ANTIENNE.* — Mais la pension que le roi faisait à Bourbon ne lui fut pas payée cette année-là. *(Pièces intéressantes et peu connues.)*

ANTIMOINE. — Substance minérale de nature métallique, que les alchimistes ont nommée *le plomb des sages*, parce qu'ils ont prétendu que les sages devaient chercher le remède universel dans l'*antimoine.* (Encyclop.)

*Basile Valentin, supérieur d'un couvent de religieux, ayant remarqué que l'*antimoine* engraissait les porcs, voulut savoir s'il n'engraisserait pas également ses moines. L'effet en fut bien différent. Tous les moines qui en usèrent moururent peu de tems après; ce qui fit donner le nom d'*antimoine* à ce minéral. Malgré cette fâcheuse tentative, Paracelse résolut de mettre en vogue l'*antimoine.* Il crut qu'il pouvait l'employer avec quelques préparations, mais il réussit encore assez mal. La faculté de médecine de Paris fut d'abord di-

visée en deux partis à cette occasion. La dispute sortit de l'enceinte de la faculté et se répandit dans Paris. Le parlement et la Sorbonne s'en mêlèrent. Mais peu après tout le monde ouvrit les yeux. On connut les effets merveilleux de l'*antimoine*, et la faculté le mit au nombre des meilleurs remèdes. (*Nouv. bibl. de litt.* ou *choix des Ana.*)

* Les querelles qui s'élevèrent au sujet de l'*antimoine*, émurent beaucoup la bile de Guy-Patin, médecin de Paris. Il regarda toujours ce remède comme un poison, et il n'oublia rien pour le décrier. Il avait dressé un gros registre de ceux qu'il prétendait avoir été les victimes de ce remède. Il nommait ce registre le martyrologe de l'*antimoine*. (*Dict. des Hom. ill. art.* Guy-Patin.)

ANTIPAPE.—Mot dérivé du grec qui signifie textuellement *contre le pape* ou ennemi du pape, et dans le véritable sens, *pape opposé à un autre pape*.

* Après le titre d'*Orateur du genre humain*, celui dont se glorifiait le plus, le prussien Anacharsis Clootz, l'un des représentans les plus exaltés

du peuple français à la convention nationale, était celui d'*antipape*.

* Le dernier et le plus connu des *antipapes* fut Pierre de Lune, qui prit le nom de Benoît XIII.

ANTIPATHIE. — Aversion que l'on sent pour quelqu'un ou pour quelque chose, et qui naît de causes secrètes qu'on ne peut aisément expliquer à soi-même. C'est l'opposé de sympathie. Il y a des exemples d'*antipathie* très-singuliers. (*Voyez* CANARD, CHAT, CRESSON, DÉFAILLIR, ÉPÉE, FROMAGE, INSTRUMENT, LAINE, LEVRAUT, LIÉGE, MARCASSIN, MÉLANCOLIE, MIEL, POISSON, POMMES, ROBINET, TONNÈRE, *etc.*) Un des plus frappans exemples en ce genre est celui d'un anglais qui perdait connaissance chaque fois qu'il lisait le 53e. chapitre d'Isaïe, où sont annoncées la naissance, la passion et la mort de J. C. pour les pécheurs. (*Ann. litt.*)

* Quelques personnes attribuent l'*antipathie* à un sixième sens donné à l'homme, et qui supplée à ce qui peut manquer aux autres. Ce sens répandu

dans tout le corps, est plus délicat que tous les cinq ensemble. On a beau vouloir y résister, la nature devient la plus forte, et l'emporte sur tous les obstacles qui se trouvent à son passage.

ANTIPODE, ANTIPODES. Nous appellons *antipode* l'habitant de l'une des deux parties du globe terrestre qui nous sont diamétralement opposées, et *antipodes*, ces deux parties opposées à la nôtre ;

Que dirai-je d'un pape et de sept cardinaux,
D'un zèle apostolique unissant leurs travaux,
Pour apprendre aux humains dans leurs augustes codes
Que c'était un péché de croire aux *antipodes ?*

(Voltaire, *Ep. au roi de Prusse.)*

— Quelques auteurs, en effet, ont écrit que St.-Boniface ayant dénoncé le prêtre Virgile au souverain pontife, ce prêtre fut excommunié comme hérétique, parce qu'il enseignait qu'il y avait des *antipodes. (Ess. hist. sur Paris.)*

* C'est Platon qui le premier découvrit qu'il y avait des *antipodes*, dont il inventa le nom. Comme il concevait la terre d'une figure ronde, il conçut aussi, et par une juste conséquence,

qu'il y avait des *antipodes ;* c'est-à-dire deux extrémités opposées, où les heures, les jours et les saisons devaient être en sens contraire.

* Les Grecs envoyèrent chercher Hypocrate pour guérir la prétendue folie de Démocrite qui leur soutenait que le monde était une boule, et que les hommes qui habitaient l'un et l'autre côté de cette boule, étaient opposés les uns aux autres. A ce propos Hypocrate secoua la tête, se hâta de sortir de la ville, et envoya une prodigieuse quantité d'ellébore aux magistrats qui l'avaient fait appeler. (*Journ. Encycl. 1er. janv. 1757.*)

* St.-Augustin riait de ceux qui croyaient aux *antipodes*. Aujourd'hui l'on rit de St.-Augustin qui n'y croyait pas.

ANTIQUITÉ, ANTIQUE, ANTIQUAIRE. — Le comte de Caylus avait dans son cabinet une collection d'*antiques* en tout genre qu'il avait ramassés dans ses voyages d'Italie, de la Grèce et de l'Égypte. Il l'avait pour lui, car c'était un des plus savans *antiquaires* que la France ait vu naître; il l'avait

pour les autres, car il semblait n'être que le dépositaire de ce précieux trésor, toujours ouvert aux amateurs. — Le comte de Caylus avait demandé, en mourant, que son tombeau fût surmonté d'une urne étrusque dans laquelle on renfermerait son cœur. Il n'y avait que lui qui pût se faire cette épitaphe :

Ci gît un *antiquaire*, acariâtre et brusque.
Ah ! qu'il est bien placé dans cette cruche étrusque !

* Le célèbre Valentin Duval passa les premières années de sa vie dans les bois, le reste dans les bibliothèques et dans les cabinets de médailles, notamment à Vienne, où l'empereur Joseph II l'appela pour lui en former un. Cet homme, qui devait tout à lui-même, connaissait si peu le monde, le fuyait avec tant de soin, que logé au palais, près des appartemens des archiduchesses, il ne les avait jamais vues. Un jour qu'il passait devant elles sans les remarquer, l'empereur lui demanda s'il ne connaissait pas ces dames ? — Non, sire, répondit-il ingénuement. En ce cas, dit le prince, ce ne sont pas encore des *antiques*.—Ce trait en rappelle un autre, dans

un sens contraire. — Des dames très-âgées demandaient à M. Daubigné, qu'elles trouvèrent dans une des salles du vieux Louvre, ce qu'il faisait là? Vous me voyez, mesdames, répondit-il en les fixant, vous me voyez occupé à contempler des *antiques*.

* Michel-Ange allait puiser dans l'étude de l'*antique*, les formes et les conceptions sublimes qui ont immortalisé son ciseau; et, sur la fin de sa longue et brillante carrière, ayant perdu l'usage de la vue, il se faisait transporter aux pieds de ces monumens de l'*antiquité*, les touchait de ses défaillantes mains, et après en avoir parcouru les contours, les embrassait en versant des larmes, qu'arrachaient à ses yeux éteints la vénération et la reconnaissance.

* Ce Michel-Ange, si fameux par l'architecture, la peinture et la sculpture, fit une superbe statue. Il en cacha l'un des bras, puis il enterra la statue même, après lui avoir donné artistement la couleur et l'air *antiques*, dans un endroit où il savait qu'on devait bientôt creuser pour bâtir. On y creuse effectivement peu de tems après. On

trouve l'*antique* : on l'admire, on la juge inimitable. Michel-Ange survient à l'heure même, applique le bras qui manquait à la statue, et tout le monde voit qu'il s'ajuste si parfaitement avec le corps, qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître que Michel-Ange égale les Phydias, les Lysippe, etc. etc. (*Man. de parler la langue franç.*)

* Dans notre siècle on ne fait rien qui vaille,
Disait un amateur tenant une médaille,
Qu'il retournait d'un et d'autre côté :
Ma foi ! vive l'*antiquité !*
Oui, oui, cette tête est divine ;
Rome fut son berceau ; qui la voit, le devine.
D'Églé dans le moment il vante les appas ;
Mais celle-ci finement lui réplique :
Eh ! monsieur, vous n'y pensez pas ;
Me prenez-vous pour une *antique ?*

* La fureur pour l'*antiquité* était portée à un tel excès chez M. et Mad. Dacier, qu'ils faillirent un jour s'empoisonner l'un et l'autre par un ragoût dont ils avaient puisé la recette dans un auteur *antique*. (*Athénée.*) Quant à M. Dacier, Pavillon disait que c'était un gros mulet chargé de tout le bagage

de l'*antiquité*. (*Rec. d'épit.*) Voyez ANCIENNETÉ.

ANTITHÈSE. — Figure de langage et de style, par laquelle l'orateur et le poëte opposent les mots aux mots, les choses aux choses — Il nous paraît difficile d'employer l'*antithèse* avec plus d'esprit et de justesse que dans ce portrait de l'amour. — Il est un bien, il est un mal; il est faible, il est puissant; il est timide, il est courageux; il est aveugle, il est clairvoyant; il est soupçonneux, il est crédule; il élève l'ame, il l'abat; il crée et détruit les talens; un rien le transporte, un rien l'afflige; il commande à la nature, il obéit à un coup-d'œil; il porte aux plus belles actions, il conseille les plus grands crimes; c'est un enfant, c'est un dieu, c'est un monstre.

* L'*antithèse* était la figure favorite de Fléchier, au point que quelquefois elle déparait plutôt qu'elle ne parait son style; ce qui a fait dire à un critique que l'*antithèse* chez cet orateur était un parasite qui n'attendait pas pour parler qu'on l'appelât.

ANTRE.

Jadis de nos ayeux le plus brillant séjour
Fut un *antre* sauvage éclairé d'un faux jour,
Et cachant, sous le frais de son ombre champêtre,
Les hommes et les Dieux, le bétail et son maître.

* Un poëte a défini l'Opéra :

..... Un *antre* magique,
Où l'on marche en cadence, ou l'on parle en musique.

* Les pays montagneux et pleins d'*antres* étaient les plus abondans en oracles. Telle était la Béotie, qui anciennement en avait, au rapport de Plutarque, une grande quantité. — Les Béotiens étaient les plus sottes gens du monde, et c'est toujours un bon pays pour les oracles que les sots, les cavernes et les *antres*. (*Fontenelle.*)

ANTROPOPHAGE.

A Toulouse on venait de rompre et de brûler
Un monstre à face humaine, *antropophage* horrible;
Après avoir bien vu ce spectacle terrible,
Que le peuple en tout lieu se plaît à contempler,
Certain gascon venu de son village,
Ayant l'accent, non l'esprit du pays,
Les sens troublés, rentre dans son taudis;
C'était dans une auberge où notre personnage

Devait, dit-on, plusieurs repas ;
Le pauvre diable était dans l'embarras.
Afin d'éviter la dépense,
Il se couche et ne soupe pas.
Dormira-t-il au moins ? Hélas !
Lorsque l'on n'a rien dans la panse
On dort bien mal. Une mince cloison
Servait de mur au petit taudion,
Tout à côté de la cuisine ;
Notre homme entend l'hôtesse Catherine
Qui dit à son mari : « Plus de retardement ;
» Vas le tuer, c'est le moment,
» Il aura la chair excellente ;
» Il faut le bien saigner : avec de l'eau bouillante,
» On lui rendra la peau blanche comme un mouton ;
» Il a mangé son sou dans la maison,
» Il est, ma foi, tems qu'on le mange. »
Lecteur, de ce discours étrange
Vous devinez, sans doute, la raison :
C'était un drame domestique,
Qu'on devait terminer par la mort d'un cochon.
Le maître de l'auberge, assez peu catholique,
En plaisantant, à sa femme réplique :
« Il faut, parbleu, qu'il meure, et sans confession.
A ces mots le pauvre gascon,
L'esprit rempli des plus noires images :
Mon Dieu, dit-il, calmez votre courroux ;
Mon ame va bientôt paraître devant vous ;
Je suis chez les *antropophagès !*

ANUS.— Mot latin qui, à proprement parler, signifie un trou, un cercle, comme *annulus*, qui en est dérivé, signifie un petit cercle; et c'est de ce mot *anus*, que les latins ont fait *annus*, l'an ou l'année, parce que l'année n'est autre chose qu'un cercle ou révolution de tems. Certain rapport de conformité a fait adopter par les latins le mot *anus* pour exprimer cette partie du corps humain, que nous nommons fondement; la langue française, toujours pudique, a consacré le mot *anus* pour la même signification.

* Mezeray assure fort sérieusement que Dieu fit mourir Henri V roi d'Angleterre, de la fistule à l'*anus*, parce qu'il avait osé s'asseoir sur le trône du roi très-chrétien.

*ANXIÉTÉ. — Milord Saarborough, qui n'avait pas balancé à quitter sa place d'écuyer chez le roi, dans un moment où on lui reprocha dans la chambre des pairs, de ne prendre le parti de la cour que parce qu'il y tenait par sa charge, fut beaucoup plus embarrassé quand il fallut se déterminer

entre une maîtresse qu'il aimait, mais à qui il n'avait rien promis, et une dame qu'il n'aimait pas, mais à qui il avait fait une promesse de mariage. Ne pouvant se déterminer, il se donna la mort, pour se délivrer, écrivit-il, de cette cruelle *anxiété*. — L'*anxiété* est en effet un état plus cruel, pour bien des gens, que la mort même. C'est ce sentiment pénible qu'avait éprouvé long-tems l'homme dont parle madame de Sévigné, et qui près d'expirer sur la roue, mais sachant au moins à quoi s'en tenir, depuis son jugement, et mieux encore depuis l'exécution commencée, disait à son confesseur : ah, monsieur, il y a long-tems que je n'ai eu tant de repos ! C'est donc un repos pour le malheureux, que le terme de l'*anxiété*, quel qu'il puisse être !

AOUT. — Du latin *augustus*, nom que les Romains donnèrent au sixième mois de leur année, au lieu de celui de sextilis qu'il portait auparavant. — Suétone dit que ce changement de nom se fit en l'honneur des nombreuses et éclatantes victoires qu'*Auguste* avait remportées dans ce mois.

* Un prince Allemand croyait qu'*Augustus* ne se traduisait jamais en français autrement que par *août*. En conséquence quand il parlait, dans notre langue, du roi de Pologne *Auguste*, il ne l'appelait jamais que le roi *août*. (Voltaire, *mél. littér.*)

* *Août* est le mois de la canicule. Il n'est pas étonnant que les têtes soient plus effervescentes à cette époque que dans les autres saisons. C'est en *août* que se commit le massacre de l'amiral Coligny et de tous les huguenots du royaume. (*C. J.*)

— C'est en *août* que s'élevèrent entre le parlement de Paris et Louis XVI, ces débats orageux qui amenèrent la convocation des notables, et bientôt après la tenue des Etats-Généraux. — C'est dans la nuit du 4 *août* que furent abolis en France les priviléges du clergé et de la noblesse. — C'est dans la journée du 10 *août* que le trône fut renversé et l'exercice de la royauté légalement suspendu. (*S.*)

— Le DIX AOUT n'avait vu que la suspension du pouvoir royal; le 11 *août*

vit exécuter de fait l'abolition de la royauté, par le renversement des statues des rois Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, et par la détention de Louis XVI au temple, où il fut conduit le 12. (*Lacretelle jeune.*) — C'est dans les jours qui suivirent le DIX AOUT que la commune de Paris osa usurper l'autorité sur les représentans de la nation. « L'effervescence des esprits y était telle, » que rien ne pouvait arrêter le torrent. » Les délibérations l'emportaient avec » l'impétuosité de l'enthousiasme; elles » se succédaient avec une rapidité ef- » frayante..... Les sections de Paris » assemblées en recevaient l'influence, » la communiquaient à leur tour. Tout » Paris était en fermentation. On rem- » plissait les prisons : elles s'encom- » braient de plus en plus. Le 23 *août* » une section vient en députation au » conseil de la commune. Elle déclare » formellement que les citoyens fati- » gués, indignés des retards que l'on » apporte dans les jugemens, forceront » les portes des prisons, et immoleront » à leurs vengeances les coupables qui » y sont détenus. Cette pétition, conçue

» dans les termes les plus délirans, reçoit des applaudissemens. On voit par-là comment on peut lier les journées des 2, 3, 4 et 5 septembre à la journée du DIX AOUT; comment on peut en faire une suite du mouvement révolutionnaire imprimé dans ce jour. Mais je ne puis me résoudre à confondre la gloire avec l'infamie, et à souiller des excès du 2 septembre l'immortelle journée du DIX AOUT.

(Rapport de *J. Pétion* à la Convention.)

Fin du premier Volume.

627417

ERRATA.

Page 55, ligne 12, on sait que bien que, très-galante ; *lisez* on sait que, bien que très-galante.
Page 85, ligne 14, de *lui* être ; *lisez* de *leur* être.
Page 98, ligne 15, car ; *lisez* or.
Page 108, ligne 6, Lavoisin ; *lisez* Voisin.
Page 118, ligne 19, et celle de la perfection ; *lisez* et la perfection.
Page 161, ligne 23, auteur ; *lisez* acteur.
Page 171, ligne 15, *agriculture* ; lisez *agriculteur.*
Page 268, ligne 9, des corps une matière ; *lisez* des corps, une matière ?
Page 269, ligne 25, Mignol ; *lisez* Mignot.
Page 286, ligne 11, hommes vifs ; *lisez* hommes oisifs.
Page 320, ligne 9, on l'appela ; *lisez* on appela.
Page 352, ligne 23, ne laissait pas que d'être ; *lisez* ne laissait pas d'être.
Page 369, ligne 26, les temps ; *lisez* le temps.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

L'Éditeur soussigné, pour prévenir toute espèce de contrefaction à son préjudice, déclare qu'étant aux droits de l'Auteur pour la pleine et entière propriété de l'Ouvrage, nul ne peut, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentations, corrections, changemens, etc. se permettre d'imprimer, vendre ou débiter tout ou partie dudit Ouvrage, sans sa permission formelle et par écrit.
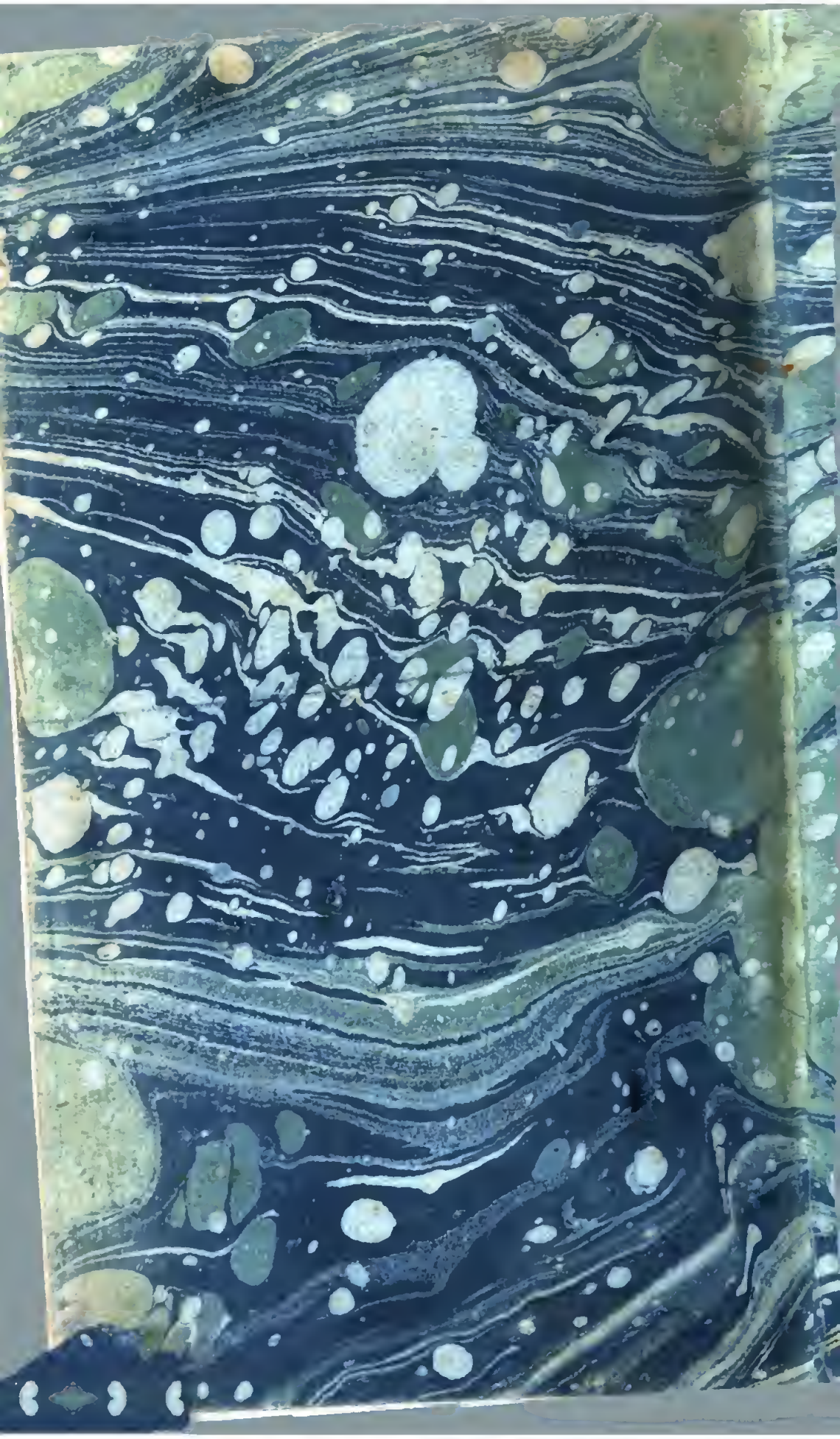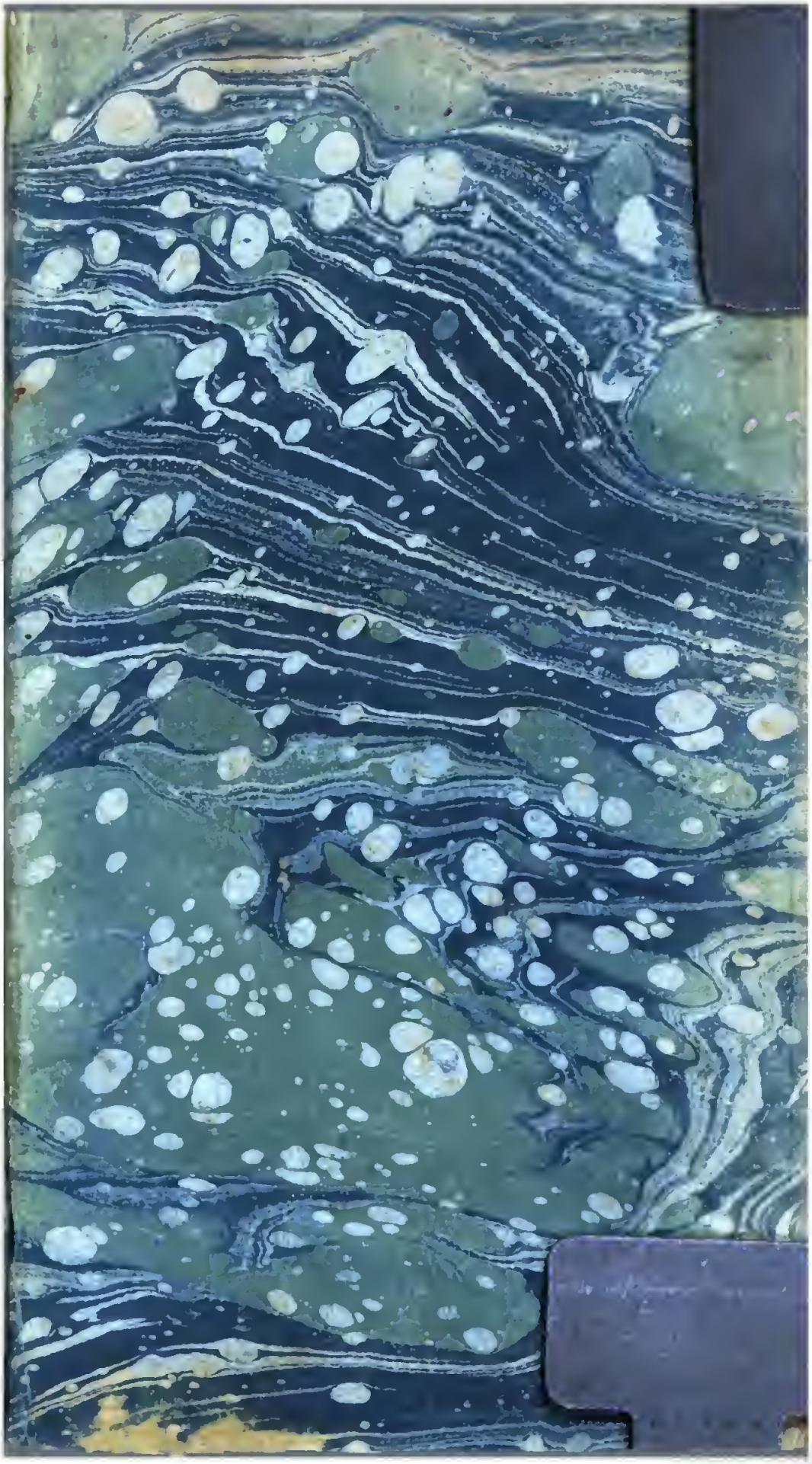
Goujon